

L'Art Poetique de Jaques Peletier du Mans (1555)

1. [Notice](#)

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

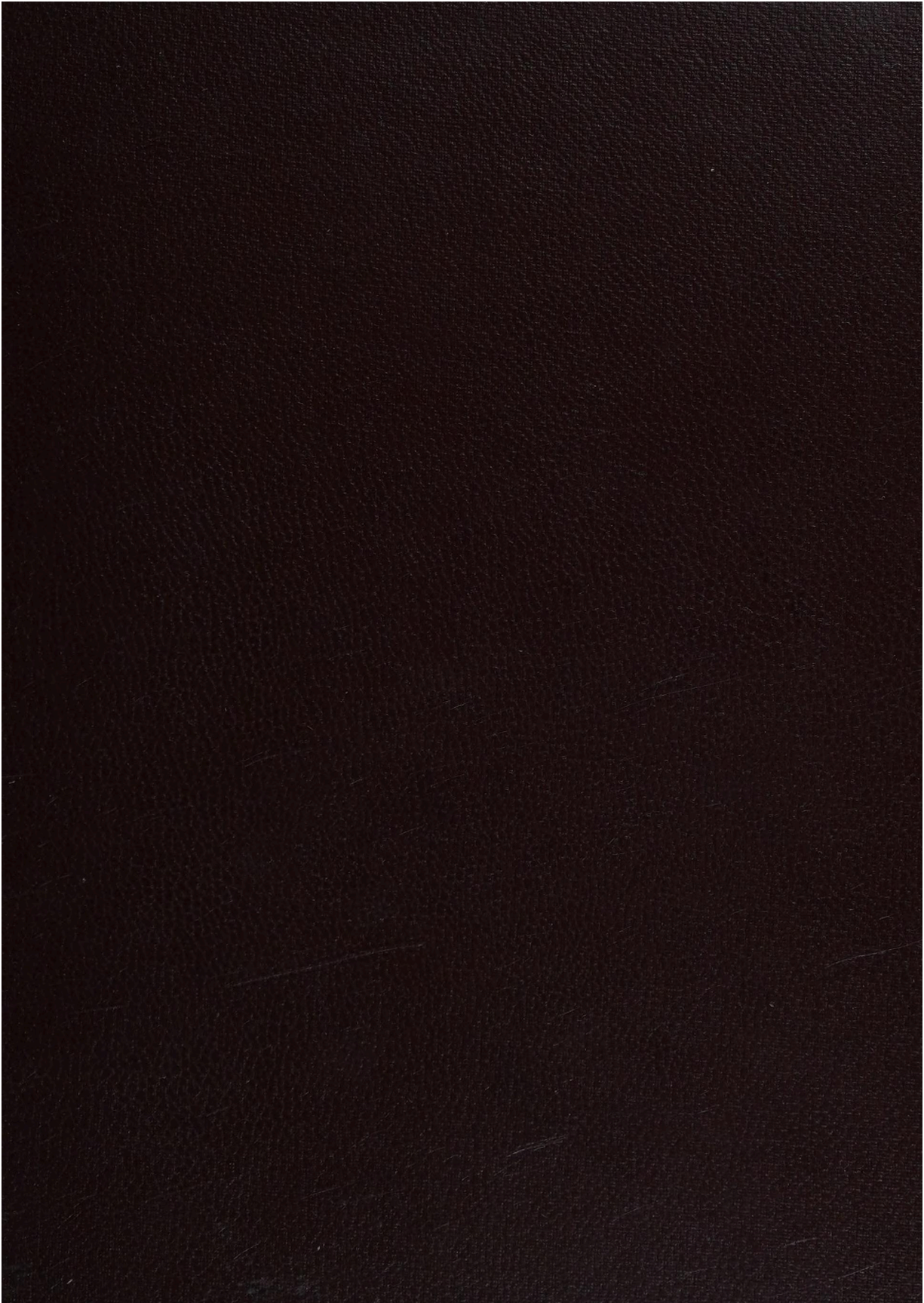
The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

The text on this page is estimated to be only 22.75% accurate

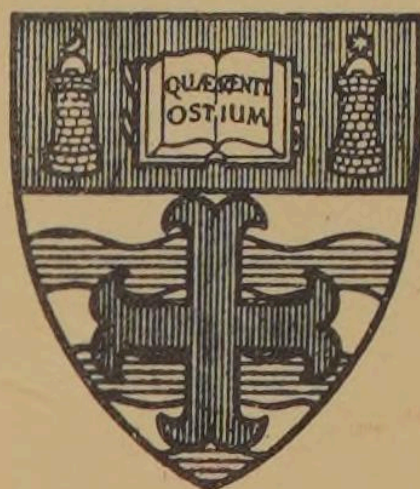
okt ee ee. ae



Author **PELETIER**

Class Mark **PN 1040 . P4**

Book No. **211424**



**UNIVERSITY
OF NOTTINGHAM
LIBRARY**

= ee 60 0073373 5 “MAN il This Book must be returned to the
Library on, or before, the last date shown below ; STELEPE N

~~29 OCT. 1966~~

~~25.OCT74 0 2~~

~~22 APR 1967~~

~~28.JUN76 0 0 0 9~~

~~29 DEC 1968~~

~~28.APR76 0 0 5~~

~~2.FEB.1972~~

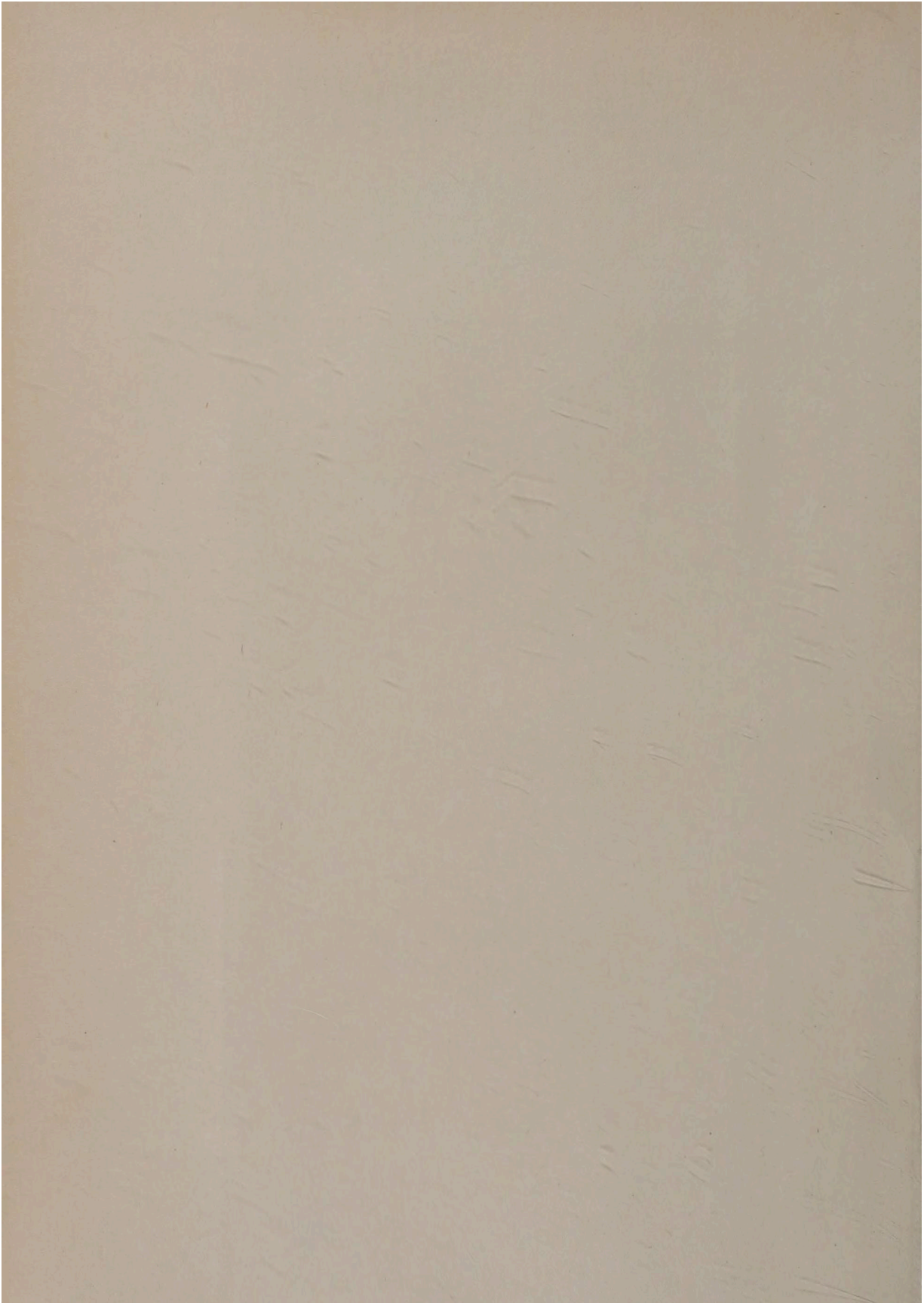
~~11.JUN76 0 0 5~~

~~14.NOV 1973~~

~~-1.FEB75 0 2~~

~~10.MAR76 0 0 8~~

~~16.MAR83 0 0 3 3~~



- PUBLICATIONS DE LA FACULTE DES LETTRES DE
L'UNIVERSITE DE STRASBOURG S — Fascicule 53 a - “André
BOULANGER = Professeur a le Faculté des Lettres de Strasbourg | UAR
de Jacques Peletier du Mans i (1655) : 7 PUBLIE D'APRES VEDITION
UNIQUE AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE a - SOCIETE
DEDITION : LES BELLES LETTRES . 95, Boutevarp Raspaw wi =
PARIS (VI°) £ ae tN Rep ena se: > 1930 ee

Les Publications des Faculté des Lettres. de l'Université de Strasbourg 2 éditent les travaux des maîtres de la Faculté des Lettres, des naan de leurs | étudiants et des savants d'Alsace et de Lorraine qui se trouvent en relations avec Université. Leurs volumes reflètent donc la grande variété des prseieiediente professés & la Faculté et présentent les plus sérieuses garanties d'originalité et de valeur. ar scientifique. Les publications de la Faculté des. Lettres comprennent _ trois séries : 1° Une série in-8 (série bleue) ; - SS 2° Une série in-16 carré; 3° Une série Initiation et Méthodes; da première plus technique, la seconde sais cuciaitnrenees destinée au grand public, tout en demeurant strictement scientifique, la troisième, suffisamment définie par son titre. é Chacune des séries est indépendante l'une de l'autre. Dans l'une et dans l'autre, les volumes, numérotés par fascicules, se succèdent sans périodicité; ils diffèrent d'étendue et de prix; chacun est mis en vente séparément et forme tout complet. En vente chez tous les tbedtrek . SERIE BLEUE Pes Fasc.

1. Th. GEROLD, L'Art 'du Chant en France : au XVIIe shot: 300 pages, . avec musique ers Ouvrage couronné par l'Académie des "Beaux-Arts. (Prix! Baron de . ~ Joest) Fasc. 2. Th. GEROLD, Le manuscrit de Saye texte et mnSaed dun recueil : de chansons du XV s., 200 p. 30. fr. Fasc. 3. E. GILSON, Etudes de philosophic. médiévale, 298 p. EPUISE 30 fr. Fasc. 4, L. LAVELLE, La dialectique du monde sensible, XLI, 232 p. 25 fr. Fasc. 5. L. LAVELLE, La perception visuelle de ta profondeur, 75 ps 8 fr. Fase. 6, \P. PERDRIZET, Negotium perambulans in tenebris: Etudes de Ea monologie gréco-orientale. 88 pages, 15 gravures.... Cc Ode. Fasc. 7—8. R. REUSS, La Constitution civile du clergé-et la crise religieuse en Alsace, Tome. I (1790-1792), VII, 380 pages; Tome II odes Oat 343 pages et deux répertoires. Ch chaque volume... See 30 Fase.: 9. P. LEUILLIOT, Les Jacobins de Colmar: Procès-verbaux ies ene de la Société Populaire (12h 1795), avec une introduction et des notes, VI, 504 pages. . 35 fr. Ouvrage couronné par l'Académie "des Sciences Morales' et Politiques ee (Prix Flach) Fase. 10-12, L. ZELIQZON, Dictionnaire des Patois romans de la Moselle. Se z : vend soit en trois fascicules prix du fascicule 25 fr., soit broché en un volume complet avec planches et carte. Lowvrage complet . ren fips a Ouvrage couronné par l'Académie des Eri et Belles-Lettres (Prix Prost, 1925). Fasc. 13. A. PIGANIOL, Recherches sur les Jeux romains, 156 pages et deux planches. eens couronné par "l'Académie des

“Inscriptions et Belles-Lettres, = Fasc; 14. E. VERMEIL, La Constitution de Weimar et ‘le Principe de la Démocratie allemande, X, 473 pages « . 80 fr. Ouvrage couronné par V’Académie française (Prix de J oest).

The text on this page is estimated to be only 48.33% accurate

L'ART POETIQUE +i DE JACQUES PELETIER DU MANS
(1555).

L'ART POËTIQUE
DE JACQUES PELETIER DU MANS
(1555).



PUBLICATIONS DE LA FACULTE DES LETTRES DE
L'UNIVERSITE DE STRASBOURG Fascicule 53 SE SSN RE ERO RED)
André BOULANGER Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg
L'ART POETIQUE Jacques Peletier du Mans (1555) PUBLIE D'APRES
L'EDITION UNIQUE AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE
SOCIETE D'EDITION : LES BELLES LETTRES 95, Boulevard
Raspail PARIS (VI^e) 1930

A PAUL LAUMONIER En témoignage d'affectueuse gratitude.

A PAUL LAUMONIER

*En témoignage
d'affectueuse gratitude.*

A. B.

AVANT-PROPOS Voila 374 ans que l'A7t poétique de Jacques Peletier du Mans attend une seconde édition, alors que la plupart des arts poétiques du XVI^e siècle ont bénéficié de réimpressions modernes. La faute en est sans conteste a l'auteur, qui par son système d'orthographe bizarre et rébarbatif a réussi a décourager les lecteurs de son temps et les éditeurs des siècles suivants. Cependant l'opuscule est de grand intérêt et de haute importance. Il n'a été négligé par aucun de ceux qui se sont occupés des théories littéraires de la Renaissance frangaise. Il a donc paru utile de mettre a la disposition des travailleurs un livre qu'il fallait jusqu'ici aller chercher dans les réserves des grandes collections publiques. La Bibliothèque des publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg ne s'est pas laissé rebuter par les difficultés tres grandes que comporte l'impression d'un pareil texte. Car c'est évidemment la reproduction exacte de Voriginal qui s'imposait. I] ne pouvait être question de le transcrire en orthographe moderne, bien moins encore de respecter les autres particularités de l'orthographe de Peletier en négligeant les caractères spéciaux dont il a compliqué l'alphabet. Cet expédient qu'ont adopté par nécessité tous ceux qui ont cité l'Azz poétique de Peletier — sauf M. F. Brunot dans le second volume de son Histoire de la Langue Frangaise — est une trahison a l'égard de l'auteur et rend la lecture du texte plus pénible encore, car les trois espèces d'e sont ainsi exprimées par le même caractère. La présente édition est donc conforme de tous points a l'édition unique de 1555. Toutefois j'ai corrigé les fautes d'impression que l'auteur lui-même a signalées dans un erratum. Je n'ai pas cru pouvoir me dispenser d'accompagner le texte d'une introduction assez développée — ot sont étudiés avec quelque détail la vie de Peletier, sa doctrine littéraire et son

VI Avant-propos systeme d'orthographe — et d'un commentaire qui s'efforce d'éclaircir le sens, de déterminer les sources, de marquer les rapports de la doctrine de l'auteur avec celles des autres théoriciens de son siècle, spécialement de ses prédécesseurs Thomas Sebillet et Joachim du Bellay. Pour cela j'ai suivi deux excellents modèles: les éditions de ces auteurs fournies par F. Gaiffe et H. Chamard. Je dois beaucoup à ces deux ouvrages ainsi qu'aux autres travaux de M. Chamard notamment à sa thèse latine sur la poésie de Peletier et à sa belle étude sur J. du Bellay; beaucoup aussi à la thèse de l'abbé Cl. Jugé sur J. Peletier, souvent incomplète et insuffisante, mais utile à maints égards. Quelques autres livres, que j'ai eu constamment sous les yeux en rédigeant l'introduction et le commentaire, sont indiqués plus loin. Je suis redevable de précieux renseignements à M. Ed. Huguet, professeur à la Sorbonne, à mes collègues de Strasbourg MM. Febvre, Fouché, Guérout, Halbwachs, Hoepffner, Schneegans; à M. F. Villeneuve de la Faculté des Lettres de Montpellier, à mon ami P. Perrier, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Mais la plus grande part de ma gratitude va à P. Laumonier dont l'œuvre entière est un admirable monument élevé à la gloire de la poésie française de la Renaissance. Non seulement je dois beaucoup à ses livres et à ses articles, mais nos longues et amicales conversations, au temps où j'étais son collègue à la Faculté des Lettres de Bordeaux, ont entretenu et fortifié mon goût pour la littérature française du XVI^e siècle. De plus il n'a cessé de me conseiller et de m'encourager au cours de la rédaction du présent ouvrage. Il a bien voulu revoir le manuscrit terminé et m'a suggéré nombre de corrections et de compléments. La dédicace de cette édition est une marque bien faible de ma reconnaissance.

Aigues-Mortes 5 septembre 1929.

BIBLIOGRAPHIE I Ouvrages de Jacques Peletier 1)

OUVRAGES MANUSCRITS. 1. Oraison funébre du Roy Henry VIII par Le Pelletier (sic). Bibl. Nat., Fonds latin, n° 4818, f° 43-45. 2. De Ciceroniana Lectione. Bibl. Nat., Fonds latin, n° 17886. 317 feuillets. 3. Jacobi Peletarii contra sex viros Burdegalenses defensio in Senalu. A la suite du précédent, 11 feuillets. 2) OUVRAGES IMPRIMES. 1544. — L'Art Poétique d'Horace traduit en vers Francois. (perdu). 1545. — L'Art Poétique d'Horace traduit en vers Frangois, recongnu par l'auteur depuis la première impression, Paris, Vascosan, in-8°. (réimprimé en 1584, avec de nombreuses corrections, dans Les Cœuvres de Q. Horace... mises en vers Frangors, partie traduictes, partie veues et corrigées de nouveau par M. Luc de la Porte, f° 388 r° et suiv.) 1545. — Arithmeticae practicae methodus facilis, per Gemmam Frisium... Huc accesserunt Jacobi Peletarii Cenomani annotationes. Eiusdem item de Fractionibus astronomicis compendium et de cognoscendis per memoriam Calendis, Idib., Nonis, Festis mobilibus a loco solis et lunae in zodiaco. Parisiis, apud Joan. Lodoicum Tiletanum, in-8°. (réimprimé en 1563, Paris, Cavellat ; traduit en italien, Venise, 1567.)

0) Bibliographie 1547. — Les CEuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans. Paris, Vascosan et Corrozet, in-8°. (réimprimé par L. Séché, avec une notice biographique, un commentaire et des notes par P. Laumonier. Paris, Revue de la Renaissance, 1904, in-4°.) 1549. — L'Arithmetique departie en quatre livres. Poitiers, Marnef, in-4°. (réimprimé en 1552, même éditeur; en. 1554, en 1563 et en 1570 4 Lyon, Jean de Tournes; en 1622 a Cae) 1550. — Dialoguē dē l'Ortografē e Prononciation feanioae dēparti, an deus liurēs. Poitiers, Marnef, in-8°. (L'ouvrage commence par l'Apologiēg a L. Meigret. — Réimprimé en 1555 a Lyon, Jean de Tournes.) 1554. — L'Algebrē dēpartiē en deus liurēs. Lyon, Jean de Tournes, in-8°. (réimprimé en 1609 4 Cologne et en 1620 4 Genève par Jean II de Tournes.) 1554. — Enseignemens de vertu au petit seigneur Timoléon de Cossé. Lyon (perdu). 1555. — L'Art poétique dēparti en deus liurēgs. Lyon, Jean de Tournes et Guil. Gazeau, in-8°, 120 pages. (Les 93 premières pages sont occupées par I] Art ene les 23 suivantes par les Opusculēs de Iaquēs Pelētier du Mans (chansons, Épigrammes, sonnets, odes, épithalame); la dernière par la marque de l'imprimeur.) 1555. — L'Amour des Amours. — Vers liriquēs. Lyon, Jean de Tournes, in-8°. (reproduction photographique avec une notice de Ad. van Bever, non mise dans le commerce, G. Crés, « Pour la Société des médecins bibliophiles », Paris, 1926.) 1557. — In Euclidis Elementa geometrica demonstrationum libri sex. Lyon, Jean de Tournes et G. Gazeau, in-f°. (A la suite six feuillets non paginés contenant des lettres latines a divers personnages. — (réimprimé en 1610 a Lyon, Jean II de Tournes; traduit en français, en 1611, Genève, Jean II de Tournes.) 1558. — Exhortatio pacificatoria ad christianos principes Carolum V et Henricum II. Paris. (perdu ainsi que la trad. française parue la même année.)

tn i ae Pdik RIN aaa NN es PL TA Bibliographie 3 1560. — De
 occulta parte numerorum quam Algebram vocant libri duo. Paris, ad
 Joannem Capellanum, in-4°. 1560. — De conciliatione locorum Galeni
 sectiones duae. Paris, André Wechel, in-4°. (réimprimé en 1564.) 1563. —
 De contactu linearum commentarium, suivi de De constitutione Horoscopi
 commentarium. Bale, per Joannem Oporinum, in-f°, (le premier ouvrage
 réimprimé en 1581, Paris, Mettayer, in-8°.) 1563 (?). — De peste
 compendium. Bale, in-8°, sans date. 1567. — Disquisitiones geometricae.
 Lyon, J. de Tournes, in-8°. 1572. — La Savoye. Anecy (sic), Jaques
 Bertrand, in-8°. (éditions modernes par Dessaix, Chambéry, 1856 et Pagés,
 Moutiers-Tarentaise, 1897.) 1572. — De usu Geometriae liber unus. Paris,
 Gourbin, in-4°. 1573. — De l'usage de Geometrie. Paris, Gourbin, in-4°. 1573. —
 Euclidis Elementorum libri XV. Graece et latine. Paris, Marnef et
 Cavellat, in-8°. 1574. — Premier et second livre de l'Odissee d' Homere.
 Nees Claude Garnier, in-8°. ; (Traduction déjà publiée en 1547 dans les
 CEuvres teas 1579. — Oratio Pictavii habita in praelectiones mathematicas.
 Poitiers, J. et G. Bouchet, in-4°. (publié par P. Laumonier dans Rev. Renais.,
 V, 1904, p. 281-303.) 1579. — In Christophorum Clavius de Contactu
 linearum Apologia. Ejusdem demonstrationes tres. Paris, Marnef, in-4?.
 1580. — In Mauricium Bressium Apologia. Paris, G. Richer, in-4°, 1581.
 — Euvrès poétiquès intitulez Louangès avec quelques autrès ecriz du
 mémè non encorè publies. Paris, R. Coulombel, in-4°.

= vee sf Aoi 4 : . --Bibliographie {I Bibliographie sommaire sur Jacques Peletier 1) SOURCES MANUSCRITES. Jacques Pousset, Généalogie des Peletiers. Bibl.Mazarine, A. 10797. G. Colletet, Vze des poètes frangois. Copie manuscrite, Bibl. Nat. Nouv. acq. frang., n° 3073, f° 257-258, 392-397. DScuments divers dans Inventaire des titres et papters concernant les biens du collège de Bayeux, Bibl. Nat. fonds latin, n° 10986 et fonds frangais, n° 11771 et dans Université et collèges du Mans, Archives Nat., liasse M. 170. 2) OUVRAGES IMPRIMES. A. BAILLET, Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs. Ed. revue par La Monnoye, 1722, 7 vol. R. Bray, La formation de la doctrine classique en France (1927). F. BRUNOT, Histoire de la langue francaise des origines a zgoo. Tome II: le Seizième siècle (1906). H. CHAMARD, L' invention de ? Ode. (Rev. d'Hist. lit., 1909). Joachim du Bellay (1900). De Jacobi Peletarit Cenomanensis Arte poetica (1900). La Deffence et Illustration de la Langue francoyse. Ed. critique (1904). Les ortgines de la poésie francaise de la Renaissance (1920). M. DE CLINCHAMP, Notice sur Jacques Peletier (Bulletin du bibliophile, 1847). P. DELAUNAY, Jacques Peletier (dans Vieux medecins Sarthots, 2° série), 1912. DESSAIX, Notice en tête de la réimpression de la Savoye, Chambéry, 1856. H. FRANCHET, Le podte et son euvre d'après Ronsard (1922). F. GAIFFE, Ed. critique de l'Art poetigue francois de Thomas Sebillet (1910). L. M. Gay, Sources of the Academie de P Art Poétique de P. de Deimier: Peletier du Mans, dans Publications of the Modern language association of America, t. 27 (N.S. 20), 1912.

5 : ns wo” Libhothique frangoise (1141-1756), t. 1, 3, 4, oy , “i
 &B. Baurtav, Histoire litttraire du Maine (1876), t. 9, p32-63. CH.
 WHERICAULT, Notice sur Jacques Peletier (dans E. Crepet, Recueil des
 pottes francais, 1861, t. 1, p. 632). CL. Juct, Jacques Peletier du Mans,
 Essai sur sa vie, son cuite, son influence (A907). LA Crom pu Maine,
 Bibliothiqgue francgoise (158A), éd. Rigoley de Juvigny, 1772. P.
 Lavuomier, L’art pottique de J. Peletier (dans Rev. de la Renais., 1, 1901, p.
 248-276). Un discours inconnu de Peletier du Mans (Sbid., V, 1904, p. 281-
 203. Notice biographique, commentaire et notes dans la réédition des
 Euures podtiques dz 547 (1904). La Vie de Ronsasd de Claude Binet
 (1910). Ronsard potte lyrique (1909, 2° éd. 1923). J. pe Launoy, Regi
 Navarrae gymnasi historia. Pars II, lib. IL, cap. 72: De Pelletariis fratribus
 (1677). Cu. Liver, La grommaire francaise et les grammائيens du AVI?
 siecle (1859). Nicezon, Uemowes pour strvir a UV histowe des hommes
 tlustres dans la république des lettres (AT2T-1745), t. 21. P. pe NoLtHac,
 Konsard et IV humanisme (1921). G. Peruissien, Ed. de V Art pottique
 francois de Vauquelin de la Fremaye (1885). De sexti decimi sacculi in
 Francia arttibus poeticis (1882), (reproduit en francais en tHe de l’édition
 ci-dessus). M. Ravuonn, L’influence de Ronsard sur la potsie frangatse
 (1927), spécialement, t. 1, p. 39-46. FP. Savor, De la prononciation
 frangaise depuis le commencement du XVI siecle, d’ apres le témoignage
 des grammattiens (1881-1882, 2 vol.). Du Vernier, Bibliotheque francoise
 (1584). Ed. Rigoley de Juvivny (1772-1773). Nos citations d’auteurs du
 XVI’ siecle se réfèrent, quand cela est possible, 4 une édition moderne,
 sinon aux éditions du temps. Le lecteur en sera chaque fois averti. Les
 Euvres pobtiques de Peletier (1547) sont citées d’après

6 Bibliographie l'édition L. Séché-P, Laumonier, Paris, Revue de la Renaissance, 1904; toutes les autres œuvres y compris la Savoye, dont les éditions modernes sont peu accessibles, d'après les éditions du temps. j Pour Ronsard, dont les citations sont particulièrement nombreuses, nous avons adopté la convention suivante: les ouvrages antérieurs à 1554 sont cités d'après l'édition critique des Œuvres complètes de Ronsard, par P. Laumonier, Paris, Hachette (Société des Textes français modernes), 5 volumes parus (1914-1928); les ouvrages postérieurs, d'après l'édition des Œuvres complètes de Ronsard par P. Laumonier (refonte de l'éd. Marty-Laveaux), Paris, Lemerre, 1914-1919. Pour distinguer ces éditions nous nous sommes servis respectivement des abréviations: éd. crit. et éd. Lem. La Défense et Illustration de la langue française et le Quintil Horatian sont cités d'après l'éd. critique de H. Chamard (1904); l'Art poétique français de Th. Sebillet, d'après l'éd. critique de F. Gaiffe (1910); l'Art poétique français de P. Delaunay d'Angiers d'après l'éd. de J. Dedieu (1909) ; l'Art poétique français de Vauquelin de la Fresnaye d'après l'éd. de G. Pellissier (1885). Ke

INTRODUCTION LA VIE ET L'ŒUVRE DE JACQUES

PELETIER! Ce n'est pas un inconnu, moins encore un méconnu que Jacques Peletier du Mans. Car s'il n'a pas obtenu de ses contemporains la gloire dont il se croyait digne, si la postérité l'a mis en un rang qui n'est pas très proche des premiers, il faut bien reconnaître que cette disgrâce n'est pas tout-a-fait imméritée. Son œuvre ample et diverse — car il fut à la fois poète, mathématicien, médecin et grammairien, en latin et en français — révèle une surprenante variété de connaissances, une curiosité 1 La vie de Jacques Peletier n'est qu'imparfaitement connue. Sur plus d'un point la chronologie est fort incertaine. Il n'y a presque rien à tirer de G. Colletet, Vie de Jacques Peletier (copie manuscrite 4 la Bibliothèque nationale, Nouv. acq. frang., 3073, f° 392-397), et les renseignements biographiques sont fort rares et manifestement erronés, non plus que des notices de La Croix du Maine, Bibliothèque française (1584) et de du Verdier, Bibliothèque françoise (1584). La source la plus sûre et la plus abondante est l'œuvre même de Peletier, notamment les lettres latines non paginées qui suivent l'Euclide de 1557; De constitutione Horoscopi (1573); Oratio Pictaui habita in praelectiones mathematicas (1579; réimpression par P. Laumonier dans Revue de la Renaissance, V, 1904, p. 283-303, que nous citons ci-dessous) ; In Mauriciwm Bressiwn Apologia (1580). La Notice sur Jacques Peletier par Max de Clinchamp (Bulletin du Bibliophile, 1847), est une biographie romancée. Il est fâcheux que de nombreux détails imaginés par l'auteur aient passé dans les biographies postérieures, spécialement dans celle d'Hauréau, Histoire littéraire du Maine, 1876, t. 9, p. 35 et suiv. — La notice de Ch. Pagés, en tête de réimpression de la Savoye & Moutiers-Tarentaise (1897) est plagiée, ou plutôt transcrite 4 quelques mots près, de celle de M. de Clinchamp. P. Laumonier, qui le premier a soumis 4 une étude critique la vie de

8 Introduction presque universelle?, une ingéniosité singulière a découvrir les voies nouvelles et une ardeur extrême a s'y engager. En cela il est bien de son temps. Toutefois le défaut essentiel de son caractère comme de son esprit est l'instabilité. Non qu'il soit incapable d'efforts prolongés et persévérants: c'est un grand laborieux qui, a juste titre, a pu se vanter de n'avoir jamais plaint sa peine ni ses soins. Mais il a voulu trop entreprendre a la fois; toute sa vie il semble s'être acharné a contredire la sage devise inscrite en tête de la plupart de ses ouvrages: « moins et meilleur » ?. Dans aucun des domaines où s'est dispersée sa fébrile activité il n'a été capable d'exceller. Il a été dupe de cette étrange illusion qu'on peut être poète par surcroît, qu'une longue patience et un amour passionné de la poésie peuvent tenir lieu de génie. A d'autres de juger le mathématicien et le médecin. Il ne paraît pas en tous cas que la science lui doive aucune acquisition. Quant a son œuvre grammaticale, elle manque d'originalité et — il faut bien le dire — d'utilité. Mais en dépit de toutes ces insuffisances, ou peut-être a cause Peletier dans sa Notice biographique, en tête de son édition des Œuvres poétiques de 1547 (1904), a rectifié de nombreuses erreurs et révélé quantité de faits nouveaux et du plus grand intérêt. — Cf. Jugé, dans sa thèse sur Jacques Peletier (1907), première partie, chap. I: La Vie, a apporté plusieurs compléments importants. Il est regrettable que dans cette étude biographique, au lieu de suivre l'ordre chronologique, il ait examiné successivement les divers domaines où s'est exercée l'activité de Peletier. — Dans les pages qui suivent, nous nous sommes fait une règle de n'avancer aucun fait ni aucune date qui ne soient attestés par un document digne de foi. 2 Plusieurs fois Peletier a cru devoir justifier cette dispersion de son activité. Dans la préface de la traduction de l'Art poétique d'Horace (1545), il écrivait: « Ainsi doit on reputer l'homme mal né et ingrat & soimesme, lequel se cognoissant capable de plusieurs louables professions, ne s'applique seulement qu'a une. » — Dans l'Oratio Pictawii habita, p. 287, il affirme que tous les arts sont liés et parents et qu'on peut être habile en toutes sciences 4 condition d'avoir l'esprit bon et de consacrer & ces études le temps nécessaire. Il répète cette déclaration dans les Œuvres poétiques de 1581 (texte cité dans notre commentaire & la p. 4 de Art poétique). 5 C'est le conseil que Ronsard, selon Binet, Vie de Ronsard, éd. Laumonier, p. 50, donnait aux jeunes gens: « bien escrire, et plustost moins et mieux faire »,

Introduction 9 d'elles, sa physionomie est infiniment sympathique: il y a dans son activité inquiète tant de bonne foi et d'allégresse qu'on est tenté de l'absoudre de n'avoir que médiocrement réussi. Il est d'ailleurs un mérite qu'on ne lui contestera pas: c'est d'avoir aimé Dart et la science d'une passion profonde et désintéressée *. Son esprit, somme toute, vaut mieux que son œuvre laborieuse.' Par son savoir encyclopédique, sa passion de connaître, sa foi dans la valeur de la science, son horreur des chemins battus, le « docte Peletier » est un représentant accompli de l'humanisme. En outre, à bien des égards il est un précurseur®. D'autres, mieux doués comme artistes ou plus habiles, ont moissonné ce qu'il avait semé. Au demeurant on doit le tenir pour l'un des artisans les plus actifs et les plus utiles de la renaissance des lettres françaises. Il naquit au Mans le 25 juillet 1517° d'une excellente famille bourgeoise'. Son père, Pierre Peletier®, « avocat en la sénéchaussée du Maine et baif de Touvoie », avait épousé en 1499 Jeanne Le Royer. Il était le neuvième d'une famille de quinze enfants. 4 Il a pu sans nulle présomption dire de lui-même, Orat. Pict., p. 288: « Nulla me ambitio, nulla ostentatio urget: diuitias, honores, omnia denique quae isti ad Caelum efferunt fortunae commoda, strenue contempsi ». 5 Pleine justice lui a été rendue sur ce point par E. Pasquier, Rech. de la Fr., 6, 7: « ...Jacques Peletier du Mans... commenga... d'habiller nostre Poésie 4 la nouvelle guise avecq'un très heureux succes... Ce fut une belle guerre qu'on entreprit lors contre V'ignorance, dont j'attribue avant-garde 4 Scève, Bèze et Peletier; ou si, le voulez autrement, ce furent les avant-coureurs des autres poètes ». — P. Laumonier, ed. des Guvres poétiques, p. 148, a clairement montré quel fut 4 cet égard le rôle de Peletier. 6 Date garantie par l'horoscope que Peletier a publié dans son De Constitutione Horoscopi. (1563), p. 69. 7 Il dit lui-même dans l'Orat. Pict., p. 288: « Ego quum essem bono et imprimis honesto loco natus... » & La graphie du nom est incertaine. Dans plusieurs documents, notamment dans l'acte de baptême de Jacques on trouve Le Peletier. Les membres de sa famille signaient ordinairement Pelletier et c'est l'orthographe qu'adoptent nombre de contemporains. Lui-même imprime le plus souvent Peletier.

10 y : Introduction Trois de ses frères entrèrent dans les ordres; l'ainé, Alexandre, fut chanoine du Mans et prieur de Vernie; le quatrième, Jean, le grand homme de la famille, devint « premier docteur en théologie, grand maître du Collège de Navarre » à Paris et curé de Saint Jacques de la Boucherie; le septième, pareillement prénommé Jean, fut religieux à l'abbaye de Tironneau; Victor, comme son père, exerça les fonctions d'avocat en la sénéchaussée du Maine et Julien fut avocat au parlement de Paris. Dès le début de son adolescence, c'est-à-dire vraisemblablement vers sa douzième année, il partit pour Paris, où il étudia sous la direction de son frère Jean, théologien renommé, savant professeur de mathématiques et de philosophie et grand honnête homme, qui, au témoignage de notre auteur, exerça sur sa jeunesse une action profonde mais qu'il serait difficile de définir. C'est dans l'illustre collège de Navarre que Jacques Peletier se pénétra d'humanisme gréco-latin et conçut pour les belles-lettres ce goût passionné dont ses études scientifiques ne le purent jamais détourner. Quand il fut question pour lui de prendre une carrière, commencèrent les incertitudes. Jean l'effit volontiers tourné vers la théologie et les bénéfices ecclésiastiques. Mais le jeune étudiant qui, sans doute, se sentait aussi peu de penchant pour le dogmatisme scolastique que pour l'état religieux, se laissa diriger par un autre de ses frères, Victor l'avocat. Pendant près de cinq ans, il s'adonna aux études juridiques. L'attrait de la nouveauté le stimula d'abord dans cette voie. Mais lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, il refusa de s'engager dans le labyrinthe de la chicane, « uaga illa rerum forensium tractatione », comme il le dit lui-même'. On peut être sûr toutefois que ces cinq années ne furent pas perdues pour la formation de Jacques Peletier?'. ®* Ces débuts sont rapportés dans la lettre latine (non paginée) 4 son frère Jean, & la suite de l'Euclide de 1557: «Te enim ab ineunte mea adolescentia studiorum meorum moderatorem habui et in Philosophiae initiis etiam praeceptorem. Ac post, emergente aetate, ad vitae institutionem te mihi prudentissimum monitorem fuisse semper cognoui ». Quant à la date de son départ du collège de Navarre, elle est tout-à-fait incertaine. Cl. Jugé, *These*, p. 20, propose 1532. 10 Tl le déclare formellement dans l'*Arithmétique* (ed. de 1552, f° 61 v°) « Jamais en aucune partie, ni en aucun point, n'i ai eu autres enseignants que les Liures. » Of. *De const. Hor.*, p. 70: «In mathematica perceptione

Introduction il C'est alors sans doute qu'il aborda sans maîtres l'étude des mathématiques et qu'il s'initia au grec, dont l'étude n'était certainement pas comprise dans l'enseignement du Collège de Navarre. D'ailleurs fut-il jamais excellent helléniste?? I] est permis d'en douter, bien qu'il ait publié en 1547 la traduction en vers des deux premiers livres de l'Odyssée. Son humanisme, nous le verrons, est à base de latin et il préfère de façon éclatante Virgile aux poètes grecs. Au demeurant — Leconte de Lisle en est une preuve — point n'est besoin de savoir beaucoup de grec pour traduire Homère. En 1540", nous le retrouvons au Mans, secrétaire de l'évêque René du Bellay, secrétaire fort incommode et qui parfois désolait son prélat par une « fantaisie orthographique » qui celui-ci se refusait à admettre pour nécessaire ou même pour raisonnable**. Car dès ce temps Peletier avait conçu ce fâcheux système d'orthographe auquel il restera fidèle jusqu'à sa mort et qui lui valut maintes tribulations et maints désagréments, dont le moindre est évidemment que son A7z poétique ait attendu 874 ans une seconde édition. C'est aussi de cette époque que datent les premiers essais ou du moins les premières velléités poétiques de notre auteur. I] médita dès lors les moyens de rénover et d'illustrer la poésie française par l'étude attentive des grands modèles de l'Antiquité; il entreprit de traduire en vers français l'Art poétique d'Horace, l'Odyssée et les Géorgiques et peut-être rima des odes imitées d'Horace. En tous cas il se persuada de la nécessité de renoncer à l'emploi du latin pour les œuvres littéraires. Toutes ces idées, tous ces projets étaient mûrs dans son esprit quand eut lieu une rencontre qui fut de grande conséquence pour la destinée des lettres françaises. *neminem unquam neque priuatim, neque publice audiui.* » 11 À la fin de sa vie, dans *In Mauricium Bressum Apologia* (1580), f° 15 v°, il répond au reproche que lui avait fait son rival d'ignorer le grec. 12 La date est garantie par l'Apologie à Louis Meigret, p. 3, où Peletier rapporte qu'il était secrétaire de l'évêque du Mans au temps où Meigret fit connaître au public son système d'orthographe. Or le *Traité touchant le commun usage de l'Escriture françoise* parut en 1542. 13 *Apologie* & Louis Meigret, p. 3: « ...auquel m'ø fesoe assez souuent reprendre d'ø dé ma mod'ø d'ecrir'ø sans jameis la lui pouuoer faigr trouuer bonn'ø. »

12 Introduction Le 5 mars 1543, dans la ville du Mans, le seigneur Loys de Ronsard assista avec son fils Pierre aux funérailles de Villustre capitaine et diplomate Guillaume de Langey du Bellay, leur parent. Le lendemain l'évêque René du Bellay tonsura le jeune Pierre de Ronsard. On peut tenir pour certain que c'est alors que se nouèrent les relations de Peletier et du futur chef de la Pléiade. On a imaginé avec beaucoup de vraisemblanceTM ce que dut être la conversation de ces deux jeunes gens pareillement nourris de lettres antiques, épris de poésie et « couvoiteux de nouveauté ». Peletier, de sept ans plus âgé que Ronsard, bien qu'il n'eût encore rien publié, jouissait déjà d'une certaine réputation d'humaniste et de poète et put faire figure de maître aux yeux du jeune tonsuré. Il serait exagéré de dire que Ronsard recut de lui l'investiture poétique; du moins fut-il confirmé dans ses projets littéraires, dans son désir de rénovation, dans ses rêves de gloire. En effet il n'était pas novice en poésie. Peletier l'atteste dans son Art poétique (p. 64): « C'est nom d'Odée » dit-il « a été introduit de notre tans, par Pierre de Ronsard: auquel ne fahire de témoignage, que lui étant ancor un grand jeunee, m'en montra quelques uns de sa façon, un notre vilain du Mans: et me dit delors, qu'il se proposoit ce jour d'écrire, une Vimitacion d'Horace. » Ce texte, outre qu'il atteste la parfaite loyauté de Peletier et la fidélité de son amitié, sauvegarde l'originalité de Ronsard en ce qui concerne l'invention de Vode. Il n'en est pas moins certain que nul avant Dorat n'exerça sur esprit de Ronsard d'influence plus forte et plus féconde. Dès lors commença entre les deux jeunes poètes une amitié qui résista à l'épreuve du temps et de la séparationTM. 14 Sur cette rencontre, v. surtout H. Chamard, J. du Bellay, p. 36; P. Laumonier, éd. des Œuvres poétiques de Peletier, p. XII et Ronsard poète lyrique, p. 23-26; Cl. Jugé, These, p. 23; P. Champion, Ronsard et son temps, p. 86; Raymond, L'infl. de Ronsard, t. I, p. 39; P. de Nothac, Ronsard et l'humanisme, p. 34. — Peletier fait allusion à ce premier commerce dans sa lettre latine à Ronsard (à la suite de l'Huclide de 1557): « Memini, quum esses etiamnim adolescens, me aliquot annis superiorem quanta beneuolentia obseruares, Musarum nomine. » 15 Cl. Jugé, These, p. 25, a supposé que du Bellay, dès 1543, participa aux entretiens de Peletier et de Ronsard. Il n'est pas invraisemblable qu'il ait assisté lui aussi aux obsèques de son parent, mais il paraît établi que Ronsard ne l'a pas connu

avant 1547. Cf. P. Laumonier, éd. de la Vie de Ronsard par Cl. Binet, p. 109.

Introduction 13 Le 6 novembre de la même année 1543¹³, Peletier était nommé principal du collège de Bayeux 4 Paris par un véritable coup d'état de René du Bellay, qui déposa, pour lui substituer son secrétaire, le principal en charge. Bientôt après il publia sa traduction en vers français de l'Art poétique d'Horace¹⁴, précédée d'une éloquente préface, ou, cinq ans avant du Bellay, il exprime avec force et clarté les idées qui sont 4 la base de la doctrine de la Défense et Illustration¹⁵. Ainsi Peletier s'affirmait comme le théoricien de l'école nouvelle. Il avait retrouvé 4 Paris Pierre de Ronsard, alors écuyer du dauphin Henri d'Orléans, fils de François I. Le jeune poète, libre après la mort de son père de suivre sa vocation littéraire, poursuit sous la direction de Dorat, chez Lazare de Baif, des études parfois interrompues par les voyages de la cour, puis, peut-être des 1545, s'enferme dans la laborieuse retraite du collège de Coqueret¹⁶ et, sans doute à la fin de 1547, du Bellay devait le rejoindre. C'est à cette époque, en tous cas entre 1544 et 1546¹⁷, que Peletier écrivit le poème Au Seigneur Pierre de Ronsard, Pinvitant aux champs — pièce lyrique divisée en strophes de quatre hexasyllabes, mais qui ne porte pas le nom d'ode — et que Ronsard lui adressa lode A Jacques Peletier, des beautés qui voudroient en s'Amie, gracieux badinage auquel Peletier répondit par une pièce de rythme identique: Des beautés et accomplissements d'un Amant¹⁸. 16 La date est attestée par un document tiré de l'Inventaire des papiers concernant les biens du collège de Bayeux. (Bibl. Nat., fonds fr. 11771), p. 50, cité par C. Jugé, Thèse, p. 22. 17 La plus ancienne édition connue de l'Art Poétique d'Horace traduit en vers François par Jacques Peletier du Mans a été imprimée par Vascosan & Paris en août 1545. Mais La Croix du Maine atteste que l'ouvrage a été publié pour la première fois en 1544 et d'ailleurs l'édition de 1545 porte la mention «ureconnu par l'auteur depuis la première impression. » 18 On trouvera, en appendice 4 la présente édition. le texte complet de ce manifeste célèbre. 19 P. Laumonier, éd. de la Vie de Ronsard par C. Binet, p. 93. 20 Of. P. Laumonier, éd. des Œuvres poétiques de Peletier, p. 167. 21 Ces trois poèmes ont été publiés dans les Œuvres poétiques de 1547, 6d. Laumonier, p. 96, 106, 108. — Dans la seconde moitié de 1547, Ron

14 Introduction C'est au plus tôt à la fin de 1546 que Peletier connut du Bellay^{77*}; la date est fixée approximativement par le témoignage de la seconde préface de l'Olive (1550)^{78*}: « A la persuasion de Jaques Peletier, je choisi le Sonnet et l'Ode, deux poèmes de ce temps là (c'est depuis quatre ans) encores peu usitez entre les nostres. » Du Bellay reconnaît ainsi toute l'étendue de sa dette. D'ailleurs dans ses premiers recueils de vers, il est aisé de retrouver plus d'une réminiscence des poèmes que Peletier publia en 1547⁷⁹. C'est sans doute le plus beau titre de gloire de Peletier, lui-même poète médiocre, d'avoir « mis hors de page »⁸⁰ les futurs protagonistes de la Pléiade. Jusque-là sa réputation n'avait pas dépassé un cercle assez restreint de professeurs et d'humanistes. L'année 1547 allait le faire connaître du grand public. En février la mort du roi d'Angleterre Henri VIII lui donna l'occasion de se produire devant la cour et la ville. Il fut en effet chargé de prononcer à Notre-Dame l'éloge funèbre du souverain^{81*}. Dans les derniers sard nommait parmi ses plus chers amis: Un Peletier qui a dedans sa teste : Muses et dieus, les Nymphes et leurs lacs. éd. crit. t. II, p. 200. (À son retour de Gascogne, voyant de loin Paris). 22 Le lieu de la rencontre est incertain. J. du Bellay étudiait le droit à Poitiers et rien ne permet de supposer que Peletier se soit alors rendu dans cette ville, comme l'admet H. Chamard, J. du Bellay, p. 32. Selon P. Laumonier, éd. des Œuvres poétiques, p. XVI, c'est au Mans pendant les grandes vacances qu'eut lieu la rencontre, chez l'évêque René du Bellay. Toutefois il convient de rappeler que le principal du collège de Bayeux était astreint & la résidence perpétuelle « sub poena priuationis sui officit. » (cf. Cl. Jugé, Thèse, p. 39). Rien ne s'oppose, du reste, à ce que J. du Bellay, dès cette époque ait résidé quelque temps au collège de Bayeux. 28 Hd. H. Chamard, t. I, p. 12. Cf. ? Ode & P. de Ronsard. 24 Cf. L. Séché, Rev. de la Ren., I, 1901, p. 88, qui fait remarquer notamment qu'à la suite de la seconde éd. de l'Olive, figure un Chant du Désespéré « dont le titre et un peu l'allure rappellent le Chant du Désespéré du poète mancel. » 25 L'expression est de Pasquier, Lettres 4 Ramus, 3, 4. 26 Peletier rapporte cette glorieuse circonstance dans le Dialogue de Vortographe, p. 46 et dans le De constitutione Horoscopi, p. 71. Le manuscrit, encore inédit, de cette oraison funèbre est conservé & la Bibl. Nat., fonds lat. 4813, f° 43-45. Cf. Cl. Jugé, Thèse, p. 44.

Introduction 15 mois de cette même année””, Michel Vascosan imprima ses *Giuvres poétiques*. Cette publication est une grande date de notre histoire littéraire, car avec elle commence, a vrai dire, une nouvelle période de la poésie française. Sans doute ces poèmes relèvent pour une grande part de l’inspiration et de l’esthétique de Marot, mais ils apportent assez de nouveau pour faire de Peletier un initiateur. Comme l’a dit assez heureusement E. Pasquier**, leur auteur « commença d’habiller nostre poésie a la nouvelle guise avecq’ un très heureux succès ». On trouve en effet dans ce recueil les meilleurs sonnets et les meilleures pièces lyriques qui eussent encore vu le jour, une grande variété de mètres, depuis l’hexasyllabe jusqu’à l’alexandrin®, des combinaisons strophiques dont la Pléiade ne manquera pas de faire son profit et aussi une sensibilité à l’égard de la nature qui n’avait pas trouvé jusque là d’expression aussi fraîche et aussi juste. Enfin c’est dans ce recueil que furent publiés, sous le couvert de Peletier, les premiers vers de Ronsard, l’ode qui vient d’être mentionnée et de du Bellay, un dizain A la ville du Mans qui sert d’épilogue au recueil. On ne saurait trop insister sur la valeur symbolique de ce fait. Toutefois il est fâcheux que le mérite poétique de l’ouvrage ne soit pas en rapport avec son importance historique®. Peletier a porté la peine d’avoir cru, comme bien d’autres en son siècle, qu’on devient poète par « peine et travail », en démarquant les anciens, en prodiguant les figures de style, en soignant

27 TI] n’y a pas d’achevé d’imprimer qui permette de préciser la date de la publication. Le privilège est du 1 septembre 1547. 28 *Recherches de la France*, 6, -7. 29 Dans la traduction de la XVI Ode du premier livre des *Carmes* d’Horace. (*Giuvres poétiques*, p. 80). Cette pièce est divisée en strophes de quatre vers composées de trois alexandrins rimant ensemble et d’un hexasyllabe rimant avec l’hexasyllabe de la strophe suivante. 30

L’influence des *Guvres poétiques* de 1547 s’étendit bien au delà des cercles littéraires de Paris. O’est ainsi que le *Chant des Seraines* publié en 1548 par le juriste toulousain Estienne Forcadel contient déjà des pièces lyriques intitulées *Odes* et s’inspire en maints endroits des *Giuvres poétiques* de Peletier. Cf. P. de Nelhac, *Ronsard et l’humanisme*, p. 192 et M. Raymond, *L’infl. de Ronsard*, t. I, p. 52. — Dans l’*Orat. Pict.*, _ p. 289, Peletier fait assez bon marché de ses poèmes de 1547: « ...opera, uel ut uerum fatear opuscula quaedam lusi iuuenilia. »

16 Introduction les rimes, en inventant des rythmes nouveaux. Certes il y a dans son œuvre quelques jolis vers, comme vous ou moi a l'aventure serions capables d'en écrire. Il a su exprimer le charme des « soeues et longues nuits » d'hiver, le « blanc poli esclattant » de la neige dans les ténèbres et le retour de la « saison gaye » qui évoque en son imagination le premier printemps du monde. Mais pour l'ordinaire sa poésie n'est guère poétique. Il n'est, pour s'en convaincre, qu'à comparer à l'ode de Ronsard la pièce symétrique dans laquelle il développe ingénieusement le contresujet. Son infériorité est manifeste. On ne sent point ces promesses de lyrisme qui éclatent déjà dans incantation voluptueuse de Ronsard. Au reste si l'on veut trouver chez lui de la poésie, elle est bien plutôt dans le charme de jeunesse éternelle et d'aventure qui émane de sa vie inquiète et mouvante, dans ses espoirs obstinés et toujours déçus, dans son enthousiasme inlassable. Lorsque parurent les *Giuvres poetiques*, Peletier n'était plus principal du collège de Bayeux. Il résigna dès le 18 mars 1547^o* une charge qui ne lui avait valu, avec un mince bénéfice — trente livres de revenu annuel —, et ses « bonnes antrées an la cour », une foule de tracasseries. La direction d'un collège n'était guère son fait. Il en renouvellera 4 Bordeaux, quelques années plus tard, l'expérience décevante. Il estimait dès lors que « cø n'ët lø moyen dø garder sa dinite quø d'anseigner »**. Cependant durant ce séjour à Paris, il avait considérablement augmenté son bagage littéraire et scientifique. Pendant cette période il publia, outre la traduction de l'Art poétique d'Horace et les *Guvres poetiques*, une édition de la méthode de l'arithmétique de Gemme de Frise, accompagnée de commentaires et de divers opuscules astronomiques (1545)**. Il termina son *Dialogue de l'Ortografe* dont le privilège est du 7 mars 1547 (a.s.). Il se perfectionna en italien et se mit à l'étude de l'espagnol qu'il poursuivra à Bordeaux chez Jean Gelida®*. Enfin il avait lié 31 Cl. Jugé, These, p. 43. 82 Dial., p. 40. 33 *Arithmeticae practicae methodus facilis per Gemmam Frisium...* Huc accesserunt Jacobi Peletarui Cenomani annotationes. Hiusdem item de fractionibus astronomicis compendium et de cognoscendis per memoriam calendis, idibus, nonis, festis mobilibus a loco solis in Zodiaco. Parisiis, Apud Joan. Lodoicum Tiletanum.

Introduction 17 a la Cour d'utiles amitiés et trouvé très grand profit 4 fréquenter Péquie enthousiaste du collège de Coqueret. En outre ses compagnons les plus ordinaires, étaient 4 cette époque, Jean Martin, Théodore de Béze, Denis Sauvage et Dauron, dont il a fait les interlocuteurs de son Dialogue*®. Mais c'est a lui-même qu'il faut demander le récit des événements de cette période: « L'annee e le moes que le trecretien Roe Francoes alla de vig a tregpas, e quelques jours auparauant lui Hanri Roe d'Angleterre, duquel par commandement du Roe lors ancorés viuant, ou de ceus qui auoët chargé de lui, je fi l'oreson funebre an l'Eglise nostre Dame de Paris an telée compaignie e solannite que les Roes doeuëgt les uns aus autres, je me deschargé de la principaute du College de Bayeus, an l'universite de Paris, a dire la verite souz intantion de m'an aller voer le pais, selon le desir que j'an é tousjours u, e le moyen que j'an auoe pour lors an — plus d'une sorte, mémés a la suite des personnés de grand afferre qui partirgt apres la mort du Roe tant publicuement que priuement, pour aller en Itah: Combien que quelque antrépris que j'usse fette, si ne fut il an mon pouuoer de lésser Paris, d'un an e démi apres: étant par doussé forcé réténu es liens de tant de sortés de compaignies d'honneur, de vertu, de familiarite, e de recreation. E me retiré tout prémierement chez l'Imprimeur Vascosan par occasion, qui etoet de mettre sus la presse e assister a l'impression de mes eures Poétiques... Ce qui m'augmanta l'occasion de prandre ce logis fut que la dedans se ténœt Ian Martin... »**. Il est fort probable que des ce temps de loisir, Jacques Peletier, sur le conseil de son frère Jean*, entreprit des études de médecine qu'il devait achever a Poitiers. Il quitta Paris, sans doute en septembre 1548, en un temps 34 Dial., p. 46. 35 Thal., p. 47. 36 Tal., p. 40. 37 Lettre a la suite de l'Euclide de 1557: « Te autore ad Medicinam me conuerti. » L'époque de ces études de médecine est difficile & déterminer. Dans le De const. Horosc., p. 71, Peletier s'exprime ainsi & ce sujet : « Tardo, difficili ac turbulento tempore, magno quippe emi, quod multo ante tempore mihi erat gratuitum. » Ce qui implique évidemment qu'il n'étudia la médecine qu'après avoir quitté le college de Bayeux.

18 Introduction et du Bellay préparait la publication de la Deffence et [Illustration et de l'Olive et où Ronsard travaillait 4 ses grandes Odes. Il parut alors dire un éternel adieu 4 la poésie pour se donner tout entier aux sciences, laissant d'autres recueillir le fruit de son double labeur de théoricien littéraire et de poète. C'est pourquoi il ne fut pas enrôlé dans la Brigade et ne figura même pas dans la nombreuse compagnie de poètes et d'humanistes que Ronsard, en mai 1553, emmène avec lui aux Isles Fortunées**. Désormais commence pour lui une existence errante et souvent chagrine, au cours de laquelle nous perdrons souvent sa trace. Il était parti pour Bordeaux*, sans doute avec l'espoir d'y professer les mathématiques au collège de Guyenne. Mais les '« troubles d'Aquitaine » l'empêchèrent de donner son enseignement* et finalement l'humaniste Elie Vinet lui fut préféré*. C'est vraisemblablement en cette même année 1548 qu'il se rendit en Languedoc, où son admirateur Estienne Forcadel le salua d'un sonnet enthousiaste*. Au début de 1549, il réside à Poitiers où il enseigne les 38 Hd. crit. t. V, p. 178. 39 Peletier serait parti pour Bordeaux en compagnie du seigneur Jean Gelida, selon Hauréau, Hist. litt. de Maine, t. IX, p. 45 (suivi par Jugé, Thèse, p. 50), qui tire ce renseignement d'un passage du Dialogue, p. 45: «...e@ d'puis é été à Bordeaux avec Ig seigneur Ian Gelida... e quand e ' quand avec autrès de son pays qui étoient à sa maison. » Mais en réalité cette phrase signifie que pendant son séjour à Bordeaux Peletier fréquenta chez Jean Gelida, Espagnol de Valence, principal du collège de Guyenne depuis 1547. 40 Contra Sexviros Burdegalenses, p. 327: « Quo tempore mathematicas artes, quarum gratia eram uocatus, magno ac libenti animo docuisssem, nisi nos omnes turbassent Aquitanici motus. » 41 Document cité par Gaullieur, Histoire du collège de Guyenne (1874), p. 311: « Peletarius sese mihi obtulerat... sed ego Vinetum nostrum opposui. Itaque Peletarius Vineto cessit. » — En réalité Vinet après de longs séjours à Coimbre et à Paris, ne reprit possession de sa chaire au collège de Guyenne qu'à la fin de l'année 1549. Cf. H. de la Ville de Mirmont, (Le manuscrit de V. Ile Barbe, fasc. I (1917), p. 15. 42 Au seigneur Jacques Peletier potte venu en Languedoc, dans La Poesie d'Estienne Forcadel (Lyon 1551), p. 150. — Les Epigrammata de Forcadel, poèmes latins datés de Toulouse, septembre 1544 et publiés la même année à Lyon chez Jean de Tournes sont précédés d'un quatrain de Peletier,

Introduction 19 mathématiques** et probablement poursuit jusqu'au doctorat ses études de médecine entreprises 4 Paris**. Il y publia en février 1549, chez les frères Marnef, son *Aritmetique* departie en quatre fevres, qui obtint un succès très vif®. L'année suivante parut chez les mêmes imprimeurs le « *Dialoguē dē l'Ortografē et prononciation dē la languē franoesē* »**, précédée d'une « *Apologiē a Louis Meigret Lionnoes* » qui lui attira sur le champ une vigoureuse réplique*. I] ne quitta Poitiers qu'à la fin de 1552. Peut-être ce départ n'est-il qu'une manifestation de son désir d'indépendance et de son goût du changement. Nous ignorons ot le mena d'abord son humeur vagabonde**. Du moins il paraît certain qu'il gagna Lyon dans les derniers mois de 1553**. Tourmenté sans doute 43 Tl] est fait allusion a cet enseignement dans |'Orat. Pict., p. 283: « ...e€03 imprimis gui me olim de hoc ipso loco docentem audissent. » 44 La généalogie manuscrite de la famille Peletier (Bibliothèque Mazarine, A. 10797, reproduite par Cl. Jugé, Thèse, p. 421) donne & Jacques Peletier le titre de «docteur et lecteur en médecine en |'Université de Paris » mais cette dernière qualification ne concerne vraisemblablement que le titre de lecteur obtenu par Peletier en 1560 (cf. Cl. Jugé, p. 68). Rappelons qu'au XVI^e siècle, la médecine est au centre des sciences. « Les grands savants en histoire naturelle comme en mathématiques, en physique comme en philosophie sont des médecins. » (Brunot, Hist. de la lang. fr., t. II, p. 36). 45 Attesté par les rééditions : Poitiers, 1552. Lyon, 1554, 1563, 1570. 46 Le *Wialogue* est le premier ouvrage où l'on trouve appliqué intégralement le système orthographique de Peletier. 47 La reponse de Louis Meigret a VApolojie de Jaques Pelletier, Paris, Wechel, 1550. 48 T] est assez probable qu'il est alors passé par Bordeaux. Dans son discours *Contra Sexuiros Burdegalenses* (1573), p. 325, il déclare en effet y avoir séjourné trois fois : sans doute en 1548, en 1553 et a partir de 1572. Mais la plupart des biographes, comme le remarque P. Laumonier, Notice, p. XIX, n. 3, ont confondu Je second séjour avec le troisième. 49 Date établie avec certitude par P. Laumonier, I. cit. I paraît certain en effet que Peletier n'était pas a Lyon en avril 1553, lorsque J. du Bellay traversa cette ville pour se rendre en Italie. D'autre part Jean IL de Tournes, né en 1539, atteste dans la préface des Six premiers livres des *Eléments géométriques d'Huclide* avec les démonstrations de Jacques Peletier du Mans (Genève 1611), qu'à l'âge

de 14 ans, c'est & dire en 1553, il eut Peletier pour maitre de mathématiques. Cf. infra, p. 23,

20 'Introduction par quelque retour d'ambition, il se fit admettre dans la suite du maréchal de Cossé-Brissac, qu'il accompagna « aus espedicions gw'il a cetç anneç (1553-1554) si sagçment antrçprisçs, si dilig'amment conduittçs e si eurusçment executegs »*°. S'il en faut croire Colletet, le maréchal « se servit de lui en qualité de son médecin ordinaire et comme d'un homme qu'il consultoit souvent dans toutes ses entreprises de guerre, après l'avoir connu extrêmement versé dans la science des mathématiques et dans la connaissance des fortifications »*!. Peut-être même Peletier collabora-t-il A l'éducation du jeune Timoléon de Cossé, fils du maréchal, agé alors d'environ dix ans®'. Ce qui est sir c'est qu'au bout de peu de temps, il voulut, une fois de plus, être «an sa franchisç » et qu'il abandonna son office de médecinconseiller pour se fixer 4 Lyon et ne plus s'occuper que de travaux littéraires et scientifiques. Nul lieu n'était alors plus favorable 4 un tel dessein que cette grande ville a demi florentine, adonnée au commerce et aux graves études, qui faisait grand accueil aux hommes de lettres et aux savants. Peletier y trouva bonne et nombreuse compagnie. Tout d'abord les poetes: Avec Maurice Scève, dont la réputation solidement assise balangait celle de Ronsard et dont l|'influence persista tres avant dans le XVI? siècle, Peletier noua des relations très cordiales, comme l'atteste la lettre affectueuse et confiante imprimée a la suite de l'Euclide de 1557. Pontus de 50 « Proeme » du Ier livre de VAlgèbre, dont l'avertissement est daté de juillet 1554. En outre dans les Vers liriques qui suivent Amour des Amours (1555), p. 148, on trouve un poème adressé au Maréchal de Cossé. 51 Vie de Jacques Peletier, f° 392 r°. — Mais il vaut mieux sans doute ne pas le croire, car la partie de la notice qui contient ce renseignement est un tissu d'erreurs et de confusions : « ...comme apres ses études ordinaires il eut embrassé la science de Médecine et qu'il efit été reçu docteur en la faculté de Paris, il alla exercer cette science &4 Lyon, puis en la ville d'Annecy en Savoye, d'ot le Maréchal de Brissac... le tira afin de le mener avec lui en Italie. » En réalité le séjour de Peletier & Annecy est de 19 ans postérieur. 52 Kin 1554 fut imprimé 4 Lyon un opusculé, aujourd'hui perdu, intitulé VEnseignement de vertu au petit seigneur Timoléon de Cossé, par Jacques Peletier du Mans, cité par Du Verdier, Biblioth. frang., éd. de 1773, t. IV, p. 291. C'est & tort que Cl. Jugé, These, p. 58, doute de l'existence de cet ouvrage.

Introduction 21 Tyard, reconnu a cette époque pour le véritable chef de l'école lyonnaise, présentait avec Peletier une merveilleuse conformité de goiits, passionnement épris comme lui de poésie et de science®. Aussi une étroite et durable amitié s'établit-elle entre les deux hommes. C'est chez Pontus, au chateau de Bissy, que Peletier se rendit en 1557 « pour se refreschir apres le trauail qu'il auoit presté a son Euclide »**. Vingt-deux ans plus tard il lui dédie Vouvrage intitulé Iz Claium de contactu linearum apologia (1579), en le félicitant de son élévation a l'épiscopat et en Passurant de sa fidèle amitié. Peletier connut aussi Guillaume des Autels qui venait de publier l'Amoureux repos (1558); Philibert Bugnyon qui préparait ses Erotasmes (1557) et Charles Fontaine, « marotique honteux », poète médiocre et fécond. Il fréquenta assidument la fameuse Louise Labé, qui tenait une cour d'amour dans son hédtel de la rue Confort et dont les moeurs, au dire des médisants, étaient plus faciles que les vers. Colletet rapporte que Peletier brila pour elle d'un amour qui ne fut point partagé®®. Cela est fort invraisemblable, même si Louise Labé est la dame célébrée dans les sonnets pétrarquistes de Amour des Amours. Car ces vers ne sont que rhétorique: jamais ne s'y exprime un sentiment sincere ni profond, pas plus d'ailleurs que dans l'ode que notre poète lui adressa en 1555°. Au temps ou Peletier arriva a Lyon, l'école poétique locale, bien qu'elle restat fort attachée 4 sa tradition de platonisme pétrarquisant, reconnaissait presque unanimement la souveraineté de Ronsard et avait adopté l'esthétique des novateurs parisiens. Ronsard et du Bellay admiraient chez M. Scève un effort pareil 53 Peletier en témoigne dans sa lettre latine a4 Pontus de Tyard (a la suite de l'Euclide) : « Quumque ad meam utilitatem semper cum Poéticis res Mathematicas coniunxerim, idem tibi usu uenisse uideo, et uehementer gaudeo, nostra utriusque gratia : quo communitas illa studiorum et uoluntatum inter nos sit illustrior. » 54 Pontus de Tyard, Deux discours de la Natwre du Monde (1578), f° 19 y° (cité par P. Laumonier, Notice, p. XXII). On sait par la lettre latine de Peletier que Pontus se proposait de traduire en frangais l'Euclide de son ami. Le projet n'eut pas de suite et la traduction fut faite beaucoup plus tard par Jean II de Tournes (Genève 1611). 55 Vie de Louise Labé (Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 3073, f° 257 v°). 56 Opuscules, 4 la suite de Art poétique, p. 109.

ship ge : _ Introduction au leur, quoique indépendant, vers la poésie « éloignée du vulgaire », vers la perfection de la forme, un pareil sentiment de la Haute dignité de l'art, un goût semblable pour les fiers néologismes et pour l'érudition. Aussi l'avaient-ils fort habilement reconnu pour un précurseur et un auxiliaire. Quant à Pontus de Tyard, ils l'avaient annexé à leur groupe. Guillaume des Autels qui naguère avait _prononcé contre la Deffence une attaque fort vive, s'était franchement rallié à ses anciens adversaires. Charles Fontaine, quoique fort malmené par du Bellay, prodiguait les avances à la Brigade. On juge aisément quel fut auprès des poètes lyonnais le prestige de Peletier, confident et initiateur de Ronsard et de du Bellay. Assurément il contribua à hater et à parfaire la conversion des attardés. En revanche, il est remarquable que ce novateur, que cet indépendant ait subi si fortement l'influence du milieu intellectuel de Lyon, au point de prendre parfois l'air d'un attardé. Dans ses poèmes de 1555, l'Amour des Amours et les Opuscules, il est manifestement préoccupé de s'accommoder à la manière de Scève et de Tyard. L'introduction de l'Art poétique, aussi bien que ses vers, le montre converti au néoplatonisme lyonnais et au pétrarquisme. Or, bien qu'il eût jadis traduit douze sonnets de Pétrarque, il n'avait pas encore pétrarquisé pour son compte: il expose maintenant la métaphysique de l'« honnête amour » en quatre-vingt-dix sonnets subtils et contournés. Tout en proclamant ailleurs que « la première et plus grande vertu du Poème est la Clarté »*, il réussit à vaincre Maurice Scève en obscurité prétentieuse. Peut-être faut-il attribuer aussi à l'influence de ses amis lyonnais l'essai de poésie scientifique qui, sans doute, est ce qu'il y a de plus intéressant dans l'Amour des Amours. Remarquons en outre que dans ses poèmes de 1555, il fait encore, à un autre égard, figure d'attardé. Bien qu'il ait raccourci ses Saisons de 1547 pour y introduire l'alternance des rimes masculines et féminines, ce n'est que dans les pièces lyriques qu'il s'impose cette contrainte. Peletier, bien qu'il fût avant tout homme d'études, ne faisait nullement fi du plaisir que procure la fréquentation des honnêtes gens. Il s'est plusieurs fois vanté d'être éminemment sociable et très porté à l'amitié. Outre les poètes qui viennent d'être

57 Art poétique, p. 41.

Introduction 23 énumérés, il se fait de nombreux amis dans la société lyonnaise. On sait notamment qu'il fréquenta chez le receveur général des finances, Zacharie Gaudart, à qui il dédia son *Art poétique*. Mais l'amitié la plus utile qu'il cultiva pendant son séjour à Lyon fut celle de l'imprimeur Jean de Tournes qu'il n'a nullement surfait en l'appelant « *hommø dø toutø dilig'ancø e dø nullø epergnø aus chosø dø son estat* »^{o*}. Il fut un familier de sa maison et enseigna la géométrie à son fils, Jean II de Tournes, qui conserva un souvenir admiratif de la « singulière méthode et merveilleuse facilité » de son maître^{®®}. De Tournes, plus actif et plus audacieux qu'aucun de ses confrères parisiens, accepta la tâche hasardeuse de se faire l'imprimeur ordinaire de Jacques Peletier, en se conformant à sa fantaisie orthographique. Il réédita l'*Arithmétique* (4^e éd., 1554), le *Dialogue de L'Orthographe* (2^e éd., 1555) et publia l'*Algebre* departie en deux livres (1554), *V Enseignement de vertu au petit seigneur Timoléon de Cossé* (1554), *Art poétique* suivi des *O puscules*, *Amour des Amours* (1555), les *In Euclidis Elementa geometrica demonstrationum libri sex* (15657). On voit que ces années de Lyon furent pour Peletier les plus fécondes de sa laborieuse carrière. Cependant ni ces travaux, ni ses amitiés nouvelles, ni l'éloignement n'avaient pu lui faire oublier les amis de sa jeunesse. À partir de 1555 ses relations avec Ronsard, qui avaient pu se relâcher pendant les années précédentes, furent plus que jamais étroites et suivies. Il est certain que depuis son départ de Paris il a connu très exactement les œuvres publiées par Ronsard et qu'il a vu sans jalousie s'amplifier et s'affirmer la gloire de son ami. Dans la *Continuation des Amours*, on trouve un charmant sonnet: Peletier mon ami le temps léger s'enfuit...^{oo} 58 *Dialogue de l'Orthographe*, p. 17. 59 Préface des Six premiers livres des *Éléments géométriques* d'Euclide, (Genève, 1611). 60 *Continuation des Amours*, 6d. Lem., t. I, p. 137. — En 1560, le premier hémistiche devient : « Mon docte Peletier... » et en 1854 la pièce prend le titre de madrigal. Dans son commentaire aux *Amours*, R. Belleau la commente ainsi : « Il adresse ce Sonet & Jaques Peletier, docteur en Médecine, homme de notre temps des plus doctes et mieux versez en toutes bonnes disciplines ».

24 Introduction ou Ronsard demande a son savant ami de lui indiquer « comme sage et plus vieil » un « remede d'amour ». Peletier ne lui répondit publiquement qu'en 1557, dans une lettre latine *Petvo Ronsardo* imprimée a la suite de l'*Euclide*. Mais des 1555 il avait rendu dans son *Art poétique* un témoignage fort loyal au sujet du rôle de Ronsard dans l'invention de l'ode**. P. Laumonier a supposé avec une entière vraisemblance que c'est pour marquer sa gratitude que Ronsard, a la fin de la même année l'inscrivait enfin dans la *Pléiade* parmi les poètes capables de donner l'immortalité aux grands: Non ie ne suis tout seul, non tout seul ie ne suis Non ie ne le suis pas, qui par mes ceuvres puis Donner aux grands Seigneurs une gloire eternelle : Autres le peuvent faire, un Bellay, un Iodelle, Vn Baif, Pelletier, un Belleau et Tyard, Qui des neuf Seurs en don ont regu le bel art De faire par les vers les grands Seigneurs reuiure Mieux que leurs bastiments, ou leurs fontes de cuiure®?. Il y a plus: c'est dans la seconde édition des *Meslanges*, publiée en mars 1555, que Ronsard attribue pour la première fois aux alexandrins la qualification de vers héroïques. Or Peletier, qui probablement avait reçu les *Meslanges* dès leur publication, signale cette nouveauté dans l'*Art poétique*®*. En revanche il se pourrait que Ronsard eût inséré dans la *Continuation des Amours* (fin de 1555) unique poème en vers de neuf syllabes 61 *Art poétique*, p. 64. 62 Hymne de Henry deuxiesme de ce nom, éd. Lem., t. VII, p. 434; Cf. t. IV, p. 199. Vers retranchés dans l'éd. de 1584. Telle est bien la véritable composition de la *Pléiade* comme Va montré P. Laumonier, *Rev. hist. lit.* 1905, p. 256; éd. de la *Vie de Ronsard* par C. Binet, p. 223; notes de l'éd. Lem., t. VII, p. 434 et 496. Rappelons que le nom de *Brigade* est donné dès 1550 & ensemble des poètes et humanistes groupés autour de Ronsard. La *Pléiade* est une sélection faite dans la *Brigade* vers le milieu de 1553. Cf. Ronsard, *Hlégie a J. de la Péruse*, éd. Lem., t. V, p. 259, ot les élus sont, outre Ronsard, J. du Bellay, Tyard, Baif, G. des Autels, Jodelle, La Péruse. 63 P. 57: « Il (l'alexandrin) & puis nagnerçs été récu pour Heroiquè », Sur cette question, v. P. Laumonier, *Ronsard pote lyrique*, p. 1386 et 73, n. 1; éd. crit. t. V, p. XX XI; éd. Lem. t. VIII, p. 128.

Introduction 25 qu'il ait composé, parce que Peletier avait paru regretter dans *Art poetique* que les Français n'eussent jamais fait usage de ce mètre**. Signalons encore qu'en 1555 est publiée à Paris la *Dialectique* de P. de la Ramée où notre auteur a collaboré avec Ronsard, Belleau, Pasquier et quelques autres à la traduction en vers français des textes de poètes latins allégués en exemples, et que, vers 1557, il est parmi les zasuſz qui dénoncent l'incapacité de Pierre Paschal®: Il apparaît donc nettement, et le point valait qu'on y insistât, que pendant son séjour à Lyon, et spécialement au temps où il rédige l'*Art poétique*, Peletier n'est nullement un isolé, que ses relations avec les poètes de Paris sont très actives et qu'il est au courant de tous les événements littéraires de quelque importance. En dépit des amitiés qu'il avait nouées à Lyon et des occupations multiples qui remplissaient sa vie, Peletier finit par se dégoûter de cette résidence. Nous avons un précieux document sur son état d'esprit en 1557: c'est une série de lettres latines imprimées à la suite de l'*Euclide*. Elles sont adressées à Jean Peletier, aux poètes Pontus de Tyard, Ronsard et Maurice Scève, aux savants Jean Fernel, Jérôme Cardan et Pedro Nunez. | Il s'y plaint, selon sa coutume, des attaques des « envieux », dont il se montre très affecté, et notamment des critiques que ne cessait de lui attirer son système d'orthographe. C'est pourquoi il annonce à Pontus de Tyard son intention d'exécuter la menace qu'il avait naguère faite au public français dans le « proème » de l'*Algeère*, d'abandonner la langue française pour la latine. En fait, jusqu'en 1572, année où parut le poème de la Savoye, Peletier ne publiera que des écrits latins. Enfin il avoue à son frère Jean la nostalgie de Paris qui le tient: « Vos uero mirum in modum uidere cupio, totusque Lutetiam uestram cogit, huius longinquitatis temporum et locorum pertaesus. Atque ea re hanc profectionis occasionem mihi esse oblatam uehementer etiam atque etiam laetor ». De même il exprime à 64 P. 56, Cf. P. Laumonier, *Rev. de la Ren.*, I, 1901, p. 20. 65 V. P. de Nolhac, Ronsard et l'humanisme, p. 265 et 323. — Dans *Le Fort inexpugnable de l'honneur de sexe féminin* de Fr. Billon, écrit en 1550 et publié en 1551, Peletier figure avec d'autres poètes de la Pléiade parmi les champions des dames.

26 Introduction Ronsard l'espoir de le revoir bientôt*. Peut-être était-il encore à Lyon lorsque du Bellay y passa en septembre 1557, à son retour d'Italie". Ce qui est sûr, c'est qu'il avait regagné Paris avant la fin de l'année. Dès son retour, il fit imprimer chez Wechel, en latin et en français, une Exhortation à la paix, adressée à Henri II et à Charles Quint, qu'il avait terminée avant son départ de Lyon tandis que Ronsard, peut-être pris d'émulation, publiait un poème de sujet identique. 66 « Hos (uersus) tibi, coram recitabo. Nos, ut spero, de iis propediem otiose colloquemur ». 67 T] était depuis longtemps sans nouvelles de J. du Bellay, qui avait quitté la France en 1553. Il dit & ce sujet dans la lettre 4 Ronsard : « Qui (Bellaius) quum a nobis iam tanto temporum locorumque interuallo distractus sit, quo in me sit animo nescio. Id de me scio me illius memoriam magna cum beneuolentia tenuisse ». — Dans les Regrets, publiés en 1559, le sonnet 78 (éd. Chamard, t. II, p. 111) où le poète exprime son désenchantement à l'égard de la ville des papes, est adressé de Rome à Peletier. Le sonnet 156 (éd. Chamard, t. II, p. 177), où sont cités aussi Belleau, Baif, Ronsard, Jodelle, fait allusion aux poèmes scientifiques de VAmour des Amours : Le docte Pelletier fait mes flancz emplumer Pour voler jusqu'au ciel avec son Uranie. Et dans le sonnet 189 (éd. Chamard, t. II, p. 201) du Bellay loue les travaux scientifiques de son ami : Ce-pendant (Pelletier) que dessus ton Euclide Tu montres ce qu'en vain ont tant cherché les vieux, Kt qu'en dépit du vice et du siècle envieux Tu te guindes au ciel comme un second Alcide... Je voulois comme toy, les vers abandonner Pour a plus hault labeur plus sage m'addonner... 68 Au début de 1558 parurent à Lyon Les Nouvelles Recreations et Joyeux Devis de few Bonaventure des Periers, dont La Croix du Maine et Tabourot attribuent la majeure partie à Peletier. La question reste fort incertaine, après l'essai de démonstration de Cl. Jugé, Thèse, p. 287. Sur cette question, v. en dernier lieu Sainéan, Problèmes littéraires du XVIe s. (1927), p. 275 et suiv. En tous cas Peletier s'est certainement occupé de la publication de ce recueil avant son départ de Lyon. . 6° Tl en est question dans la lettre latine à Jean Peletier citée supra : « Certe Oratio nostra Pacificatoria nos rerum non ignaros esse testatur »; et dans l'Orat. Pictav., p. 290 : « Latine scripsimus Cohortationem pacificatoriam ad Principes Christianos ». Cet ouvrage, cité par La Croix du Maine, est perdu.

Introduction : 27 Les biographes de Peletier ont imaginé, d'après un texte mal compris de la lettre latine 4 Pontus de Tyard, qu'au bout de quelques mois il avait quitté Paris pour Rome où on lui faisait espérer un emploi considérable, mais qu'il en revint bientôt, désenchanté et guéri pour cette fois de l'envie de chercher fortune au loin[®]. Nous le perdons de vue pendant assez longtemps. Toutefois nous avons par lui-même⁷¹ quelques renseignements sur l'année 1563, qui, d'après les données de son horoscope, devait être pour lui fertile en catastrophes. L'événement réalisa les menaces du ciel. Le 5 mars, près de Marlemont, « bourg sis près du territoire des Rémois », il fut mis à mal par des brigands qui le dépouillèrent de son argent et de ses vêtements et avaient bonne intention de l'occire. Un mois après, jour pour jour, à Rocroy, un vase où il faisait chauffer un remède lui éclata au visage; il en resta aveugle trois jours et pensa perdre la vue. La même année il fit un voyage en « Germanie ». On ne sait s'il dépassa Bale, où il séjourna assez longtemps, car il y fit imprimer le *De contactu linearum*, suivi du *De constitutione horoscopi* (déc. 1563) et le *De peste compendium* (non daté). Il paraît, durant cette période, avoir été fidèle à la résolution, qu'il déclarait en 1557 à son frère Jean, de se donner désormais tout entier à la médecine et aux mathématiques. C'est d'ailleurs par ses travaux scientifiques qu'il espérait acquérir les titres les plus surs à l'immortalité⁷². Dès lors et jusqu'à la fin de sa carrière, il aime à faire suivre son nom de la qualification de 7^o Tout le développement : « ...qui iam aliud nihil expecto, quam ut me primo quoque tempore desertorem appellent... Nunc ad Romanos transeo. » me paraît en effet devoir être expliqué métaphoriquement. Peletier y déclare non pas son intention de se rendre à Rome, mais bien celle d'abandonner définitivement le français pour le latin. Ce texte est parallèle à celui de l'Algèbre : « N'écoutez pas, François d'abandonner mon enseignement pour me retirer aux Étrangers. » 71 Ces événements sont rapportés dans le *De constitutione horoscopi*, p. 71-72. 74L. cit. : « Poéticos illos spiritus sensim remitto: Mathematicos in perpetuum retineo. Haec enim studia mihi destinata esse sentio. Quibus quum antea delectarer nunc etiam uiuo... Quae in Mathematicis scribuntur, ex rata et firma ueritatis professione suum habent Genium immortalitatis. »

« médecin et mathématicien ». Il semble qu'il ait alors songé d tirer de la médecine un gagne-pain régulier, « Totus sum in medicina » écrit-il en 1560 au jurisconsulte RazalliusTM. Cl Jage a supposé, non sans vraisemblance, que son De conciliatione locorum Galeni sectiones @uae, publié la même année, a été présenté A l'Université de Paris pour obtenir la charge de lecteurTM Vers le même temps il croit avoir trouvé un remède a la peste: l'antimoine (stibium), qu'il recommande dans son De Peste compendium comme un spécifique infaili Ses travaux mathématiques sont alors fort nombreux. Citeas un nouveau traité d'algèbre: De ecculie parte numerenm quam Algebram vocant (1560), des ouvrages de géométrie: De certactu linearum (1568), Désquëstiiones geometricee (1567), une réimpression des Anmofationes & la méthode d'arithmétique de Gemme de Frise (1560) et de l'ArttRmétique (1570), Il s'engage dans une assez vive polémique, qu'il poursuivra longtemps encere, contre divers mathématiciens, notamment le P. Clawier-et le chanoine Jean Borrel. Le voila bien loin de la littérature! Pour cette époque nous n'avons nul témoignage sur ses rapports avec la Pliade. En 1560 Ronsard parle de lui comme d'un absent dans ce vers mélancolique : se Et Peletier le docte a vagué comme Ulysse", t A la suite du De occulta parte numererum (1560). — Crest & tert que Cl. Jugé, These, p. 68, donne le même sens & cotie phrase du De Coneiliatione locorwm Galen? > « medicinam praecipuum vitae mans » qui signifie en réalité que la médecine est le principal soutien, non de la vie de Peletier, mais de celle de tous les hommes en général, es TM Cl. Jugé, Phése, p. &, qui cite A Pappui de son hypothise cette phrase du De conciliatione : « Cum uere instaret tempus que apad ues in nemere collocarer. » ts Tl attribue @'ailleurs & Pantimoine la propriété de guérir kes maux de tête Invétérés, les catarrhes, les douleurs d'estemac, Phydropsie, Yasthme, la paralysie, Pépileanie {De peste, p. 2). Qn croit entendre parler un médecin de Melidtre. TS Ed. Lem., t. IT, p. 20, Sonnet & Loys des Maszures dans ks Petmes (S* wal, de Péd. collective de 1560). Peletier luimédme, De Constifuiene Herescop? (153), p. 70, a repris Pinévitable comparaison de son destin avec celui d'Ulysse. « ... Viyssis Homeric? exemple, ut mores hominam multorum urbesque uiderem, » F

Introduction 29 Son ami et compatriote Denisot est mort en 1559 et du Bellay, le 17 janvier 1560. D'ailleurs les temps deviennent de plus en plus difficiles pour ceux qui, comme Peletier, entendaient se tenir à l'écart de toutes les luttes politiques et religieuses. Notre auteur se renferme donc dans une retraite morose qu'il ne quitte que pour quelques courts séjours 4 Lyon chez son ami Jean de Tournes et peut-être pour un voyage en Allemagne". Enfin dans les dernières semaines de 1569, il va chercher un refuge dans la petite ville d'Annecy. : Tandis que la guerre civile faisait rage en France, il séjourna deux ans en Savoie, exerçant la médecine"*, faisant de fréquentes excursions autour de la ville, mais se gardant bien, pour éviter de se compromettre avec les gens de la religion, de visiter Genève, « le venin des proches régions »7*. Il sentit alors se réveiller sa fantaisie poétique engourdie depuis longtemps. Il composa et dédia à la duchesse de Savoie, Marguerite de France, fille de François I, un poème en trois chants intitulé *La Savoye* qu'il fit imprimer à Annecy en 1572. Force lui fut, en raison des ressources restreintes de l'imprimerie savoyarde, de renoncer pour cette fois au système d'orthographe qui lui tenait à cœur. Le poème, de genre assez indécis, surtout descriptif et didactique, n'est pas sans mérite. Mais son auteur paraît beaucoup plus 77 Hypothèse de P. Laumonier, Notice, p. XXIV. I est question de ce voyage dans l'Orat. Pict., p. 284: « Longum enim foret de meis peregrinationibus dicere et de meis itineribus in diuersas Galliae partes, tum in Germaniam et in Italiam susceptis. » 78 Orat. Pict., p. 290: «...quum in tractu illo (Sabaudia) Medicinam facerem. » Il rappelle, ibid., p. 291, qu'il n'a jamais eu d'autre gagnepain que la médecine: «quam equidem fateor ad uitam mihi unicum fuisse uiaticum », mais il ajoute qu'il ne demande que le strict nécessaire 4 cette profession. 79 Cf. \La Savoye, p. 7): A tant par moi la Savoye chantée Après l'auoir deus ans entiers hantée; et In Mauricium Bressium Apologia (1580), f° 12 v°: «Quum Anitii, quod oppidum in ipso Geneuensi agro positum est, fere biennium manserim, bellis flagrante Gallia, eamque uiciniam saepe ambierim, Geneuam guidem e proximo uidi, urbem nunquam introii. »

30 Introduction intéressé par les sciences naturelles que par les paysages*®. On ne sent plus chez lui, cette fraîcheur d'impressions champêtres qui fait le prix de ses poèmes des Saisons. C'est surtout à travers les Géorgiques de Virgile qu'il aperçoit la nature. Peletier revint 4 Paris vers le milieu de cette même année 1572*!. Il y publia un nouveau traité de géométrie *De usu geometrico liber unus*, dont une édition française, en orthographe vulgaire, fut imprimée l'année suivante. Mais avant la fin de 1572*? il était appelé à Bordeaux pour y prendre la direction du collège d'Aquitaine qui était alors dans une situation critique. Il se laissa tenter par cette nouvelle occasion d'établir sa fortune, en dépit de la fâcheuse expérience qu'il avait faite dans cette même ville vingt ans plus tôt. Lui-même a rapporté ces faits dans le discours latin qu'il prononga à Poitiers en 1579** : « Il y a sept ans à peu près, j'ai passé par Poitiers, appelé de Paris par les Sexvirs de Bordeaux, qu'on nomme Jurats dans la langue du pays; ils voulaient que je devinsse directeur du collège d'Aquitaine. Ce poste me parut tout d'abord brillant et honorable; mais soit 4 cause des ennuis inséparables du gouvernement de la jeunesse, soit à cause d'une administration laborieuse, je me rendis compte qu'il était peu en rapport avec mon caractère et mes principes; aussi dès que je le pus, je me délivrai de ces soucis pour revenir 4 mes travaux personnels avec l'intention de rentrer 4 Paris au premier jour. Mais mon départ fut tout & coup arrêté par la guerre civile, qui recommença à la 80 Dans l'*Orat. Pict.*, p. 289, Peletier s'exprime ainsi au sujet de ce poème : « *De Alpibus libri treis quos Sabaudiae titulo inscripsi... quibus multa subterranea ac fossilia complexus sum: tum flumina, torrenteis, lacus, niueis, pruinas, terrae motus, animalia montanea denique plantas multipliceis.* » 81 La chronologie de cette période est exactement connue grâce & V^o *Oratio Pictawii habita de 1579*, si heureusement remise au jour par P. Laumonier. Ainsi a pu être attribué avec certitude & 1572 un séjour & Bordeaux que les biographes plaçaient en 1552. 82 La préface de l'*Usage de géométrie* est datée « du tiers de novembre 1572 à Paris. » 83 Nous reproduisons ici la traduction qu'a donnée P. Laumonier de ce passage, *Notice*, p. XXVII-XXVIII (*Orat. Pict.* p. 285 et suiv.).

Introduction : 3] suite d'une paix insidieuse et mal assise^{®*}, et me retint comme assiégé dans Bordeaux même.» Peletier passe sous silence le procès qu'il intenta aux jurats devant le parlement de Bordeaux pour recouvrer son cautionnement. Le manuscrit de son plaidoyer *Contra Sexuiros Burdegalenses defensio in senatu* nous a été conservé[®]. Il abonde en détails curieux sur les difficultés de toutes sortes qui l'obligèrent 4 se démettre de ses fonctions. Mats on ignore l'issue du proces. Sa vie pendant le séjour forcé de sept années qu'il fit alors a Bordeaux, fut singulièrement laborieuse. Il ne fit imprimer qu'un seul ouvrage pendant cette période: une édition d'Euclide avec traduction latine (1573)^{**}. Mais il s'adonna, comme le fait connaître le discours de Poitiers, a des études fort variées dont il ne se laissait distraire que pour prêter 4 ses amis le secours de sa science médicale. Avant tout il s'occupa de donner une suite a ses démonstrations sur les *Eléments* d'Euclide, dont les six premiers livres avaient été publiés en 1557 et composa de nouveaux commentaires sur le livre V que nul, selon lui, n'avait compris depuis VPAntiquité. Il revit son *Arithmétique* et son *Algèbre* et les enrichit de démonstrations nouvelles. Il écrivit un commentaire sur les dix premiers nombres et leur propriétés mystiques. J] s'attaqua a divers problemes de géométrie dont la solution avait vainement été cherchée jusque la. Il écrivit « contre les opinions des Pirrhoniens » -que certains contemporains voulaient, dit-il, remettre en honneur, et contre celles des Académiciens qui leur étaient apparentées. Puis ce furent des traités sur les comètes, sur les mouvements de la terre et de la mer. Cependant il étudiait Galien et autres médecins. I] lisait et relisait des auteurs latins: Cicéron[®], Salluste, César et surtout Horace, sur lequel il écrivit 84 Comme l'a noté P. Laumonier, Notice, p. XXVIII, n. 1, il s'agit de la paix de Saint-Germain, rompue par la Saint-Barthélemy (24 aofit 1572). 85 Bibl. Nat., fonds lat., 17886. 86 Huclidis Elementorum libri XV, Graece et latine, chez Marnef et Cavellat, 4 Paris. 87 Des notes critiques de Peletier sur le texte de Cicéron (317 feuillets de grand format, écrits au r^o et au v^o), intitulées *De Ciceroniana lectione*, ont été conservées par le même manuscrit que le discours *Contra Sexuiros Burdegalenses*.

32 - Introduction un commentaire considérable et étaient corrigés les passages corrompus du texte et résolues de façon nouvelle les difficultés de sens. C'est alors qu'il séjourna au château de Montaigne en Périgord® et qu'il fut, en compagnie de du Bartas, le commensal du poète Pierre de Brach*?. Il passe une partie de l'année 1579 à Poitiers et il professe les mathématiques et prononce, comme leçon d'ouverture, un discours latin qui est une sorte d'autobiographie ou plutôt d'apologie. ; En 1580, on le retrouve à Paris et c'est la dernière étape de sa carrière aventureuse. Il est alors dans sa soixante-troisième année, las des agitations vaines, désabusé de toutes les ambitions, n'aspirant plus désormais qu'à la stabilité et au calme, mais n'ayant rien perdu de son activité d'esprit. Il poursuit ses travaux de mathématiques, spécialement de géométrie et défend contre le P. Clavier la doctrine relative aux angles de contingence qu'il avait exposée dans le *De contactu linearum*®. Il 88 Il est question du séjour de Peletier chez Montaigne dans deux passages des *Hssais*: I, 2 (*De la force de l'imagination*) où Montaigne rapporte qu'il conservait « une petite pièce d'or plate où estoient gravées quelques figures célestes ». « Jacques Peletier » ajoute-t-il « vivant chez moi, m'avait fait ce présent singulier » et II, 12 (*Apologie de Raymond de Sebonde*) : « ...Jacques Peletier me disoit chez moi, qu'il avait trouvé deux lignes s'acheminant l'une vers l'autre pour se joindre, qu'il vérifiait toutefois ne pouvoir jamais jusques & l'infini arriver sans se toucher. » 89 P. de Brach, *Les Meslanges*, Convy, f° 148 r° : J'ai peur aussi que Peletier Qui pouvant à plus d'un mestier... De venir soit ore oublieux, Et qu'il ait, trop laborieux, Cherchant le moyen de revivre, Les yeux collés dessus un livre, L'esprit au sens, la plume en main, Ou bien pour du facon Romain Commander les choses obscures Ou pour expliquer les figures D'Euclide Géométrien... 90 In Christophorum Clavium de *Contactu linearum Apologia. Eiusdem Demonstrationes tres*: I. *De anguli rectilinei et curvilinei aequalitate*. II, *De lineae rectae in tres partes continue proportionales sectione*. IIT, *De arcae trianguli ex numeris existimatione*, chez Marnef, Paris. — Le *De Contactu linearum* fut réédité chez Mettayer à Paris en 1581. La même année le célèbre mathématicien et médecin H. de Monantheuil in Da ae

Introduction : 33 paraît avoir songé à briguer la chaire de mathématiques fondée par Ramus, qui tous les trois ans devait être remise au concours. Il soutint en cette occasion une violente polémique contre le titulaire Mauritius Bressus (Brés?) qui craignait d'être évincé par son aîné. Nous avons l'Apologie où Peletier repousse les calomnies de son rival®. Il y affirme son parfait désintéressement : en aucun temps il n'a sollicité ni bénéfice ecclésiastique, ni honneur public et n'a jamais ambitionné que l'estime des gens de bien. Le crédit de ses amis lui assura, sans doute en 1580, une honorable retraite: la direction du collège du Mans, fondé en 1549 et agrandi en 1577 par un acte d'association avec le collège de Reims*?. Il est fort séduisant d'imaginer, comme l'ont fait plusieurs biographes®, que l'amitié des compagnons de sa jeunesse lui fut fidèle et qu'il fut assidûment visité dans sa retraite par les survivants de la Pléiade, Ronsard, Belleau, Baif et par des poètes plus jeunes d'une génération. Mais les seuls amis de ses derniers jours qui nous soient connus par des témoignages certains sont Jean de Billy**, Scévole de Sainte-Marthe, François Delacoudre, les seigneurs du Faur, à qui sont dédiés divers poèmes qu'il publia en 1581 sous le titre d'*EHuues poetiques intituleez Louanges avec quelques autres ecrits du même non encore publiés*. Ces poèmes, que Robert Coulombel imprima en se conformant au système d'orthographe cher à Peletier, sont intervenus dans le débat par une dissertation intitulée *De angulo contactus ad Jac. Peletarium admonitio*. 291 In *Mauricium Bressium Apologia*, chez G. Richter, Paris (1580). 92 Cl. Jugé, Thèse, p. 61 et suiv. 98 Cf. Laumonier, Notice, p. XXIX, a fait justice de la légende imaginée par M. de Clinchamp, d'une académie littéraire qui aurait été fondée vers 1577 sous la présidence de Peletier. Il est en effet question d'une *Academia* dans l'apologie & *Mauricius Bressius*, f° 4 v°, mais il s'agit du collège de Navarre où Peletier a fait ses premières études. 24 De Launoy, dans son Histoire du collège de Navarre, a conservé le texte d'une lettre de Peletier à J. de Billy qu'on peut dater de 1581 et de deux lettres de J. de Billy & Peletier dont la première est de 1563 et la seconde de date incertaine.

34 Introduction fort savants mais fort prosaïques*®. L'auteur, fidèle au décasyllabe, célèbre successivement la Parole, les trois Graces, l'Honneur, le Fourmi, la Science. Puis vient une description des planètes Jupiter et Saturne, complément tardif à VUranie de Amour des Amours, enfin quelques brillantes descriptions traduites de Virgile, en alexandrins. Une seule pièce est intéressante, celle qui termine le recueil, la «Rémontrance, à Soemem», ou Peletier fait une sorte d'examen de conscience et dresse le bilan de sa laborieuse carrière. Bien que ses forces l'abandonnent, il sent brdler en lui l'ardeur de sa jeunesse: Cø keur ardent, qui james nø pardonnøg A ses døsirs, e point nø m'abandonnø Tousjours voulant son pouvoer essayer Plus qu'il nø doet s'efforcø dø payer. Les derniers vers sont particulièrement émouvants : Jøé moullø ici Ancrøg, arrive au port, Pour aus Espriz, gardiens dø cø bort, Peyer mes veuz, prêt dø røferø voelø Suivant la Cartø, e lø Vant et |' Btoelø. Le docte Peletier était alors bien proche du terme de ses courses errantes. [i mourut en juillet 1582°. Peu de temps après, Scevole de Sainte-Marthe écrivit son éloge funébre dont quelques phrases méritent d'être citées: « Fuit., tibi uarium et uersatile ingenium, quod multis inclusum spatiis per omnes omnium generuny disciplinas liberius 95 L'opinion de Colletet sur cette œuvre est assez surprenante. « O'est dit-il, dans la Vie de J. Peletier, f° 394 r°, «ce qu'il a fait de meilleur et de plus fort. » Or ces poèmes, beaucoup plus que ceux de 1547 et de 1555, justifient le jugement de Sainte-Beuve: « (Au XVIF° siècle) la vocation de créer n'était pas distincte du besoin de savoir... On faisait des vers comme on faisait de la médecine, de la jurisprudence, de la théologie ou de Vhistoire. » ®6 Cette date est garantie par le synchronisme qu'a établi Scévole de Sainte-Marthe dans son éloge funébre de Peletier: « Te autem luximus eodem illo mense Galliae insuper luctuoso, quo a nostris, Philippo Strozio duce, aduersus nauales Hispanorum copias ad insulam diuini Michaelis infeliciter pugnatum est.» Or la défaite navale de Philippe Strozzi par les Espagnols près de l'Ile Saint-Michel aux Acores est du 26 juillet 1582.

Introduction ; 35 euagaretur; tandemque et in omni uita libertatem seruare uisus es, cum nullibi unquam stabile rerum domicilium elegeris. Nec €0 minus interea solebas ea meditari et componere quae non nisi ab homine plane quieto et in studiorum laboribus assiduo proficisci uiderentur ; maiore tamen famae quam fortunae prouentu ». Il est impossible de définir avec plus d'équité et de mesure ce qui fit l'infériorité de cet esprit avide et inconstant, mais aussi lui concilie irrésistiblement la sympathie et l'indulgence.

36 Introduction II L'ART POÉTIQUE Nous avons le droit et même le devoir d'être bref, car l'Art poétique de J. Peletier a été étudié de façon approfondie par H. Chamard dans sa thèse latine, que complète fort utilement un article de P. Laumonier'. D'autre part, dans notre commentaire, nous nous sommes efforcé d'indiquer la signification et la valeur des théories littéraires de l'ouvrage. Il nous suffira donc d'en caractériser ici l'esprit et d'en résumer la doctrine, en marquant la part d'originalité qu'on peut revendiquer pour son auteur. L'Art poétique, nous l'avons indiqué, a été composé en un temps où Peletier, bien qu'éloigné de Paris, est en relations constantes avec Ronsard et suit avec attention les événements littéraires. Ce n'est donc pas l'œuvre d'un isolé, moins encore d'un dissident. Certes son auteur n'a pas reçu le mandat officiel d'exposer les théories littéraires de Ronsard et de son groupe et entend garder son entière indépendance de jugement. Il n'en est pas moins vrai que c'est dans cet Art poétique, bien plutôt que dans la Deffence et Illustration, qu'il faut chercher la doctrine de la Pléiade. On sait en effet que la Deffence est un pamphlet, improvisé en grande hâte, pour répliquer à l'Art poétique de Th. Sebillet et opposer aux prétentions des marotiques les revendications et le programme de la jeune école. L'auteur se montre beaucoup plus préoccupé de frapper fort que de toucher juste. Il invective, il s'indigne, il défend sa cause avec tant d'impétuosité que bien souvent l'expression dépasse de loin la pensée. Il n'apporte guère de nuances à ses opinions; il est injuste avec délices. C'est pourquoi, dans ses œuvres ultérieures, il a dû parfois rectifier ou atténuer des jugements excessifs. Cette fougue juvénile, qui est le charme essentiel de la Deffence, en restreint l'usage. H. Chamard, *De Jacobo Peletarii... Arte poetica* (1900); P. Laumonier, *L'Art poétique de Jacques Peletier du Mans*, d'après un livre récent, dans *Rev. de la Renais.*, I, 1901, p. 248-276. Cf. encore Ol. Jugé, *Thèse*, p. 143-176.

ie Lin us I ntroduction 37 considérablement la valeur. Peletier, qui n'avait jamais été mêlé aux querelles d'école, a abordé la rédaction de son ouvrage sans haine, sinon sans préjugé. D'ailleurs, en 1555, la Pléiade a triomphé et songe à organiser ses conquêtes. Elle a abandonné le ton agressif. Depuis le 1^o janvier 1553, Ronsard s'est officiellement réconcilié avec Mellin de Saint-Gelais. Il a supprimé Parrogante préface des Odes et consenti à reconnaître qu'il y a eu des poètes en France avant 1549. Il a renoncé d'ailleurs à ce qui dans son œuvre avait provoqué les résistances et les railleries : plus de triades pindariques, plus de massive érudition mythologique. En dépit de quelques boutades dont il ne faut pas exagérer l'importance, il ne prétend plus réserver sa poésie aux seuls doctes. C'est le temps où Marie remplace Cassandre. Mais ce n'est pas seulement l'opinion d'une Pléiade assagie que représente Peletier, c'est encore celle des meilleurs esprits du temps qui, libres de tout esprit de coterie, estiment qu'il n'y a nulle contradiction à goûter les poètes nouveaux tout en rendant pleine justice à leurs prédécesseurs. L'Art poétique a encore cet intérêt d'avoir été composé en un temps où la Pléiade n'en est plus aux velléités et aux programmes, mais s'est essayée dans les divers genres que la Deffence proposait à l'émulation des poètes français. Le moment était venu de mesurer le résultat de son effort et l'étendue de ses conquêtes. * - * Le but que s'est proposé Peletier est, de son propre aveu, de promouvoir et d'illustrer la poésie française qui « n'ét point ancorée an sa grandeur »? et en outre d'enseigner à toutes les nations les préceptes universels de la poésie®. À l'opposé de la Deffence, Art poétique est donc, dans l'intention de son auteur, une œuvre d'intérêt général. Bien qu'il sache que la poésie n'est pas affaire de recettes et que pour cette raison, il se refuse à donner des règles trop précises, Peletier croit fermement à l'efficacité des préceptes et estime que le perfectionnement des arts 2 A. p. p. 18. 3 Cf. Orat. Pict., p. 290: « Edidi iam olim... de arte Poética Libros duos ...soluta oratione': quibus non Gallis tantummodo hominibus, sed cunctis prorsus nationibus, Poeseos praecepta dedimus. »

38 Introduction s'obtient par volonté et labeur car, dit-il, « les Ars son an notrē puissancē, pouru quē nous eyons la faueur dē Naturē »*. Peletier, 4 l'en croire, n'aurait eu besoin, pour composer l'Az poétique que de rassembler et de mettre en ordre des notes de lecture et des réflexions qu'« an divers tans e an diuers lieux » il avait « mis par piecçés an petiz coins dē papier »*. Il a fait évidemment un effort de composition qui, de son propre aveu, lui a été assez pénible. Le plan s'inspire dans l'ensemble de ceux de la Deffence et de l'Art poétique de Sebillet, mais est beaucoup plus judicieux et mieux règle. Le livre I contient les préceptes généraux. Après des considérations sur l'origine divine de la poésie et son éminente dignité, ainsi que sur la part qui revient respectivement à l'art et à la nature dans la formation du poète, Peletier s'attache à définir la matière de la poésie et à la distinguer du genre oratoire et du genre historique. Puis il entreprend, après bien d'autres, d'appliquer à la poésie les règles de la rhétorique, en enseignant une méthode pour l'invention des idées, leur disposition et leur expression. A cela se rattachent des chapitres sur l'imitation, la traduction, la nécessité pour le poète d'écrire en sa langue, sur le vocabulaire et son enrichissement. Les deux derniers chapitres énumèrent les qualités que doit posséder le poète, les ornements que lui fournit la rhétorique traditionnelle et les vices qu'il lui faut éviter. Le livre II concerne particulièrement le poète français. L'auteur traite d'abord de l'instrument poétique: la rime et les différentes sortes de vers. Puis il donne les règles des « g'anrēs d'ecrirē » qu'il propose au poète français: l'épigramme, le sonnet, l'ode, Pépitre, l'élégie, la satire, la comédie, la tragédie, Pearce. La conclusion est une sorte d'éthique où sont exaltées les qualités d'esprit, de cœur et de volonté et doit posséder quiconque veut se mêler de poésie. Dans l'ensemble la composition est donc régulière et bien ordonnée. Mais dans l'intérieur des chapitres, la marche de l'exposé 4A. p., p. 89. 5 A. p., p. 5. — Il en est de même de la Deffence, comme l'a montré H. Chamard, ed., p. XV: «La Deffence est, pour un bon tiers, une mosaïque, ou, si l'on aime mieux, une marqueterie faite de morceaux de toute provenance, assemblés souvent au hasard.»

(Introduction 39 est assez capricieuse. L'auteur se laisse assez aisément abuser par de fausses analogies. Il est rare qu'il épuise une idée sans l'abandonner plusieurs fois pour se jeter dans des digressions et développer des lieux communs. Peletier n'a pas caché que son ouvrage contenait nombre de « bon trez... pris des bons Ecrivains »*. Mais si les emprunts sont nombreux, les sources ne sont pas très variées. Nous nous sommes efforcé de les identifier dans notre commentaire. Tout d'abord il est évident qu'en écrivant son livre, il avait sous les yeux la Deffence et VArt poétique de Sebillet. Il doit aussi beaucoup à l'Art poétique de Vida, ce qui n'est pas surprenant puisque, comme l'auteur italien, il fait de l'épopée de Virgile le criterium de la beauté littéraire et, de l'imitation de ce parfait modèle, le précepte suprême de sa poétique. Il paraît n'avoir fait usage d'aucun autre théoricien italien. Notamment Sperone Speroni dont J. du Bellay, dans la Deffence, avait traduit ou démarqué de longs passages®, ne lui a rien fourni. Quant aux anciens, Horace avec son Art poétique, comme il est naturel, vient en première ligne®. De nombreux préceptes sont pris des traités de rhétorique de Cicéron et de l'institution oratoire de Quintilien. Les chapitres des Saturnales de Macrobie qui traitent de l'art de Virgile et de ses sources ont été largement mis à contribution. Enfin les grammairiens latins de basse époque, que peut-être Peletier ne connaît que par l'intermédiaire d'un traité de rhétorique, ont fourni le nom et la définition de quelques figures de style. Nous n'avons pu reconnaître aucune source grecque. Peletier notamment ne doit rien à Aristote. Les Sources de l'Art poétique de Vida (Poeticorum libri III), publié à Rome en 1527, est couramment égalé à l'Art poétique d'Horace. Du Bellay l'a cité dans la Deffence, p. 282 et dans le Poète courtois (1559), ed. Marty-Laveaux, II, 67, et lui a peut-être emprunté l'idée de la vigoureuse exhortation à dépouiller la « superbe cité romaine » qui termine la Deffence (p. 338). 8 V. P. Villey, Les sources italiennes de la Deffence et Illustration (1908). 9 Tous les passages de l'Art poétique d'Horace dont s'est inspiré Peletier sont cités dans le commentaire, toujours accompagnés de la traduction en vers qu'il en a donnée en 1544.

40 Introduction quelques coïncidences que l'on peut relever s'expliquent par un emprunt à Horace ou à Vida. Ce fait est assez surprenant, car la Poétique d'Aristote — dont la grande vogue, il est vrai, ne date que de la publication de la Poétique de J. C. Scaliger (1561) — est dès ce temps, pratiquée par les humanistes⁹. La forme est, le plus souvent, simple et familière, sauf dans 'la conclusion, où l'auteur a fait un effort d'éloquence, souvent heureux. Bien qu'il ne déteste pas de laisser voir parfois un peu de sa science', Peletier n'a rien d'un pédant. Il évite autant qu'il le peut le ton dogmatique; il ne cache pas ses goûts et ses aversions. L'enseignement de Peletier, comme nous l'avons indiqué, représente de façon assez orthodoxe la doctrine de la Pléiade. Mais on ne peut contester à son auteur le mérite d'avoir défini le premier, avec autant de force que de clarté les principes essentiels de la nouvelle esthétique. Le meilleur de la Défense est en germe dans la préface de l'Art poétique d'Horace traduit en vers français (1544) et dans la pièce du recueil de 1547 intitulée À un poète qui n'écrivait qu'en Latin¹⁰. D'autre part les principes énoncés par l'Art poétique de 1555 ne seront exprimés par Ronsard que longtemps après: dans son Art poétique français (1565) et dans les préfaces de la Franciade (1572 et 1587). Ce poète de second ordre qu'est Peletier a pris une claire conscience des destinées de la poésie française et n'a pas craint de tracer un programme qu'il se sentait incapable de réaliser lui-même. Il a su donner une expression juste et frappante aux aspirations les plus hautes de l'humanisme français. Il a proclamé l'éminente dignité de la poésie, qui pour lui 10 Sur l'influence d'Aristote en France au XVI^e s., v. H. Gillot, La querelle des anciens et des modernes (1914), p. 74-75; H. Franchet, Le poète et son œuvre, p. 187; 190 et suiv.; G. Lanson, Esquisse d'une hist. de la trag. franç., p. 6. — Il est remarquable que Peletier ne fasse pas même allusion à une doctrine aristotélicienne que Ronsard a définie avec insistance dans son Art poétique et dans les préfaces de la Franciade: le poète doit s'attacher non pas à la vérité mais à la vraisemblance. 11 La science de Peletier est parfois très incertaine. C'est ainsi qu'il a totalement échoué lorsqu'il a voulu expliquer certaines particularités de la versification de Virgile. V. A. p., p. 32 et 58. 12 V. en appendice à la présente édition la préface et le poème.

Introduction 41 n'est pas un métier mais un art et de tous le plus noble et le plus divin et il a su donner A ses théories une base véritablement humaine. C'est l'activité intellectuelle qui, d'après lui, constitue la dignité de l'homme et la condition essentielle du bonheur. De là dérive une conception héroïque du rôle du poète, qui, désigné par l'inspiration dont le ciel le favorise, dépouillera tout sentiment intéressé et bas, n'aura que des « conceptions grandes et hautes » et, après avoir pratiqué assidument les littératures anciennes et s'être assimilé l'ensemble des sciences, s'attachera à exprimer exactement la nature et la vie tout entière, car ce n'est que par le vrai que l'on parvient au beau. De son poète, Peletier exige un labeur assidu, tant pour acquérir une vaste érudition que pour donner à l'œuvre poétique une forme parfaite, amoureusement élaborée. C'est ainsi que la poésie devient, en quelque manière une forme de la « vertu ». Le but du poète est la gloire, qui n'est pas la faveur du vulgaire, un vain bruit bientôt éteint, mais la consécration par les connaisseurs et par Véritable postérité d'un effort désintéressé vers la beauté?. Des 1544 Peletier déclare que les lettres françaises sont loin d'avoir atteint leur degré de perfection, comme certains par ignorance ou par présomption affectent de le croire, et qu'il est possible de les égaler aux littératures antiques, d'autant plus que le temps présent, avec son riche apport d'idées neuves et ses découvertes scientifiques, fournit une matière bien plus riche et plus féconde que celle dont disposaient les anciens. Pour atteindre ce but, la première condition est d'écrire en sa langue, comme l'ont fait les Italiens et avant eux les Grecs et les Latins eux-mêmes. Si la langue maternelle est trop pauvre, il convient d'employer tous ses efforts 4 « illustrer et enrichir 7e domaine héréditaire » et 4 ravir aux anciens le secret de leur art. Un long commerce avec les Grecs et les Latins enrichira l'invention, enseignera la disposition et surtout montrera la valeur de l'Art qui est le fruit d'un labeur acharné. Dans l'A7t poétique, ces idées sont reprises avec une vigueur nouvelle et avec l'assurance que donne le succès. La doctrine se réduit somme toute 4 quatre principes, qui sont ceux que la Pléiade a le plus clairement conçus: Imiter les anciens. — Imiter 13 H. Franchet, Op. cit., p. 125 et suiv., a montré excellemment l'importance de ces idées dans la doctrine de Ronsard.

42 Introduction la nature. — Cultiver les grands genres littéraires. — Enrichir la langue et éloigner la poésie du vulgaire en lui donnant sinon une langue, du moins un « style apart »*. Enfin tout le traité est animé du même souffle patriotique que la préface de l'Art poétique d'Horace. Le but suprême est de donner à la France une littérature digne du génie national. 1) Pour esquisser une théorie de l'« imitation originale », il a suffi à Peletier d'adapter le chapitre de Quintilien De imitatione. Sur ce point sa doctrine est exactement celle de la Pléiade et du classicisme français. Mais quand il s'agit de désigner des modèles, son goût n'est guère en accord avec celui de Ronsard. Il ne propose aucun Grec, pas même Homère qu'il met audessous de Virgile et, parmi les Latins, sauf Sénèque le Tragique qu'il déclare « imitable avec jugement »*, c'est le seul Virgile qu'il veut voir imité par les poètes français. Pour lui, comme pour Vida, il n'est de salut que dans l'imitation de ce prince des poètes. Sa doctrine du poème épique n'est donc que la pratique de l'Enéide réduite en art et en principes. Il était d'ailleurs d'accord sur ce point avec la majeure partie du public français qui, une fois tombée la première flambée d'enthousiasme pour l'hellénisme, s'attachait presque uniquement aux Latins et faisait de Virgile son dieu domestique®. Ronsard lui-même finit par se rallier au culte virgilien. Alors que dans la première préface de la Franciade (1572), il déclarait avoir « patronné » son poème « plustost sur la naive facilité d'Homère que sur la curieuse diligence de Virgile »*, dans la préface posthume (1587) il tire lui aussi de l'Exorde les règles du poème épique®. 14 Expression de Ronsard dans la préface aux Quatre premiers livres des Odes (éd. crit., t. I, p. 45). TSCA MDs; Darkane 16 Sur le culte de Virgile au XVI^e s., v. H. Gillot, La querelle des anciens et des modernes (1914), p. 69 et suiv. 17 Ed, Lem., t. VII, p. 68. 18 V. notamment éd. Lem., t. VII, p. 87: « Les enuieux caqueteront, de quoy i'allegue Virgile plus souvent qu'Homere qui estoit son maistre et son patron : mais ie l'ay fait tout expres, scachant bien que nos François ont plus de cognoissance de Virgile que d'Homere et d'autres Autheurs grecs.»

Introduction 43 spe, Wan sis | 2) L'observation de la nature est le principe essentiel du classicisme français. Or déjà en 1550, dans la préface des Odes*, Ronsard professait que « nulle Poésie se doit louer poe accompli si elle ne ressemble la nature ». Peletier estime qu'on ne saurait être poète sans une étude exacte du réel: « Apres auoer appris an etudꝑ priué: la premierꝑ chosꝑ qu'il (le poète) fꝑra soet d'aler voér par efet cꝑ qu'il n'A vu qu'an ecriturꝑ. Alhꝑ contempler les viuꝑs imagꝑs des chosꝑs dꝑ la Naturꝑ. Autrꝑmant il n'ecrira james dꝑ hardieꝑ »?°. 3) Les genres que Peletier recommande aux poètes français sont ceux-la mêmes que du Bellay énumérait dans la Deffence comme seuls dignes d'être traités. Mais il a rattaché le sonnet a Pépigramme, comme Sebillet et traité de l'églogue comme par prétérition, au chapitre « Du suget dꝑ Poesiꝑ », en s'étonnant que le genre n'ait encore tenté aucun des poètes de la nouvelle école. Il est surprenant qu'il n'ait pas éprouvé la nécessité de réviser ce « programme de collège, et provisoire » qui « correspondait a un stade passager de |'érudition de ae Bellay et de 'ses amis, a la fin de leur séjour a Coqueret »*. Il lui aurait suffi de passer en revue les poèmes publiés depuis 1549 par ses amis de la Pléiade pour reconnaître « qu'il y a loin du livre a la vie » et que la fantaisie des auteurs et la tradition poétique française avaient prévalu sur les théories des réformateurs. Ronsard tout le premier a rimé maintes pieces telles que chansons, blasons, épitaphes, épitres 4 rimes plates qui continuent directement |'école marotique. 4) C'est encore une opinion caractéristique de la doctrine de la.Pléiade qu'il suffit d'enrichir une langue pour en faire un instrument poétique plus parfait. On pouvait espérer de Peletier, qui s'est toujours occupé avec prédilection des questions grammaticales, une théorie plus originale, un programme plus pratique et plus complet. Or il n'a fait que reprendre les moyens préconisés par du Bellay dans la Deffence, tout en négligeant 19 Hd. crit., t. I, p. 47. 20 A, p., p. 92. 24 Les expressions citées ici sont empruntées & M. Raymond, L'Injl. de Ronsard, t. I, p. 308, qui a apprécié de façon très judicieuse la faillite partielle du programme de du Bellay.

44 Introduction le « provignement » défini par Ronsard dès 1550 et Vemploi des termes techniques. Enfin c'est en quelque sorte pour affirmer sa solidarité avec la Pléiade que Peletier s'est cru obligé de répéter que la poésie doit être « éloignée du vulgaire » et qu'il faut prononcer entre elle et la prose un divorce définitif²². En réalité son gotit personnel lui conseillait une pratique toute différente et son robuste bon sens lui révélait qu'il y avait là une dangereuse erreur. Aussi a-t-il apporté à ce principe une restriction fort utile en condamnant formellement l'affectation et l'obscurité²³ *. Il annonce Malherbe et l'école classique lorsqu'il recommande d'éviter les expressions basses et vulgaires et les comparaisons empruntées à des objets sans noblesse²⁴ *. Son indépendance à l'égard de la doctrine de la Pléiade s'affirme en plus d'un point. Tout d'abord il reconnaît en toute franchise ce que la jeune école doit à ses devanciers et spécialement à Marot, dont il exalte l'heureux naturel et le style aisé et qu'il désigne sans ambages comme le véritable inventeur de la poésie²⁵ >. Il faut noter toutefois que cette opinion sera bientôt celle de la Pléiade tout entière qui, après sa victoire, se préoccupe de rallier les survivants de l'école marotique et ne se hasarde plus à contester le mérite de son chef. Peletier est encore marotique par sa prédilection pour la rime riche, dont la Pléiade n'a jamais fait tant de cas²⁶ **. Nul d'ailleurs, à son époque n'a mieux mis en lumière la valeur d'art de la rime « exquise », « forme la beauté de la poésie »²⁷ '. Il comprend mieux que ne l'avait fait du Bellay le mérite et l'utilité des traductions²⁸ ®. Il recommande 22 Encore ne faut-il pas être dupe de la forme excessive que Ronsard a parfois donnée à l'expression de ce principe. Il est préoccupé d'abord de distinguer le poète du versificateur, mais d'après lui, c'est avant tout par la pensée plus haute et plus audacieuse, ainsi que par la vigueur expressive de la forme, que la poésie doit différer de la prose. Cf. H. Franchet, *Op. cit.*, p. 31, 281, 303. 23 Avg, p. 48. 24 A. p., p. 40. 25 A. p., p. 14 et 65. 26 A. p., p. 54. AAs Dey Dok: 28 A. p., p. 30 et suiv.

Inflation 45 d'user avec modération des « ornements de poésie » et se montre opposé aux excès de l'érudition, à l'emploi intempérant de la mythologie, à tout le faste pédantesque qui nous gâte quelques uns des plus beaux poèmes de Ronsard. Cependant cet esprit libre et judicieux n'est pas exempt de préjugés et d'erreurs. Il ne semble pas avoir aperçu toute l'importance de la règle de Valternance des rimes masculines et féminines. Il ne s'y soumet que comme à une mode. De même la valeur poétique de l'alexandrin ne lui a pas échappé, mais il en restreint l'usage à l'épopée, et, pour son compte, ne l'emploie ni dans ses sonnets de 1555, ni dans la Savoye (1572), ni dans ses poèmes de 1581. Pour le théâtre, il se contente de citer quelques textes d'Horace et de grammairiens latins sans rien prévoir qu'une imitation servile de la comédie et de la tragédie antiques. En dépit de ses insuffisances et de ses timidités, l'Art poétique de Jacques Peletier est, sans conteste, le plus intéressant, le plus complet et le mieux composé de tous ceux de l'époque, si bien qu'on est tenté de ne pas juger excessif l'éloge qu'en a fait Vabbé Goujet: « On ne vit rien de meilleur alors ni dans tout le seizième siècle »°. Cependant il n'est pas souvent mentionné par les contemporains. Tabourot, « Seigneur des Accords », dans ses Bigarrures (1582), lui décerne l'éloge assez banal d'être une œuvre composée « fort doctement et laborieusement »*°. Du Verdier, dans sa Bibliothèque française (1584), en reproduit trois chapitres en transposant l'orthographe. Quant aux auteurs de poétiques du temps et des générations suivantes, s'ils citent fort peu l'Art poétique de Peletier, ils le mettent largement à contribution. Ronsard s'en est maintes fois inspiré dans l'Adbrégé de l'Art poétique français (1565) et dans les deux grandes préfaces de la Franciade (1572 et 1587). En 1597, Delaudun d'Aigaliers rend à notre auteur l'hommage significatif de le plagier consciencieusement tout au long de son 29 Bibliothèque française, t. III (1741), p. 97. 30 Cité par P. Laumonier, Rev. de la Renais., 1, 1901, p. 273, n. 1. 31 Ed. Rigoley de Juvigny (1772-3), t. II, p. 294-302. Ces chapitres sont : De l'Imitation, des Traductions, Des mots et de l'Élection et innovation d'iceux.

46 Introduction Art poetique françois. Il reprend les divisions essentielles de l'ouvrage, les titres mêmes des chapitres et la plupart des doctrines, sans chercher d'ailleurs à dissimuler ses emprunts. Au début du XVII^e siècle, Vauquelin de la Fresnaye, dans son Art poétique (1605), prise très haut ...le jugement grave et la facilité Du seavant Pelletier en son antiquité®, et lui emprunte quelques traits. Quelques années plus tard, dans l'Académie de l'Art poétique (1610), P. de Deimier, qui ne cite Peletier que dans un seul passage**, pour lui reprocher d'avoir conseillé l'usage des mots dialectaux, lui emprunte des pages entières en les démarquant à peine et en omettant d'en avertir le lecteur*®, ce qui fait qu'on a parfois attribué à Deimier des doctrines dont Peletier est le véritable auteur. Puis c'est J. de la Mesnardière qui, dans le discours préliminaire de sa Poézque (1639), s'exprime ainsi: « L'Art de Jacques Pelletier est assez considérable pour faire estimer son esprit, sa doctrine et son jugement et pour montrer à nos Poètes que ceux qui les ont devancés alloient chercher des diamants dans Athenes et dans Rome, auant que de se parer ni des émaux de Florence ni des verres de Madrit »*°. G. Colletet, qui dans son Héstoire des poètes françois a consacré à Peletier une notice fort élogieuse, utilise l'Art poétique 32 L'Art poétique françois, divisé en cinq livres (Paris, 1597), ed. Dedieu, Toulouse, 1909. Delaudun a plagié pareillement Sebillet et Ronsard. 33 Chant III, v. 313-314; ed. G. Pelissier (1885). Cf. l'introduction de cette édition, p. XXITI-XXVIII. 84 Acad., p. 476. 85 Ces emprunts ont été étudiés par L. M. Gay, dans Publications of the Modern Language Association of America, 27 (N. S. 20), 1912, p. 398-418. 58 p. KK. — Il se pourrait toutefois comme l'a soupçonné H. Chamard, Th. lat., p. 86, n. 2, que La Mesnardière n'ait eu qu'une connaissance très superficielle de l'ouvrage de Peletier et n'en parle que par oui-dire, comme il fait de la Deffence qu'il appelle Art poétique.

The text on this page is estimated to be only 31.25% accurate

. xa ann ere

dans ses traités du poème bucolique (1657) et du sonnet (1658). Enfin Ménage, petit neveu de Peletier, le cite à propos de l'origine du mot ode³⁷.

48 Introduction II LE SYSTEME D'ORTHOGRAPHE? Quoi qu'il en ait dit?, Peletier a toujours donné à la question de l'orthographe une importance considérable. Alors que les autres réformateurs se laissent tous décourager l'un après l'autre par l'indifférence ou l'hostilité du public, seul il persiste. Ni les railleries des « envieux » ni les remontrances de ses amis ne l'ont détourné de son dessein. Cette foi obstinée en la valeur de son système lui a valu une foule de disgrâces et a découragé les lecteurs. Dès le temps où il est secrétaire de l'évêque du Mans, il se montre préoccupé d'apporter un remède efficace à la cacographie 1 'V. avant tout le magistral chapitre de F. Brunot, Hssais de simplification et d'unification de l'orthographe, dans Histoire de la langue française, t. II, 1906, p. 93-123; Ch. Livet, La grammaire française et les grammairiens du XVI^e siècle (1859) ; Ch. Thurot, De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après le témoignage des grammairiens, 2 vol. (1881). 2 En 1547, dans son poème A Monsieur de Saint Gelais, p. 136, il feint l'indifférence à l'égard des querelles d'orthographe : Pour l'orthographe ilz entrent en cholere, Comme pour chose indigne qu'on tolere, En alleguant l'usage pour l'abus: Mais tout cela n'en vaut pas les tabutz : Je ne veux pas, comme eux, rompre la teste La lettre 'laisse, et a Vesprit m'arreste. Dans le « proème » de l'Algebre (1554) : «...quant a l'Orthographe, j'en vel point tirer a louange d'un auoier été le reformateur. Au contrere, 'estimé cete vacacion, laquelle j'é despesche parmi mes autres affaires, ne me deuoir être tausseg: aussi ne la vet je mettre en ligne de compte avec tant d'autres meilleurs moyens que j'é de profiter au public.» Enfin dans la « Rémontrance, A Soemémé », (Œuvres poétiques de 1581, f^o 73 re) ; Pour l'Orthographe auoier moins j'etrivé Chacun se plesé, e a sa mode ecrire, Soit de roturg, ou soit d'autorite : Quand c'est de moi je suivré verite Avec reson : mes de pire au Vulgaire Il ne m'en chaut, car il ne me plét guere.

Introduction 49 x et a l'incohérence qui régnaient alors dans l'orthographe, et, comme nous l'avons vu, s'efforce vainement de convertir le prélat a sa doctrine. Il a déjà congu un système quand parait, en 1542, le premier ouvrage de L. Meigret: Trazté touchant le commun usage de lescriture frangotse*, mais il n'est pas douteux qu'il en ait largement profité. Lors de la publication de l'A7ç poétique @ Horace traduit en vers françois (1544), soit timidité de sa part, soit plutôt mauvaise volonté de l'imprimeur, il se contente d'une réforme timide et incomplète qui consiste essentiellement a supprimer une partie des lettres parasites. Cependant, dans un avertissement au lecteur qui mérite d'être cité, il prend position ~ et fait connaître les raisons qui l'ont déterminé?: « Lecteur, tu trouueras en ce liuret l'orthographe françoise aucunement diuerse de celle qui est uulgairement pratiquée. A cette cause t'a été remis ce petit avertissement pour en passant te declarer les principales raisons de l'auteur. L'une . est que tout ainsi que la parole est significative de la pensée, semblablement l'orthographe de la parole, laquelle elle doit obeir fidelement: de sorte que ecrire autrement qu'on ne prononce est comme si on parloit autrement qu'on ne pense. L'autre raison qui depend de la premiere, est pour euitier superfluité, laquelle sans ce qu'en toutes choses est reprenable, tient nostre langue Françoise en subgeti6d, si bien qu'elle Ja garde de passer aux nations etrangeres, qui pour le grand entassement de lettres ne la peuvent prononcer ni apprendre s'ilz ne sont sur les lieux. La tierce raison est pour commencer a regler et mettre au net notre langage, et faire a tout pouoir que prononciation pareille n'ait orthographe diuerse qui est le plus expeditif moié qui puisse aquerir honneur et maiesté a une langue, comme on uoit de la Grecque et de la Latine, desquelles l'orthographe est la prononciation mesme sinon qu'elle est mue. Il est bien urai que telle entreprise ne se peut pas acheuer ni resoudre si a coup: et mesmes n'a semblé bon a l'auteur d'observer sa fantaisie de point en point et a la rigueur, bien cognoissant que trop soudaines mutations ne s'acceptent pas uolontiers: mais a été content d'ouurir le 3 Cf. supra, p. 4 Kd. de 1545, f° 2, r° et v°.

50 Introduction chemin par le plus facile et commun endroit, en attendant que le temps qui addoussit et consomme toutes choses, donne peu a peu a cOgnoitre combien doit ualoir raison artificielle contre abus irregulier... » Trois ans plus tard, 4 son grand dépit, Peletier ne peut appliquer sa réforme dans ses Ceuvres poétiques. « Les compositeurs de l'Imprimèrie » dit-il dans le Dialogue de Portographe® « n'ont pas voulu compler a ma manierè d'ortographe ». En 1549, dans son Arzmetique, il doit se contenter encore d'une demi-réforme. Il supprime les lettres parasites, emploie un accent grave au lieu d'un accent aigu aux mots terminés par un « e masculin ». Cette orthographe, comme il le dit dans un avertissement qui suit l'ouvrage, est « encores bien loing de ma propre fantaisie ». Enfin, en 1550, il trouve a Poitiers un imprimeur qui consent a fondre de nouveaux caractères et a appliquer intégralement son système orthographique. C'est ainsi que parut chez les frères Marnef l'Apologie a Louis Meigret, datée du 5 janvier 1549, suivie du Dialogue de Porthographe et prononciation frangotse. Dans le premier ouvrage il définit la différence qui sépare son systeme de celui de L. Meigret et plaide en faveur d'une réforme plus prudente et, a son avis, plus efficace. Son propre système est exposé en détail dans le Dialogue. Il est curieux d'observer l'attitude qu'a cette époque ses amis du Bellay et Ronsard affectent a l'égard de l'orthographe. Le premier, dans la Deffence®, ne fait pas difficulté pour déclarer « légitime » la réforme de Meigret, mais il s'empresse d'ajouter que lui-même, il a plus « suyvy le commun et antiq' usage que la raison ». Dans la seconde préface de l'Olve (1550)* il est plus net encore: « C'est... la raison pourquoy j'ay si peu curieusement regardé a adhinee thie! la voyant aujourd'huy aussi diverse, qu'il y a de sortes d'ecrivains. J'appreuve et loué grandement les raisons de ceux qui l'ont voulu reformer: mais voyant que telle nouveaulté desplait autant aux doctes comme aux indoctes, j'ayme beaucoup mieulx louer leur invention que de la suyvre: pource que je ne fay pas imprimer mes ceuvres en 5 P, 53. Cf. infra, p. 232, n. 1. 8 P, 346. 1 Ed. H. Chamard, t. I, p. 24.

Introduction 5] intention qu'ilz servent de cornetz aux apothecaires, ou qu'on les employe a quelque autre plus vil mestier ». L'attitude de Ronsard, bien que moins désinvolte, est assez analogue. « J'avoï deliberé » dit-il dans l'Avertissement au Lecteur qui précède les Odes* « lecteur, suivre en l'orthographe de mon livre, la plus grand part des raisons de Louis Meigret, homme de sain et parfait jugement, qui a le premier osé desseiller ses yeus pour voir l'abus de nostre écriture, sans l'avertissement de mes amis, plus studieus de mon renom, que de la verité: me paignant au devant des yeus, le vulgaire, l'antiquité et l'opiniatre avis des plus celebres ignorans de nostre tens ». Désormais, en cette matière, les protagonistes de la Brigade s'efforcent de tenir un juste milieu en évitant les lettres superflues, s'abandonnant pour le surplus a la volonté toute puissante des imprimeurs. Seul Baif, longtemps après, dans ses E/rènes de poésie fransoeze (1574), préconisera vainement un système d'orthographe pédant et intolérable, qu'il préparait depuis longtemps. Peletier n'était pas homme a s'incliner comme Ronsard et du Bellay devant la tyrannie de la routine. Bien qu'après leur abstention la cause soit perdue, il poursuit imperturbablement son dessein. A partir de 1554 il trouve a Lyon, en Jean de Tournes, un imprimeur aussi intrépide que complaisant. Le « proeme » de l'Algebre (1554) nous renseigne très exactement sur son état d'esprit. Tout en affectant de ne pas attacher une importance excessive a l'orthographe, il se montre très aigri par les attaques dont son système a été lobjet mais se déclare résolu a écrire désormais en latin plutdt que d'y renoncer. Lorsqu'il imprime a Annecy en 1572 son poeme de la Savoye et a Paris l'année suivante le petit traité intitulé De l'usage de Geometrie, il se résigne par nécessité a une orthographe assez analogue a celle des Giuures poétiques de 1547. Mais a la fin de sa vie, lorsqu'il publie les Lowanges (1581), nous le retrouvons fidèle, sauf pour de menus détails, a son systeme de 1550. « Nous visons tous deus a un blanc » écrit Peletier a Louis Meigret® « qui ét dç rapporter l'Ecritturç a la prolotion — il 8 Hd. crit., t. I, p. 50. 8 Apologie, p. 7.

52 Introduction s'agit, comme l'auteur le déclare en plusieurs endroits, de la prononciation de la Cour — c'et notrø but, c'et notrø point, c'et notrø fin: sommø c'et notrø uniuersel accord ». En réalité il s'est arrêté 3 mi-chemin dans sa réforme. « C'est un révolutionnaire honteux, un timoré »'®, qui se résigne 4 des accommodements avec l'usage et dont Meigret, qu'il trouve trop hardi, repoussera dédaigneusement les « remontrances pleines de creinte »**. L'ouvrage oi est exposé son système, le Dialogue de ?Ortografe, trahit, par sa forme même, son incertitude. Les deux interlocuteurs principaux Th. de Béze qui défend l'usage établi" et Dauron, porte-parole de l'auteur, opposent leurs arguments en présence de Jean Martin et de Denis Sauvage, sans qu'une conclusion nette soit proposée au lecteur. D'ailleurs Th. de Béze ne prend part qu'a la premiere partie de |'entretien. Voici les traits essentiels du système"™: 10 F. Brunot, Hist. de la langue fr., t. II, p. 110. 11 Reponse... a Jaques Pelletier, {° 3 v°, 12 Ce n'est pas une fiction. Les idées que Th. de Béze expose chez Peletier ont été développées par lui dans son De Francicae linguae recta pronuntiacione tractatus, Genève, 1584. Ces arguments peuvent se ramener & trois principaux: 1°) La réforme de Vorthographe imposera tant aux Francais qu'aux étrangers une gene et une difficulté extrêmes. — 2°) Elle fera perdre de vue l'étymologie des mots. — 3° I] est impossible de fixer la prononciation en raison de sa diversité et de ses perpétuels changements. 1a Peletier a résumé son systeme dans l'« Averticement aux Lecteurs » qui précède les Huvres poétiques de 1581: « Lø sommerø dø ses resons (de auteur) ét qu'il aportøe troes sortøe d'e: lg prgmier, ét le pur des Latins qui øt e: lg sgcond, un e cler, qui ét e : Ig tiers, un e sourd quø dé tout tams on a apglé féminin, e an l'Imprimøriø e barre qui ét ø. Léquez tous troes sé connoessøt an ces moz, honnetøte, fermøgte, deferø, qu'on écrit vulguergmant, honnesteté, fermeté, défaire. Puis an un grand nombrøg dé moz il mét a au lieu dg e: commø an ces moz, Sciancøé, commancgmant, tams : au lieu dø la communø escriturøg, Science, commencement, temps. Au contrerøg, an plusieurs diccions il changø l'a en e pour ferg la diftongug et, au lieu dø la vulgerø ai, an ces moz, mein, humein, pleindrg : au leu dg main, humain, plaindre. Il rétranchø les letrøe superflugs, e qui ng viengt point an la prolacion: commø dø cés moz, escripture, alloient, donnent, foretz, habite, subtils, il fét, escriturg, alogt, donngt, forez, habiz, subtiz. Par

même reson, il efacé l'ung des letrés doublés, des moz auquez ng s'an
connogt qu'ung an parlant :

Introduction ; 53 L'alphabet présente des innovations importantes. Il comporte trois sortes d'e^{TM*}: l'« e pur des Latins » (e fermé), noté par e, — P«e clair » (e ouvert), noté par e. Cet e & queue, dans les manuscrits latins et dans certaines impressions du XVI^e siècle, sert à noter la diphtongue latine ae. — l'« e sourd ou féminin » (e muet), noté par ø. Cet e barré est recommandé par Th. Sebillet*® qui l'appelle e coupé. Les trois espèces d'e se trouvent, par exemple, dans le mot ferméte. Quant à la répartition des e entre ces diverses catégories Peletier est, sur bien des points, en désaccord avec l'usage contemporain, spécialement avec L. Meigret. C'est ainsi qu'il écrit par e fermé: grequø, Senequø, especø, fidelø, modestø, regretø, cetø, mes, ces, les, es, la conjonction e (=et), j'@ (=j'ai), je se, tel, quel, quelqueø, mer, chef etc. Mais il est d'accord avec L. Meigret pour attribuer e fermé à tous les mots en -eve: perø, merø, ainsi qu'à tous les mots en -aivé: pourtrerø, contrerø, necesserø; au subjonctif prennø, ou pregnø que d'autres orthocommø an ces moz, aler, baler, devaler : au lieu dø aller, baller, devailler : © an jeunecøg, parecg, maricon, pour jeunesse, paresse, marisson, puis an ceux ci, abatrø, adicion, afeccion, agrandir, apøler, au lieu dø abbatre, addition, affection, aggrandir, appeller: pour autant quø les letrø doublø nø sø font point ouir an la prononciation Francoesø : qui dø soe ¶t un peu moletg, ou, comme lon dira, delicatø: fors la doublø rr qui sø fet antandrøé an ces moz, Barrg, Terrg, irrision, corromprøé. An ceus ou la letrø | s'ecrit vulgueremant doublé aveq i, precedant, il a oté Vie y a lessé la doublø, ll, pour randrøg l]ø son qui ét es languø vulguerø. Aucuns dø notrø tams l'ont misø simplø, la nommans | molø : commø an ces moz, baller, taller, keullir, boullir: au lieu de bailler, tailler, cueillir, bouillir : donnant 16 mémø er a la doublø ll qué donng l'Espagnol a ces moz, alla, aquellos, llenos, llamar, scrivans maravilla : VItalien par gli, meraviglia : lø Prouvangcal par lh, marvelha : lø vulguerø Francoes, merveille... Au demeurant il 4 mis des trez, qué vulguergmant, mes improprømant, on nomméø accans, sur les Verbø, pour ferø distinccion des silabø longuø e breues, comme an ces singulierg personnøg : il aloét, il donnoégt : e an ces pluriergs, iz aloét, iz donnogt : item an ces Verbø, croét, qui ét dg croere : e croét, qui øt dg croøgrø : e aus autrø samblablø.» 14 Meigret distingue deux sortes d'e: e ouvert et e clos. A partir de 1548 il note e ouvert au moyen de e (eø crochu). Quant à l'e muet, pour lequel il n'a pas de signe particulier, il le supprime @ la fin

des mots quand le mot suivant commence par une voyelle. 15 Art poétique,
p. 51.

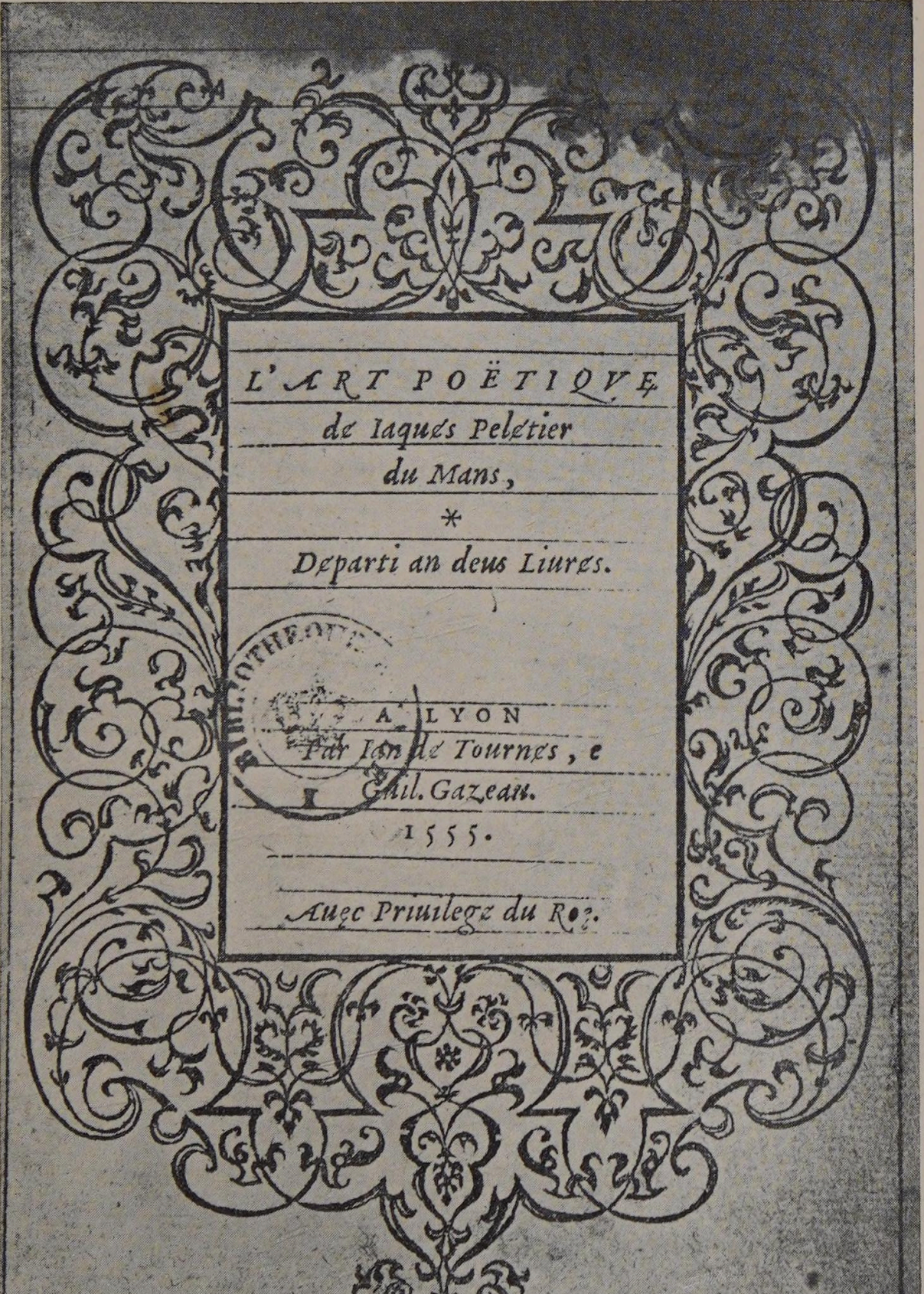
54 Introduction graphiaient preignø. Pour le verbe aimer, la première syllabe est écrite par ø ouvert devant la finale -me: emø et par e fermé pour les autres formes: emant'®. Les voyelles longues sont marquées d'un accent aigu: il øt, mémø, tampétø; les brèves d'un accent grave, seulement quand leur quantité est variable: il alloét, mais: iz alloét''. La diphtongue 02 est écrite oe: roe*®. Pour 7 mouillé est employée la graphie provençale //: traualh''. Le c doux est noté par ø; le g doux par g'. Il est fait usage du tréma: poésiø et de l'apostrophe: contr'opinion. A la graphie commune ai correspond généralement chez Peletier e: ferø. Toutefois il écrit par e fermé — outre les finales en -aire et la première syllabe du verbe azmer quand la seconde syllabe n'est pas -#ze — les désinences verbales: jø feré, j'€ø, jø se. Il enregistre la prononciation contemporaine de az en finale absolue dans vrei, guei (mais au féminin vreø, gueø). De même il note par ezz le groupe nasal azz: mein. Il écrit: Heleing, deignø. Le groupe nasal ez est écrit am: antrøprandrø. A la graphie savante wnbrve fort répandue à son époque, il substitue la graphie étymologique ombrø. K remplace øc devant ew: keur, akeulh; ø avec le son s est noté par c dans la finale -t2om: emocion; ch, avec le son &, par c: 16 On relève dans l'Art poétique de Peletier d'assez nombreuses incohérences d'orthographe dont les imprimeurs sont peut-être responsables mais que nous avons exactement reproduites, telles que: hipermetrø, et : hexametrø; døparti, et: departant; ampereur, et : ampøgreur; essiant, et : esciant; vrei, et: vrei; diziemø, et : diziémø. L'accent grave est parfois omis & la syllabe finale des participes passés. 17 Inalogue, p. 167 : « Mes dø vottrø accant agu, il føra bon d'an user sur les sillabø longuø, quand il i aura differancø dø longueur e briéuøte qui puissø apporter douttø, on pourra mettrø un accant grauø sur les sillabø briéuø : commø il eschét souuant aus tiercéds personnø singulierø e pluriergs des Verbø : léquelgs sé prononcgt dg mémø sortø, evcette quø la singulierg øt briéug e la plurierg longugøg. Commé, il alloét e iz alloét, il soet e iz soét. Quelqueffoes aussi des personnø singulierø les ungs sont briéugs e les autrø longuø, mes c'ët an diuers tans. Commø quand nous disons, je croé qu'il ut : e jø voudroé qu'il tit.» 18 Même notation chez Meigret. 19 Dans les Muvres poétiques de 1581, Peletier revient à la graphie ll. — Meigret note J mouillé par Ul.

1 Introduction 55 caractereçg et non caractereç**. C remplace parfois ss: s'ebahicçt, mais: pressez. En fin de mot, s est substitué a x: deus. L'% initial est le plus souvent toléré: hommç, mais: eureus. Y est parfois remplacé par 2. Les lettres doubles sont ordinairement supprimées; elles sont toujours maintenues lorsqu'elles servent a l'articulation: hommç, anneg, ou déterminent la quantité de la syllabe, brève en général, longue seulement lorsque la lettre double est 77 et que la syllabe suivante est brève. Les lettres dites étymologiques disparaissent de même, par exemple le g dans co(g)noetrç, le 6 dans su(b)tilite, l's dans bla(s)mç, le ç dans la conjonction e(t), l''' a la troisième personne du pluriel: iz mangç(n)t. Les finales du pluriel -ds et -zs ~ sont remplacées par z: tez, pour tels, Espagnoz, pour Espagnols, rez, pour rets. Ce systeme, comparé a celui de L. Meigret, parait bien peu original'. Toutefois il est impossible de distinguer ce que Peletier a imaginé lui-même de ce qu'il a emprunté au T7azçé fouchant le 21 Hn pareil cas, Meigret distingue ch chuintant de ch dur en notant le premier par çh. 22 Voici quelles sont les principales coïncidences : Remplacement de la diphtongue ai par e (Meigret écrit mes, mais aymant, parce que, dit-il, dans ce mot l'2 se fait entendre). — Substitution de ez & az dans les mots comme demain. — Suppressions des lettres superflues: e(t), e(s)t, mange(n)t, veu(1)t etc. Dans cette voie Meigret va plus loin que Peletier en écrivant qi pour qui. (Il convient d'ailleurs de noter que les lettres superflues, surtout les lettres doubles, très nombreuses encore dans le Dialogue, n'ont pas complètement disparu dans VArt poétique. La réforme n'est achevée pue dans les Huvres poétiques de 1581). — Remplacement de « final par s. Meigret laisse subsister le ç devant I's du pluriel, tandis que Peletier remplace ts par z. Comme Peletier, Meigret respecte I'h initial, ce qui lui a été reproché par G. des Autels. Les finales en -tion sont notées -cion par Meigret : manifestagion; -xion lorsque la désinence est précédée d'un ç : dixion (diccion chez Peletier). Toutefois les deux systèmes diffèrent complètement quant a leur principe. Meigret prétendait ramener les lettres 4 leur valeur primitive, tandis que Peletier voulait conformer l'écriture 4 la prononciation de son temps. Dans le détail Peletier repousse les innovations que Meigret considérait comme essentielles. C'est ainsi qu'il maintient les pseudo-diphtongues ou et aw, qu'il note l'e muet par un signe spécial, qu'il se refuse 3 donner une valeur unique & c et a g, qu'il maintient les groupes qu et gu.

56 Introduction commun usage de l'écriture française. D'ailleurs la réforme laisse subsister un grand nombre de défauts. Comme l'a fort justement noté F. Brunot" « 7 et g alternent pour rendre le 7; s, ç et ss ont même valeur; & alterne avec.c et gu, x avec cc. D'autre part un même signe garde deux valeurs: gu sonne comme g+n, Peletier n'ayant pas osé écrire x comme il écrit 7h. S est tantot dur, tantot sonore, avec le son 2 ». La réforme de Peletier, comme celles de Meigret, de Raat, de Baif, de Rambaud, de Taillemont, de Joubert, fut fort mal accueillie du public. Puisqu'elle était loin de répondre à l'intention qui l'avait inspirée, ce n'est pas son échec qu'il faut déplorer, mais plutôt que Peletier, en y restant obstinément fidèle, ait gravement compromis le succès de ses œuvres littéraires et que l'amertume que lui causèrent les critiques l'ait empêché de persévérer dans son heureux dessein de conquérir pour le français le royaume des sciences. kp 23 Hist. de la langue fr., t. II, p. 110, n. 2. “| ee

The text on this page is estimated to be only 34.05% accurate

LART POETIOVE ee de laquds Pelétrér’’ 0 8C parti an deus
Liures. \$e Ane Priuslege du f ~ a '



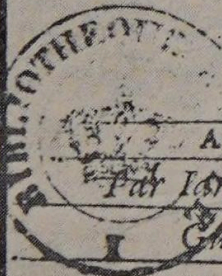
L'ART POËTIQUE

de Jacques Peletier

du Mans,

*

De parti en deux Liures.



A LYON

Par Ion de Tournes, c

Chil. Gazeau.

1555.

Avec Privilegz du Ro.

The text on this page is estimated to be only 27.14% accurate

ee Ae 8 ey “ is tf



[3] PREMIER LIVRE DE L'ART POETIOQVE de Iaquès Pélçtier A ZACARIE GAVDART Parisien, Conseiller du Roe, Recgueur general dç Lion? Qui voudra prandrç gardç, Seigneur? Gaudart, aus desseins e aferçés des hommçs: il trouugra quç tout ét acompagné d'unç certainç volupte: sans laquelç nous sçrions tous errans e incerteins an noz deliberacions e antrçprisçs. Mémçs es chosçs les plus difcilçs e laborieusçs: la volupte, ou commç j' & dç coutumç dç parler, l'amour i ét inseparablç. Car l'honneur ou l'utilite quç nous an esperons, nous les mét an l'antandçémant: e parmi 1 Zacharie Gaudart, seigneur de Ja Source, conseiller du roy, receveur général des finances de S. M. & Lyon ou « trésorier de la recette générale de Lyon», comme le désignent certains documents, fils aîné de Jacques Gaudart (+ 1548), procureur de la Chambre des Comptes, et de Jacqueline Valengelier, appartenait 4 une grande famille du monde des offices. Il 6pousa, l'année même owt Peletier lui dédia son Art poétique, Hélène de Chapponay. I] mourut avant 1594. 2 Telle est l'orthographe ordinaire de Peletier (Baif écrira sinheur, monsinheur), qui enregistre une prononciation encore attestée par N. Duez, Le vray guidon de la langue Frangoise (1639), selon qui, dans les mots seigneur, monseigneur, seigneurie, teigne, teigneux, ei se prononçait ordinairement i (7° ed., 1662, p. 20). Cf. Thurot, Prononciat, t. I. P. 35.

60 Premier Liurg dé V Art Poétique Vantréprisç, sç formç unç delectacion qui nous conduit a notrç fin*. Dç sortç, qu'ancorç quç notrç labeur s'adrecç au profit, e notrç intancion a l'honneur d'autrui: si etcç quç nous nous l plesons quelquefoes si fort, qu'an lç departant au leu ou nous jug'ons qu'il soét bien amployé, il nous samblç quç nous an rêtçnons la meilleurç part pour nous*. Disant cçci, jç mç raportç ung souugnancç [4] dç l'amour quç j'é tousjours porte au public': tel, quçé quand j'é vu ma fortunçg dedirçg mes intacions quant aus aferçés dg manimant*, l'un des moyens quç j'é tousjours estimé qui rand les hommçs non seulçmant prudans, mes doctçs e sauans: Iç mç suis aisé d'impetrer mon meilleur tans pour mg rêtirer sus mes Liurçs: pour acommoder mon etudç a lutilite des studieus: an epiant çç pendant, commç d'unç solitudç, quelç part doét tourner cetç Nuç, mes plus tdt cetç Tampétç e emocion uniuerselç de la terrç'. E par çç, qu'an ma rêtretç jçé nç trouuç 3 Cette doctrine, passablement confuse, qui aboutit 4 une sorte d'utilitarisme sensualiste, représente sans doute la philosophie personnelle de Y'auteur, car il parait impossible de la rattacher & un système défini. Toutefois le platonisme y domine, comme d'ailleurs il inspire bon nombre de poemes de l'Amour des Amours, recueil de vers dont il va être question et qui fut publié presque en même temps que l'Art Poétique (cf infra n. 15). L'idée principale, que la volupté est inséparable de l'activité, est en effet platonicienne autant qu'épicurienne; du reste l'emploi particulier du mot amour est caractéristique. Pareillement platonicienne est l'idée de l'utilité comme cause déterminante des actions ainsi que la liaison de étude et de l'amour (cf. Platon, Banquet). En outre l'influence de l'école poétique lyonnaise, avec sa doctrine de Vamour «maitre de yertu» et inspirateur de toute activité, est ici évidente. 4 Peletier écrira de même dans la « Remontrancg, A Soemême » (Huwres poétiques de 1581), p. 71 rº: Car mon labeur, qui, an deus sé depart Me fêt garder lç meilleur pour ma part. 5 Of. dans le préambule de l'Algèbre (1554) : « Ig vous & tousjours porte vnçg affecio si particulierg, Lecteurs Fracoès... » 6 Dans une lettre latine & Fernel, premier médecin d'Henri II, imprimée 4 la suite des Huclidis Elementa (1557), Peletier se déclare fort ~ peu propre a la tractatio rerum. « De même dans l'épître dédicatoire des Euclidis Elementa au Cardinal de Lorraine : « hoc rerum tumultu aut temporum conuersione. » et dans une lettre & son frère Jean, & la suite du même ouvrage : «in tanta

Premier Liuré dg VArt Poétique 61 james consolacion plus grandç, née qui mieus mç facç oublier mes pansgmans fluctueus: quç mes Matematiquçs: jç mç suis mis sus mon Euclidç prçmierçmant*: duquel j'é u& bon sçcours a mon gre, eyant trouue Demonstracions e Propositions nouuelçs e singulierçs: e mémç congl bonnç esperancç dç decouuir chosçs qui ont eté longugçgmant cherchegs e non ancorçs trouueçs®. Mes apres l auoer trauallhé d'unç ardeur extrordinerç'® (ensi quç font ceus qui ont long tans intermis™ ung chosç qui leur ét dç bien expressç profession) j'é pansé dç mg deuoér recreer, sus quelque autrç g'anrç d'etudç plus facilç e dç moindrç speculation: eyant tousjours cetç opinion qu'un hommç bien né, doét auoer plusieurs ocupacions, qui sçcondçt les ungs aus autrçs??. rerum concertatione ac perturbatione potius ». C'est vers la même époque que Peletier, très préoccupé de la guerre entre Henri II et Charles Quint, composa une Exhortation a la paix qui paru en 1558. . 8 Une vingtaine d'années plus tard, Peletier se trouvant bloqué a Bordeaux par les guerres civiles et dans un grand désarroi moral, se tourna de même vers son Euclide : « Qua in fluctatione... in otium me abdidit totumque me ad scribendum contuli... Quo in recessu. nihil prius faciendum esse existimaui quam ut LEuclidem meum _ absoluerem ». (Oratio Pictavi habita, 1579). Le résultat de ces travaux a été publié deux ans plus tard: Jacobi Peletarii Cenomani In Euclidis Elementa geometrica 'demonstrationum libri sex. Lugduni, apud J. Tornaesium et G. Gazeium, 1557, in-f°. Le privilege est daté de Fontainebleau, mai 1555. 9 Peletier dit de même, dans la préface de |'Euclide: « Nouas demonstrationes passim ad Euclidem adicimus... principia Geometriae nouis meditationibus illustrauimus ». 10 Pontus de Tyard, Deux discours de la nature dw Monde et de ses parties, Lyon 1557, f° 19 v° de l'ed. de 1578, rapporte que Peletier se retira chez lui pour «se refreschir apres le travail qu'il avoit presté a son Kuclide ». : 11 Intermettre est fréquent aux XVI? siècle, avec le sens d'interrompre, suspendre. 12 Jusqu'a la fin Peletier est resté fidèle a cette règle de vie. Il écrit, dans la « Remontrancç,, A Soemémç » (Euvres poétiques de 1581, | eA Ae) oe Tousjours pensant, quç les dons Deliens Sont les beaus Ars, ancheinéz par lens, Antrçtgnans cetç Anciclopediçg Ou tout Esprit capablç sç dediç :

62 Premier Liurg dé VArt Poétiqué Quelç recreacion n'é su mieus choesir quç sus la Poésiç: excercicç vremant d'unç bien doussç foliç, e auquel n'ët bonnçgmant possiblè dç rénoncer, quand on s'en ët unç foes delecté a bon essiant!?, E an cetç alternatiug d'etudgs, mç suis mis a rguisiter quelques miens Ecriz, quç jç gardoé d'assez long tans pardguers moe: léquez j'auoé tiréz sus lç Suget tant populerçg dç l' Amour". [5] E les réconnoessant, me print prçmiergmant anuiç dç les poursuiurç: si bien, quç jç mç trouué tout ebahi, quç d'un passçtans, e commç d'unç depandancç d'etudç: j't dé quoe ferç un serieus jeu. Car antrant an bgsongnç, dç dessein an dessein, mç suruint un certain auis, quç l' Amour etoët un Suget plus capablç quç nç 'auoé pourçté au commancçmant. E dç fet, suiuant cetç - concepcion, mç suis auanturé, d'un Amour nu e simplç, an ferç un general e uniuersel'®: telgmant quç par ma deduccion jç E quand quelcun n'an touchç qu'un cheinon Quç c'ët trop peu pour an avoér rgénom. Jç getç Veull sur toutç la Couronnç E d'unç ardeur lç Circuit]'anvironnç Mèç delectant an la societe Dé tous les Ars, e leur variete. 13 Cependant il écrira dans la lettre 4 son frère Jean citée supra: « Poéticen quidem amplexi sumus, animi impetu et ardore quodam, post etiam ingenii concertatione. Sed deferbuit iam illa laudis contentio nostra. Poéticos illos spritus sensim remitto : Mathematicas in perpetuum retineo ». Sans doute n'était-il qu'a-
demi sincère car, 4 la fin de sa vie, dans la « Remonstrancç » (citée note précédente), p. 72 r° il dé clare : Jé mç distré des ilustrçs Matémçs Pour m'amuser aux Poétiquçs téméçs. 14 Cf. infra, p. 15. 15 [l'Amour des Amours, recueil poétique publié en 1555 avant VArt poétique, chez les mêmes imprimeurs, comprend 96 sonnets pétrarquistes et une série de poèmes strophiques intitulés Vers liriques. L'auteur y exprime, p. 118, son intention de s'élever & une inspiration plus haute que le commun des poètes qui chantent l'amour : I' @ la Francoesç Poésiç, Auequçs tant d'autrçs, choesiç Sus l'Amoureuxç passion : Laquelç pourtant n'é trouueçg Apres l'auoér bien eprouued D' assez ding ocupacion... Donquçs voyant la Francç lassç Dç voler d'unçg elç si bassç, E chercher plus hautç largeur, l'é Igué plus haut ma voleç D'unçg elf qu'Amour m'a coleç Pour dg |' Er mç ferg nageur.

Premier Liurg dé VArt Poétiqug 63 dgmøgnassø un ebat amoureux, qui comprint an soe proufit e importancøg: fesant mon proget d'i pouuoér apliquer 'chosø natureløgs, Cosmografiø, Astrologiø, e autrés chosø dings des plus netø*s*® e plus grauø oreilhø: Antrøprisø certø arduø e dø longuø execucion. Laquelø ainsi antameø quø jø |' auoé, j'é nauerø*s*' misø an edicion, tant pour sonder un peu lø gout e lø jugømant dø noz hommø, quø pour røtourner incontinant prandrøg mes Matematiquø, e ferø voér døg mes Ecriz Latins". Mes voeci qu'an rømuant ménagø, j'@ trouué parmi mes confusions d'Ecriz (søélon la modø quø j'é dø ferø mes Cads, e puis mes Mondgs) certains preceptø dø Poésiø, par ci par la, epanduz commø les feulhø dø la Sibilø'®, e mis par piecgø an pøtiz coins dø papier, commø l'imaginacion m'auoét aporté diuers poinz e diuersø resons, an diuers tans e an diuers lieux. E les efeulhøtant, e i trouuant beaucoup dø bons trez, les uns dø mon proget, les autrø pris des bons Ecriteurs"®: mø suis tent an |' Amour dø mon Il célébrera donc désormais l'harmonie des mondes, qui, selon la doctrine platonicienne, est une forme supérieure de l'amour. De cette inspiration dérivent 16 poèmes scientifiques ot sont décrits les quatre élé ments, les phénomènes célestes, les astres. Peletier parle ainsi de ces poèmes dans l'Oratio Pictavii habita: (1579) p. 289. « Amores scripsi, haud paulo diligentius elaboratos quam priora Poémata: neque illos quidem amatoria leuitate, sed, ul solec dicere, Platonis imitatione scriptos ». 16 Peletier traduit peut-être ici l'expression cicéronienne aures teretes (Orat., 28: De opt. gen., 4, 11). Of. Huvres poétiques de 1581, f° 3 r°: Jø parlø ici aus plus netø oreilhø. 17 T] n'est pas possible de préciser la date. Il] n'y a ni achevé d'imprimé ni privilège 4 la suite de l'Amour des Amours. 18 T] s'agit ici d'écrits scientifiques, pour lesquels Peletier, fidèle a son systeme de défense et illustration de la langue, a plusieurs fois employé le francais. Mais, dans la préface de son Algèbre (1554), irrité des critiques formulées contre son orthographe, il menace les lecteurs francais de n'écrire plus désormais qu'en latin. 19 Souvenir des vers de Virgile, Hn, 6, 74, ot il est question des oracles de la Sybille: Foliis tantum ne carmina manda, Ne turbata uolent rapidis ludibria uentis. 20 Ce mot, qui se retrouve dans l'Art poétique, p. 38 et 71 et dans les Euvres poétiques de 1581, f° 14 r°, est employé par Peletier 4 |'exclusion des mots écrivieur et scripteur usités par plusieurs de ses contemporains.

64 Premier Liurøg dé VArt Poétiqué Francoes. E m'a samblé quø jø døuoé ferø plesir a noz amateurs dø Poésiøg, an les leurs communiquant. Sommø, jø mø suis mis a les ordonner: qui m'a été certø ung fatiguø bien plus [6] grandø quø n'ussø pansé: vu la grand' melangø que j'auoøg a r'amasser. Or a quelqueø peing, an suis vønt a bout: e l'e mis au net assez songneusømant, presse toutøfoes grandgmant e du tans e d'aferø priuez. E si i € ajouté quelqueø miens opusculø Poétiquø*: nøg sé pourquoe, sinon pour mø ferø estimer meilleur anseigneur quø bon feseur. Mes je m'atan qu'on prandra plus d'egard a mes autrø Ecriz mieus elabourez. Virgilø, hors dø ses Euurø Heroiquøgs an a bien fèt dø pøtit stilø: Léquez nous sommø bien esø d'auoér, ancorø quø cø soet peu dø chosø: pour la reuerancø dø son nom. Iø t'é adrécé cø mien labour, commø a cølui quø j'€ eprouue ding des presans dø letrø: pour honnetø e liberal rakeulh® quø tu fès aus Letrez: qui n'an as ni lessé Pamour ni oublié la connoessancø. E combien quø tu eø vøult sulurø un etat assez diuers dø telø profession: tu as vøul montrer quø les Letrø peuugnt apporter ornøémant aus plus dings excercicø quø 'hommø puissø elirø. On le trouve antérieurement sous la forme escripteur (Christine de Pisan, Le Maire de Belges). 71 A la suite de son Art pottique, p. 94-116, Peletier a publié, sous le titre d'Opuscules quelques poemes de genres très divers, choisis peut-être pour donner des exemples de ses différentes maniares (cf. C. Jugé, J. Peletier, p. 203). En la circonstance il est modeste 2 bon escient, car tous ces poemes sont assez médiocres. 22 Fréquent au XVI° siècle au sens d'accueil, Pour lorthographe, cf. eskeul (écueil). ab

Dé Vantiquite dē la Poésigē 65 [1] Dē Vantiquite e dē l'excelancē de la Poésiē'. 1 mē samblē quē pour neant les Ecriseurs sē sont vouliz trauallher a rechercher:les prēmiers inuanteurs des Ars?. Car cf sont choses trop celestēs, pour dēuoer étrē atribueēs a l'imaginacion hūmeing*. Les sēmancgēs an sont an cetē grandeur dē Naturē: laquelē ocultēmant e insansiblēmant les 4 fēt antrer an Pesprit des mortéz. E si jē-vouloē descandrē aus disciplings particulierēs : je dirog qu'il n'& james etē (j'antan dē la memoerē [7] des Sieclēs) quē les hommēs n'eēt contē, mēsurē, chante, silogize*, c'ēt a dirē resonné, sēlon Iē plus e lē moins. Qui pourroēt dirē ni a peing panser qu'un hommē ét Iē prēmier parlé Grec, Latin, Frangoes? qui sont choses ancorcēs moindrēs quē les Disciplings. Lē grand miraclē dē Naturē, ét dē pouuoer tousjours augmanter ses choses sans fin. E pourcē elē a donné prēmierēmant a l'hommē unē mēsurē e nombrē dē parler, sans consideracion toutēfoes d'artificē poétiquē. Puis par curiosite e par imita-. 1 Peletier s'est manifestement inspiré ici du premier chapitre de l'Art poétique de Th. Sebillet intitulé « De VAntiquité de la. Poésie et de son excellence » qui attribue a la poésie une origine divine et rappelle la protection que lui ont accordée les grands. Au début de son Abbrégé de VArt poétique, 7, 45, Ronsard a développé des idées très analogues. 2 On sait combien l'Antiquité et la Renaissance ont été curieuses de connaître les « premiers inventeurs des arts». Au XVII^e siècle le livre de Italien Polydorus Vergilius, De rerwm inventoribus (1499) obtient un succès prodigieux attesté par une dizaine d'éditions et par des traductions en francais (1521), en allemand (1537), en anglais (1546), en espagnol (1551). Bien que ce livre traite plusieurs des sujets auxquels se rapportent les premiers chapitres de notre Art poétique, notamment I, 8 De poeticae artis origine atque eius praestantia et I, 9 De origine metri, il ne semble pas que Peletier lui ait ici rien emprunté. 3 Of. Sebillet, A. p., p. 7: «...ceuz qui ont dit que la vertu et les ars sourdoient d'une mesme source, c'est a dire, de ce profond abyeme celeste ou est la divinité.» 4 Le mot est employé dès le XIV^e siècle avec le sens de raisonner & Vaide de syllogismes.

66 Premier Liurç dé VArt Poétique cion, les hommès trouuans la chose belç, an ont fét un usage: apres, l'ont redigé en Art peu a peu ainsi què les espriz ont commancé a s'ouurir. Pourcè, les anciens ont fét Apolon e les Musès presider a la Poésiç, commè Dieus a ung chose diuinç: pour montrer qu'elç n'a origing autrè què celestè. Quant aus choses particulierès, jè nè diré pas qu'elçés n'ènt a leurs inuanteurs. Iè suis contant dè confesser a Horacè qu'un Tespis ét été inuanteur dè la Tragediè®: E toutèfoes Quintilien l'atribuè a Eschilg®: ancorès, què Iè carmè Heroiquè sè donnè a l'Oraclè Pitien'. Dè VElegiçg, commè dit cè sein jugè Horacè, par ironiç: les Grammeriens an sont an grand dèbat: e an ét ancor Iè proces au croc'. L'un dira gu'Orfeç trouua la Lirçg: lautrè, què Ling: e lautrè ancor què cè fut Anfion: mes a la fin on vient a la donner, qui a Mercurè, qui a Apolon mémè'. Dong si les inuancions particulierès sont an doutè, e sè radrecèt aus Dieus: què dirons nous des generalitez? Pourtant, Plinçg après auoer regansé les dissansions des Auteurs an l'inuancion des Letrçés Alfabetiquès, les uns les donnans aus Assiriens, les autrèés aus Egipcien, [8] les autrèés aus Sirlens, e puis les autrès aus Babiloniens: n'a su sinon conclurè, l'usagè an auoér été eternal'®. Mes les hommèès sont tousjours téz, qu'1z emèt mieus, a l'auanturè, nommer quelque prèmier: 5 Horat., Ad. Pis., 276 : *Ignotum tragicæ genus inuenisse Camenæ dicitur et plaustri uexisse poemata Thespis*. Trad. de Peletier, f° 16 r°: La Tragedie, encor' non eprouuee Fut par Thespis premierement trouuee Qui ses escritz ca et la conduisoit En chariotz... 6 Quintilien, 10, 1, 66: « *Tragoedias primum in lucem Aeschylus protulit.* » 7 Pline, 7, 57: « *...uersum heroicum Pythio oraculo debemus.* » La référence est indiquée par Sebillet, A. p., p. 12. 8 Horat., Ad Pzs., 77-78 : *Quis tamen exiguos elegos emisit auctor grammatici certant et adhuc sub iudice lis est*. Trad. de Peletier, f° 9 v°: De l'Elegie et premier fauciane Grammairiens en sont en procedure Kt souz le juge encor' leur procès dure. ® Tout le passage dérive de Pline, 7, 57. Cf. Polyd. Verg., 1, 15. ® Pline, 7, 57, 3: « *ex quo apparet æternum litterarum usum* ».

Dé Vantiquite dé la Poésiç 67 quç confesser ng sauoir qui c'ët. Iç vien a l'excelancç dç la Poésiçg. Les Poétçs ont eté jadis les métrçs e reformateurs dç la vig. Cç qui s'apreuug"! par cçla, quç du tans quç la Grecç etoët la plus affluentç": les Signeurs e toutçs sortçs dç g'ans, fesoët instruirç leurs anfans an la Poésiçg: afin quç non seulçmant les espriz an fussgt eueilhéz a la gueyçte, e adetriz, mes aussi afin qu'iz an aprinsçt la manierç dç viurç, e les examplçs dç vertu. Car les Poétçs ont a introduirç toutçs sortçds dç personnçs: Roegs, Princçs, Capiteings, Magistratz: e dç chacun depeingnt au vif les fagons, gracçs e oficçs, pour l'imagç dç la viç. La Poésiçg a congrege les hommçs, qui etoët sauuagçs, brutaus e epaugsTM: e d'unçg horreur dç vig les a rçtirez a la ciuilitè, policç a e societe'[®]. E ét cç qui a ete dit d'Anfion e d'Orfeç: quç par 11 Approuver s'emploie déjà dans l'ancien francais et très fréquemment au XVIP^o s. avec le sens de prowver. 12 Abondante. 13 Mot de l'ancien frangais : adestrir, exercer, rendre adroit, a pour doublets adextrir, adextrer, adestrer; les deux dernières formes persistent plus longtemps que la première. 14 Errant au hasard, du latin expavidus. On dit encore en terme de droit «des abeilles épaves ». Cf. Ménage, Dict. étym., s. v.: «Ce mot, & proprement parler, signifie des bêtes effrayées, égarées et errantes ». 15 Ici et dans les lignes suivantes, Peletier suit Horace, Ad Pis., 391401, vers dont il a donné la traduction suivante, f^o 20 r^o: Iadis Orphee enuoié es bas lieux Pour annoncer les mysteres des Dieux, Seut diuertir les hommes qui sans loix D'occisions uiuoint parmi les bois. Pource dit on que les Tigres terribles I] adoussit et les Lions horribles : Et Amphion, lequel Thebes bastit Si doussement une harpe batit, Que par son chant les pierres assembloit, Les conduisant la ou bon lui sembloit. C'etoit un fait iadis fort singulier De separer le bien particulier Du bien publiq et prophane tollir Du consacré, uolupté abolir Sans choisis certain a tous abandonnee, - Ktant au lieu la coutume ordonnee De mariage, edifier les uilles, Et sur le bois grauer les lois ciuiles. Ainsi auint qu'en honneur et renom Fut illustré des Poètes le nom. Le même passage d'Horace a été utilisé dans les Euvres poétiques de 1581, fo 72 v^o.

68 Premier Liurø dé VArt Poétique Iø son dø leur Lirø, iz tiroét les Arbrøe e les Pierrøgs apres sog. La Poésiø A eté causø des edificacions des Viløe e constitucions des Loes: & montré la distincion du bien public d'augc lø priue: du sacre d'auec Iø profanø: des concubiz** vagabons e incerteins, les A røtirez aus mariagøe: a fèt quø chacun s'èt tenu au sien, e A contønu la mein e la couuoetisø dø cølui d'autrui: sans user dø force commø les bëtøe sauuagøe, sus les biens, les anfans, e la viø dø chacun. Cø qui ét manifestø par cøla, quø les loes furøt premierøémant insculpeøe' an vers, sus les ecorøgs des arbrøe: les oracløe randuz an vers: les profeciøe des Sibiløe, [9] santancieøe an vers'®. La Poésiø 4 eté causø quø les fez memorabløe des hommøe illustrøe, sont passøz a la posterite. E randant temoignagø dø la grandeur e excelancø des vertus e vertueus: a fet quø les suiuanø sø sont eforcøz a semblabløe faccionø e antrøprisøe, pour lø døsir dø l'immortalite: e quø pour Iø salut e conseruacion dø la Patriø, les hommøe valhans ont exposø leur proprø vig : prømierøémant pour ètrø honorøz dø leurs hommøe e pour auoér la faueur dø leurs Princøe: puis apres, pour ètrø perpetuez par la guidø'® des Ecriz?®. La Poésiø a tousjours celebrø les chosøe diuinøe, lø fèt dø la Religion, les sacrificøe, les oracløe: E an fin, a preparø unø immortalite a ses professeurs?*. Les Poëtøe sølon lø diuin Platon, sont interpretøe des Dieus?®, quand iz sont 16

Simple transcription de concubitus qui se trouve dans Horace, v. 298. 17 Gravées. Le mot, transcrit du latin insculpere, est très fréquent au XVIe S. 18 Développement analogue, oti la Sibylle est pareillement mentionnée, dans Sebillet, A. p., 12, et Ronsard, exorde de l'A. p. 19 Au XVI^e siècle le mot est presque toujours féminin. Cf. encore dans Lafontaine, Fables, 7, 17. 20 Cf. Sebillet, A. p., p. 18: « ...les monarques et souverains seigneurs des hommes et des terres... prirent ensemble envie de s'egaler auz dieuz, et estre comme euz louøz et congnoz a la postérité par le carme des Poëtøe.» 21 Infra, p. 92, profes est employø avec le mème sens. 22 Cf. Sebillet, A. p., p. 9: « Pourtant appelloit Platon les Poëtøe enfans døs dieuz », qui renvoie & « Platon au dial. Io (=Ion) et au livre 2 de la republique ». Peletier semble se souvenir du premier de ces pas

Dé Vantiquite dé la Poésig 69 an leur seinté fureur"". Car eus rauiz, e abstrez des pansémans terrestres, congoeuët les sêcrez celestés, diuins, naturez e mondeins: pour les manifester aus hommés**. Pourcé, les Princés dè jadis ont honoré les Poétés?*, jusqués a les ténir les plus prochains dè leur personnég: Commè fit Euripidèg au Roe Archelas, Anacreon a Policratè, Eschilè e Simonidè a Denis dè Siracusè, Aratè a Antigonè: e Ennè si cher a Scipion |' Afriquein, qu'il lè deigna honorer apres sa mort, d'un sepulchrè auec ses ancétrés. Què diré jé dè cèlui Sieclè què j'é tousjours par excelancè apèlé eureus: auquel les Poétés furèt tant carecéz d'Augustè e dè Mecenas? Antrè léquez Virgilè ut la familierè amitie d'Augustè: e souuant rèceueoet letrés dè lui: comme il sè voèt dèédans Macrochè"*, par Iè commancgmant d'unèg Epitrè du Poètè responsiue a l' Ampereur: Ego vero frequentes a te [10] accipio lteras. Il fut an telè estimè vers lui: qu'apres toutés les guerrés acheueés, etant l'Ampereur an doutè s'il dèuoèt rèténir la Monarchiè, ou bien rémetrè la Republiuè au Senat: commè?' Agripè lui conseilhat par longués rëgmontrancés, qu'il s'an dut déposer: e Mecenas au contrerè, qu'il la dut rèténir: tout incertain pour la contrariete des deus, en dgmanda a Maron son auis: lèquel par brieugs et conuègnablés resons, fut causè qu' Augustè sè tint a la Principaute. Le Poètè regtt dg lui tant dè bienfez, e an dèquint si richè: què dèpuis il institua l'Ampereur son heritier, auec Mecenas e sages de Platon. Ronsard a souvent exprimé une doctrine identique sur Vorigine et le réle de la poésie (Ode a Michel de V Hospital; Elegie a Grevin; Responce a quelque ministre; Hymne de IV Automne). 23 Sur la théorie platonicienne de la « fureur » poétique et son succès au XVI^e siècle, v. H. Franchet, *Le poète et son euvre*, p. 10 et suiv. 24 Cf, Pontus de Tyard, *Solitaire premier*, ow *Prose des Muses*, et de la *Fureur Poétique* (1552) : «La fureur Poétique... est un ravissement de l'Ame... au moyen duquel elle est esveillée, esmué et incitée par chants et autres Poésies, 4 l'instruction des hommes.» (cité par H. Franchet, p. 16). 25 On trouve dans G. Budé, *Inst. dw Prince*, ed. de 1547, chap. 11, 12 et 27 de longs développements sur la faveur accordée par les grands aux podtes. Mais il ne semble pas que Peletier s'en soit inspiré, pas plus qu'il ne suit ici un développement analogue de Sebillet, A. p., p. 14. 26 Macrobe, *Saturnales*, 1, 24. 27 Quoique.

ht me Premier Liurç dé VArt Poétique d'autrès?®. Auguste lui
 mémç, antrç autrès scianççgs qu'il auoet grandçs, nç fut il excelant Poétç?
 commç temoignçt les vers qu'il fit an l'honneur des Eneidçgs, alancontrç
 dç la dernierç voulontç?® dç leur auteur, qui les auoet condamnçgs au
 feu*®: E ancorç la Tragediçg d'Ajax, qu'il escriuit**. Dong, qui osçra peu
 estimer la Poésiç, honoreç des bienfez e dç la profession des Ampereurs du
 Mondç? commç mémgmant Quintilien ét 28 Peletier utilise ici, comme il le
 fera plusieurs fois dans la suite (p. 16 et 82), une vie de Virgile qui précède
 les euvres du poète dans la plupart des éditions du XVI® siècle. Cette
 étrange compilation, ot abondent les inepties, est un élargissement de la vie
 de Virgile par Donat (IV® s.) ; c'est pourquoi on la désigne parfois par
 l'appellation de Donatus auctus. R. Sabbadini (Studi ital. di filol. class.,
 1907, p. 197 et suiv.) a montré qu'elle n'est pas antérieure au premier quart
 du XVç® siècle. Les passages paraphrasés ici sont les suivants (ed. des
 Vitae Vergilianae par E. Diehl, Bonn, 1911, p. 37 et 33) : « Posteaquam
 Augustus summa rerum omnium potitus est, uenit sibi in mentem an
 conduceret tyrannidem omittere et omnem potestatem annuis consulibus et
 senatui rem publicam reddere. In qua re diuersae sententiae consultos habuit
 Maecenatem et Agrippam: Agrippa utile sibi fore, estiamsi honestum non
 esset, relinquere tyrannidem longa oratione contendit, quod Maecenas
 dehortari magnopere conabatur. Quare Augusti animus et hince ferebatur et
 illine... Rogauit igitur Maronem an conferat priuato homini se in sua re
 publica tyrannum facere... Eius sententiam secutus Caesar principatum
 tenuit.» — « Heredes fecit ex dimidia parte Valerium Proculum... ex quarta
 Augustum, ex duodecima Maecenatem, ex reliqua L. Varum et Plotium
 Tuccam... » 29 Telle est Vorthographe constante de Peletier, qui écrit de
 même volontiers (infra, p. 20 et 74). 30 JJ s'agit d'un poème apocryphe de
 42 vers, très médiocre, conservé par plusieurs manuscrits (v. Baehrens,
 Poet. Lat. min., t. 4, p. 179) et dont la Vie de Virgile citée précédemment
 reproduit quelques vers. Peletier a pu le trouver in extenso parmi les
 testimonia, en tête de son Virgile. Du Bellay y fait allusion, Def., p. 241:
 «ce grand empereur qui vouloit plus tost la venerable puissance des lois
 estre rompue, que les cuvres de Virgile, condamnées au feu par le testament
 de l'auteur feussent brulées.» Notons que Voltaire, pas plus que Peletier, ne
 doute de l'authenticité de ces vers. « Ils sont beaux » dit-il « et semblent
 partir du cœur ». (Hssai sur le poème épique, chap. 3). 51 Le renseignement

provient vraisemblablement de Macrobe, Sat, 2, 4: « Aiace[m] tragoediam scripserat, eandemque, quod sibi displicuisset, deleuerat.» Cf. Suetone, Aug., 85.

Dé Vantiquite dē la Poésiē 71 apēlé Augustē Germaniquē, Iē plus grand des Poētgs?? E dē notrēg tans a etē hautēmant dignifiē par la plumēg du Roe Frangogs** perē dē Hanri notrē treuictorieus Roe. 32 Quintilien, 10, 1, 91, dit seulement qu'il aurait pu devenir le plus grand des poètes : «Germanicum Augustum ab institutis studiis deflexit cura terrarum, parumque dis uisum est esse eum maximum poetarum.» 33 Les éloges de Francois I sont fréquents a cette époque (v. Peletier, Préf. de la trad. de VA. p. d'Horace, infra, p. 229; Sebillet, A. p., p. 14; Du Bellay, Def., p. 77 etc.) mais c'est comme protecteur des lettres et non comme poete qu'on le célèbre d'ordinaire. 7

72 Premier Lauvré de VArt Poétiqug | [II] De la Natureg e de l'Excercic* La question ét bien ancienné, si lè Poété ét plus a priser pour lè naturel, què pour l'etudè e artificg?. Democritè an Horacè apelè la Natureg eueusè, e l'Art miserablè*. E samblè què Platon 1 La question de l'importance respective de la nature et de l'art, pour le poète comme pour l'orateur, avait été débattue maintes fois depuis l'Antiquité. Après Eustache Deschamps et les humanistes italiens (cf. P. Villey, Sources de la Def., p. 73), Th. Sebillet 'aborde dans son A. p., p. 25, ainsi que Du Bellay, Def., p. 193 et suiv. L'un et l'autre paraissent, comme Peletier lui-même, se souvenir de Cicéron, De orat., 1, 25, 113, d'Horace, Ad Pis., 408-411 et de Quintilien, 1, 19, 1-2. De toutes les opinions, celle de Peletier, qui s'inspire surtout d'Horace, est la plus conciliante. Tout en reconnaissant l'importance prédominante des dons naturels, il estime que la nature ne saurait se passer de l'art non plus que l'art de la nature. — P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. 340, n. 6, a montré que Ronsard, dans son Ode a Michel de lV Hospital, s'est laiss6 entrainer par Platon (Ion, texte cité plus loin), sans comprendre la subtile ironie du philosophe et qu'il a donné un démenti 4 son opinion véritable en déclarant que lV'art est « inutile aux Muses» et que tout se fait par art sauf la poésie. Ce mépris de l'« art misérable » contredit en effet une doctrine essentielle de la Pléiade d'après laquelle il ne saurait y avoir de poésie sans une forme artistement élaborée. Ronsard tout ie premier a maintes fois exprimé son mépris pour les « vers sans art». En réalité sa doctrine sur ce point est en complet accord avec celle de _ Peletier, car il n'a garde de confondre l'art du versificateur, stérile sans l'inspiration, et l'« art du vrai poète, auxiliaire des dons naturels. » 2 D'après Horat., Ad. Pis., 408 : Natura fieret laudabile carmen an arte Quaesitum est. Trad. de Peletier, f° 21 r° : On ueut sauoir si de nature ou d'art Se fait un carme excellent. Cf. Du Bellay, Le poète courtisan (1559), ed. Marty-Laveaux, t. II, p. 68. Lequel des deux vault mieulx, ou l'art ou la nature. Ce proces tant mené et qui encore dure et Quintilien, 2, 19, 1 : « Scio quaeri etiam naturane plus ad eloquentiam conferat an doctrina.» % Horat., Ad. Pis., 295-297 ; Ingenium misera quia fortunatius arte credit... Democritus,

Dé la Naturé e d' VExercicé 73 soét d' cet auis quand il [11] estimé tant ceté fureur*: qui ét ung certainé inspiracion e impetuosite, assalant l'esprit d' Vhommé: Commé s'il vouloét prandre la Poésié pour ung Profecié: an laquelé quand ili a d' l'artificé, c'éla sant son humanite, c'ét a diré, sa curiosite e son affectacion. E d' la, ét salhi c' mot vulguéré, qui dit qu' nous nesses Poétés, e nous nous fessons Orateurs®. Mes certés qui vouldroét prandre ici Naturé amplémant, pour ceté grand' ouurieré, qui agit uniuerselémant sus tout cé qui ét au mondé, e sus tout ce qui tombé an la cogitacion des hommés: e qui comprend mémés les choses qu' nous apélons contré naturé, e ancorés les supernaturelés: lors il n' l' aurogt qu' la Naturé au Poété, quand il n' i auroét qu' la Naturé au Mondé. E an ceté facon l'artificé mémé aura sa naturé: Commé quand on dit l'ordré naturel e l' parler naturel. Mes si nous antandons plus étroetémant Naturé, pour c' qui ét imposé an nous, sans notré peing et. sans notré prémieg intancion: si nous m'etons pour ceté heuré celég opinion a part, qu' c'éla qu' nous sauons — n'ét qu' uné reminiscancé*: brief, si nous voulons rgconnoétre, qu' nous pouons aquérir quelques choses d' dghors par acoutumancé, imitacion e etudé: certés nous trougrons que)' Art androet' Ié Poété, a puissancé grandé. Vrei ét qu' Ié Naturel ét a V'hommé ung grand' metrisé: Car nous voyons es uns prougnir tout d' gre les dons e les vertuz, qu' les autrés n' Trad. de Peletier, f° 17 r°: Le naturel, ce semble 4 Democrite Trop plus que lart de louange merite. 4 Qest surtout dans l' Ion, chap. 8, que Platon expose sa doctrine de Vinspiration poétique. Cf. Du Bellay, Def., p. 300 : « cete fureur divine, qui quelquesfois agite et echaufe les esprits poétiques. » — Sur la doctrine de la fureur poétique chez Ronsard et ses contemporains, v. Franchet, Le poete, p. 1-42; M. Raymond, L'infl. de Rons., t. 1, p. 314-816. 5 Sebillet, A. p., p. 25, avait invoqué « la vulgaire sentence qui dit, Le Poète naist, 'Orateur se fait », ce qui lui valut d'être repris par Du Bellay, Def., p. 197: « qu'on ne m'allegue point aussi que les poètes naissent. » 6 Peletier cite de nouveau la doctrine platonicienne de la reminiscence infra, p. 79. 7 Cette locution se rencontre dès le XII* s. avec le sens de @ Végard de. Elle est encore courante au milieu du XVI° s. f. H. Chamard, éd. de la Def., p. 49, n. 2.

74 Premier Liwrøg d' VArt Poétique gagnèt qu' par grand labeur®. Comm' an Homer', auquel r'eluit c' naturel, si an Poète du mond', nous voyons un'g infinite d' orngmans, d' sutilitez, d' exquisicions industrieus qui santèt un' naiu' feli- [12] cite: léquel's tout's s' trouugt an Virgil' comm' ap'le's e récherche's: qui a été laborieus plus qu' nul autr' des Poète's du mond'. Car lui étant bien né, a jugé e admire c' naturel Homeriqué: puis an l' imitant, s' ét eforcé d' an fer' autant: e d' dir' quelque chose d' plus. Ciceron an l' oreson pour Archias Poète*®, a plus attribué a la Natur': puis alheurs il a dit qu' l' Art étoét plus sur' guidg'®. Mes c' étoét un Orateur, qui fesoét v'énir tout's opinions a son point: sinon qu' chacung des ' deus s' defand', an disant qu' Natur' ouur' l' chemin, e l' montr' au doe: l' Art conduit, e gard' d' s' dguoyer: Natur' donn' la disposicion, e comm' un'g matier': |' Art donn' l' opera_ cion, e comm' la form'!. An somm', la Natur' bien d' mand' l' s' cours e la mein artisan'g: E l' Art, ng nett rien sans l' 8 Charondas (Louis Le Caron), dans un de ses Diatogues, Paris, 1556, intitulé Ronsard ow de la Poésie, met dans la bouche de Jodelle, qu' il fait converser avec Ronsard, des idées toutes semblables. Cf. M. Raymond, |L' infl. de Ronsard, t. I, p. 314 et suiv. ® Cicéron, Pro Arch., 7, 15 : « Adiunge saepius ad laudem atque uirtutem naturam sine doctrina quam sine natura ualuisse doctrinam.» (Cf. Du Bellay, Def., p. 193: « ...c' est chose accordée entre les plus scavans, le naturel faire plus sans la doctrine que la doctrine sans le naturel.») et 8, 18: « atque sic a summis hominibus eruditissimisque accepimus ceterarum rerum studia et doctrina et praeceptis et arte constare, poetam natura ipsa ualere et mentis uiribus excitari et quasi diuino quodam spiritu inflari.» 10 I] ne semble pas que Cicéron ait nulle part exprimé l' opinion que lui prête ici Peletier. Du De Inventione a |' Orator sa doctrine n' a jamais varié, Des trois éléments qui constituent |' éloquence : la nature, l' art et l' exercice, c' est a art qu' il a donné le moins d' importance. Cf., entre bien d' autres passages, De Orat., 2, 35, 150: «inter ingenium et diligentiam, perpaululum loci relinquitur arti. » Toutefois Peletier a peut-être en vue l' un des nombreux passages ou Cicéron exige de l' orateur une vaste culture. Par ex., dans le préambule du De Orat., 1, 25, l' orateur dit & son frère : « Soles non nunquam hac de re a me in disputationibus nostris dissentire quod ego eruditissimorum hominum artibus eloquentiam contineri statuam.» 11

Inspiré de Quintilien, 2, 19, 2: «...denique natura materiae, ars doctrinae est; haec fingit, illa fingitur.»

D  la Natur  e d  VExercic  | : 75 naturel’*. Car les Mus s n 
 s  veul nt point auo r par forc  : | f il faut atandr  I  Dieu a v nir: il faut
 epier cet  seint  chaleur . Combien d  foes se trouugra l  Po t  tout
 interdit, tout dehoveuee « tout mal a son command mant: brief, tout autr 
 qu  soem m  ? ancor s qu’il n’ t faut  d  matier , qu’il  t sa b songn , c  
   lui sambl , tout  talhe . Il faut dong qu  l  Po t  so t imitateur d  la
 Natur , e qu’il  t ses sesons. Son etud , s ra son yuer: son — inuancion,
 s ra son Printans: la composicion, son Ete: sa reputacion, son Automn : e
 chacun , tout  l’Anne . Ensi, Natur , sgra difus  par tout son ouurag : e
 l’Art mel  par tout  sa | Natur . Nous auons ici antrg pris d’anseigner la
 puissanc  d  PArt: e dg donner adrec   au jeun  homm #  bien n , par les
 precept s qu  nous an ecrivons. Non pas qu’il so t an nous d  tout dir , ni
 ancorg s [13] expediant: eins an faut lesser quelque  parti  an la felicit .
 C’ t chos  d  conseilh, qu  d’ tr  brief an ses precepcions. Qui voudroet
 fere un Art parf t, il sero t plus long gu  la pacianc  du Lecteur. E cert s j 
 n  pris  pas Quintilien, d’auo r  t  si long an ses Institucions Oratoer s’ :
 l quel s 12 Cf. Horat., Ad. Pis., 409-411: ...ego nec studium sine diuite
 uena nec rude quid possit uideo ingenium; alterius sic altera poscit opem res
 et coniurat amice. Trad. de Peletier, f  21 r : Je ne uoi point que peine
 studieuse Puisse seruir sans ueine copieuse : Ni mesmement que copieuse
 ueine Puisse seruir sans studieuse peine. Tant fort est l’une a |’autre
 seruiable. L’entretenant par accord amiable. 13 Cf. Ronsard,  d. Lem., t. V,
 p. 184, Po me a Christophe de Choiseul, en t te des Odes d’Anacreon
 traduites par Belleau (1556) : Chetifs! qui ne sgavoyent que nostre Po sie
 Est un don qui ne tombe en toute fantaisie : Un don venant de Dieu, gue par
 force on ne peut Acquerir, si le Ciel de grace ne le veut. 14 Tei et dans le
 d veloppement qui suit, Peletier parait s’inspirer librement de Vida, A. p., 2,
 395 et suiv.: Nam uariant species animorum... 15 Ronsard, A. p.,  d. Lem.,
 t. VII, p. 63, porte sur Quintilien un jugement pareillement d favorable : «
 Ceux qui sont si grands maistres de pr ceptes comme Quintilian, ne sont
 jamais volontiers parfaits en leur mestier .

76 Premier Liurçé dé VArt Poétiquè occupèt la placè d'un etudg'® serieus dè la pratiquè. E pour cfla, qu'on nè mè røquierè point les Exemplès forméz des Auteurs. Il sufira dè les montrer au doe, pour les aler juger. Les preceptès 'd'un Art, nè sont què manierès dè Memoerès, qui eueilhèt lè Lecteur pour aler pratiquer parmi lè mondè des Auteurs: e rgconnoêtre an l'imagè vif!', la sutilite des trez qu'on lui a balhéz par auerticèmant. Qu'on nè s'atandè point ancorès què jè m'amusè a nommer ni a louer les Poètès dè notrè tans: chose certès qui souuant ræssort au desauantagèg du loueur, e du loue memè. Ceus qui ecriuèt, parltg chacun pour soe. C'èt pour neant dè recommander un ouuragè qui sè presantè au jugèmant e au loesir des agès. La posterite, qui èt sans afeccion: saura mauues gre au loueur, dè lui auoér preugnt son jugèmant. Car si l'Eurè èt louablè, elè lè saura bien connoètrè. S'il nè Vèt, elè saura bien acuser lè loueur dè mauuesè estimatiuè'*. Quant èt dè moe, jè nèè suis point epergneur'® dè louangès. Je suis bien esè dè dirè, un Seingeles dous, facond, e né aus oreilhès des Princès''°: un Ronsard, sublimè, e rapporteur''' dè la Poésiè anciennèg: un Dubel6 Jusqu'au XVII° s., étude, dérivé du neutre studium, est le plus souvent masculin. 17 Le genre d'image est très incertain au XVI® s 18 Ce mot est attesté comme substantif dès le XV® s. Cf. imaginative. 19 T] est fréquent au XVIe s. que l'a devant r suivi d'une autre consonne soit noté par e, conformément 4a une prononciation très fermée. De même merque pour marque, infra, p. 40, 52, 54, 78, 79. Cf. Thurot, Prononciat., t. I, p. 8. 20 Of. J. du Bellay, Poème sur la mort de Saint-Gelais, dans Poematum libri IV (1558) : Auribus ille fuit regum gratissimus unus Mellifluens uates unus. et Ronsard, 3, 274, A Charles Cardinal de Lorraine (1561) : Saint Gelais.. Qui premier des Francois nous enseigna l'usage De scavoir chatouiller les oreilles des Rois, Par sa lyre accordante aux douceurs de la vois. 21 Tl est probable qu'il faut comprendre « qui ramène en France ja poésie ancienne » plutdt que «qui expose aux Frangais la poésie ancienne» comme fait le rapporteur «litis uel causae inspector, aut enarrator et commentator, siue expositor» (R. Estienne, Dict. fr.-lat., au mot rapporteur).

D  la Natur  e d  D Haxcercic  77 Bue aOR NT NS Tele Ca Ns
 lay elegant   ingenieus: un Seu , grau  et profond an inuancions: _ un
 Pontus net e sutil: un D masur s, propr  e dilig'ant: un Baif studieus e
 fluid g: un Iodel , impetueus, e plein d  chaleur Po tiqu g"? [14] Mes
 quoe? il i an A assez bon nombr  d'autr s, 22 Mellin de Saint-Gelais (1491-
 1558) poste de cour par excellence, perp tue l'esprit et la facture de l' cole
 marotique. Il fut toutefois en France l'un des premiers italianisants et, de
 'aveu m me de Du Bellay (2  pr face de l' Olive, p. 12), Vimportateur du
 sonnet. Le Quintil Horatian en fait grand  loge (Cf. H. Chamard, ed. de la
 Def., p. 226-227). On sait qu'apr s un conflit tr s vif avec la jeune  cole,
 qui  clata en 1550 apres la publication des Odes, il se r concilia
 officiellement le 1  janvier 1553 avec Ronsard qui d sormais n'eut plus
 pour lui que des  loges. D'ailleurs d s 1549, @ la fin de la 1  pr face de l'
 Olive, p. 9, Du Bellay lui accordait, ainsi qu'a Sc ve, une mention
  logieuse. Ronsard, dans la pr face des Odes (1550), ed. crit., 1, 6),
 l'excepte, avec Hero t et Sc ve de son m pris pour les po tes francais de la
 g n ration pr c dente. Peletier, dans ses Muvres po tiques de 1547 (p. 134-
 137) lui avait adress  une longue  p tre ow il lui confie la tristesse que lui
 causent les injustes attaques des « envieux ». Maurice Sc ve (1510-?),
 auteur de Delie objet de plus haute vertu (Lyon, 1544), repr sentant
 principal du p trarquisme platonisant de V cole lyonnaise, fut &4 maints
  gards un pr curseur de la Pl iade et exerca sur la po sie du temps une
 influence parall le 4 celle de Ronsard. L' attitude de la Pl iade a son  gard
 est assez incertaine. Du Bellay qui, dans la Deffence lui reproche sa
 pr ciosit  obscure, sans d'ailleurs le nommer, fait de lui un brillant  loge
 dans le sonnet 105 de l'Olive, dans la Musagnaeomachie (1550) et dans un
 sonnet qu'il lui adresse, lors de son passage & Lyon en mai 1553 (ed. H.
 Chamard, t. II, p. 288). En 1558 dans le sonnet 155 des Regrets, adress  4
 Pontus de Tyard (ed. H. Chamard, 2, 176), il songe  videmment a lui
 lorsqu'il raille les po tes absorb s dans la contemplation platonicienne. —
 C'est lui que vise Baif, dans les Amowrs de M line (1552, ed. Aug -
 Chiquet, p. 90), lorsqu'il parle d'un auteur «non entendu ni s'entendant luy
 mesme ». — Ronsard, dans la pr face des Odes (1550, ed. crit., t. I, p. 46)
 reconna t Sc ve pour pr curseur ; mais dans le Bocage de 1554 (piece
 retranch e en 1584), ed. Lem., t. VI, p. 220, il renvoie assez
 d daigneusement a la D lie ceux qui trouveraient son style trop bas.

Peletier, qui avait lié amitié avec lui pendant son long séjour à Lyon, lui adressa en 1557 une lettre latine, longue et affectueuse, publiée à la suite de l'Huclide. — Cf. la notice de l'éd. EB. Parturier (1916), p. XXX et suiv. Louis des Masures (1510?-1580?) avait publié de 1547 à 1552 une traduction en vers des quatre premiers livres de l'Enéide que cite Sebillet, (A. p., p. 190). Peletier, qui sans doute estimait en lui l'humaniste, a pu le connaître & Lyon où il publia ses Mœuvres poétiques chez Jean de Tournes en 1557. Les cinq autres poètes cités ici font partie de la Pléiade,

78 Premier Liuré de VArt Poétique dont les uns prometēt.
seulmat dē soe, e mē font suspandrē mon jugēmant: des autrēs jē n’ē va
les Ecriz: les autrēs les tienēgt pardeuers soe, peut ētrē les plus sagēs.
dēquez tous jē nē voudroē ofanser un seul: eins complerē a tous, s’il
m’etogt possiblē. Mes dē quoe sērt ma commemoracion, ni a eus, qui, peut
ētrē nē la dēsirēt pas? ni a moe, qui seroē an danger d/irriter ceus quē jē
nē nommēcroē point? Jē diroē bien, qui mē lessēroet juger, quē jē n’ē
ancorēs vu Poésiē an Frangoes mieus dreceē a mon gre, ni plus
santancieusē, ni la ou il i ut moins a rēdirē: quē la Parfetē Amiē
d’Antoenēg Heroet”*. Cē quē jē nē di point par afeccion, qui n’ē u ni
familiarite auequēs lui, ni conoessancē. Car ni l’agē ni les tans dē nous
deus, nē nous ont soufeért antrghanter**. Ie diroē ancorē dē Marot?*, quē
nous n’auons telle que Ronsard |’a définie, en cette même année 1555, dans
son Hymne de Henry IT. Cf. Introd., p. 24. Les relations de Peletier avec
Ronsard, du Bellay et Pontus de Tyard ont été exposées dans |’Introduction.
En 1555 Baif a déjà publié de nombreux poèmes. Rappelons qu’a cette
époque il est brouillé avec Ronsard. On ignore quelles étaient alors ses
relations avec notre auteur. I] lui adressa un poème en 1573. De plus il l’a
maintes fois imité. — Quant 4 Jodelle, il est fort probable que Peletier n’en
parle ici que d’après la réputation que lui a value le succes de sa Cléopdre
(1553). Ses couvres, en effet, n’ont été publiées qu’en 1574, un an après sa
mort. Peletier ne connaissait sans doute de lui que quelques pieces
imprimées en 1553 dans les œuvres de divers poètes. 28 (La Parfaicte
Amye d’Antoine Héroët (?-1568) parut & Lyon en 1542. Dans la jDeffence,
p. 172, Du Bellay rapporte, sans s’y associer, les éloges qu’on adressait 4 ce
poète « pour ce que tous ses vers sont doctes, graves et elabourez». Dans un
autre passage (p. 180), il juge que «...outre sa ryme, qui n’est par tout bien
riche, il est tant denué de tous ces delices et ornementz poétiques, qu’il
merite plus le nom de phylosophe que de poète ». Mais quelques mois plus
tard, dans l’ode XIII de son Recueil de Poésie (1549, ed. H. Chamard, +t.
III, p. 185) il fait un vif éloge du talent d’Heroët. Sebillet, qui en faisait très
grand cas, associe son nom a ceux de Marot, Saint Gelais, Salel et Scève (p.
28) et le cite souvent dans son Art poétique. Cf. la notice de l’éd. F. Gohin
(1909), p. XXXVIIT et suiv. 24 Kn 1555, Héroët est, depuis trois ans, retiré
dans son évêché de Digne et semble dès lors se consacrer tout entier & ses
fonctions épiscopales. . 25 Le jugement de Peletier sur Marot (cf. infra, p.

29, 56, 65, 69) est dans l'ensemble un vif éloge, & peine tempéré du reproche de négligence (p. 69 et Dialogue de Vorthographe, p. 29). Depuis 1550 Ronsard et ses amis s'entendaient à faire le silence sur ce poète dont la réputation

D  la Natur  e d  VEzxcercic  79 james & an Franc  un Po t 
 d  plus eurus naturel: e qu'il n'  u autr  d faut, sinon d  n'auo r voull
 grand'chos : eyant pu tout c  qu'il 4 vould: homm  inimitabl  an certains
 felicitez e singuliermant an la Traduccion des Seaum s?*, Euur  pour
 viur  autant qu  l'oui e I  nanni: tat pour la matier , qu  pour la form : e si
 j  do  dir  eini, tant pour l'am  qu  pour I  cors''. E si j  n  m'amus  a
 louer noz Po t s, ancor s moins m'amus r  j  a les r  prandr . Eins suis
 contant qu  d  tout s les vertuz d  Po si g dont j'  a parler, chacun les
 pans   tr  dit s pour soe: Mes des vic s, qu'iz pans t qu  j  n' 
 aucun gmant songe an eus: E leur donn  conge d  les deriuer tous sus moe,
 qui   ecrit comm  les autr s: e qui n'aur  james un doct  r pr neur pour
 anngmi. I  dir  pour clorr  cet androet, qu  la dinite e le dguoer [15] des
 Ecriz Po tiques: c' t quand iz sont d  chos s serieus s adrec z aus amis: e
 qu'antr d les Po tes, il i a plus d'honneur d'ecrir  les uns aus autr s d 
 quelque matier  utilis  ou delectabl : qu  non pas d  s'antr louer. n' tait pas
 sans inqui ter leur propre gloire. Dans la Deffence, Du Bellay s'est d'autant
 plus appliqu  4 rabaisser son m rite que l'Art po tique de Sebillet le
 repr sentait comme le premier des po tes francais et le plus digne d' tre
 imit . L'opinion de Peletier est donc particuli rement int ressante. I] est
 probable que c' tait 4 cette  poque celle d'un grand nombre de bons esprits
 qui n'avaient pas les raisons de Ronsard et de Du Bellay pour  tre injustes 4
 l' gard de Marot. 26 M me forme p. 65. On trouve au XVI  s. les formes
 psalme, psealme, pseaulme, pseahme. La derni re a  t  adopt e par le
 Dictionnaire de Acad mie. L'orthographe de Peletier correspond   une
 prononciation s awme, encore attest e en 1664 par Raillet, Nova
 grammatica francica (2 e d., 1668, p. 11) : « -eau- efferentur in duabus
 syllabis », Quant a la suppression du p initial, elle est conforme a4 la
 prononciation attest e par Palsgrave, Esclar., ed. G nin, p. 21, par H.
 Estienne, Dral., p. 432 et par de nombreux grammairiens du XVII  s. Cf.
 Ch. Thurot, Pron., t. 1, p. 440; t. 2, p. 360. 27 La plus ancienne  dition
 connue des Psawmes de Marot est celle d'Anvers, 1541: Psalmes de David,
 translatez de plusieurs autheurs, et principalement de Clement Marot. Elle
 comprend trente psaumes. L' dition de Paris, 1543 en contient cinquante.
 Le succ s de ce recueil fut consid rable. Cf. O. Douen, Cl ment Marot et le
 psautier huguenot, Paris, 1878-1879, 2 vol.; Ph. Becker, Cl ment Marots
 Psalmen bersetzung, dans Verhandlungen der sdchsischen Akademie, 72,

1920, 1; Th. G  rold, Introduction & son   d, des Psawmes de Marot,
(Bibliotheca Romanica).

80 _ Premier Liuré de VArt Poétique [III] Du Suget de Poésie: E de la diferance du Poète e de l'Orateur. La Poésie bien proprement est comparée a la Peinture pour beaucoup de conuignances qu'elles ont ensemble: L'un que le Peintre peut librement fantasier sur son ouvrage en ordonnance, en habiz, en qualitez de personns: en paysages, arbres, fleurs e autres ambelicémans: Comme aussi le Poète en disposition, discours, digressions, e tant de sortes d'ornemens. E aussi conuiengt toutes deux en cela, que chacune se juge de pres ou de loin, de prime vue ou a loisir, en l'obscur ou au jour, diuersément. Mes l'un des plus euidantes ressemblances qui soent entre les deux, est que comme le Tableau est susceptible de toutes sortes de protrez*, ainsi le Poème de tous Suges: Pour la deduction dequez, sont les Epigrammes, Epitres, Elegies, Comedies, Tragedies e Eur Heroique: dont nous parlerons en leur lieu. Mes les Suges plus spacieux e les plus celebres du Poète (sans dire rien des menus. argumans) ont tousiours esté les Guerres, 1 Le début de ce chapitre est un développement, assez divagant, de deux passages d'Horace, Ad Pis. 9: Pictoribus atque poetis Quid libet audendi semper fuit aequa potestas. Trad. de Peletier, f° 7 r°: Peintres tousiours et Poetes ensemble 'Feignent et font tout ce que bon leur semble. et 361: Ut pictura poesis. (Peletier, f° 19 v°: La poésie & la peinture approche). Peletier commet sur le mot d'Horace : ut pictura poesis un contresens, d'ailleurs traditionnel et qui se trouve déjà chez le Quintil Horatian. Mais Du Bellay, qui lui aussi cite ce mot dans la Deffence, p. 318, lui donne sa véritable signification : un poëme doit être jugé de la même façon qu'une peinture. * Imaginer selon sa fantaisie. Sous la forme fantasier, le mot est fréquent dès le XV^e s. et persiste au XVII^e s. 5 Protrez = ici représentations, images en général. Ce mot qu'on trouve dans la Deffence p. 346 sous la forme protraict, est une transcription du latin protractus. Peletier emploie exclusivement protret & l'exclusion de pourtrait et portrait fréquents au XVI^e s. Cf. projet wt pourjet; promener et pourmener; prouvoir et powrvoir etc. ie

Du Suget dé Poésiçg 81 Amour, la Pastoralite* et l'Agriculturç.

Déquez nous n'auons ancor quç l'Amour en Francç (au moins dont jç m'auisç) argumant assez e trop dçmçgne antrç les notrçs®°. E m'ébahi quç quelcun ng s'ét aumoins mis a ferç Egloguçs*, matierçg antrç autrçgs, autant proprç [16] a notrçg Languçg qu'a nulç autrç: qui an auons les termçs e les personngs tout a propos. Marot nous a montré, an deus, ou an troes tout au plus qu'il 4 fetçs: combien elçgs sont delectablçs'. Quant a l'Agriculturç, jç croé bien 4 La vie pastorale. Ce mot parait avoir été créé par Peletier. 5 Dans son Apologie a Louis Meigret (1550), p. 1, Peletier s'élaève avec véhémence contre Vinvasion de la poésie amoureuse : «...ne t'amusant a ces communçs et populerçs folliçs, qui sont tant seulémant plesantçs, eincoes ridiculgs, e dg neant profitablçs. Antrç lequellçs la plus celebrç ét Iç suget dé Amour: qui a eté tout un tans dçmçné antrç les Francoes a Vanui, dç telg sortç qu'a bon droet on l' & pu appgler ta Filosofig dg Francg. E combien quç nous n'an puissions étrç si acoup deliurez, nous auons pourtant occasion dç panser quç les afferçs dç necesserçg et publicquç importancç anfin nous attirgront a soe...» De même Sebillet, dans la dédicace de sa traduction de l'Antéros de Baptiste Fulgose, rapporte qu'en 1550, 4 son retour d'Italie, «en France chascun parloit et escrivoit de l'Amour et pour Amour.» Cf. encore Cl. Binet, Vie de P. de Ronsard, ed. P. Laumonier, p. 15: «le sujet d'amour qui se monstra lors (en 1549) le plus ordinaire en nostre France » [texte de 1586]. — « qui deslors quitta l'Italie pour voler en France » [texte de 1597]. — Sur les recueils d'« Amours » publiés en France avant 1555, vy. H. Chamard, De Pelet. arte poet., p. 17, n. 2 et J. Vianey, Le pétrarquisme en France, p. 374 et suiv. 6 Sebillet, A. p., p. 159, avait donné une théorie de l'églogue, proposant pour modèles Théocrite, Virgile et Marot. Du Bellay, Def., p. 225 avait engagé le poète francais 4 chanter « d'une musette bien resonnante et d'une fluste bien jointe ces plaisantes ecclogues rustiques, 4 l'exemple de Théocrit et de Virgile, marines, 4 l'exemple de Sennazar.» Peletier se contente de cette seule mention et ne comprendra pas l'églogue parmi les « genres d'écrire» qu'il recommande aux poetes. D'ailleurs le genre a 6té6 abordé tardivement par la Pléiade. Il y a bien des poemes rustiques dans les Huvres poétiques de Peletier (1547) et dans le Recueil de Poésie de Du Bellay (1549); Ronsard avait donné en 1550 et 1551 deux odes pastorales. Mais c'est seulement de 1559 4 1564 que ce dernier publia six Eglogues, au grand

dépit de Baif qui en avait plusieurs en portefeuille et espérait bien que la priorité en ce genre ne lui serait pas ravie. 7 Sebillet, A. p., p. 160 cite avec éloges trois églogues de Marot : Première Eglogue des Bucoliques de Virgile (Aiuvers, ed. P. Jannet,

82 Prémer Liuré d' VArt Poétique qu'el' n'auroét pas trop d' grac' aujourd'hui*: tant parç' qu'el' ét assez antand' sans étr' ecrit', qu' aussi pour n'étr' capabl' d' grand faueur anuers les Princgs e Seigneurs d' notr' tans. Einsy, elg n'ét point pour donner recreacion grand', ni mem' utilite. Les fez d' la Natur' s' peuugt aussi treter en Poési': combien ancor' que l'Apr'ete des term's e la contreint' d' la matier', qui ét sans ornémans e figur's, fac' qu' l'antr'pris' ét rar' pour l' Poét'®. Si ét c' pourtant qu' Lucreç' l a assez eureus'mant treté ses concepcons Epicurienns, s'lon la pour'gte d' la langu' d' son tans dét il s' pleint*®. Ia soét qu' Virgil' ét pris d' lui bon nombr' d' trez, jusqués a metr' des vers t. III, p. 121-126); De Madame Loyse de Savoye, mere du Roy en forme @eglogue (t. II, p. 260-268); Hglogue au Roy sous les noms de Pan et Robin (t. I, p. 3946); et Du Bellay lui-même, Def., p. 228, désigne comme « un des meilleurs petiz ouvrages que fit onques Marot » l Hglogue sur la Naissance du fils de Monseigneur le Dauphin (t. I, p. 64-67). — Il y a dans les wuvres de Hugues Salel (1539) une Hglogue marine. 8 Peletier se souvient peut-être ici de Cicéron, De finib., 3, 2, 4: « ...agricultura, quae abhorret ab omni politiore elegantia... ». Du Bellay, Def., p. 265, semble n'être pas de cet avis, car il loue «la non moins docte que plaisante Agriculture» du «seigneur Loys Aleman » (Coltivazione de Luigi Alemanni). Peletier n'a d'ailleurs pas toujours pensé ainsi puisqu'il a pris la peine de traduire en vers le premier livre des Géorgiques de Virgile (Giuvres poétiques de 1547, p. 50-72). 9 Le recueil poétique de 1555, l'Amour des Amours, contient un groupe important de poèmes scientifiques qui exposent tout un système cosmologique, expliquant les phénomènes naturels: perturbations de l'air, formation de la rosée, de la pluie, des frimas, de la grêle, de la neige, des vents: foudre, éclipses, marées, phases de la lune et décrivent les mouvements des planètes etc. Dans ces poèmes Peletier a utilisé le Meteorum liber et VUrania de Giovanni Pontano. Lui-même a été imité par Baif (Premier des Météores, 1587), par Maurice Scève (Microcosme, 1560), par Du Bartas (Premiere Semaine, 1579). Plus tard, (Giuvres poétiques de 1581, f° 72 v°), il ne limite plus le « sujet de poésie » : Il n'ét beaute en Natur'g univers' Il n'et sdécret an Scianç' divers' Qu' par les Vers pleins dé grav' dousseur N'an soét a tous l' Poété anonceur. 10 Peletier complétera ce jugement sur Lucrèce infra, p. 49. — Sur ia fortune

de Lucrèce au XVI^es., v. C. A. Fusil, La renaissance de Lucrèce au XVI^e siècle en France, dans *Revue du XVI^e siècle*, 15, 1928, p. 134-150.

Du Sujet de Poésie & 3 autres parmi les siens? : tat la
procheingtel? des tans, causé gradé ressemblance entre les hommes. Il
mourit peu d'ans après l'XL de son âge, le jour même que Virgile print a
Rédm la Togé virilg, qui fit an son âge de XVII ans. C'est qu'il di an
passant pour mdtre a c'dparer les Poètes selon les tans: e cément les
lagues se hatet de venir a perfeccid. Suiuadt notre proposTM, il resté le
Sujet de la Guerre le plus diné e le plus grau de toute la Poésie: a reson
que les hauts personnages i antrèt, comme Roes e Princes: lèquez seuz ont
puissance de feré la guerre. E par c'est qu'iz sont suiuz e accompagnéz de
toutes sortes de g'ans: le Poète a occasion de parler de toutes sortes
d'argumans: c'Omge nous dirons au long ci après par déduction de
propos". [17] Einsi voela l'ung des principales différences qu'il la entre
l'Orateur e le Poète^{*}, que cétuici pelt s'ebatre an tous g'anrés d'argumans,
cétuila ét astreint aus choses particulières. Car l'Orateur ng pourra pas
chercher l'occasion de feré parler les Dieus, de treter l'Amour, les Ieus
festiz", les Anfers, les Astrés, les regids, les chans, les prez, les fonteings e
telés beautez d'Ecriz: Mes se tiendra dedans les causes de ses clians:
mouura _ 11 Ces emprunts sont signalés par Macrobe, Sat., 6, 1, dans un
chapitre intitulé : « Quos uel ex dimidio sui uel solidos etiam uersus ab
antiquis latinis poetis sit mutuatus Vergilius ». 12 Proximité. — Ce mot, qui
apparaît dès le XIII^e s., est fréquent au XV^e. 13 Détail emprunté à la Vie
de Virgile signalée supra, p. 70 : ... septimo ac decimo anno togam uirilem
accepit... euenitque ut eodem ipso die Lucretius poeta decederet.» 14
Peletier dit ailleurs, avec le même sens, « pour suivre notre propos » (par
ex. Apologie a Louis Meigret, p. 11). 15 Infra, 2^e partie, chap. 8: De l'Eur
heroïque. 16 Sebillet, A. p., p. 21 et Du Bellay, Def., p. 61 avaient appelé
d'après Cicéron, De orat., 1, 16, 70 et Orat., 67-68, la ressemblance qu'il y
a entre le poète et l'Orateur. Ici Peletier s'attache à marquer les différences,
développant un lieu commun maintes fois traité depuis Evagoras
d'Isocrate, notamment par Quintilien, 10,1, 27. La question a été reprise par
Fénelon dans le deuxième Dialogue sur l' Eloquence. 17 L'expression jeux
festiz se retrouve p. 65, lorsque l'auteur énumère les sujets propres à l'ode.
Festif, transcrit du latin festiuius (ou règne à la gaieté) a persisté jusqu'au
XVII^e siècle. y

84 Pr mier Liur  d  VArt Po tique les afez'*, deduira ses resons, refutgra cel s dg son auerser . E an ces deus derniers poinz, le Po t  i antr  aussi: mes il les tret  succinct mant. Car lui qui parl  a ung eternite, do t seul mant toucher l  neu, I  s gret'® et l  fons d'un argumant, e parler plus resolumant, lessant les m gnu s naraccions. L'Orateur, qui parl  aus homm s presans, e]  plus souuant au peupl , fet assez s'il _& ung accion, e un  facon cOugnabl   a pouuoer gagner ses g'ans seulgmant pour un  heur . Pour ces resons, |' Histoer   t l  Suget l  moins propr  pour l  Po t : d'autant qu  la loe historiqu  n  reco t pas grans orn gmans ni digressions: eins la faut suiur  d  droet fil, e m m  la commencer par I  pr muier bout: qui  t contr  la dinite du Po me. Comm  nous sauons qu'Homer  a cOmanc  son Iliad g au neuuiem  an d  la guerr  d  Troe : e Virgil  son Eneid , au setiem  des erreurs d'Ene ? . E partant bien a dit Quintilien d g Lukein, qu'il  t plus a conter 18 Transposition litt rale de l'expression latine affectus mowere, tr s fr quente chez Quintilien. On sait que, selon la rh torique traditionnelle,  mouvoir les passions est l'un des trois offices de l'orateur. Ronsard, dans sa pr face posthume de la Franciade veut que le po te soit « industrieux & esmouuoir les passions et affections de lame » ( d. Lem., t. VII, p. 90). 19 Orthographe ordinaire au XVIe s. et conforme & la prononciation. Cf. Dialogue de VOrthographe, p. 56 : « Nous escriuons secret par c, toutefois nous le pronongons par g. » De m me Thomas Corneille, Remarques sur la langue francoise de M. de Vaugelas (1867), 2, 61, note: « J'entens prononcer... segret & tout le monde. » Cf. Ch. Thurot, Prononciat., t. II, p. 204. 20 Peletier s'est souvenu de Macrobe, Sat., 5, 2: « Homerus enim uitans in poemate historicorum similitudinem, quibus lex est incipere ab initio rerum et continuam narrationem ad finem usque perducere. » Cf. infra, p. 74. D'ailleurs, en marquant les diff rences du po te et de Vhistorien, il prend le contre-pied d'une opinion de Quintilien, 1, 10, 31 « [historia] proxima poetis et quodam modo carmen solutum. » Ronsard, Pr face posthume de la Franciade ( d. Lem., t. VII, p. 81), exprime un avis identique. D'apr s lui le po te doit laisser « la veritable narration aux Historiques, qui poursuiuent de fil en esguille, leur subiect entrepris du premier commencement iusques & la fin. Au contraire, le Po te bien aduis , commence son cuure par le milieu de l'argument... Plusieurs croient que le Po te et l'Historien soient d'un mesme mestier : mais ils se trompent

beaucoup : car ce sont diuers artisans, qui n'ont rien de commun l|'vn
auecques |'autre.»

Du Suget dé Poésigé 85 antré les Orateurs qu'antré les Poétés?! . E puis la rudecé des nons proprés qui afiergt a l'Histoeré, né trougé pas facilémant placé dèdans la composicion sugeté a mèsuré, commé sont les vers. Les moz aussi doeugt étré diferans au Poété e a l'Orateur"? . Commé par examplé, an Latin, l'Orateur né dira pas altum [18] pour la mer: ni la poupé pour touté la nauiré*®. E autrés samblablés moz figurez, léquez n'ét ici commodé d'¥ declerer par l'é mgnu, sinon par ci apres einsi qu'é l'é lieu sé presantéra. E ceté partié m'amonnéte** d'é diré, qu'é notréré Poésié Fracoese n'ét point ancorgs an sa grandeur: d'autant qu'el'é ét jusque ici trop voesing du langage vulgueré: voeré e sommés ancorés si sugéz au jugémat du Peuplé, qu'é la louagé du Poémé samblé depandré d'é la procheinète du parler vulgueré: chosé qui argué un'é anfané e imperfeccion d'é notre Art. Pourcé, j'é conseilheré _ a nöz Poétés d'é dgéuénir un peu plus hardiz, e moins populerés: toutéfoes avec jugémat, commé nous dirons par tret d'é propos?®. 21 Cf. Quintilien, 10, 1, 90 : « Lucanus... magis oratoribus quam poetis annumerandus. » Tel est le texte généralement accrédité au XVI siècle. Mais les meilleurs manuscrits ont imitandus, au lieu de annumerandus. 22 Cf. Ronsard, Ibid., p. 76: « Le style prosaïque est ennemy capital de Veloquence poétique. » 23 Le genre de ce mot est tres incertain jJusqu'au XVII® s., mais ie féminin est plus fréquent au XVIe. Le Quintil Horatian tance rudement Du Bellay pour avoir écrit « mon navire ». Cf. H. Chamard, ed. de la Def., p. 247. Le dernier membre de phrase se souvient de Quintilien, 8, 6, 20: « nam prosa, ut mucronem pro gladio... recipiet... ita non puppim pro navi ». 24 Orthographe conforme 4 la prononciation selon de Beze et Palsgrave. Cf. H. Chamard, ed. de la Def., p. 106, n. 2, qui relève chez les poètes de la Pléiade les formes admonnester (Du Bellay), admonester (Ronsard), ammonester (Du Bellay), amonester (Baif), amonnéter (Ronsard). Le d ne se prononce que depuis le XVII® s. Cf. Ch. Thurot, Prononciat., t. II, p. 324 et 389. 25 Voir infra, p. 48, la restriction que Peletier impose A cette liberté. Cette préoccupation de donner 4 la poésie, comme l'avaient fait les Anciens, un style distinct de la prose est caractéristique de la doctrine de la Pléiade. Elle apparait dans la Deffence, puis dans la préface des Quatre premiers livres des Odes de Ronsard (1550), dans l'Abbrégé de VArt poétique (1565) et dans la préface posthume de la Franciade (1587). On sait d'ailleurs & quels abus co désir de s'éloigner du vulgaire a en

86 Pr  mier Liur   d   VArt Po  tiqu   C    qui s   f  ra par
l'antr  pris   d   l'Eur   Heroiqu  , e non point plus t  t. E ici m  g sambl  
bien   tr   I   lieu d   dirg, qu   l   plus ding Suget d   tous les Sugez
Po  tiqu  s, quant au particulier,   t ancor  s a toucher''*  . L  quel n'auog fet
difficult   d   pourpanser, e m   I   proposer, si les Mus  s m'uss  t tant bien
aspir  '' : e si la faueur du tans e dg fortung l'ut port  . C'  t ung Herculeidg',
titr   l   plus haut e l   plus heroiqu   qui   t ete anuoy   au Royaum   des
Mus  s: e qui plus   t, propr   a notr    Franc  g: vu m  m   qu'Hercul   fit
surnomm   Galiqu  ** . Sus quoe j   n'ignoro   pas train   Ronsard. Cf.
Laumonier, Ronsard po  te lyrique, p. 341 et suiv.; 378 et suiv. 26 Cf, infra,
p. 73 et suiv. 27 Synonyme d'inspirer. On trouve fr  quemment en ancien
francais Vexpression Diew l'aspire. 28 Cf. dans l'Amour des Amours, Vers
liriques, p. 120: Ode a Madame Marguerite : Quoe? n'   j't autr  foes
courage D   m   proposer un ouurag  , Dont nul ong n'osa s   charger? D  
VHercul   d   notr    Gaul   Qui soutint I   Ciel sus l'epaul   Pour l   grand
Atlas soulager ? Tant   to  t ma Mus   afole   De notr   doubl   honneur
Gauloes, E sur tout d   vo  r extole   La Royaute d   tes Valoes I   m  
propos   tant d   guerr   s Achgue  gs par Mers et Terr  s, EH les
monstrueus  s horreurs A douz    f  es extermin  s, E les regions ch  mine  s
' Par continuell  s erreurs : Eur   d'un  g peing indicibl   E d'un keur trop
haut glorieus, Sinon qu'il n'  t rien d'impossibl   Au Po  t   laborieus. Mes
cert  s cet   ampris    ardu   I   conno   qu'el' n   m'  t pas du   Car ig m   suis
quit   c   pr  t, Qu'a moe ig m'  to   voutl   fer   : E n'etant pour m'i satisfaire  ,
M'an suis f  t un autr   plus pr  t. Il m   sufira bien, si j'os   Quelqu   moindr  
e plus dous labour, EK n'   hont  g qu'an si grand' chos   L   courage ced   a
la peur. 9 « Vous souvienn   de votre Hercule Gallique »   crit Du Bellay
dans exhortation qui termine la Deffence (p. 341). Le mythe de l'Hercule

Du Suget dé Poésiçg - 87 la grandeur dç l'antrçprisç, guerrçs, erreurs*®, astrçs°, anfers, amours, toutçs sectçs dç filosofig, acord des tans e des genealogigs': Brief un Suget qui nç sauroét étrç di a un Poétç, sans ung faueur singulierç des Cieus. Mes j'@ grand peur quç cç soét pour un autrç Sieclç e pour ung autrçg languç. Cç pendant, cç ng sçgra pas peu qu'il sç facçé un Euurç Heroiquç tel quç nous atandons. gaulois, qui flattait l'amour-propre national, a joui d'une grande faveur au XV® s. Voir les témoignages réunis par H. Chamard, éd. de la Déf. p. 341, n. 2: surtout celui de G. Budé, dont le Livre de L' Institution du Prince (1547, p. 42 et suiv.) contient un long développement sur «Hercules Gallique». D'ailleurs les poètes et les humanistes de la Renaissance ont professé un enthousiasme extraordinaire pour Hercule, héros d'endurance et modèle de toutes les hautes vertus. Ronsard, dans Hercule Chrestien (Hymnes de 1555) va jusqu'a faire du héros thébain la préfiguration du Christ. Cf. H. Franchet, Le pote et son euvre, p. 99 et suiv. 30 Courses vagabondes. 31 « Poéma sine astronomicis ornamentis corpus sine uestitu decenti uidetur esse », dit Peletier dans l'Orat, Pict., p. 298. Il était d'ailleurs féru d'astrologie. Cf. C. Jugé, J. Peletier, p. 83, 88, 89. En 1573 il publia 3 Bale un traité intitulé « De constitutione Horoscom commentarium » ou il démontre que les événements de sa vie ont exactement accompli les promesses de son thème astrologique. Il dit encore dans ses Huvres poét. de 1581, f° 27 r°: Dans le Ciel spacieus sont les sings certains De cé qu'on fet ca bas. Montaigne rapporte, Hssais, I, 21, De la force de Vimagination, qu'il gardait « une petite piece d'or platte ou estoient gravees quelques figures celestes... Jacques Peletier, vivant chez moy, m'avoit faict ce present singulier.» 32 Voila bien la «rare et antique érudition » que Du Bellay réclamait pour l'Ode (Def., p. 209).

88 Prømaer Liurøg dé VArt Poétique [19] [IV] Dø la
 Composicion du Poémø an general: E dø l’Inuancion, Disposicion e
 Elocucion’. Toutø sortø d’Ecriz s’acompløt dø troes partiø principalø,
 qui sont Inuancion, Disposicion, Elocucion. Inuancion øt un dessein
 prouenant dø Vimaginacion dø l’antandgmant, pour parugø nir a notrø fin?.
 Elø øt repandø par tout le Poémø, commø lø sang par lø cors dø l’animal:
 dø sortø qu’elø sø peut apøler la vig ou amg du Poémø*. Disposicion, øt
 ung ordonnancø e ag’ansømant des chosø inuanteø*. E øt celø qui donnø
 la beaute e la dinite a tout lø Poémø*. Elocucion, quø les Grøz apeløt Frasø,
 øt ung structurø dg moz e dø clauses® les ungs avec les 1 Ce chapitre
 correspond a celui que Sebillet a intitulé : De linvention. premiere partie de
 Poesie (A. p., 1^o part., chap. 3, p. 21). Peletier ne fait qu’y reprendre
 quelques lieux communs qui, de la Rhétorique d’ Aristote, ont passé &
 Cicéron et & Quintilien. I] a été imité de très près par Deimier, L’Académie
 de VArt poétique, chap. 9: De Vinvention premier ornement de Poésie et de
 la Disposition et Elocution dont Vinvention est perfectionnée. 2 Remarques
 analogues sur l’importance de Vinvention dans Sebillet, A. p., p. 21: « Le
 fondement et première partie du Poème ou carme est Vinvention ». — Du
 Bellay, Def., p. 84: « cete copie et richesse d’invention, premiere et
 principale piece du harnoys de l’orateur.» — Selon Ronsard, Abbr. de VA.
 p., p. 49, invention est «le principal poinct » et la « mere de toutes choses ».
 3 Cicéron, Orat., 14, 44: «...nam et inuerire... tanquam animi instar in
 corpore. 4 Cicéron, De inv., 1, 7 : « Dispositio est rerum inuentarum in
 ordinem distributio » et Orat., 15, 50 : « lam uero ea quae inuenerit qua
 diligentia conlocabit ». Cf. Ronsard, Abbr. de VA. p., p. 50: « La
 disposition... consiste en vne elegante et parfaicte collation et ordre des
 choses inuentées »). 5 Cf. VAlgebre (1554), proème» du livre I: « Si la
 Disposition øt cellø qui donnø dignite aus chosø... » (a la suite d’un éloge
 de l’ordre : «Car qu’y a il au Mondø plus beau quø l’ordrø...? » passage
 cité infra, mel: ® Clause, ainsi que clausule, est fréquent au XVI® s. avec
 le sens de phrase, période. L. Meigret appelle la proposition clawse comme
 renfermant une pensée complete.

Dé Vinuancion, Disposicion e Elocucion ~ 89 autrès'. C'et celè qui exposè les concepcions dè l'esprit e qui sert dg truchèman® aus deus suditès. Ces troes ici s'antrèfauorisèt fidelgmant an toutè la Composicion. Car l'Inuancion ét si ding, què mémè il l a inuancion a disposer: e i a inuancion ancorès an l'Elocucion, saouer ét an l'eleccion des moz. E ét trop certain qug nous n'auons rien a ordonner qui ng soèt premierègmant trouue. Sans la Disposicion, l'Inuancion sèroèt confusè, diformè, desagreablèg, e commè s'elèg n'etoèt point. Finablègmant, sans l'Elocucion seroèt inutilèè-e sans fruit toutè notrè inuancion e disposicion, einsi qu'un couteau demeurant an sa gueing. Commè l'Inuancion e Disposicion s'antrètienègt, nous lè figurèrons sus le Poémè dè Virgilèg, auteur què jè vet prandrè pour mon principal guidon an mes traditions Poétiquès. Virgilèé donq antrèprint son Eneidè, eyant dèsir d'ilustrer les choses Rommeingès, e singuliergmant, dè celebrer les gestès d'Augustè. [20] Pour a quoe parugnir, sè pansa® dè dguoér former an un Eneè (etoc?? dèé la Royaute Rommeinè) un Princè sagè et beliqueus: E ét la son general e principal proget d'inuancion. Pour lè ferè sagè, il commanga aus trauaus, qui sont ceus qui excercèt les hommès a la vertu: e lè voultt montrer paciant e fort dè couragè, 'seulè e singulierè ouuerturè a la grandeur: lui fesant souffrir un naufragè: qui fit causè qu'il fut transporté an Cartagè. E voela unè autrè inuancion du Poètè, preparatiuè a lè conduire la ou 7 Quintilien, 8, 1, 1: «Igitur quam Graeci gedow uocant latine dicimus elocutionem. Eam spectamus in uerbis aut singulis aut coniunetis». — Tout ce passage de Peletier a été plagié par Deimier, Acad. de VArt poétique, p. 221 et suiv. 8 Interprète (drogman). Cf. Du Bellay, Def., p. 126: « auxquelz (mots) les periphrazes serviront de truchementz». Le mot est encore fréquent au XVII°* s. 9 Cette forme réfléchie, fréquente en ancien frangais, a persisté de nos jours dans certains parlers populaires du midi de la France, M. Kd. Huguet m'en signale plusieurs exemples dans la prose littéraire du XV° s., notamment Cl. de Seyssel, trad. de Thucydide (1527), p. 42 v°. 10 Hstoc=souche, sens conforme & l'étymologie germanique stoc (allemand moderne stock). Le mot est encore employé au XVII° s. avec ce sens qui a persisté dans la langue du droit. — L'orthographe etoc enregistre une prononciation courante, car dans le Dialogue de Vorthographe, p. 90, il est question d'« une manierè de g'ans qui disèt un coup d'etoc au lieu dè estoc ».

90 Prémier Liurée dé VArt Poétiqué il visé, captant l'ocasion dé decriré la destruccion dé Troé. Pour quoe feré il Ié fét réccuoér humeingmant par Didon, la Reing du lieu. E par cé qu'il apartient aus grans Damés dé s'anquégri des accidans memorablés, il fet qu'Eneé apres souper, a la tablé lui raconté la prisé dé Troé e ses erreurs ansuiugés". Puis apres, pour toucher l'emulacion dé l'Ampiré qui déuoet étre antré Rommé e Cartagé, e l'inimitie perpetuelé des deus peuplés, il fet Pinopine departémant d'Eneé: il decrit l'indinacion, la fureur, lé desespoer e les imprecacions dé la Reing abandonné: e an fin sa piteusé e lamantablé mort. Voela l'inuancion e la disposicion du Poété, jusques a la fin du quatriémé: laquelé nous poursulurons an son lieu'*. Quant ét dé l'Elocucion, jé né peu examplifier commodmant an Fracoés sus un Poémé latin. Mes il n'i faut pas grad examplé: Car commé dit Horacé'?, celui qui aura bien choesi son suget, n'aura james fauté dé facondég: Les moz suiugt volontiers les chosés, quand elés ont été bien premeditéés e incorporeés an notre concepcion. Meinténant, pour montrer combien la Disposicion donné dé lustré a un Poémé"*: prenons gardé a la grandé industrié [21] dont a usé 11 Ein., ch. 2, 12 Dans le chapitre de Euuré heroiqué, p. 194 et suiv. 18 Réminiscence de deux passages d'Horace, Ad. Pis., 40: _ «+. Cui lecta potenter erit res Nec facundia deseret hunc nec lucidus ordo. Trad. de Peletier, f° 8 ve : Qui son suget aura choisi a point Selon sa force, il n'aura nul defaut De moz exquis, ni d'ordre tel qu'il faut. et 311: Verbaque prouisam rem non inuita sequentur. Trad. de Peletier, f° 17 v° : Puis quant seront les argumens tous quis Sans nul refus uiendront les motz exquis. * Peletier a mis en lumière importance de la disposition dans le « proeme » du premier livre de l'Algebre: «...qu'y & il au Mondé plus beau qug l'ordrg. Quel profit se peit-il rékeulhir d'uné confusion? En tous ouuragés qu'y a il qué Youurier sé puissé dvmant approprier, si cé n'ét la formég? Il n'y & rien an l'oreson qui soét de Vorateur, si cé n'ét qu'on appellé la collocacion. Car les moz, ni méméé les santancés, ng sont point du sien. Les moz, sont du Peuplé. Les santancés, sont des concepcions uniuerselles des philosophés. Quelé louagg appartient il a un hommé pour antandré ni pour parler unéé Langué s'il ng sét accomoder les moz,

Dé Vinuancion, Disposicion e Elocucion 91 Ouidé an sa ee ee (car ses autres Euurgés ng sont pas dings dè hautè louangè) quand lui voyant què la matierè e la principalè inuancion n'etoét point siennès: il a inuaté la manierè dè lier tant dè diuersès Fablès ansamblè, e dè donner a toutes leur placè si proprè, qu'il samblè què cè soét ung narracion perpetuelè. Voela commat par unè Disposicion bien dréceè, la chose qui etoét antrè les meins du commun, il l'a fetè siennèg proprè". Voela lè moyen dè choesir ses argumans e son Suget: et commè, ancorès què nous les prègnons dèuant tout lè mondè, nous ng sègrons point pourtant acuséz dè larcin. Voela commè disoet Horacè** qu'ung matierè publicuè dèuient priveèg. Voela commant, ancorès què nous eyons pris notrè témè au beau milieu du Poémè d'Homerè: nous an fèsons notrè proprè: pouruè què nous nè nous arretons a nè sé quelè curiosité dè suiurè tout lè fil dè l'Auteur dont il ét pris, einsi què font ceus qui prenèt la riuierè pour guidè: e què la hontè ng nous ampesche point dè e les accoutrer artificiellèmant a son point e a son bèssoin? Commant les accommodèra il, sinon auec jugèmant? En quoe git Ilè jugèmant sinon an lordonnancè? Cè n'èt rien d'aouèr les pierrès, la chau, e lè sablè: qui n'a Ilè choes dè les mettrè an bonnè et conugnablè assietè.» Cf. Lettre a Fernel, 4 la suite de l'Euclide de 1557 : « ...quid est in omni scriptorum genere quod quisquam sibi uindicare aut proprie suum dicere possit, praeter collationem.» et \De Constitutione Horoscopi (1563), p. 49: « ...ordinis illius pulcherrimi beneficio : sine quo neque Ars, neque Scientia ulla esse potest.» On a supposé que le passage de l'Algebre cité cidessus avait pu inspirer 4 Pascal sa fameuse phrase sur l'originalité : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau, la disposition des matières est nouvelle.» Cf. P. Laumonier, ed. des Huvres poétiques de Peletier, p. 174. 15 Passage plagié par Deimier, Acad. de l'A. p., p. 244: «...il a treuvé la fagon de lier tant de diverses fables ensemble et de donner a toutes un lien si propre, qu'il semble que tous ces desseins soient partis de Vinvention d'un seul Auteur et que ce soit'une narration qui sans aucun intervalle ni différence de subjects, marche du commencement jusqu'a la fin. C'est de la facgon que le plus dous et le plus naif Poète des Latins a faict que par une disposition bien dressee, la chose qui luy estoit estrangere, et qui se treuvoit entre les mains du commun, a este avouée et receue comme science (erreur typographique pour sienne) propre.» 16 Horace, Ad Pis., 128: Difficile "ee proprie communia dicere;

tuque rectius Iliacum carmen deducis in actus, quam si proferres ignota
indictaque primus.

92 Premier Inuré de VArt Poétique nous départir des resons
particuliers trop recherché an l'Auteur, qui petit être n'i pansa onques: e
qu' nous ne nous amusons a traduire les passages de mot a mot a la mode
des fideles translateurs. Voila comment Euripide a emprunté d'Homer les
personnes d'Hecube, d'Andromache, d'Ifigenie e d'Heleing!": E aussi
Sofocle* d'Ajax e de Philoctete, pour faire le Sujet leur propre. Que dire
je plus? il faut du jugement e de la memoire parmi ces trois parties.
Savoir est, qu'il faut lesser refroidir la chaleur de nostre invention®. Car
nous nous plions tousjours a cela que nous inventons. Autrement nous
ne l'ecrivons meme point. Puis apres longue surseance, [22] faut
retourner sur nostre besongne. E lors pour la nouvelle deliberacion que
nous l'aportons, il nous semblera que ce sera un imagine tout neuf?:
comme nous voyons que font les Peintres, lèvent metent leur tableau a part,
ce pendant qu'ils pensent a un autre labeur. Puis quand leur avis les prend, il
se vient remettre dessus: e sont tous ebahis qu'a la premiere vue qu'ils
getent dessus, il reconnoissent leurs trez pour tous autres qu'ils ne les Publica
materies priuati iuris erit, si non circa uilem patulumque moraberis orbem,
nec uerbo uerbum curabis reddere fidus interpres... Trad. de Peletier, f° 11
v°: Difficile est dire de son esprit Ce que par autre onques ne fut écrit : Et
plus seur est de prendre pour ton theme Kt ton guidon l'Homérique poeme,
Que d'inuenter de ton propre cerueau Quelque sujet incongne et nouveau.
Un argument commun et regulier 'Sera trouue propre et particulier Si trop
tu n'es arrete et sujet A un circuit trop ample et trop abject, Kt n'est besoin
d'auiser de si pres A translater mot pour mot tout expres. 17 Notons
qu'Euripide a emprunté le sujet de son Héléne & une tradition différente de
celle du cycle homérique. 18 Le texte porte Euripide, corrigé en Sophocle
dans l'erratum. 19 Peletier ne fait ici que reprendre et développer ce que Du
Bellay, Def., p. 300 et suiv., dit de l'« émendation » d'après Quintilien, 10,
4, 1. 20 Quintilien, 10, 4, 2: « Non dubium est optimum esse emendandi
genus, si scripta in aliquod tempus reponantur ut ad ea post interuallum,
uelut noua atque aliena redeamus.»

LVAD AART Withee ae +0 Cee Shee my Dé VInuancion,
 Disposicion e Elocucion 93 auoet lesséz, s'ebahicégt commant telég e telé
 fauté leur etoét echapeé, e commé iz n'é s'etoét aiséz d'un tel tret e d'un
 tel: corrigét, acoutrét, rëdonnét Ié jour, rëtracét les ombrés: e an fin parfont
 leur ouuragé: Ejinsi Ié Poété lesséra rëposer sa Composicion: afin qu'après
 s'étré rëfreschi du prëmier labeur, il s'é meté an réconnoessancé: la ou Ié
 prëmier s'era, d'auiser si l'ordré ét bon ou preposter*?. E si 'hommé ét
 agu"® an ceté réuué, facilgmant toutés les autrés fautés s'é presantëront a
 lui pour les amander: tant ét important Ié merité d'é la Disposicion"*.
 Virgilé au antré autrés, cet esprit d'é dissimuler certains passagés, e d'é les
 diferer a un autré tans: par c'é qu'iz n'ussét pas u gracé, narrez sus Ié
 champ**. Commé quand il A fët mancion a la fin du cinquiémé**, d'é
 Palinurég qué Ié Sommé precipita an la mer: il lui a samblé indegant d'é
 s'amuser a decriré la tourmanté qui Ié transporta an Italiég. Mes il Ié
 reserué a Ié feré raconter succinctémant par Palinuré même, a l'antreé des
 Anfers: pour resoudré la douté qu'auoet Eneé d'é l'Oraclé qu'il pansoét lui
 21 Transcrit du latin preposterus, interverti, c'en devant derrière. Cotgrave
 traduit ce mot par unodrty, wrong, overthwart, altogether, from the
 purpose. 22 Aigu et ses dérivés sont toujours écrits par a avant le XVIP® s.
 (acutu> agud (XIIé s.), agu (XIII* s.). 23 T] y a ici une incohérence
 singulière dans la suite des idées. De V« émendation », l'auteur revient 4 la
 disposition, mais uniquement pour signaler certains artifices de composition
 qui donnent de la grace au poème. Peut-être s'est-il établi dans l'esprit de
 Peletier une fausse analogie entre les notions de surseoir 4 sa besogne pour
 |'amender a loisir et de différer, dans un poeme, un passage 4 un autre
 temps pour ménager l'intérêt. 24 Souvenir d'Horace, Ad Pis., 42: Ordinis
 haec uirtus erit et uenus, aut ego fallor, ut iam nunc dicat, iam nunc debentia
 dici pleraque differat, et praesens in tempus omittat Trad. de Peletier, f° 8
 v°: Toute force et grace en disposant, Ou ie m'abuse, est que le composant |
 Die en l'instant ce qu'en l'instant doit dire Et plusieurs poinz il reserue a
 ecrire. 25 Enéide, 5, 835 et suiv.

auoér mal predit?®. Voela coment sf ee la eee e la beaute . a tout
Iç cors, par ung conugnable Disposicion : certain. temoi _gnagç du
jugçgmant, dç la prudencç e dç l'esprit du [23] Postç. as Ea "es ét des plus
rçquisçs l'Imitacion, dç oe nous alous pe { |. 8 En., 6, 337 et suiv.

auoér mal predit²⁶ Voela comment se donne la grace e la beaute

²⁶ En., 6, 337 et suiv.

Dé VImitacion 95 [V] Dø l'Imitacion?. Vng grand' partiø des fez humeins consistø an l'Imitacion: Car la chosø la plus prontø e la plus ordinerø aus hommø, c'èt vouloer ferø ou dirgø cø qu'iz voeøt dø bien fet ou bien dit par les autrø. Les Musiciens imitøt la voes des anseigneurs, les Peintrø dø leurs patrons, les Rustiquø e Mariniers dø l'experiancg'. E par cø qu'il n'i a qu'ung especø dø bien an toutø chosø, e infinies dø mal*: lø prømier e plus difficilø point èt dø sauøer discerner la vertu d'auec Iø vicø. Soèt donc prømierømant Iø Poètø exercite an Homerø e an Virgilø* (car j'exemplifirø® par tout pour l'Euurø Heroiquø, sus Iøquel s'antandront les 1

La théorie de Peletier sur limitation est beaucoup plus judicieuse que celle de Du Bellay (Def., p. 103-108, 171, 193-200), qui d'ailleurs, un an après la publication de la Deffence, a senti la nécessité de rectifier sa doctrine dans ce qu'elle avait de trop rigoureux (2° préface de l'Olive, p. 19 et suiv.). Peletier a le mérite de s'efforcer de sauvegarder, autant qu'il est possible, l'originalité de l'imitateur et échappe ainsi aux critiques très vives dont Du Bellay avait été l'objet. (Cf. H. Chamard, *De Pelet. Arte poet.*, p. 24; ed. de la Def., p. 195, n. 2; R. Bray, *Format. de Vidéal classique*, p. 160). Mais c'est & Quintilien qu'il doit le plus clair de ses idées sur l'imitation. —

Sous prétexte d'appuyer sa théorie d'exemples, notre auteur se jette dans une longue digression sur les mérites comparés d'Homère et de Virgile. Le chapitre de Delaudun d'Aigaliers « De limitation » (p. 129 et suiv.) est un simple résumé de celui de Peletier.

2 Tout le début est traduit ou imité du chapitre de Quintilien sur Vimitation (10, 2) auquel Du Bellay lui-même a beaucoup emprunté . « Atque omnis uitae ratio sic constat ut quae probamus in aliis facere ipsi uelimus; ...sic musici uocem doctentium, pictores opera priorum, rustici probatam experimento culturam in exemplum intuentur.» 3

Deimier, *Acad. de VA.* p., p. 247: ...comme il n'y a qu'une espèce de bien et que celles de mal sont infinies... » 4 Cf. Sebillet, *A. y.*, p. 187: « Si tu n'aimes mieus, s'il t'avient d'en entreprendre (un poeme épique), te former au miroir d'Homère et Vergile, comme je seroie bien d'avis, si tu me demandois conseil.» 5 O'est & dire : tous les exemples que je donnerai seront valables pour loouvre héroique.

96 Premier Liuré dé VArt Poétique autrès g'anrès) e les ét commé incorporéz an sa memoeré pour son principal fons, e commé pour son ordinerég patron: afin qué quand cé viendra a liré les autrès Poétés, il soet prepare a an pouuoér conuertir la lecturé an ceté felicite prēmieré imbué*: a la sorté des vins excelans, qui sè ramplicét', non dè pareilh vin, quand il ng s'an trouuég point, mes du meilleur qui sè puissè recouurer. Car lè tonneau etant bien auiné, lè vin d'infusion sè reduit facilémant a la saveur dè la principalé bonte. Il nè faut pas pourtant qué lè Poété qui doét exceler, soét imitateur jure ni perpetuel. Eins sè proposé non seulémant dè pouuoer ajouter du sien, mes ancorés dè pouuoér feré mieus an plusieurs poinz®, Songé qué lè Ciel peut ferég un Poété parfet: mes qu'il n'an a point ancorés fét. Songé qué cé n'ét pas la hauté [24] felicite qué d'étré pareilh: qui mieus ét, songé qu'il ét plus ese d'étré superieur, qué d'étré egal. Car la naturé des choses nè soufré james perfeccion dè rēssamblancég*. Par seulé imitacion rien nè sè fét grand'®: c'ét lè fét d'un hommé pareceus e dè peu de keur, dè marcher tousjours apres un autrè'?. Celui sèra tousjours dernier, qui tousjours suiura'?: ét dong lè Poété 6 Idée fort intéressante et qu'on ne rencontre chez aucun autre théoricien de la Pléiade, de vouloir donner au poète un criterium du beau qui lui permettra d'imiter avec discernement. 7 C. a d.: que l'on complete. § Cf. Quintilien, 10, 2, 9: « Quod si prioribus adicere fas non est, quo modo sperare possumus illum oratorem perfectum ? » Delaudun, (A. p., p. 129), après avoir presc̄rit d'imiter les poètes grecs et latins, ajoute cette restriction empruntée A Peletier : « D'ailleurs il ne les faut pas aussi tant imiter qu'après il ne soit besoin d'ajouter quelque chose de son esprit au surplus, et ne se contenter pas d'estre esgal, ou de faire aussi bien qu'ils ont faict, mais il faut tacher, si l'on peut, a faire mieux. » ® Quintilien, 10, 2, 10 : « Adde quod plerumque facilius est plus facere, quam idem: tantam enim difficultatem habet similitudo ut ne ipsa quidem natura in hoe ita eualuerit ut non res quae simillimae quaeque pares maxime uideantur utique discrimine aliquo discernantur. » 10 Quintilien, 10, 2, 8 : « Nihil autem crescit sola imitatione . » 11 Quintilien, 10, 2, 4: «...quia pigri est ingenii contentum esse iis quae sint ab aliis inuenta. » 2 Quintilien, 10, 2, 10: « Necesse est enim semper sit posterior qui sequitur. »)

Dé VImitation 97 prēmierçmant l'esprit, lç couragç, la majeste, la facilite, e brief cç quç la naturç petit donner". Puis nç doutç point qu'il ng soét possiblç dç sç ferç Iç plus grand. L'oficç d'un Poétç, et dç donner nouueaute aus chosçs vielhçs, autorite aus nouuelçs, beaute aus rudçs, lumierç aus obscurçs, foe aus douteusçs, e a toutçs leur naturel e a leur naturel toutçs*. Qu'il rçégardç qui c'èt qui Pa ancorçs fèt, e s'il n'a été fèt, an quoe ét la fautç. Auisç les generalitez e les particularitez: examing les passagçs dç Filosofig, la fagon dç narrer, e combien diuersç: quelç grauite, quelç gracç e bienseancç*®. S'il l a des vicçs, qu'il les euitç, chosç facilç: les vertus, qu'il les egalç, chosç possiblç: ou les surmontç chosç honorablç. Homerç a été si excelant an cç general dispositif e uniuersele titurç'® dçé Poémç, qu'il ét ese a connoétrç qu'il n'i a point dç meilleur chgmin. E s'il i an tt & un, Virgil" lat trouue, 'hommç lç plus courageus quç nature ét james presanté sur la terrç, d'auoér osé antrçéprandrçé dç ferçg cç quç troes Poétçs ont fèt, chacun pour lç plus excelant an son g'anrç. 13

Quintilien, 10, 2, 12: «...quae in oratore maxima sunt, imitabilia non sunt, ingenium, inuentio, uis, facilitas et quiquid arte non traditur. » 14 Cf. Du Bellay, Def., p. 254: «...esperant que la posterité l'approuvera, comme celle qui donne foy aux choses douteuses, lumiere aux obscures, nouveauté aux antiques, usaige aux non accoutumées, et douceur aux apres et rudes.» 15 Inspiré de Quintilien, 10, 2, 27 : « Illuc intendenda mens quantum fuerit illis uiris decoris in coe Cone siet: quid consilium... quae ratio et quam uaria narrandi.. 16 Contexture. Tisture est le doublet populaire de texture. On trouve chez Ronsard, Franciade, livre 3, texte de 1572, éd. Lem., t. VII, p. 340, la forme tisswre. Cf. Peletier, Dialogue de Vorthographe, p. 153: « Mes ancorçs i & il ung autrç manierç dç g'ans qui mç samblçt étrç abandonnez des medçcins, lequez... ecriugt texturç pour titurçg.» 17 Sur la préférence caractéristique que Peletier accorde 4 Virgile, v Introduction. — Dans ses Huvres poétiques de 1581, f° 63 v°, sa comparaison est plus équitable : Homerç Greq, ét plein, dous e fecond, Maron Latin ét vif, gravç e facond L'un de Naturç 4 cç grand beneficç L'autre ét songneus, e tout plein d'artificç : Celuila çt unique a inuanter. E cetuici, a bien répresanter.

98 Pr^emier Liur^e d^e VArt Po^etiqu^e Teocrit^e, Hesiod^eg e Homer^e: Auo^er surmont^e les deus: assuiui!* I^e tiers, an voe^e d^e I^e lesser derrier^e, si n'Ut et^e la surpris^e d^e la mort!*: Auo^er f^et an douz^e Liur^es ce qu' Homer^e an quarant^e e huit (combien qu' Aristarqu^e a f^et l^e nombr^e des Liur^es d' Homer^e e ordonn^e [25] ce qu'il auo^et chant^e par intermissions)''^o. E qui m^e trouu^era trop hardi jug^e, consider^e les grans s^egrez, e pour bien dir^e, les mister^es qui sont an Virgil^e: e il trouu^era qu' Homer^e n'et an rien plus eurus, sinon qu^e pour auo^er precede an tans. Consider^e, si l'Eneid^e ut et^e fet^e auant l'had^e, qu^e c'et qu'il an faudroet dir^eg. Mes disons Virgil^e imitateur par euidanc^e: e Homer^e inuanteur, par jug^emant e opinion. Car qu^e sauons nous s'il a u des predecesseurs? qu^e sauons nous si l'ingrat^e vielhec^e du tans les nous a anui^ez''? vu qu^e tout^es chos^es viu^et e meurt par rondeurs ?'' Or Virgil^e a imit^e c^e qu'il 4 vu d'admirabl^e an Homer^e: Mes il l' chati^e an plusieurs androez. E ici m^etr^e quelqu^e nombr^e d^e poinz, l^equez Virgil^e n'a pas trouu^ez bons an Homer^e, e dont il s'et gard^e: afin qu^e mon Po^et^e connoess^e, qu'un mieus fer^e et possibl^e a l'hom^e bien n^e: e qu'il sach^e qu^e c'et qu'il do^et imiter e quoe non: e qu'il fac^e 18 Heal^e (adsequ). Le mot est attest^e au XV^e s. 19 Cf. Du Bellay, (Def., p. 100: « L'autre immita si bien Homere, Hesiode et Th^eocrit, que depuis on a dict de luy, que de ces troys il a surmont^e lun, egal^e l'autre, et aproch^e si pres de l'autre, que si la felicit^e des argumens qu'ilz ont traitez eust et^e pareille, la palme seroit bien douteuse.» P. Villey, Sources de la Deffence, p. 73, n. 4, cite un jugement analogue de Bartolomeo Ricci, De Imitatione, ed. de Venise (1545), fo 25 r^o. La source en est inconnue. 20 Notons que V. B^erad, Introduction & V Odyss^ee, t. III (1925), p. 145, croit que la division des po^emes hom^eriques en chants est l'cuvre des plus anciens critiques alexandrins, probablement de Z^enodote, ant^erieur d'un si^ecle et demi a Aristarque. 21 Cf. Cic^eron, Brut., 18 ,71 : «...nee dubitari debet quin fuerint ante Homerum poetae », d'apr^es Aristote, Po^etique, 1, 4. 22 C'est a dire : il y a dans l'histoire de l'univers de perp^etuels recommencements. Cf. L'Arithmetique, « proeme » (non pagin^e) du premier livre: «... nous voions que le temps... met les choses en lumiere, puis apres les auoir couuertes du voile d'oubliance assez longuement, par ses reuolutions, rondeurs et successions il ressuscite des richesses, beautez et magnificences.» :

< Dé Vimitacion 99 Iç jugégmant des deus grans Poètes des Sieclès. Prémierémant, Virgilè a bien st euter la superfluïte d'Epitetès qui ét an Homerè, quand il dit e redit; la Mer Noerè, les naurès Creusès, les Gréz Chèugluz, lè Bldd Menelas, Pallas Cesiè?*, Iupiter Nuçamassant™*, l'Obscurèé nuit, les Portès Bienfetèés, Diomedè Facond, quand il ét question dè fraper: e assez d'autrès téz?°. Il s'èt gardé des rgditègs qui sont an Homerè, commè quasi an toutès les legacions, rèécommancer les haranguès tout du long a la sècondè foes. Autremant a fèt Venulè règnant dè pardèuers Diomedè: ou tout l'exploet dè sa chargè sè racontè seulémant an un lieu e sommerémant*®. Homerè n'èt pas contant d'auoér dit une foes les causès pour léquelès Achilè n'a deigné prandrè les armès pour ses Gréz, [26] si dé nouueau il nè les fèt raconter tout du long par Achilèé mémè a sa merè Tetis?'. Virgilè n'a pas fet parlémanker Glauquè e Diomedè si longuégmant ansamblè, quand il ét question dè vénir aus meins: commè on voét an Homerè au sizièmè**:

Combien qu'il n'ut pas fèt einsi un peu auparauant, dè Sarpedon e Tlepolemè au cinquièmè?®. Si étcè què jè trouuè Virgild étrèé tombé an unè samblablè fautè, quand an son sècond Liurè tandis qué Troeè ardoét, e què les Gréz sacmatoét®® tout: il fèt Eneè parler avec son perè Anchisè, e avec sa fammè: Iè fèt aler an sa meson, e puis 1 rètourner*?:

la 23 Transcription du latin caesius (« aux yeux pers »).

24 Deimier, Acad. de l'A. p., p. 495 a transformé ce mot en amassenué.

25 Repris par Deimier, lJ. cit.: « En quoy quelques uns ont trouvé a redire & Homeère: car en le livre de l'Iliade et de l'Odyssée, lors qu'il lui avient de nommer les Grecs, les Navires, la Mer, Menelas et Jupiter, il leur donne presque tousjours ces adjectifs : chevelus, creux, Noire, Blond, amasse-nué etc.» — Du Bellay, Def., p. 211 et 287 condamnait les épithètes « oysifz » et « ocieux » et Ronsard, Abbr. de l'A. p., p. 58, les « épithètes oyseux ».

27 Iliade, 1, 365 et suiv. 28 T], 6, 119 et suiv. 29 Tl.,-5,° 627. 30 Saccageaient. Cf. Rabelais, 4, 67: «...isle saccagee et sacmentee ». Emprunté 4 Vitalien.

31 Hnéide, 2, 632 et suiv.

100 Premier Liurø dø VArt Poétiquø ou il n'et pas bonngmant a croerø qu'an un tel eclandrg, e an telø desolacion, il i ut si grand loesir: atandu memø qu'au sac d'une vilø, les mesons des Princøs sont tousjours les prømierøs anuahigs. Sinon quø parauanturø Virgilø voulut secretømant acorder a la verite historiquø avec Dictis dø Cretø qui dit qu' Eneø e Antenor vandirønt la viløø aus annøgmis**. Mes cøø sørogt ancor ung plus grand' fautø a lui. Ou si nous n'escusons Iø Poétø pour Venus qui sø presantø au søcours e guidø dø son fiz. Pome la fautø toutø connug an cø mémø androët du deuziemø, lamg; adeo super unus eram**, la ou il mét qu'Heleing, pour la creintø dø son mari Menelas, s'etoët cacheø au Tamplø dø Vestø: puis au siziemø** fët dirø par Deifobø, qu'elø avoët mis ung torchø au haut d'unø tour pour assiner l'heurø aus Gréz, cøpendant qu'eløø mémø mønøët la dansø avec les Damøs dø la viløg. Aussi, Tuquø e Varø*> auoët rongne les vintedeus vørs continuz audit deuziemø, pour sauuer la repugnancø**: laquelø nø sø peut excuser,' sinon quø la fautø vient d'inauertancø e non pas d'ignorancø: Cø quø lø [27] Poétø ut facilømant apergi, s'il n'ut etø preugni 32 Dictys, Ephemeris belli Troiani, 4, 22. On sait la grande faveur dont ont joui pendant le Moyen Age et la Renaissance les récits romanesques de la guerre de Troie mis sous les noms de Dictys de Crète, compagnon d'Idoménée et de Darès le Phrygien. Peletier n'est pas le seul & cette époque a tenir Dictys de Crète pour un stir garant de la vérité historique. Jean Le Maire de Belges le préfère & Homère parce que contemporain des faits qu'il rapporte. Jehan Samxon, Les Iliades @ Homère... avec les additions et sequences de Dyttis de Crète et Dares de Frigie (1530) oppose au témoignage de l'Iliade ceux des témoins oculaires Dictys et Darès. Cependant dès le XVIe siècle, des savants comme Jean Vives, Guillaume XYlander, J. Scaliger tiennent ces récits pour apocryphes. Tout le passage a été paraphrasé par Deimier, Acad. de VA. p., p. 505. 33 Hn., 2, 567-588. 34 En., 6, 517 et suiv. { 85 Les vers En., 2, 567-588, qui ne se trouvent pas dans les meilleurs manuscrits de l'Enéide, ont été conservés par Servius, Vie de Virgile, 6, qui indique qu'ils ont été retranchés par Varius (et non Varus) et Tucca. Les manuscrits récents les ont repris de Servius. 36 Eviter la contradiction.

Dé Vimitacion 101 dg mort*'. Virgilẽ decriuant ses batalhẽs, nẽ fẽt pas antrer les Dieus an la mẽleẽ, commẽ fẽt Homerẽ: jusquẽs a ferẽ blecer Venus e Mars par Diomedẽ**. Puis il nẽ fẽt pas lamanter les Dieus, e pleindrẽ leur fortunẽ commẽ mortez, einsi quẽ fẽt Homerẽ. Virgilẽ n'a pas pris a imiter la fureur d'Achilẽ, ni l'irẽ inexorablẽ qui pour sa rancunẽ priueẽ nẽ deignẽ prandrẽ les armẽs pour defandrẽ sa g'ant. Combien quẽ Lactancẽ®? acusẽ Eneẽ d'impiete et dẽ cruaute: qui a la fin du douziemẽ, nẽẽ voulit donner la viẽ a Turnẽ, quoe qu'il lẽ supliat par les Manẽs dẽ son perẽ Anchisẽ*º. Mes cẽla non seulgmant s'escusẽ, eins a mon auis deuoet passer einsi: Car Iẽ Poẽtẽ ẽt contant qu'on connoessẽ, quẽ les aferẽs nẽ sẽ prouuoẽt bonnẽgmant terminer pour Eneẽ, quẽ par la mort dẽ Turnẽ jeunẽ Princẽ si magnanimẽ e dẽ si grand lieu: qui ut pu rẽferẽ ses forcẽs, e rẽcommancer la guerrẽ. Puis Iẽ baudrier qu'il portoẽt en echarpẽ depouilhẽ du jeunẽ Princẽ Pallantẽ, cotrẽẽignit Eneẽ d'an vanger la mort. Ancorẽs Virgilẽ nẽ fẽt pas Eneẽ andormi au port dẽ Cartagẽ, commẽ Homerẽ Vlissẽ au port des Feaquẽs*?: Iẽquel l'eyant decrit si prudent, Si aise e si vigilant par tout alheurs, lẽ fẽt andormir an pais estrangẽ e inconnu, e ancorẽs an tans dẽ naufragẽ. Plusieurs aussi nẽ sẽ contantẽt pas qu' Homerẽ ẽt fẽt rẽconnoẽtrẽ Vlissẽ par son Chien* apres auoẽẽr ẽtẽ absant vint ans: qui ẽt un tans excedant Vagẽ des Chiens: Sinon qu'on voulut dirg qu'iz viuoẽt autant dẽ cẽ tans la**. Mes einsi il n'i auroẽt rien dẽ connoessancẽ an la 87 C'est & dire surpris par la mort. Cf., p. 24: « si n'ut ẽtẽ la surprisẽ dẽ la mort.» 38 7]., 5, 336 et 858. 39 Lactance, Divin. Inst., lib. 5 De Lustitia, cap. 10 De falsa pietate, dẽmontre longuement, 4 l'aide de textes de |' Enẽide qu'Enẽe ne meẽrait pas la qualification de pius. Notamment § 7-8: « uidelicet ob hoc unum pius uocatur quod patrem dilexit... adiuratus enim per eundem patrem... nequaquam pepercit.» 40 Hn., 12, 928 et suiv. 41 Odyssẽe, 5, 492. 42 Od., 17, 291 et suiv. 43 Perrault, dans son Parallẽle des Anciens et des Modernes, ẽd. de 1692, t. III, p. 96, adresse 4 Homẽre le mẽme reproche d'in vraisemblance que Boileau rẽfute dans ses Rẽflexions critiques sur... Longin, ẽd. G. Pellissier, p. 104.

102 . Prémier Inurcé d# VArt Poétique nature des animaux. Sur
 quoe mē souvient dē la grosse pierre que gēta Turnē contrē Eneē**, a la
 fin du douziemē: [28] laquelē Virgilē dit que douzē des plus fors hommēs
 dē son tans n’ussēt pas soutgēnue, chose mal croyablē. An quog Virgilē
 samblē s’ētrē souugnt dē celē que gēta Diomedē contrē Eneē mēmē: qu’
 Homerē dit au cinquiemē** que deus hēmēs dē son tans n’ussēt portē: e
 samblē auoēr proporcionné lē tans e les distancēs. Mes s’il an faloēt einsi
 user, a grand peing vintequatrē dē ceus dē notrē tans la pourroēt soulguer.
 C’ēt donq un des examplēs dē trop curieuse e trop affectē imitacion.
 Virgilē auoēt cetē opinion, que les hommēs vont tousjours en apētican, la
 prēnant d’Homerē: einsi mēmē qu’il donnē antandrē a la fin du prēmier
 des Georgiquēs**, parlant des os des morts an la batalhē d’Ematiē. Que s’il
 ēt einsi, pansēz qu’a la fin il fēra beau voēr la pētite nacion des hommēs, Il
 nē mē plēt point aussi qu’il facē Creiise vaticiner-au sécond*?: vu qu’il fēt
 les Deessēs mēmēs ignorer les choses futurēs: commē Junon, Venus, e les
 autrēs. I] n’etoēt point impertinant qu’il fit profetiser Cassandrē: car c’etoēt
 par lotroe e don d’Apolon. Voela cē que j’é vout dirē touchant les fautēs
 Poétiquēs: pour montrer qu’Horacē n’a pas dit hors propos, qu’aucunē foes
 dort lē bonhommē Homerēg**. Iē sé que Virgilē et repris an d’autrēs
 passagēs: mes jē n’e pas ici a specifier toutēs telēs choses. E sufīt que j’e
 montré qu’il n’ēt si grand, qui nē tombē an fautē. Mes nous dirons que
 souuat cē sont fautēs legerēs: e a la verite, qui sē doeugt supporter an un
 grand Euurē, autrēmant si ding e si sublimēg. Commē quand Pindarē aus
 Olimpiēgs a donné des cornēs aus Bischēs**. Car an céla nē 44 EHn., 12,
 894 et suiv. 45 Il., 5, 302 et suiv. 46 Géorg., 1, 497. 47 En., 2, 776 et suiv.
 48 Ad Pis., 359: « ---quandoque bonus dormitat Homerus. Trad. de Peletier,
 f° 19 r° : Aucune fois dort le savant Homere. oe Olympiques, 3, épode 2, v:
 62: « YovodxEowv EAaqov ». I s’agit de la biche aux pieds d’airain et aux
 cornes d’or que captura Héraclēs. Pour Porthographe bische, cf. la forme de
 l’ancien frangais bisce.

Dé Vv Imitacion 103 git pas ignorancø dø la naturø ni dø l'essancø dø la Bischø: eins prouient seulgmant d'ung [29] inauertancø. Cø sont bien fautés plus lourðs, celøgs dø l' Ariostø®*: Iøggquel mémø n'a pas regardé a bien intituler son Liurø: ou pour lø moins, an a trop mal suiui lø Suget. Car l'eyant inscrit du nom dø Roland: il nø parlø dø lui qu'an troes ou quatrø Chans. Puis, apres lons ambagø, vient finir son liurg par Roger. Qui ét mal antandu a lui: car s'il auoet anuiø d'exalter la meson d'Estø, il lø døuoét ferø souz lø titrø d'un Roger e non pas d'un Roland, a |'Imitacion de Virgilø: Iøggquel il s'ét si affectøémant eforcé d'imiter an tout lø discours®? dø son Euurø: Qui ét ancorø un autrø grand vicø. E conseilhø a tous bon espriz, d'étrø sobrø imitateurs, e fins: qui ét l'un des søcrez dø la Poésiø, tant s'an faut qu'iz i doeugt prandrø gloerø. Car, queløg gloerø l 4 quø dø suiurø un chgømin tout fet e tout batu. Virgilø mémø sur sa fin, s'etoét voulu røtirer, pour racler dø son Liurø les lieux insings quø ses anuieus lui reprochoét, commø trop manifestø larcins®'. L' Arioste ancorø a tat dø chosø legerø, commø les Latins disøt, futilø®, méleø parmi son 50 Ronsard est & peine moins sévère dans la première préface de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 67: «...une Poésie fantastique comme celle de l'Arioste, de laquelle les membres sont aucunement beaux, mais le corps est tellement contrefaict et qu'il ressemble mieux aux resueries d'un malade de fieure continue qu'aux inuentions d'un homme bien sain.» Quant a Du Bellay, Def., p. 235, il oserait « n'estoit la sainteté des vieulx poèmes, comparer [Arioste] a un Homere et Virgile». — La Pléiade, et Ronsard tout le premier, a beaucoup imité l'épopée, les vers d'amour et les satires de l'Arioste. Cf. J. Vianey, L'Arioste et la Pléiade, dans Bulletin italien, I, 1901, p. 295-317. Pour l'opinion du XVII° s. sur l'Arioste, généralement conforme 4 celle de Peletier, v. R. Bray, Format. de Vidéal classique, p. 185. 51 Cours, suite. 52 Tiré de la Vie de Virgile (cf. supra, p. 70), p. 34: « Asconius Pedianus in libro quem contra obtrectatores Vergilii scripsit, pauca admodum ei obiecta proponit et potissimum... quod pleraque ab Homero sumpserit; sed hoc ipsum crimen sic defendere assuetum ait : «cur non illi quoque eadem furta temptarent »... et tamen destinasse secedere ut omnia ad satietatem maliuolorum decideret.» 53 Peletier s'exprime comme si ce mot était. inusité de son temps. H. Vaganay, Pour Vhistoire du frangais moderne, Va relevé dans la Mer des Histoires (1488); et Ed. Huguet dans

les Bigarrures de Tabourot (1582). — Le substantif futilité est employé au XVI^e s.

104 Premier Inuré dé VArt Poétique Liurç, certès indinçgs du Poémç Heroiquç: e sont celçs qui nç peuugt donner splendeur aus Ecriz, e qu'il faut expressement delessen. I'antan un tas dç contçs e plesantçriçs: qui au leu dç plerç, sont desagreablçs, au moins an un tel lieu. Iç nç veu point ici què Lukein soét pris pour grand Poétç: tant pour la reson quç nous auons ditç sus lç Suget dç Poésig® quç pour cç qu'il ét trop ardent e anflé, trop affecté an haranguçs, nç gardant point Iç bienseant des personngs®, fessant parler un Nautonnier ou quelque hommç ignoblç (quelçs personngs ancorçs nç doeueçt quasi point étrç introduitçs an un Euurç Heroiquç) d'aussi grand respect, commç un Cesar [80] ou un Pompeç. Ioint quç vous diriéz quand il ét sus la descripçion dç quelque matierç qu'il n'an doét james sortir, n'eyant lç jugement dç sç tamperer e supprimer duçgmant quelque point ou quelque reson non necesserç: qui ét un artificç bien grand an un Poétç. Vrei ét qu'il a quel_ quçfoes dç bons trez antrésçmez: léquez l'hommç dç bon esprit pourra prandrç pour an ferç son profit an bon lieu. Autant an veu jç étrç antandu quant aus autrçés Poétçés: Comme dç Stacç, ~ Claudian, Silç Italiquç** e s'il 1 an a dç tez. An sommç, nous prandrns les Ecriz des Poétçs pour unçé Mer: an laquelç 1 a eskeus®, sablçs mouuans, goufrés: quç lç bon Pilotç par instruccion e par bonnç vigilancç s'eforcçra d'euter: Rçgardant quelç part il veut tirer, combien ét son vesseau capablç, e dç quel vant il ét aspire®*. 54 Supra, p. 17 ot. Peletier rapporte le jugement de Quintilien sur Lucain. 55 Cf. infra, p. 70 ot est employé le mot bienséance. — Pour exprimer la même idée, Delaudun, A. p., p. 188 emploie le mot decore (« garder aussi le decore des personnes »). Bienséance se retrouve chez Vauquelin, A. p., 2, 330. On sait la fortune que le mot et l'idée devaient avoir au XVIIe s. Cf. R. Bray, Op. cit., p. 215. 56 Dans la préface posthume de la Franciade, 6d. Lem., t. VII, p. 83, Ronsard, qui cependant avait fait de nombreux emprunts aux deux premiers de ces poètes, blame énergiquement l'enflure et l'affectation de ces imitateurs de Virgile. Cf. Ibid., p. 97: «...& peine lit-on Stace, Lucain, Sénèque, Silius et Claudian, qui ne seruent que d'ombre muette en vne estude, ausquels on ne parle iamais que deux ou trois fois en la vie.» 57 Forme phonétique du pluriel, correspondant & une prononciation escueul. Cf. parez pour pareils. 58 Cf. supra, p. 18, ici le sens est.: quel vent souffle sur lui. L'ancien francais fournit des exemples de ce sens.

Des Traduccions ; 105 [VI] Des Traduccions'. La plus vreç especç d'Imitacion, c'et dç traduirg?: Car imiter n'et autrç chose quç vouloer ferç cç quç fèt un autrç: Einsy quç fet lç Traducteur qui s'asseruit non seulèmant a l'|'Inuention d'autrui, mes aussi a la Disposicion: e ancor a l'|'Elocucion tant qu'il petit, e tant quç lui permèt lç naturel dç la Languç tranlatiug®: par cç quç l'eficacç d'un Escrit, bien souuant consistç an la propriete des moz e locucions: laquelç omisç, otç la gracç, e defraudç* lç sans dç l'Auteur. Partant, traduirç et ung bçsonl Peletier, plus fidèle a la tradition de 'humanisme, s'oppose & Du Bellay (De}. , p. 97) qui tient les traductions et spécialement les traductions de poètes, pour une cuvre « laborieuse et peu profitable... inutile, voyre perniciose a l'accroissement de la langue ». Il est vrai qu'ici, comme en maint autre passage, Du Bellay est préoccupé de prendre le contre-pied de l'école marotique qui prisait fort la « version » et même en avait fait un genre poétique. V. Sebillet, A. p., p. 187: «... la Version ou Traduction est aujourd'huy le Péème plus frequent et mieux receu des estimés Poètes et des doctes lecteurs.» Cela n'empêcha d'ailleurs pas Du Bellay de publier en 1552 des traductions de poètes latins, notamment du quatrième chant de l'Enéide (cf. H. Chamard, Joachim du Bellay, p. 252). Peletier lui-même avait donné en 1544 l'Art Poétique d'Horace traduit en vers Francois, et dans son recueil de 1547 les deux premiers livres de l'Odyssée, le premier livre des Géorgiques, des odes d'Horace, des sonnets de Pétrarque et « autres menues traductions ». Enfin ses Huvres poétiques de 1581 contiennent des traductions de quelques brillantes descriptions de l'Enéide. — I) ne semble pas qu'ici Peletier se soit inspiré Je Vopuscule d'E. Dolet, La manière de bien tradwre dune langue dans Vautre (1540). Delaudun, dans son chapitre, singulierement confus « De la version » (p. 131-132), se pose en contradicteur de Peletier — ce qui ne lempêche pas de lui emprunter littéralement quelques phrases — et condamne absolument les traductions. 2 Of. Sebillet, A. p., p. 190: «Mais puis que la version n'est rien qu'une imitation... » 3 Le mot est usité dès le XIV® gs. Il n'est pas dans la Deffence ot l'on trouve en revanche translater (p. 279), translatewr (p. 126), translation (p. 101). 4 Fait tort & (defraudare). Assez fréquent a cette époque avec un com

106 Premier Liurç dç VArt Poétique enç dg plus grand travailh quç dç louangç'. Car si vous randéz bien e fidelçmant, si n'etçs vous estimé sinon auoer rçtracé le premier protret®: e lç plus [81] dç 'honneur an dçmeurç a l'original. Si vous expriméz mal, lç bl4mç en chet tout sus vous. Quç si votrç patron auoét mal dit, ancorçs etçs vous repute hommç dç mauues jugçmat, pa n'auoér pas choesi bon exemplérç'. Sémç, un Traducteur n'a james lç nom d'Auteur. Mes pour cçla, vett jç decourager les Traducteurs? nanni, e moins ancorçs les frustrer dç leur louangç duç: pour étrç, an partiç, causç quç la Francç 4 commencé a gotter les bonnçs chosçs: E mémçs il leur dgmeurçé un auantagç, quç s'iz traduisçt bien e chosçs bonngs: Iç nom dç leur Auteur féra viurç lç leur: E certçs cç n'ét pas peu dç chosç, quç d'auoér son nom escrit an bon heu. E bien souuant ceus qui sont inuanteurs, sç metçt au hazard dç viurçg moins quç les Traducteurs: d'autant qu'ung bonnçé Traduccion vaut trop mieus qu'unç mauuesç inuancion. Dauantagç, les Traduccions quand elçgs sont bien fetçs, peuugt beaucoup anrichir unç Languç*. Car lç Traducteur pourra ferç Francoesç plément de personne et le sens de frustrer (par ex. Du Bellay, Def., p. 176: « qui veut defrauder les jeunes de leur gloire meritée ». Ce mot, antérieur a la Pléiade, n'a pas survécu au XVI siècle. 5 Peletier avait déjà exprimé cette idée dans le sonnet liminaire de la version de douze sonnets de Pétrarque (Guvres poétiques de 1547, p. 73). Mais par sus tout met son honneur en gage, Et de grand'peine emporte peu d'estime Qui fait parler Ptrarque autre langage Le translatant en vers rime pour rime. et dans l'épître A Monsieur de Saint Gelais (Ibid., p. 135) : Je leur pourroy' dire qu'en translatant Y a grand peine et de l'honneur pas tant. Du Bellay, Def., p. 97 disait de même que les traductions « emportent & bon droict plus de molestie que de gloyre.» 6 V. supra, p. 15. * Modèle (exemplarium). Cf. le fameux précepte de Du Bellay, Def., p. 201, traduit ou plutot transcrit d'Horace : « fueillete de main nocturne et journalle les exemplaires grecz et latins.» 8 Du Bellay, Def., p. 82, tout en affirmant « que les traductions ne sont pas suffisantes pour donner perfection & la langue frangoise », les reconnaît toutefois capables d'enrichir la langue de vocables scientifiques. L'industrie des fideles traducteurs» dit-il p. 125, «est en cet endroict fort utile et necessaire ».

Des Praticques 107 ung bel^e locucion Lating ou Grecqu^e: e
aporter an sa Cite, avec l^e poes des santancgs, la majeste des claus^{es}® e
eleganc^{es} d^e la langu^e etranger^e: deus poinz bien fauorabl^{es}, par c^e qu'iz
aproph^et des general^{es} concepcons. Mes an cas des particularitez, l^e
Traducteur, a mon auis, doit étr^e un peu creintif: comm^e an nouueaus moz:
l^equez sont si connoessabl^{es}, e suspez. Vn Traducteur, s'il n'& fét voer
alheurs quelque chos^e du sien, n'a pas cet^e faueur des Lecteurs an cas d^e
moz, combien que soét c^elui qui plus an 4 afer^e. E pour c^ela ét moins
estimé l'ofic^e d^e traduir^eg. Vrei ét qu^e quand son Auteur s^era excelant (car
Vhomm^e prudent s^e gard^e bien d'an traduit^e d'autr^es) il lui s^era permis
d'user d^e moz tous neuz: pouruu [32] qu'il soét certain qu'il n'1 an ét point
d'autr^es: e lui s^era une louang^e?" Car d'user si souuant d^e perifras^e, c'ét a
dir^e d^e circonlocucion, an tranlatant, c'ét un deplesir trop grand": e ét dter
l^e merit^e du labeur ingenieus d^e l' Auteur: e^t dong les Traduccions plac^eg
an notr^e Art, puisqu'el^{es} s^e font par art: Voer^e e sont tel^eémant
artificiel^{es}?, qu^e la loe an ét antandu^e d^e peu d^e g'ans. E n^e m^e peu assez
ebahir d^e ceus, qui pour blamer la Traduccion d^e mot a mot, s^e veul^et eider
d^e l'autorite d'Horac^e*, quand il dit, *-V. supra, p. 19. 19 Cf. Dolet, La
maniere de bien tradwire, p. 14: « Il te faut garder d'usurper motz trop
approchans du Latin et peu usités par le passé : mais contente toy du
commun, sans innouer aucunes dictions follement et par curiosité. Pour cela
n'entends pas que ie die que le traducteur s'abstienne totalement de motz
qui sont hors de l'usage commun... Mais cela se doit faire 4 l'extresme
nécessité.» De même Peletier, dans une lettre latine & Pontus du Tyard qui
se proposait de traduire en frangais l'Euclide de son ami: « Euclidem ut
instituisti Gallice tractabis... neque enim tibi uerba innouare erit religio in
argumenti nouitate.» (A la suite de l'Huclide de 1557). 11 Dans l'épître A'
Monsieur de Saint Gelais (1547) citée supra, Peletier avait déjà dit, p. 135:
...en voullant suyvre fidelement L'original, il nous prend tellement, Qu'il
faut user d'une grand' periphrase Qui veut sauver du vulgaire la phrase. 12
Artistique, qui ne se fait qu'& force d'art; sens fréquent au XVI^e s. Cf. Du
Bellay, Def., p. 71: « cette lyaison si artificielle ». 13 La critique parait viser
Sebillet qui prétendait appuyer de l'autorité d'Horace ses conseils au
traducteur, A. p., p. 189: «...ne jure tant

yr A eS eS 108 Premier Liure dé PArt Pettiquée Nec verduen verbo curabis reddere, fidus Interpres: la ou certes Horacé parle tout au contrerç dç leur intancion: qui etant sus Iç propos, non pas des Traduccions (car il n'an & point donné dç precepte, comme dç chosç qu'il prisogt peu) mes du Suget Poétique : dit que quand nous aurons eld quelque matiere publique an un Auteur, nous la ferons notre priueg, si antre autres, nous nç nous arrétons a randrg lç passage mot pour mot, eimsi qué feroét un fidele Traducteur™: dont j'auoé desja touché un mot sus le passage du Suget de Poésie*. E si é expressement vould declerer'® ce -lieu d'Horace: lç voyant par noz Grammenens autremant induit'? qu'il nç l' & pris: einsi qué mç suis tousjors étudié a eclercir les lieux des Poètes, an les lisant par recreacion dç mes plus profes'S etudçs, Comme antre autres é decouuért oç passage dç Virgile an la troesiemçe Eglogue™*, ou il i a, Bt lorgum, formose, vale: vale, inguit lola: ou les Commantateurs diset quç Iç quatrieme pie du vers ét un Dactile: e scandet, Ze vele, inguit lola: comme ce soét un Spondeg, e falhç scander, ?e ve, le inguit I, ola, La sutilite du Poétç ét qu'il & fét la premierç dç vale [\$3] longue, imitant lç parler dç la garse Philidç. Car Menalcas dit, Philidçg & pleuré a mon departçmant: e si m'a dit un long adieu, adieu, dit ele™: Car ceus qui veulet montrer superstitieusement aux mos de ton auteur, que iceus delaissés pour retenir la sentence, tu ne serves de plus prés a la phrase et propriété de ta langue, qu'a la diction de Vestrangère », (en note, au mot delaissés: Horace en l'art poét.). Du Bellay, Def., p. 91, commet d'ailleurs la même erreur en croyant qu'« Horace baille le precepte de bien traduyre ». Delaudun, A. p., p. 182 blame Peletier d'avoir « expliqué ce passage ad' Horace & la poste» (?). 14 Horace, Ad Pis., 130, passage cité supra, p. 91, n. 16. 18 Supra, p. 21, dans le chapitre « Dé la composition du pogme ». 18 Eclaircir, expliquer; sens fréquent dans RS franeais, 1% Tnterpréte. 18 Profes=déclaré, avoudé, Cf. E, Pasquier, Let, 18. 1: « Le sieur de Montaigne a un ennemi profes en moi.» 18 Virg., Buc., 3, 79. 20 Bien que. 21 On a proposé pour ce longum wale plusieurs explications ; 1) Un

Des Traduccions 109 leur afeccion, an pleurant: voulontiers parlégt long. Pourcé Iç Poété a mis deus foes vale: l'un brief, qui ét la vreé prononciacion: l'autré long, qui ét celui dg la garsé pleuranté??. Te expliqué cè lieu an passant, tant par cè què les choses artificielés nè sont james hors propos an tretant l'Art, què pour montrer tousjours les sutilitez dé mon Virgilé: mè faschant què cez g'antiz Commantateurs, desja par tant d'anneés n'an sauét pas connoétre la cantiémè partiég'®: déquez Vignorancé sè dekeuuré manifestémant, an cè qu'iz font la dernieré de vale brieuè: e auec céla corrompét la log de Sinalefg**, qui sèroét deus licacés extraordinergs pour neant, e sans propos. E Dé ancorés fét pour montrer etré vrei cè que j'é dit alheurs, què les silabés Latings e Grequés se dogugt prononcer brieugs e les longués, longués?'. Suiuant sens voisin de celui qu'adopte Peletier : Phyllis m'a dit longuement : « Adieu, adieu, mon bel ami.» — 2) Adieu pour longtemps (uaxedy yaioew). — 3. J'étais déjà loin qu'elle me disait encore : « Adieu... ». 22 On retrouve cette théorie dans le chapitre 13 des « Discours non plus mélancoliques que divers (Poitiers, 1556) dont Peletier, selon ©. Jugé, J. Peletier, p. 324, aurait été l'un des principaux collaborateurs. « Que sgaués vous si ce langage coulant et commun de Romme ne passoit point des syllabes, que les grands messeres faisoient plus longues ot. poissantes comme ils se portoient? et au contraire, si n'extendoit point quelques fois les courtes?» Mais l'explication de Peletier n'est qu'ingénieuse. Il s'agit en réalité de l'application a la versification latine d'une regle prosodique de l'hexamètre grec suivant laquelle une voyelle longue en hiatus conserve sa quantité au temps fort et s'abrège au temps faible. Il y a dans les Bucoliquwes de Virgile trois autres exemples de hiatus avec abrégement. 23 Cf. Macrobe, Sat., 1, 24: «Nec his Vergilii uerbis copia rerum dissonat quam plerique omnes litteratores, pedibus illotis praetereunt. Ita sibi belli isti homines certos scientiae fines... posuerunt.» 24 Réunion de deux voyelles en une par élision. Cf. E. Dolet, Les accens de la langue Frangoyse, p. 30: « La figure que nous appelons Synalephe ou collision oste et mange la voyelle en proferant seulement et non en escripuant... » — On trouve souvent dans les Arts de Seconde rhétorique les formes: synalemphe (L'Infortuné, Fabri), synalephe (Fabri, Du Pont). Sebillet, A. p., p. 55 traite de la synaléphe et de sa différence avec l'apostrophe. 25 V. notamment Apologie a Louis Meigret (1550) p. 26. — Cf. dans Discours non plus mélancoliques que divers, p. 23, l'auteur du

chap. 7 : Des Accens et de la mode quw'on prononce aujourd'hui le Grec et Latin,

110 Premier Liuré de VArt Poétiqug notrø propos?*, les Traduccions dè mot a mot n'ont pas gracc: non qu'elès soét contrè la loe dè Traduccion: mes seulémant pour reson què deus languès nè sont james uniformègs en frasès. Les concepcions sont comunès aus antadèmans dè tous hommès: mes les moz e manierès dè parler sont particuliers aus nacions?». E qu'on nè mè vienè point aleguer Ciceron: Ièquel nè louè pas Iè Traducteur consciencieus**. Car aussi nè fèjè. E nè l'antan point autrèmant, sinon què Iè Tranlateur doeue garder la propriete e Iè naif dè la Languè an laquelè il tranlatè*®. Mes certès jè di qu'an cè què les deux Languès simbolisèront*®: il n'èe doet rien perdrè des locucions, ni mémès dè la priuaute*! des [34] moz dè l' Auteur, duquel l'esprit e la sutilite souuant consistè an cèçla. E qui pourroét traduirè tout Virgilèe an vers Francoes**, frasè insiste sur la nécessité de donner leur quantité véritable aux voyelles latines. Cf. chap. 13: De la quantité des syllabes et de ceux qui corrigent les vers de Térence, p. 50: « Voyla pourquoy ne trouués aujourd'hui homme, qui en parlant garde ceste quantité en Grec et Latin ». 26 Cf. supra, p. 16. 27 Cf. E. Dolet, La maniere de bien traduire, p. 12: « Entends que chascune langue a ses propriétés, translations en diction, locutions, subtilités et uehemences 4 elles particulieres.» 28 Allusion probable & un passage du De Finibus, 3, 4, 15: «Nec tamen exprimi uerbum e uerbo necesse erit, ut interpretes indiserti solent, cum sit uerbum quod idem declaret, magis usitatum. Equidem soleo etiam quod uno Graeci, si aliter non possum, idem pluribus uerbis exponere.» 29 Cf. E. Dolet, Ibid., p. 13: «...En traduisant il ne se fault pas asseruir jJusques a la, que lon rende mot pour mot. Et si auleun le faict, cela luy procede de pauureté et deffault d'esprit. Car s'il a les qualités dessusdictes (lesquelles il est besoing estre en ung bon traducteur) sans auoir esgard a l'ordre des mots, il s'arrestera aux sentences, et faira en sorte que l'intention de l'autheur sera exprimée, gardant curieusement la propriété de l'une et l'aultre langue.» 30 Concorderont. Ce mot est encore employé avec ce sens au XVII° s. Par ex. Bossuet, Sixième avertissement, 3, 17: « Tous ces noms symbolisent fort.» 81 Ce qui est particulier et personnel (privé) sens étymologique. 84 Virgile a été maintes fois traduit en vers français au XVI° s. (v. G. Lanson, Manuel bibliographique, 1, p. 96). Louis des Masures que

Des Traduccions 111 pour frasç, e mot pour mot: cç sçroét unç louangç inestimablç*?. Car un Traducteur, commant sauroét il mieus ferç son dçuoér, sinon an aprochant tousjours lç plus pres qu'il seroét possiblç dç l'Auteur auquel il ét suget? Puis, panséz quelç grandeur cç seroet dç voer unç sçcondç Languç repondrç a toutç l'elegancç dç la prçmièrgç: e ancor auoér la siennç proprç. Mes, commç j'é dit, il nç sç peut ferç.

Peletier cite avec éloge (supra, p. 13) comme «propre et diligent », publia en 1547 la traduction des deux premiers livres de l'Hnéide, en 1554 celle des quatre premiers livres et en 1560 celle du poeme complet. Tl avait été précédé par Octovian de Saint-Gelais (1509). Du Bellay, l'ennemi juré des traductions de poètes, donna en 1552 la traduction du quatrième livre de l'Hnéide et en 1561 celle du sixieme livre. Les Bucoliques ont été translatées en vers frangais par Guillaume Michel de Tours (1516), la premiere Hglogue par Marot et les neuf autres par Richard le Blane (1555), les Géorgiques par Guillaume Michel de Tours (1519) et Richard le Blanc (1554). Enfin en 1582 fut publiée la traduction complete de Robert et Antoine Le Chevalier d'Agneaux. Rappelons que les Huwvres poétiques de Peletier (1547) contiennent une traduction du premier livre des Géorgiques et celles de 1581 plusieurs passages de VEnéide. 33 Cf. Sebillet, A. p., p. 188: «...chacun... estime grand cuvre et de grand pris, rendre la pure et argentine invention des Poètes dorée et enrichie de notre langue.» — Du Bellay, au contraire, déclare (Def., p. 96) que c'est « prophaner... les sacrées reliques de l'Antiquité » que de traduire les poètes. Sebillet, dans l'avis Aus Lectewrs qui précède sa traduction de l'Iphigene d'Euripide a protesté vivement contre cette condamaation.

112 Prémier Liur de VArt Poétiqu [VII] D'ecriré an sa Langu'. Célui qui vet former un Poété, an doét donner les precepcions generalés pour toutés nacions: sans auoér respet a ceteci ni a cetéla. Autrément cè ng seroét qu'anseignémanz imparfez. La Poésiè commé les autrés Ars, ét un don vgnant dè la faueur celesté, pour étréé dgparti a toutés g'ans par communaute. Notrè intancion ét dè former ici un Poété pour toutés langués uniuerselémant. Mes si étcè pourtant, qu'il sè doét tousjours antandrè, 1 Dans ce chapitre, Peletier a pu sans inconvénient être bref. Les idées qu'il y développe ne sont pas nouvelles et si la victoire du français sur le latin n'est pas assurée dans tous les domaines, en poésie du moins la partie est définitivement gagnée. De plus trois fois déjà, avant la publication de la Deffence, il avait revendiqué les droits de la langue française: dans la préface de sa traduction de l'Art poétigwe d'Horace, et dans une pièce de ses Wuvres poétiques de 1547 adressé A wn poéete qui n'escrivoit qwen latin (qu'on trouvera en appendice 4 la présente édition), enfin dans son Dialogue de l'ortographe, p. 75. Toutefois il a fait ici son profit de plusieurs arguments employés dans la Deffence et empruntés pour la plupart 4 Sperone Speroni. Mais pas plus que Du Bellay, il ne s'est avisé de définir et de faire valoir les qualités propres à la langue française qui permettaient dès lors de fonder les plus grandes espérances sur son avenir. Wn 1552, Pontus de Tyard avait repris la question dans son Solitaire premier, sans rien apporter de nouveau. I] en est de même de Ronsard, dans la préface posthume de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 97. Peletier n'entend interdire l'usage du latin que pour les ceuvyres littéraires. Du début à la fin de sa carrière, il a rédigé en latin des traités de mathématiques et de médecine alors qu'il existait déjà sur ces matières de nombreux ouvrages en français. I] a publié en français des manuels de science appliquée: l'Arithmétique (1548) et Algebre (1554). Il s'en fait d'ailleurs un mérite dans le « proeme » de ce dernier ouvrage : « ...moe qui é Dieu merci aussi beau ecrire en Latin commé les autrés.» Mais c'est en latin qu'il discute sur la quadrature du cercle et l'angle de contingence. On a vu (Instrod., p. 25 et 51) qu'irrité par les critiques malveillantes que lui valait son système d'orthographe, il fit le serment, après 1555, de ne plus écrire qu'en latin. — I] paraît avoir écrit un assez grand nombre de poèmes latins dont il ne publia jamais de recueils, mais dont il donne des spécimens dans l'Orat. Pict., p. 285 et 300. Notons

que son latin est un des plus purs et des plus élégants qu'on ait écrits & cette époque.

x r i D'ecrirg an sa Languè 113 que les preceptès doeuçgt étrè
pratiqé an la Languè natiuç. Car s'il ét einsi què pour un si grand Poète
què nous voulds (Içquel, possiblè, nous fasons ici né tel qu'il 4 ancor eté:
mes tel qu'il sè peut imaginer?) nous nè saurions lui souhater trop dè dons
dè gracè: si lè Ciel mémè trualhè a nous lè donner: si lè premier a tant
dgmeuré a trouuer son sècond, e si lè second n'a point — ancorès trouue
son troesiémè: e brief si nous atribuons tant a la Naturè, métressè dè la
peinèg: cdseilhèrons nous au notrè, dè sè trualher a ecriè an unè Languè,
laquelè [35] auant qu'il l'ét aprisè, lui aura Iègué lè bon dè son agè 2? Lè
Poète pourra il james étrè parfèt, auquel ét deniè la perfeccion du langage
auquel il doèt ecriè, qui n'ét què l'un des moindrès instrumans dè son
metier ? Car il ét certain, qu'unè Languè aquisitiug n'antrè james si auant
an l'antandègmat commè la natiug. L'Art bien imitè la Naturè tant qu'il
petit: mes il nè l'ateint james*. Puis les Languès, eins toutègs chosès du
mondè, n'ont elgs pas leurs Sieclès ? Que voulons nous? anrichir la
Latinite? mes commant lè fèrons nous, quand ceus qui la sugoèt dè la
nourricè*, i ont fèt leur dernier efort ? C'ét bien ici, què nous nous
montrons dè pètitt couragè, qui emons mieus suiurè tousjours les derniers,
què nous metrè an un rang auquel nous puissions étrè prèmièrs. 2 Peletier
se souvient peut-être de Cicéron, Orat., 2, 7: « Atque ego in summo oratore
fingendo talem informabo qualis fortasse nemo fuerit...» 3 Cf. Deffence, p.
1383 : « ...employer tant d'années pour apprendre des motz et ce jusques 4
l'aage bien souvent, que n'avons plus ny le moyen ' ny le loisir de vaquer 4
plus grandes choses.» Et p. 156: «...a grand' peine avez-vous appris leurs
motz et voyla le meilleur de votre aage passé.» L'argument vient d'ailleurs
de Speroni, trad. Goujet, f° 161 re. 4 Cf, préface a la traduction de l'Art
poétique d'Horace : « Il... n'est possible... a l'art d'exprimer Nature,
quelque ressemblance qu'il i pretende.» 5 Cet argument a été longuement
développé par Du Bellay d'apreès Speroni (cf. P. Villey, Sources de la Def.,
p. 35 et 45). V. notamment p. 122: « Dieu... a donné pour loy inviolable &
toute chose crée de ne durer perpetuellement, mais passer sans fin d'un etat
en autre.» 6 Cf. Def., p. 155: «...les anciens usoint des langues, qu'ilz avoint
suceées avecques le laict de la nourrice...», expression que P. Villey, op. cit.,
p. 11, a retrouvée chez plusieurs italiens, notamment Bembo et Gelli.

114 Premier Liurç dé VArt Poétique Nous ténons notrç Languç esclauç nous memçs: nous nous montrons etrangers an notrç proprç pais. Quelç sortç dg nacion sommçs nous, dç parler eternalmant par la bouchç d'autrui? Le Ciel Francoes produit il dç si péurçs espriz, qu'iz nç sç puissçt seruir dç leur Languç'? ou plus tèt, produit il dç si fecons espriz an concepcions, e si indispos e necessiteus an parler? Nç voudrons nous james exceler? e si nous lç voulons, quelç folig çtcç dç panser exceler au metier d'autrui, e nç sç vouloér eider du sien? serons nous perpetuéz imitateurs? mes si nous lç dguons tousjours étrç: a 'exemplç dç qui nous reglons nous, quand nous escriuons an autrçé Languç qu'an la notrç? Les Gréz n'ont pas escrit an Egipcien: les Latins n'ont pas escrit an Arabic. Il i a (si j'é bonnç souuenancç) un Albin an Macrobé*, Içquel etant Rommein, demandoét gracç des fautçs qu'il fçroét, escriuant an Grec. Mes qui tç voudra donner gracç, lui dit on, [36] dç la coulpg® quç tu vets ferçé deliberemant, la pouuant euter? Les Musçs viengt apresant pour habiter an Francç: mes non point pour trouuer des hdtgs, vetuz d'acoutrçémans peregrins'®: elçs nç cherchçt point étrç latiniseçs par les Frangoes: elçgs ont trouué l'honneur 7 Mouvement analogue dans Def., p. 321 : « Sommes nous donc moindres que les Grecz ou Romains, qui faisons si peu de cas de la nostre? » 8 [1 s'agit d'A. Postumius Albinus, consul en 151 av. J. C. qui écrivit une histoire en grec (cf. Cicéron, Brut., 21, 81 et Acad., 2, 45, 137). L'anecdote est rapportée dans Macrobe, Sat., 1, 1: «Ideoque (A. Albinus) ueniam gratiamque malae existimationis, si quid esset erratum, © postulauit. Ha cum legisset M. Cato: Ne tu, inquit, Aule, nimium nugator es, cum maluisti culpam deprecari quam culpa uacare». — Le même mot est rapporté par Aulu Gelle, 11, 8, qui dit avoir trouvé dans le De illustribus wris de Cornelius Nepos. Du Bellay, qui allégué le même exemple, Def., p. 326, l'a tiré de Plutarque, Vie de Caton Vancien, 12, 7 et Apopht. des Rom., 9, 29. P. Villey, op. cit., p. 12, signale que la même anecdote a été utilisée par G. Gelli, défenseur de la langue vulgaire dans son Ragionamento intorno alla lingua (1546). ® Faute (culpa). Le mot est encore fréquent au XVI° s. dans la langue littéraire. L'orthographe étymologique adoptée ici par Peletier, contrairement 4 son système, prouve qu'a son époque le mot était sorti de l'usage courant et que l'orthographe en avait réglé la prononciation. x 10 Delaudun, A. p., p. 186 emprunte cette image & Peletier ainsi que dautres détails.

D'ecrirg an sa Languéç 115 qu'elçs vouloét an la Grecçg e an la Rommaniç' par ceus du pais: elçgs nç cherchégt pas les Sauuag'ons, apres les arbrçs frans''': elçs veulgt lç naif!® e la purçte quç produit la terrç ou elgs viengt habiter. Dong, sç contantç notrç Poétç d'auoér connoessancç des Langugs externgs, e connoessç a quoe™ il les 4 aprisçs: qui ét pour an tirer les bonnçgs chosçs, e les amployer an son langagç naturel'®. Quç s'il velt s'exercer a ecrire an autrç Languç quç la sienng: Iç facç de telç sortç, quç c¥ soét coming par passçtans, ou bien par un labeur accessoerç!®. E pansç, puisqu'il n'ét plus possiblç dg voér un autrç Homerç an Grec, ni un autrç Virgilç an Latin: dç prandrç couragç, e n'estimer point impossiblç d'an voer l'un des deus an Francoes. 11 Dans le monde romain. — Au XVIç s. ce mot désigne généralement Vempire romain d'Orient. 12 Même expression dans la Def., p. 71 « rameaux francz et domestiques ». 13 Très fréquent au KVI° s. comme adjectif substantivé, avec le sens de naturel. Cf. Def., p. 88: «si vous efforcez exprimer le naif (d'une langue) en une autre langue... » 14 Pourquoi, dans quelle intention. Cf. Def., p. 182: « Les ecritures et langaiges ont été trouvez... 4 nostre bien et utilité.» 15 Pelletier avait déjà fait usage de cet argument dans sa piece A wun poete qui nescruiot quen Latin (Huvres poétiques de 1547, p. 111) : Or pource qu'es Latins et Grecz Les ars sont reduiz et compris, Avec les naturels segretz, C'est bien raison qu'ilz soient appris : Mais comme d'un riche pourpris, Tout le meilleur il en faut prendre, Pour en notre langue le rendre. 16 Comme |'a fait Peletier lui même, qui a écrit en latin de nombreux ouvrages scientifiques.

116 © Premier Liuré de VArt Poétique 4 ; 1 [VIII] Dez Moz, e de l'eleccion e innouacion d'iceus'. Les Moz, an un Langage se peuuent comparer aus sis voes an la Musique?: aus dis simples Nombres an l'Aritmetique: e aus pierres an la Maconnerie*. Car comme les Chantres, de ces sis Voies antrameles e reprises, font des acors e des tons de si diuers oreilles: comme des dis Caracteres numerauz, se font tant de 1 Nul, dans la Pléiade, n'est plus grammairien que Peletier et cependant son chapitre « Des moz », quoiqu'il témoigne de quelque hardiesse, manque d'originalité. Il est persuadé, comme Du Bellay et Ronsard, que la perfection d'une langue se mesure à la richesse de son vocabulaire. Calquer des mots sur le latin, forger des épithètes composées, employer l'adjectif pour le substantif et pour l'adverbe, former des comparatifs et des superlatifs, reprendre des mots anciens, employer des mots dialectaux, ce sont les moyens d'enrichir la langue que proposaient déjà Du Bellay dans la Deffence et Ronsard dans la préface des Quatre premiers livres des Odes. Toutefois il est juste de reconnaître que Peletier avait exprimé avant Du Bellay et Ronsard plusieurs des idées qu'il reprend ici. Son exposé est d'ailleurs plus net et plus systématique que celui de la Deffence, où l'on trouve dispersée dans deux chapitres séparés (le sixième et le neuvième de la seconde partie) la théorie du néologisme. Mais pas plus que Du Bellay, il ne distingue l'enrichissement de la langue de l'enrichissement du style. En outre il néglige plusieurs moyens, tels que le provignement, dont la théorie se trouve dans l'Abbrégé de l'Art poétique de Ronsard, éd. Lem., t. VII, p. 4, mais qui est déjà définie dans la Breve exposition de quelques passages du 1^{er} livre des Odes (1550), et l'emploi des termes techniques, dont il a d'ailleurs parlé longuement dans son Arithmétique (v. notamment éd. de 1552, f^o 48). Enfin, bien que, comme Ronsard et Du Bellay il conseille l'étude des langues étrangères, spécialement de l'italien et de l'espagnol, il ne veut pas qu'on emprunte des mots à ces langues pour enrichir le français. « Qu'est il question » dit-il dans le Dialogue de l'Orthographe, p. 104 « de gaudir les moz d'alheurs, puis que nous en auons d'autres à notre porteur et nommant quasi de même mouler. » 2 Il s'agit de la gamme de six sons d'après le système — d'ailleurs irrationnel et de pratique difficile — des hexacordes, qui, en dépit d'une légitime opposition, persista jusqu'au XVII^e s. Cf. Discours non plus mélancoliques, p. 98: « les sis vois, ut re mi fa sol la. » * La comparaison des mots avec les pierres de

construction est déjà dans Sebillet, A. p., p. 29. On la retrouve dans le «proeme» de l'Algebre.

Dez Moz 117 sortçgs dç nombrçgs: e commç des pierrçs diuersçmant assortiçs, sç font tant dç maniergs dç bdtimans sçlon l'industriç dç Pouurier: einsi pour l'explicacion des choses sç font diuersçs [\$7] structurçgs e acommodacions dç moz, qui font les diuersitez d'oreson e dç stilçé. Voyons nous pas Virgilç, lçquel, combien qu'il n'usç point d'autrçs moz quç Lukein ou Claudian ou autrç quelconquç, toutçfoes les apliquant d'unç facon plus proprç, plus gracieusç e plus cOuenablç qu'eus: fet aparçer* son Euurç d'unç certainç formç, e d'ung certainçg majeste, qui les fèt discerner d'ansamblç commç unç Lung antrç les Etoelçs: einsi quç lç manouurier, assiet si bien ses pierrçs au pris d'un autrç moins industrieus: quç l'on jugçroét a voér les deus ouuragçs, qu'iz fussçt dç diuersç matierç. E dç cetç partiçg n'èt bonngmant possiblç dç donner anseignçmant: par cç qu'elç git an la felicite e au jugçgmant du Poétç, eyant tousjours son but a suiurç les Vertuz, e decliner® les Vicçs (car l'un des meilleurs apranticagçs, et par conferancçg® dç contrerçs) quç nous declerçrons an suiuant. Quant ét dç linnouacion d'iceus, faudra auiser si notrç Languç an aura fautç': E an tel cas, ne sç faut feindrg*® d'an former

4 Apparoir (<apparere) est fréquent jusqu'au XVIIç s. a côté d'apparaître (<apparecere) et persiste dans la langue juridique au sens de apparaître avec évidence. 5 Ecarter, éviter. 6 Rapprochement en vue d'une comparaison. Conférer est très fréquent encore au XVIIç s. avec le sens de comparer. 7 Les observations sur la légitimité du néologisme sont reprises en partie de ce qui a été dit plus haut, p. 31, au sujet de la traduction, et sont très analogues 4 celles de Du Bellay, Def., p. 250. Dans le préambule de VAlgebre (1554) Peletier avait déjà confessé son peu de gott pour le néologisme: « Quç pansçt iz de mog? quç iç soé affectateur dç nouueautez? Jç doé être bien loin d'un tel soupson, qui é tousiours euité les moz nouueaus, einsi qu'on peut voér a mon stilçg, sinon autant quçg m'a permis Vanalogiç ou quç m'a contreint la pourgte : e qui é tousiours mieus eme lesser an l'auangardç les plus hazardeus quand Ve senti qu'il i auoet douttç dé rçgprehansion ou apparancçg dç peu d@honneur. » Toutefois, dans ses Huvres poétiques de 1581, f° 9 ve, il apporte une restriction qu'il avait déjà faite pour la traduction : Non qu'il nç soét dç toutç loe permis ; Quç nouueaus moz aus nouueaus fez sogt mis. 8 Jusqu'a la fin du XVII° s., feindre de (plutdt que se feindre de) est employé avec le sens d'hésiter a.

118 Premier Liuré d'VArt Poétique dé nouueaus. Vn mot bien deduit du Latin aura bonn' gracie, an lui donnant la teinturée Francoese*. E ici j' n'os' nommeénant dir' cet' manier' d' deriuacion, ni cet gla: creignant d' trop decouurir l' Art. Ie diré bien qu' les Infinitiz an zve Latin, s' peuugt meint'foes impun'gmant conuertir en z7 Frangoes: comm' d' vagire, vagir: ambire, ambir: e les samblabl's*, qu' l' >homm' d' esprit saura bien juger. I' ng fgré difficile d' user d' Regnicol's, apres Claude D'seissel an sa Prefac' au Roe Louis, sus sa Traduccion des guerrs Rommeings d' Apian"TM: ni ancorgs d' 9 Peletier écrivait en 1550 dans le Dialogue de Vortografe, p. 164: « Des moz empruntéz se doeugt rendr' domestiqu's an les habillant de notr' liure'g, leur balhant ung teintur'g qui ng s' an alh' a l' eau fort ni a la candre'g. » La Def., p. 253 conseille d' « innover... avecques modestie... analogie et jugement de l' oreille. » et Ronsard, préface posthume de la Franciade, 6d. Lem., t. VII, p. 94, veut que les mots « soient moulez et fagonnez sus un patron desja receu du peuple. » Comme le remarque F. Brunot, Hist. de la Langue fr. t. II, p. 228, Peletier est presque le seul qui, 4 cette époque, ait eu le courage de conseiller de calquer des mots frangais sur des mots latins pour enrichir la langue. Du Bellay écrivait en effet, Def., p. 105: ...ce n' est point chose vicieuse, mais grandement louable, emprunter d' une langue étrangère [il s' agit seulement du grec et du latin] les sentences et les motz et les approprier a la sienne. » Mais il conseille dans un autre passage (p. 256) d' user de termes purement francais. D' ailleurs, depuis le début du siècle les théoriciens s' accordent & condamner ce procédé d' emprunt que le Quintil Horatian, après Marot, Geoffroy Tory et Rabelais, qualifie d' écorcherie. Ronsard, A. p., éd. Lem., t. VII, p. 63, reprenant la même expression, formule la même interdiction : « Je te veux encore aduertir de n' escorcher point le Latin, comme noz deuanciers, qui ont trop sottement tiré des Romains vne infinité de vocables estrangers, veu qu' il y en auoit d' aussi bons en nostre propre langue: toutes-fois tu ne les desdaigneras, s' ils sont desia receus et usitez d' vyn chacun. » Mais dans la pratique, tous, depuis les grands rhétoriques, latinisent sans vergogne. Les poètes de la Pléiade, une fois éteint le premier enthousiasme, sont sans doute les plus modérés. 10 On trouve dans l' Art poétique quelques expressions « écorchées » du Jatin, par ex. mouura les afez (p. 17), tourmans beliqu's (p. 64) etc. 11 Appian Alezandrin, Historien Grec, Des Guerres des Romains, Livres XI... Et Cing des guerres Civiles, Plus le

Siviesme desdictes guerres Civiles, extraict de Plutarque. Le tout traduict en Frangoys par feu M. Claude de Seyssel, & Lyon, pour Antoine Constantin, 1544, in-fe. L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire « Au tras chrestien et invincible roy de France Loys Douziesme », o& l'on trouve en effet, p. 4:

Dez Moz ; 119 repulsé' dont il a usé an quelque androet du Liuurcé mémé: combien qué nous puissions diré la répoussé plus Francoe-[38] sémant. Mes l'un sgra Oratoerç*, e l'autrç Poétiquç. Car dç ces deus ici nommez nç voudroé user an prosç, commç il a fét. Lç preceptç general an cas d'innouaccion dç moz, ét quç nous eyons l'astucç dç les cacher parmi les usitez, dç sortç qu'on nç s'apergoguç point qu'iz soét nouveaus. Car il n'ét rien si suspet, qu'un mot ancorçés non oui: principalémant an Francç, ou les hommçs ont été jusquçs ici difcilés, e dedaigneus d'accepter téz presans: Combien qu'iz s'acoutumçt meinténant a unç plus grandç hardieçç. Mes sans point dç fautç, c'et ferç grand plesir a un Poétç, ou a quiconquç soét, d'usurper un vocablç par lui inuante: Car autrçmant, il sçroét an danger dç reprochç. E si quelcun s'ingeroet dç lç rçprandrç: il n'auroét quç repondrç, sinon il mç plét einsi, parolé un peu odieusç^{TM*}, d'autant quç les hommçs desja parcruz'® an agç e an jugçmant, n'andurçt pas volontiers qu'on leur montrç un nouveau parler. E n'i a celui gui nçé pansç auoér autant dç droet sus les moz commç son compagnon: parçç quç l'usagç ét a la Communité'®. E dç fet, n'l a moz plus naturéz, quç ceus déquez on ignorç l'inuanteur. Einsi, les hommçs par creintç les uns des autrçs, creignçt d'an 3 innouer. Vrei ét, qu'il l a certeinçgs nouveautez qui sont si apro« ...les grands Princes tant du sang Royal que autres, qui sont de tous les Regnicoles honorez... » Claude de Seyssel (?-1520) évêque de Marseille, puis de Turin fut un intrépide traducteur. Les manuscrits de ses traductions, présentés 4 Charles VIII et conservés a la « librairie » de Fontainebleau ne furent publiés que longtemps après sa mort. Outre Appien, on imprima Thucydide (1527), Xénophon (1529), Diodore (1530), Hésébe (1532), Justin (1554). 12 Repulsé, mot calqué sur le latin repulsa, dont il conserve le sens (échec), se trouve chez G. Chastellain et chez Jean Molines (sous la forme repoulse). H. Chamard, *De Peletariw arte poet.*, p. 35, cite de repousse deux exemples de Jodelle et un de Vauquelin. < 13 C'est a dire propre a la prose. 14 Du Bellay, *Def.*, p. 253 est plus cavalier : «...et ne te soucie qui le treuve bon ou mauvais.» I] se pourrait que Peletier etit songé ici a ce passage. 15 Grandis, développés. — Mot de l'ancien frangais. 16 Attesté des le KIIIç s. avec le sens de communauté

120 Premier Liurø dé VArt Poétiquø chantø du naturel, qu'elø nø tiengt rien ø l'etrangø. E an tel cas, 'ingenieus Ecreteur aura non seulømant liberte, mes aussi meritøra louangø, ø ø metrø an dguoer ø peupler lø Royaumø Francgoes ø tez suplimans''. Quøz sont les moz ø legitimø composicion: commø Atlas Portgciel, Er Portgnue, I Aquil6ø Portøfroed'*: E d'autrø telø composicions artificielø, quø jø n'ø bøsoin ø declerer ici ø peur ø ø quø j'ø dit un peu dguat''?. Les Ajectiz [89] sustantiuez, sont ja tous régcuzTM: Comm#ø lø verd, pour la verdurø: lø guei, pour la gueyøte. E ng feindre''* mémø ø dirø: jø n'an sé autrø pour jø n'an se autrø chosø. Nous metrons ancor bien poétiquømant lø Nom pour |' Auerbø''' :Commø, il va frequent, pour frequentømant: il marchø magnifiqø, pour 17 On trouve infra, p. 54 le verbe suplir, qui dès le XIV[®] s. coexiste avec suppløer et supplier. Pour la forme supliment, cf. ital. supplimento. 18 Cf. Ronsard, A. p., éd. Lem., t. VII, p. 63 : « Tu composeras hardiment des mots a l'imitation des Grecs et Latins, pourueu qu'ils soyent gratieux et plaisans a loreille.» — Dians sa lettre a J. de Morel (1552), Du Bellay se vante d'avoir créé « quelques mots composez comme piøsonnant, porte-lois, porte-ciel (ed. Marty-Laveaux, t. I, p. 337). Des trois mots citø par Peletier, les deux premiers ont øtø plusieurs fois employø par Ronsard et Du Bellay; du troisiøme nous ne connaissons pas d'exemple. On sait que les poøtes de la Pløiade ont fait un emploi parfois indiscret de ce procødø de composition et que la tentative n'a pas eu de succøs durable. Døs le døbüt du XVIIe s. de tels mots sont døfinitivement condamnø. L'erreur consista essentiellement & møconnaitre que ces composø pouvaient øtre admis en francais comme substantifs mais non comme adjectifs. 19 P. 37 « de trop decourir lart.» 20 Ce procødø, cher a Pøtrarque, øtø trø frøquent chez M. Scøve, et aprø lui dans la Pløiade (v. F. Brunat, 2, 189). Cf. Du Bellay, Def., p. 284: « Uses donques hardiment... de ladjectif substantivø, comme le liquide des eaux, le vuide de Vair, le fraiz des wmbres, Vepes des forestz, Venrouø des cimballes, pourueu que telle maniere de parler adjoute quelque grace et vehemence». Sur l'emploi de ce procødø par la Pløiade, v. Marty-Laveaux, Langue de la Pløiade, t. II, p. 38-40. Ronsard, qui toutefois ne condamne pas ce « moyen d'enrichissement » reconnut qu'il en avait parfois abusø. I] fit disparaitre aprø 1553 un bon nombre d'adjectifs substantivø qu'il avait employø dans la Ire ød. des

Amours. V. la préface de J. Vianey & 'éd. des Amours par H. Vaganay (1910), p. XVIII. 21 V, Supra, n. 8.

Dez Moz 121 magnifiquẽmant. Nous auons u dẽ nouveau grandissimẽ, belissimẽ: dont nẽ ferẽ difficultẽ d'usẽr?. E ancorẽs, commẽ j'ẽ dit quelquẽfoes an joyeus dẽuis, jẽ voudroẽ quẽ quelquẽ hardi inuanteur ut fet vgnir grandieũ, e belieur: pour, plus grand e plus beau**: afin quẽ nous ussions Positiz, Comparatiz, e Superlatiz. Il ng sẽra defandi dẽ ramẽner quelquefoes les moz anciens?'. 22 Cf. Def., p. 285: « (Uses donques hardiment) des noms pour les adverbẽs, comme ilz combattent obstinez, pour obstinẽment, il vole leger pour legerement. » F. Brunot, Hist. de la Lang. fr., t. II, p. 409 relave Vengouement de la Plẽiade pour ce procẽdẽ, dẽjã employẽ par Lemaire de Belges et Maurice Scẽve et qui d'ailleurs tẽmoigne d'une curieuse mẽconnaissance de la fonction des mots, l'adjectif indiquant que la qualitẽ est inhẽrente 4 l'individu ou & l'objet, ladverbe marquant une maniẽre d'ẽtre passagẽre. 23 On sait que le superlatif synthẽtique du latin n'a fourni 4 la langue du moyen-age qu'un petit nombre de formes comme pesme, grandisme, altisme etc., transformẽes selon les lois de la dẽrivation phonẽtique et qui presque toutes ont disparu au XV® s. Ronsard; qui avait employẽ reverendime, foladtrime, cruelime, grandime, bonime, excelentime, elimina ces termes de ses ẽditions collectives. Cf. P. Laumonier, ẽd. crit., t. V, p. 203, n. 2. — Les grands rhẽtoriqueurs ont empruntẽ directement au latin des formes comme grandissime et bellissime, qui d'ailleurs n'ẽtaient pas tout a fait inconnues auparavant. D'autre part l'entourage italien de la reine acclimata ces formes 4 la cour de Henri II. Peletier, dans l'Art poẽtique, emploie excellantissime (p. 76) et grandissime (p. 92). Les grammairiens du XVI® s. sont hostiles a cette tentative. Meigret notamment dẽclare que l'usage de la langue frangaise ne les peut goiter et encore moins digẽrer. Au XVII® s. on s'efforce d'expulser ces formes qu'on ne trouve plus dẽsormais que comme termes dẽtiquette ou chez les auteurs comiques. 24 Les comparatifs synthẽtiques dẽrivẽs du latin sont assez frẽquents dans l'ancien francais et quelques uns comme pire, moindre, meilleur, majeur, ont persistẽ jusqu'a nos jours. Il n'y a jamais eu au XVI® de tentative sãrieuse pour en emprunter de nouveaux au latin. Du Bellay et Baif en ont quelquefois employẽ, mais pour produire un effet burlesque. KE. Pasquier qui a pris au sãrieux ce qui chez Baif n'ẽtait qu'un jeu, le blAme sãvẽrement & ce sujet (Lettres, ẽd. de 1723, t. II, c. 654). — Il semble que l'expression «an joyeus dẽuis» employẽe ici par Peletier indique qu'il ne prenait guẽre la chose au

sérieux. — Cf. F. Brunot, *op. cit.*, t. II, p. 305. 25 Cf. *Def.*, p. 257 et Du Bellay conseille de « quelquefois usurper et quasi comme enchasser ainsi qu'une pierre précieuse et rare, quelques mots antiques en ton poème, à l'exemple de Virgile, qui a usé de ce mot

122 Premier Liurçé dé VArt Poétiqué Commé aderdré, pour aderer, dont usé souuant Jan Dgmun^{re}: heberger, pour loger: dt, pour ung armeg^{re}: pouruu qué nous y soyons rarçés: Einsy qué Virgilé, qui a si bonné gracg an son olli, e qui dit quelquefoes aulai, fuat, et d'autrès: E principalémant sçront bien apliquéz, quand nous fègrons parler quelque personnage du vieus tans Frangoes. E pansons qu'il n'ét mot si rudé, qui nè trouuè sa placé, si nous prègnons l'auis de Ié bien colloquer. Je trougré ancorès bon qué les moz paisans, c'et a diré particuliers aus nacions, sè metèt au Poémé^{re}: Comme arrocher, mot Manseau, qui sinifié viser a quelque chosé d'uné pierré ou olli pour illi, aulai pour aulæ et autres. » — Ronsard, A. p., éd. Lem., t. VIII, 4: «Tu ne desdaigneras les vieux mots Frangois...» Cf., p. 48: « Tu ne dois rejeter le motz de noz vieux Romans.» Et dans la préface posthume de la Franciade, éd. Lem., t. VII, 94: «...ie taduertis de ne faire conscience de remettre en vsage les antiques vocables... » Mais la tentative pour prolonger la vie des vieux mots a complètement échoué. Dans les dernières années de sa vie, Ronsard, qui deux fois dans ses poemes (éd. Lem., t. V, p. 147 et 425) s'était vanté d'avoir «restauré» ou «rappelé» les vieux mots, s'est attaché a faire disparaître de ses cuvres les archaïsmes qui auraient pu choquer le lecteur. — Sur les archaïsmes de la Pléiade, v. Marty-Laveaux, op. cit., t. I, p. 210-351, H. Chamard; J. dw Bellay, p. 185; F. Brunot, op. cit., t. II, p. 182; H. Franchet, Le poète et son wuvre, p. 277. 26 Le mot adherdre, aerdre, aherdre est d'un emploi très fréquent dans l'ancien frangais. On le trouve deux fois chez les poètes de la Pléiade : Ronsard, Hylas, éd. Lem., t. V, p. 125 et Baif, éd. MartyLaveaux, t. V, p. 95. 27 Heberger n'a jamais cessé d'être en usage. Peut-être les poètes de la Pléiade l'ont-ils évité comme vulgaire. Quant 4 ost, le Dictionnaire de VAcadémie de 1694 le condamne comme archaïque : ç'est l'un des vieux mots dont La Bruyère déplore la disparition. 28 La \Deffence est muette sur ce point, mais Ronsard écrivait en 1550, dans le Suravertissement aw lecteur qui termine les Quatre premiers livres des Odes dans le dernier tirage (éd. crit., t. I, p. 57): «...tant s'en faut que ie refuze les uocables Picards, Angeuins, Tourangeaus, Mansseaus, lors qu'ils expriment un mot qui defaut en nostre Francois, que si i' auoi parlé le naif dialecte de Vandomois, ie ne n'estimerai bani pour cela d'eloquence des Muses... » Il développe longuement la même idée dans A. p., éd. Lem., t. VII, p. 48-49 et dans la préface posthume de la

Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 94 et 96. Dans un poème Au Roy, en tête de ses Huvres de Rime (1573, éd. Marty-Laveaux, t. I, p. VI),

Dee Moz 123 d'un baton: commé arrocher des noes ou des pommés?®: Itam, ancruher, qui sinifié angager quelque chose antré les branchés d'un arbré*°: termés tous deus pastoraus, dont iz ont bon ndbré an notré pais du Meing e an Anjou: Itam, auier pour alumer*!: ucgs, pour sourciz, moz Poetguins*4: vifplant, pour aubepin, Lionnoes: e ceus des autrés pais Francoes. Mémés prandrns les moz Prouuancaus [40] e Gascons, e leur donngrons notré merqué**. Commé jé seroé cdtant qué nous prinsions estruguer, qui sinifié cé qué les Latins disét gratuler**: pour lèquel nous n'auons point dè mot: Itam, cloqué, qui ét propré a causé mémé du son: qui sinifiég uné poulé qui a des poussins**. Itam, companagé, mot Baif se vante d'avoir mélé son Angevin de Picard, Parisien, Touranjau, Poiteuin Normand et Champenois. 2° Fréquent en ancien francais (XII® s.) sous la forme arochier, persiste jusqu'&a nos jours en Anjou, avec le sens de jeter, lancer un objet quelconque. Cf. A. Verrier et R. Onillon, Glossaire des patois de VAnjou (1908) et A. Orain, Glossaire des patois de V'Ille et Vilaine (1886), Moisy, Dict. dw patois normand (1885). 30 Hnerucher, encrocher = mettre au croc, placer dans un endroit élevé; s'encruher = grimper. Hncruher se trouve chez Pierre Belon du Mans, Nature des Oiseaux (1555). R. Belleau, qui est de Nogent-leRotrou, emploie se crucher au sens de se percher et Ronsard decruher (faire tomber) 2° livre des Poèmes, les Isles fortwnées, éd. Lem., t. V, p. 162 et Franciade, ch. II, éd. Lem., t. III, p. 48. Cf. A. Verrier et R. Onillon, op. cit. 31 Le premier sens de ce mot, signalé comme poitevin par Godefroy est « donner vie ». On en trouve d'assez nombreux emplois au XVI° s. 32 Se trouve au XIIIè s. sous les formes usses et wssies, avec le sens de portes (ostias). L'usage de ce mot est loin d'être restreint au Poitou Jaubert, Glossaire du Centre de la France, signale faire les usses = froncer les sourcils. De même il existe en provengal et en Languedocien, sous la forme usso. 33 Pour la forme merque, v. supra, chap. II, n. 19. 34 Originaiement astrugar (de astrw, qui a une bonne étoile, une heureuse influence) féliciter quelqu'un de son heureux sort, lui souhaiter la bienvenue. Cf. l'expression : « bon estruc vous sia.» 35 De closser, forme dialectale de glousser; ce mot a persisté dans plusieurs patois contemporains, sous les formes cloque, closse, cloco (provençal), clowco (languedocien).

eS AW a a> ae ale) 22-4 hae > See — 124 Premier Liurç dé VArt Poétiquè bien compose, qui sinifiè cè què les Latins disèt opsonzum: c'et a dirè tout cè qu'on mèt sus la Tablè, fors lè peïn e lè vin*®. E certès Bonnauanturèg Dépèriers n'a pas 1 mauuesè gracè an ses Vandangès, d'auoér amassé forcè moz Prouuangaus: voerè dè leur auoér lessé leur caractèrè naturel*'. Brief, lè Poètèg pourra aportè, dè mon conseilh, moz Picars, Normans, e autrès qui sont souz la Couronnèé: Tout ét Frangoes, puis qu'iz sont du pais du Roe**. C'èt un des plus insings moyens d'acroetrè notrè Laguè: e ét cèlui par lèquel les Gréz sè sont fèz si plantureurs"®. Donq pour nous egaler aus anciens, faudra user dè toutès les inuancions honnètès què nous pourrons, tandis què notrè Languè ét antrè noz meins, e an notrè gouuerngmant: vu mémè què nous auons d'autrès desauantagès assez: Antrè autrès: què noz Nons 38 Ce mot a persisté en provençal moderne et signifie tout ce qui se mange avec le pain. Godefroy ne le connaît que comme doublet de compaignage (compagnie). 37 Le Chant de vendange de Bonaventure Despèriers, éd. L. Lacour, © t. I, p. 92, contient en effet quantité de mots provencaux, mais leur accumulation n'a peut-être pas tant de bonne grace que le prétend Peletier, ami indulgent. Témoin la première strophe : Ca, trincaires Sommadaires, Trulaires et banastons, Carrageaires Et prainssaires, Approchez vous en chantons Dansons, saultons, Et gringottons. 38 De même H. Estienne dira, Precellence du langage Francois (1579, éd. Huguet, p. 170) « nous pouvons bien passer plus outre et estendre nos dialectes aussi loing que s'estend ce qu'on appelle la France. » Ce procédé d'enrichissement de la langue qui eut de nombreux partisans, spécialement parmi les provinciaux et qui pouvait s'autoriser de l'exemple de Rabelais, fit entrer dans la langue un nombre assez considérable de mots dialectaux. Cf. F. Brunot, Hist. de la lang. fr., t. II, p. 174. 89 L'r de la terminaison n'est évidemment pas étymologique mais a pu s'introduire par analogie avec les mots dérivés de mots latins en- or dont la finale était tantdt -ewr, tantdt -ewa. Remarquons qu'on ne trouve en grec un mélange de mots appartenant à différents dialectes que dans des langues littéraires artificielles, comme celles de Pépopée homérique, de la tragédie, de la grande lyrique chorale, de Théocrite etc. a

Dez Moz : 125 ng sç declingt point*®. Puis, un autrø point qui nous tient an grand' sugesion: c'èt quø nos moz nø sç peuugèt preposer antrøméler e postposer einsì librøémant, commø an Latin e an Grec. Car si par examplø, j'auoé a tranlater le premier vers du quatriémøg dø VEneidø, At regina graui iandudum saucia cura, je ng pourroÉé pas dirø mot pour mot. Mes la Reing dø grieuø piega nadureø curø: au lieu dø, Mes la Reinø pieca naureø d'unø grieuø curøg. E qui vouldroét esseyer a rémedier a un tel défaut, cé sçroét un grand point: non pas trop hardimant, mes tout [41] doussøgmant. Nø soyons donq plus si scrupuleus, quant au choes des moz: Trouuons les, e les møgtons an seruicø nouveau pour les nouuelø chosø**.

Car sans point dø doutø, la chosø la plus deplesantø aus hommès erudiz, ét dø sç voér abondans an inuancions, e defectueus an parler. 40 Du Bellay, Def., p. 111, se console de cette absence de cas en franøais en faisant remarquer que le Frangais se décline « sinon par les noms, prénoms et participes, pour le moins par les verbes, en tous leurs tens, modes et personnes. » Le Quintil Horatian a fort justement relevé labsurdité de cet argument. 41 Cf. supra, p. 37 et Du Bellay, Def., p. 250: « --.aux nouvelles choses estre necessaire imposer nouveaux motz », qui traduit Cicéron, De Fin., 3, 1, 3: « Nobis uerba pariendra sunt imponendaque noua rebus nouis nomina. » Fis

126 Premier Liurç dé VArt Poétiquéç [IX] Des Orngmans de Poésiç'. La prēmierçg e plus ding vertu du Poémç ét la Clerte': einsi mémç quç lç parler commun nous temoignçg, quand on dit par singularite dç louangç, cetç chosç ou celgla auogt eté eclerciç e ilustreç par un tel ou un tel, ou an tel tans ou an tel. Au contrerç, par manierç d'acusacion e desestimç, auoér eté obscurciç e auiliç, E cetéci ét la beaute uniuerseleç, laquelçé doçt aparoeer par tout lç cors du Poémç: acompagneç d'unç certainç majeste, qui nçé randç point l'Euurç intretablçé: e d'ung grauite, qui nç lç facç point trouuer trop superbç. E a cetçci, les particuliers Ornçgmans doeuct obeir: léquez sçront rarçs e antrçluisans® parmi lç Poémç, commç les fleurs an un pre*, ou commç les anneaus es doez. Car lçé Champ ét plus orné e mieus cultiué, quand on l voet pleinç moesson: quç n'ét pas cçélui ou sont Lis, Eulhez, e Rosçs seulgémant. Wn verger dç bons arbrçs fruitiers, ét bien plus excelant, quçé non pas lç clos ou n'i a quç Mirtçs tonduz, ou quç des fonteings, e ruisseaus bordeç dç vers arbrisseaus. E la l Dans ce chapitre, qui devrait s'opposer symétriquement au suivant, Peletier a juxtaposé deux ordres de faits bien distincts : les qualités que doit posséder le poeme et les ornements que lui fournit la rhétorique traditionnelle. L'année même ot Peletier publia Art poétique parut la Rhétorique Francoise d'Antoine Foclin qui, poussant 4& l'extrême un systeme auquel notre auteur, comme Ronsard lui-même (cf. Franchet, Le poète et son wuvre, p. 311) n'est que trop enclin, s'efforce de réduire Part du poete a 'emploi ingénieux des « ornements de poésie». I] définit et classe une infinité de tropes et de figures diverses, empruntant ses exemples, non pas a Virgile, comme le fait Peletier, mais aux podtes contemporains : Ronsard, Du Bellay, Baif, Magny... 2 Quintilien, 8, 12, 22: « Nobis prima sit uirtus perspicuitas.» Of. DT' Arithmetique (1549), éd. de 1552, p. 28: «...la premiere vertu de l'oracion c'est la perspicuite. » 5 On ne connaît pas d'exemple plus ancien de ce mot fréquemment employé dans la seconde moitié du XVIe s., notamment par R. Belleau et Montaigne. way 4 Cf. Cicéron, De orat., 3, 25, 96: «...ut porro conspersa sit quasi uerborum sententiarumque floribus.»

Des Ornémans dé Poésiç 127 Vignç marieç a l'Ormeau, ou
|'Oliuç plantureusç, sont bien plus agreablçs, quç nç sont les hauz Plans
sterilçs, ni les Rommarins floriz®. Il faut donq unç magnificancç pleing dç
sang e dç forcç*: Puis sçcondergmant, [42] i sont réquisçs les gracçs,
beautez e elegancgs delectablçés. Commç sont, antrç autrçs, les Fablçs:
léquelçgs faut seulgmant toucher an passant, pour an donner la
rgmambrancç au Lacteur: E non pas les decrirç tout au long: qui et lç trete',
non point d'un Euurç serieus, mes d'unçg Metamorfosç*. Car an racontant
une Fablç tout antierç, c'ét commç si un Orateur obseruoét formelçmant
toutçs les precepçions dç Retoriquç, e tout par ordrç; aussi
supersticieusçmant, commç s'il declamoét ancor an ung Ecolç. An toutçs
sortçs d'orngmans, faut euter l'ostantacion: e les antrçmeler quelquefoes
dissimulemant?, eç commç si c'etoét par megardç e incuriosite. Cç qui
anrichit bien un Ecrit, sont les descripçions: Commç de Tampétçs, dç
paisagçs, d'une Aurorç, d'unç minuit, d'unçé Famç®, e telçs 5 Traduit de
Quintilien, 8, 3, 8: « An ego fundum cultiorem putem in quo mihi quis
ostenderit lilia et uiolas et anemonas, fontes surgentes, quam ubi plena
messis aut graues fructu uites erunt? sterilem platanum tonsasque myrtes
quam maritam ulmum et uberes oleas praeoptauerim.» 6 ©, Quintilien, 8, 3,
6: « ...sanguine et uiribus niteat. » La métaphore est d'ailleurs très fréquente
chez Cicéron. . 7 Quintilien, 5, 11, 17, permet a Vorateur l'usage des. fables,
mais n'ajoute pas l'utile restriction qu'impose ici Peletier. J Pp 8 Cf.
Ronsard, préface posthume de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 79: «Tu dois
illustrer ton cuure... de paroles recherchées et choisies, et d'arguments
renforcez, tantost par fables, tantost par quelques vieilles histoires, pourueu
qu'elles soient brièvement escrites et de peu de discours... » 2 Coe mot,
attesté au XV°s., est assez fréquent au XVI° s. 10 Allusion 4 la description
de la Renommée (Fama) dans I'Enéide, 4, 174-188. On trouve dans les
Euvres poétiques de 1581 une traduction en alexandrins de cette «
descripcion dé la Famç», ainsi que de celle de «la Tempeté du 1 liurg dç
|'Eneidg » et de «la Minuit au quatriemç liurg ». — Cf. Ronsard, A. p., éd.
Lem., t. VII, p. 52: « Tu n'oubliras... les descriptions du lieux : fleuues,
forests, montaignes, de la nuict, du leuer du Soleil, du Midy, des Vents, de
la Mer, des Dieux et Déesses... ». Dans la préface posthume de la Franciade,
p. 78, est citée « ceste Virgiliane description de la nuict », et l'auteur ajoute
: « Tu n'oubliras les descriptions de leuer et coucher du Soleil... »

128 Premier Liurg dé VArt Poétiquè singularitez: pouruu qu'on ét cet auis, dè leur sauoér donner leur lieu. Puis les Metaforçés e Alegoriçs: léquelçs sè peuugt toutçs deus comprandrè sous cè mot dè Tranlacion'*. Comméç, armer les sagetçs dè vènin: les tampetçs populergs', les g'ammçs'' dè la vignè, la gueyçte des blez'*: la flammgèg, pour l'Amour: la fleur d'agè, pour l'adolessancèg. E quasi n'i a figurè plus frequentè an toutçs sortçs d'Auteurs, fors parauanturè es Historiens, qui contèt leur fet nugmant e par moz dè primitiuè sinificacion. Mes il sè faut garder dè moz deshonetçs'': Car nous nè dirons pas, quelcun étrè lè fian dè sa racè: ni la Republicuè auoét 11 Translatio (passage du sens propre au sens figuré) est le mot par lequel Cicéron, De orat., 3, 38, 56, traduit le grec petaqogd. De même il désigne Vallégorie par les périphrases «plura continuata uerba tralata » (De orat., 3, 41, 166) et « continuae tralationes » (Orat., 27, 94). Translation qui, au XVI^e s., signifie le plus souvent traduction, est employé avec le même sens qu'ici dans trois passages du Quintil Horatian (Def., 6d. Chamard, p. 30, 99, 203). 12 On trouve dans Virgile, Hn., 9, 773, cité par Quintilien, 8, 6, 12 la métaphore « ferrum armare ueneno» et dans Cicéron, Pro Mur., 17, 36, cité par Quintilien, 8, 3, 80, expression « hac tempestate populari ». Quintilien cite encore, 8, 6, 7 la métaphore « contionum procellas ». 13 Gemme, orthographe conforme 4 la prononciation du temps. (jame en ancien francais). De même Peletier écrit famme 14 Cet exemple est emprunté 4 Cicéron, De orat., 3, 38, 155 : « uerbi tralatio institua est inopiae causa, frequentata delectationis. Nam gemmare uitis, ...laetas segetes etiam rustici dicunt.» Et Orat., 24, 81: « tralatione... qua frequentissime sermo omnis utitur, non modo urbanorum sed etiam rusticorum, si quidem est eorum gemmare uitis... laetas esse segetes.» Cf. Quintilien, 8, 6, 6: « necessitate rustici gemmam in uitibus... » et Vida, A. p., 3, 90: Quin etiam agricolas ea fandi nota uoluptas Exercet, dum laeta seges, dum trudere gemmas Incipiunt uites. L'expression laetas segetes est ainsi traduite par Peletier, Premier hvre des Géorgiques de Virgile, dans Giwvres poétiques de 1547, p. 50: Ce qui les champs ensemencés fait rire. 15 Cf. Quintilien, 8, 2, 2: « Nam et obscena uitabimus et sordida et. humilia.» Deimier, Acad., p. 358, 525, 587 donne plusieurs fois ce précepte qui tient une place considérable dans la doctrine de Malherbe (Cf. F. Brunot, Doctrine de Malherbe, p. 237 et suiv.) et des classiques du XVII s.

Des Orngmans dé Poésigê 129 eté chatreê par la mort dê Scipion'*. Nous euitgrons ancorê les termês trop abjez: Comm, nous nê dirons pas, la palhê dê l'agê, pour la vielhece, par cê quê toutês deus ont perdi leur humeur": Ni aussi les fenêtrês dêg*lantandgmant pour les oreilhgs: car [43] cgéla'sê connoét êtrê cherché dê trop loin**. An sommê, les Metaforês sê font sus chosês connugs e generalês: Commê aussi les Comparesons: léquelês consistêt an l'acommodacion des fez les uns aus autrês: E donnêt ung grand' lumierê au Poémê??. Mes d'autant plus qu'elês sont apercgéuablês?®, e dê plus dê comprisê**: tant moins doeueêt êtrê frequentês quê les communês Figurês. Elês sê prengt sus les chosês dê la Naturê: Commê sus animaus, lions, lous, fourmis: sus chosês inanimeêgs, chéngs, montagnêgs e autrês samblablês, tousjours prisês du milieu, e publicêgs: Combien qu'unê foes Virgilê an ét fetê ung, sus chosê hors dê vuê e tant seulgmant imaginablê: laquelê ét au quatriémê, quand il comparê Eneê a un Apolon visitant lê Delê maternal" : certês si splandidê, si magnifiqê e honorablê: qu'il samblê quê seulê elê puisse êtrê conteê antrê les Comparesons 16 Ojicéron, De orat., 3, 41, 164: « Nolo dici morte Africani castratam esse rem publicam, nolo stercus curiae dici Glauciam,» cité par Quintilien, 8, 6, 15. 17 Cest 4 dire leur séve (humor), par opposition a la fleur de lage pour l'adolescence, cité dans les lignes précédentes. 18 Cr. Cicéron, De orat., 3, 41, 163: « Deinde uidendum est ne longe simile sit ductum.» — Notons qu'on trouve dans Saumaize, Dict. des Précieuses, « portes de l'entendement : oreilles ». 19 Quintilien, 8, 3, 72: « Praeclare uero ad inferendam rebus lucem repertae sunt similitudines.» 20 Ce mot, attesté au XIV® s. et peu usité dans la suite, a été admis par le Dictionnaire de l'Académie de 1740, 21 Action de saisir, de comprendre, se trouve aussi sous la forme comprinse. 22 En., 4, 43. — Tout ce passage est inspiré de Quintilien, 8, 3, 73 « ...quo in genere est praecipue custodiendum ne id, quod similitudinis gratia adsciuimus aut obscurum sit, aut ignotum, debet enim quod' illustrandae alterius rei gratia adsumitur, ipsum esse clarius eo quod inluminat, quare poetis quidem permittamus sane eius modi exempla : Qualis, ubi hibernam Lyciam Xanthique fluentia deserit ac Delum maternam inuisit Apollo.

130 Premier Liurøg dé VArt Poétiquø recøuabløø dø cø g'anrø la. Car l'immortel e lø mortel nø sont pas bonngmant comparabløø. Mes lø Poétø a i cetø gracø, dø decrirø un Apolon Terrien: e lø ferø voér quasi commø s'll etoet hommø, sø pourmønant par les lieux dø connoeSsancø qu'il nommø an cVøø passagø: gardant lø du a la Compareson, qui ét d'eclercir, exprimer -e røpresanter les chosøø commø si on les santoøt. Elø døura dong étrø proprø e bien acommodøø. Commø, vous nø comparørez pas unø Armeø a ung bandø dø Mouschøø: ni un Turnø sortant maugre lui dø la pressø, a l'Anø, qui nø veut point partir du pdturagø pour les garçons qui lø frapøte røfrapøt: Car télé compareson ét deshonnétø e desagreablø. Mes bien sø compargra au Lion®', qui pour la grand'irøg e generosite, nø s'an peut fuir: ni pour la grand' pressø des Veneurs nø peut plus [44] tønir. On nø comparøra pas nomplus l'hommø foeblø a une Souriz, e lø plus fort, a un Chat: car c'èt chosø ridiculø e vilø: Mes bien cøtuila, a une Colombø impuissantø, e cøtuici a une Eglø rapacø. Ni les deus valhans combatans parez an forcø, a deus Matins dø laboureur: Mes l'un au Lion, l'autrø au Toreau. E ici mø souuient dø la dinite e apartønancøg** des Personngs. L'Anfant parløra dø chosøø pøtitøø, e an pøtit stilø. Commø Virgild a fèt parler Iilø au setième, Heus eftam mensas consumimus, inguit Iulus?*: la ou vous voyéz qu'il n'èt rien si puerilø?® quø lø vers, ni quø la chosø mémø. Vn jeunøg hommø søra courageus, 23 Imité de Vida, A. p., 2, 286: Sed non heiechid recte foedissima musca Militis aequarit numerum.. Nec dictis erit ullus honos, si cum actus ab urbe Daunius hostili Teucris urgentibus heros Vix pugnae absistit, similis dicetur asello Quem pueri lato pascentem pingua in agro Ordea stipitibus duris detrudere tendunt.. Aptius hance speciem refert leo quem neque terga Ira dare, aut uirtus patitur, neque sufficit unus Tendere tot contra, telisque 'obstare sequentum. Les comparaisons critiquées sont homériques (Iliade, 2, 469 et 11, 558). A leur trivialité, Vida oppose la politesse de Virgile, 9, 791 : .cum saeuum turba cum telis premit infensis.. 24 La convenance. — La transition est dépourvue d'artifice : après ta, « dignité » des comparaisons, celle des personnes. 25 Fin. 7, 116. 26 Forme savante du masculin tirée de pwerilis. ae

Des Ornemens de Potos : 131 hardi, impatient: tel qu'un quasi par tout est le Turne Virgilien: e un Numein vateur, qu'un tua Ascagne au neuvième. Vn vieil homme, loueur du tans passe*: comme un Antel au cinquième*: un Euandre au huitième*: An la personne duquel pourtant est gardé bon parti de la digne Royale, selon sa puissance, e "selon l'étendue de son pour Royauté*: Mes bien plus apertement an un Rog Latin: lequel le Poète fût sage, ayant reuerance aus Oracles, tant son Roi pacifique, prouidant®, anuoyant 27 Tout ce qui concerne la convenance des caractères est inspiré d'Horace, Ad Pis., 114 et suiv. et 156 et suiv. : Intererit multum diuine loquatur an heros Maturusne senex an adhuc florente iuuenta Feruidus, et matrona potens an sedula nutrix.. Aetatis cuiusque notandi sunt tibi mores, Mobilibusque decor naturis dandus et annis. Trad. de Peletier, f° 11 r° et 12 v°: Grand choisis a: car le rôle du maître Et du valet semblable ne doit estre, Ni le vieillard desia meur et prudent Au ieune filz conuicteux et ardent, Ni une dame opulente et honneste A la nourrice a tout seruice preste... Le naturel te conuient regarder De chacun age et entier le garder Peletier s'est aussi souvenu de Vida, A. p., 2, 478: Cumque etiam iuueni gliscat uolentia maior, Ardens cui uirtus animusque in pectore praesens : Nulla mora in Turno... Ronsard, A. p., 7, 77, cite aussi « cette braue vanterie de Numanus beanfrere de Turne. » Cf. En., 9, 590. 28 Horace, Ad Pis., 173: «laudator temporis acti ». Trad. de Peletier, f° 13 r°: louant le temps premier. Qu'il estoit ieune. 29 Entellus, En., 5, 394. 39-En., 8, 153. 21 Souvenir d'En., 8, 100: Tum res inopes Enandrus habebat et 8, 359: ...ad tecta subibant pauperis Euandri. 22 Le roi Latinus, En., livres VII et suiv. 22 Prévoyant, prudent. Transcrit du latin prouidens.

132 Premier Liuré de VArt Poétique Ambassadeurs, assamblant Iç
conceilh, cherchant apointer les discors**. Puis, unç Didon, gracieusç an
rakeulh, soudeing an afeccions amouereusçs: mes quand elç sç voét
abandonneç, furieusç, efreyeç, desespereç, tard repantantç dç sa foliç*®.
Vnç Venus, contant ses aferçs d'afeccion e au long a un [upiter ou a un
Neptunç pour son fils Eneç**]: Puis parlant a Vulkein®' tirç ses resons de si
loin: elç Iç vous tretç d'ungç dousseur si amiablç (car qui gagnçra les
Keurs, si Venus nç les gagnç?) quç memç elç fét oublier son adulterç au
pourç mari: e lui fét lesser toutç bçgsongnç pour ferç [45] des armçs au fiz
d'Anchisç**. Iunon alancontrç, hauteing, impuissantç*® de vindictç, sç
fiant an sa Royaute*°. Mes cetç part ici dç Personnçs ét ancorçs des
Ornçgmans uniuersçz du Poémç: parmi Içquel sont antrçlacéz les
particuliers. Comm, 34 Of. Vida, A. p., 2, 483: ...2equum Et pietate grauem
et sedato corpore Latinum Consulere atque omnes metuentem expendere
casus. 35 Hn., livres I et IV. Peletier suit ici Vida, A. p., 2, 486: Multum
etiam intererit, Didone irata loquatur An pacato animo, Lybicas si linquere
terras Troianus paret et desertum fallere amorem, Saeuiet et tota passim
bacchabitur urbe Mentis inops, immanis, atrox uerba aspera rumpet. PR
RME Re aL eR ga Quantum ah! distabit ab illa Didone, excepit Teucros
quae nuper egentes... 36 En., 2, 229 et 5, 779. 87 En., 2, 370. 38 Traduit en
grande partie de Vida, A. p., 2, 505: Artibus his certe Cytherea instructa
dolisque Arma rogat nato genitrix et adultera laesum Vulcanum alloquitur
dictisque aspirat amorem 'Nam causas petit ex alto indepresa uirique
Circuit occulta uerborum indagine mentem. Le même exemple est allégué
par Ronsard, préf. posthume de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 76. s® Au
sens du latin impotens, qui n'est pas maitre de soi, emporté par la passion.
40 Inspiré de Vida, A. p., 2, 476: Ingreditur furiis atque alta similia rumpit
Acta furore graui Juno ac foeta usque querelis.

Des Orngmans dé Poésiç 133 antrç autrçs l'expression viuçg des choses par les moz*!: sauoer ét, les soudeings e hatiugs, par moz briéz e legers: e les pçsantçs ou dç traualh, par moz lons e tardiz. An quoe notrç Virgilç ét souugrein: Commç quand il velt exprimer |'ahan'* des tireurs d'auiron: il dit par spondeçs, Admzxi torquent spumas, et caerula verrunt**: Puis pour lç vol d'un Oiseau, il usç dç Dactilçs, auec toutçfoes un Spondeg antrçdeus, pour exprimer l'etandug dç Pelç sans bat, Illa leuem fugiens raptim secat aethera pennis**: passagç quç nous auons autrçfoes esseyé d'exprimer, lç traduisant au prçmier des Georgiquçs, E dç la part quç Nisç en l'er volç, elç fuyant lç vol, fand subito l'er dç l'elé*®. E an nos Euurçs derniers, auds imité la rancontrç des deus premiers rans dç la batalhç, par cç vers qui ét an notrç Mars, Poussans fermç plantez an leurs placçs presseçs**. E an mémç lieu auons fét sonner lç Tabourin*', la Trompetç, |' Artilhgrïç**: E brief, auons 41 Cf. Vida, A. p., 3, 367: Omnia sed numeris uocum concordibus aptant Atque sono quaecumque canunt imitantur, et apta Verborum facie et quaesito carminis ore. 42 Wffort pénible. Mot d'usage courant en ancien francais. 43 Hn., 3, 208. Ce vers a été paraphrasé par Vida, A. p., 385, dans un développement dont Peletier s'est probablement inspiré. De même Ronsard, dans la préf. posth. de la Franciade cite pour le « bruit qu'ils font » deux vers de l'Hnéide, 8, 689-690 ot est décrit l'effort des rameurs. 44 Virgile, Géorg., 1, 406. 45 (uvres poétiques de 1547, p. 67. 46 Amour des Amours, p. 107: Lors des rans annngmis aprochans a la foies Les couragçs en haut, et les tétés bessegs, Se heurtçgt coup a coup des pointçs des lons bogs Poussans, fermç plantez an leurs placgs presseçs. 47 Tabourin est la seule forme enregistrée par le Dictionnaire de VAcadémie de 1694. 48 Amour des Amours, ibid. : Tout etonnçgt autour les Tabours antonnez, B la sont les deus Frons tous prez a la batalhç | La Trompetç an leurs Keurs fét unç ardeur santir, EB ler d'horriblç ton tout autour retantir... AHL NOR SSD ROR ag du Mondç le tormant Qui vomit lç boulet e Iç soufrç salpéetrç Frapant e rçfrapant a tant e tant dg tours Quç des couz foudroyans, murs a bas boutç ou tours

134 Premier Liurç dç VArt Poétique gardé an tout le Chat ung représentation la plus procheing antrç les choses e les moz, quç nous auons si chercher an la languç Francoesç: Commç an notrç Rossignol, auons randu quelque chose du chant dç l'Oiseau*®: an notrç Foudre, leclat du Tonnerre°: an notrç Venus, les danseurs**: an notrç Eté, les bateurs dç ble®?: pour montrer quç notrç Languç ét capablç dçg beaucoup d'ornçmans, an les cherchant studieusemant. Cetç Figurç sç peut dirç étrç celç quç les Gréz apelçt Hipotiposç: combien [46] quç Quintilien® nç l'induisse pas bonngmant a çla, mes a ung représentation des choses augnuçs, laquelç les donng a voer quasi 49 Vers liriques, a la suite de l'Amour des Amours, p. 126: Decliquç un li clictis Trçtis pçtit fetis, Du pli qu'il multipliçg Tl siflç au floe flori Du buisson, fauori D'Kco qui Iç répliç. 50 Amour des Amours, p. 88-90, et spécialement : Car on |'oét pres, or au loin sç dilatç Fracassant l'er d'alers e dç retours Voeci l'ecler, e lç Ciel qui s'eclatç, Il part il frapç il bat arbrçs, mons, tours. 51 Ibid., p. 101 : Deus a deus, or loin e or pres, Tous a la foez iz s'antrçégcuignçt : Puis ça, puis la leurs piez proprez Tournçt sautét virgt trépignçt. 52 Vers liriques, p. 137 : La troupeg au compasse combat, Haussç l]ç bras, abat e bat Coup apres coup e quatrç a quatrç. Tabourot dans ses Bigarrwres (1588, éd. de 1648, p. 247), Pasquier, Recherches de la France, livre VI, chap. 10 : Que notre langue françoise nest pas moins capable que la latine de beaux traits poétiques et G. Colletet, Vie de J. Peletier, f° 393 r° citent ces vers avec éloge. Or, comme le remarque fort pertinemment G. Pellissier, éd. de Art poétique de Vauquelin de la Fresnaye, Introd., p. XXV, 4 propos des « hypotypes » de Peletier : « de telles billevesées n'auraient fait que nous ramener a Ja poésie amphigourique du bon Crétin.» 53 Quintilien, 9, 2, 40: « Illa uero, ut ait Cicero (De orat., 3, 73, 202), sub oculos subiectio tum fieri solet, cum res non gesta indicatur, sed, ut sit gesta, ostenditur... quem locum proximo libro subiecimus euidentiae et Celsus hoc nomen isti figurae dedit. Ab aliis taotinmotg dicitur proposita quaedam forma rerum ita expressa uerbis ut cerni potius uideatur quam audiri.»

Des Ornémans dé Poésiç 135 mieus qu'a ouir: alegant du
cinquiemç, Coxstitit in digitos extemplo arrectus uterque**, qui exprimç
l'antr'assaut des deus Pugilçs, Daretç e Antel: alegant ancor un passagç dç
Ciceron contrç Verres**, Il s'an vint, dit il, an jugçmant tout ardent dç
fureur e dç maltalant: les yeus lui flamboét: il vous respiroét ung cruaute dç
toutç la petsonng. La ou il depeint la mechancçte dç l'hommç, non commç
si il la fesoét ouvrir, mes commç s'il la montroet a leulh: e expliquçg non
seulemant çç qui ét presant, mes samblç qu'on voeç desja çç qu'il an
auiendra: Il i 4 ancor grand nombrç d'autrçgs figurçs Poétiquçgs.

Antonomasieç®® commç la Saturnienng, pour Iunon: Lç Trecretien, pour
lç Roe dç Francç: Hiperbolçs, Commç les floz montçt jusquçs au Ciel®':
Amphasçs, Commç au commencçmant dç l'Eneidç, Iunon dit, Mes moç,
qui suis la Reinç des Dieus, fammç e Seur dç Iupitçr, desja par tant
d'anneçs é la guerrç a unç seulç g'ant®*: Prosopopeçs, cOmç ferç parler
unç chose inanimeç, einsi quç fet Lukein an son prçmier, introduisant la
Patriç qui parlç a Cesar*®: cdbien ancor quç lç passagç soét plus Oratoerç
quç Poétiquç. Ironiçs, dç laquelç figurç, ét pleine l'Oreson de Turnç contrç
Drancç, an lonziemç: E ét ironiquç çç quç dit Iunon a Venus, au qua54 En.,
5, 426. — C'est comme exemple d'évdgyera (figure citée par Du Bellay,
Def., p. 86) et non d'hypothèse, „que Quintilien, 8, 3, 63, cite ce vers de
Virgile. 55 Cicéron, Verr., 5, 62: « Ipse inflammatus scelere ac furore in
forum uenit, ardebant oculi, toto ex ore crudelitas eminebat. » 56 Cf.
Quintilien, 8, 6, 29: « Antonomasia, quae aliquid pro nomine ponit, poetis
quoque modo frequentissima, et per epitheton, quod detracto eo cui
apponitur ualet pro nomine...» Cf. Du Bellay, Def., p. 285 : « Entre autres
choses:, je t'averty user souvent de la figure ANTONOMASIE.... La grace
d'elle est quand on designe Je nom de quelques chose par ce qui luy est
propre, comme le Pere foudroyant pour Jupiter...» 5% Par ex. En., 1, 103 : «
...fluctusque ad sidera tollit.» 58 Hn., 1, 46: _Ast ego quae diuum incedo
regina Jouisque et soror et coniunx, una cum gente tot annos bella gero. 59
Lucain, 1, 183. — Quintilien, qui traite de la prosopopée, 9, 2, 29, cite deux
exemples de prosopopée de la Patrie, mais les emprunte a Cicéron.

136 Premier Liurøg dé VArt Poétiqué triemø''. Rødoubløémant ou Reduplicacion dø moz, commø Pan, dieu d'Arcadiø: e puis tout soudein an |'autrø vers, Pan, dieu d'Arcadiø*!: figurø elegantø quand elø ét bien usurpø: Apostrofø, figurøé quø les Latins disøt Conuersion®: bienseantø, e qui ét ordinerø a Virgiløé: Commø Tvozague nunc stares, au sécond®*: [47] e at tu dictis Albane maneres, an 'huitiémø™. Les Antitesø, ou Contrøposicions®® aussi auront bonnøg gracø: Commø la doussø amertumø, l'acordantø discordø: laquelø et frequantø a noz Poétø, e a moe, peut étrø, trop an mes Sonnez. Mes ce sont Amours**. Iø ng vet ometrø les Perifrasø*', figurø 60 Hn., 11, 383: ... Meque timoris Argue tu, Drance, quando tot stragis acervos Teucrorum tua dextra dedit... et 4, 93: Egregiam uero laudem et spolia ampla refertis, Tuque puerque tuus : magnum et memorabile numen, Una dolo diuum si femina uicta duorum est! Quintilien, 9, 2, 49 et Vida, 3, 141, citent comme exemple d'ironie, Je premier des passages de Virgile allégués ici. 61 Virgile, Bwcol., 4, 58: Pan etiam Arcadia mecum si iudice certet, Pan etiam Arcadia dicat si iudice uictum. Ce passage est cité par Macrobe, Sat., 5, 14, comme exemple de répétition empruntée par Virgile a Homère, et par Vida, 3, 144 : « uocem cum rursus eamden ingeminant.» 62 Ce n'est que chez des auteurs d'époque tardive, comme saint Augustin, Priscien, Cassiodore, que l'on trouve axooteopy Tendu par conuersio. Antérieurement on employait compellatio ou la transcription du grec apostrophe. f 63 En., 2, 56, 64 Hn., 8, 643. — On n'a pas signalé d'exemple plus ancien du mot antithèse. Cf. Vaganay, Pour Vhistoire dw francais moderne, p. 11. 65 Quintilien, 9, 3, 81, traduit aviidetov par contrapositum. 66T.a plupart des sonnets de l'Amowr des Amours sont en effet bourrés d'antithèses; voici par ex. le début du sonnet LXXI, p. 48: Faussøé esperancø e creintøé ueritablø Iustø requétøg, obtønr impossiblø Hautø voleø, e lieu inaccessibleø S'étrø nuisant, an autrui profitablø... 67 Cf. Quintilien, 8, 6, 59-61, ot regimeaoic est traduiti par circumlos= cutio, Le mot périphrase paraît avoir été employé por la première fois par Sebilet, A. p., p. 47.

Des Orngmans dé Poésiç 137 qui donnég telç foes plus dç gracç
au Poémç, quç nç feroét la chosç nommeç par son nom: Quelç ét la
circonlocucion du Laberintç au siziémç, Hc labor ille domus, et
inextricabilis error®*: Elg se dogt proprçmant usurper, quand lç mot ét dur,
e qu'il nç peut bonnçémant antrer au carmç: commç au passagç alegue. La
figurç quç les Gréz apelçt Metonimiç, c'ét a dirç Transnominacion®™, ét
gracieusç: Commç quand nous disons, la Cite, pour les Citoyens. E
permetons au Poétç dç dirç Bacus, pour lç vin: Mars, pour la guerrç ou
batalhç: Venus, pour volupte: Vulkein, pour lç feu. Puis il sçra beau pour
tout un nombrç dç peuplçs, dç dirç, Ceus quç lç Pau abruuç, ou ceus qui
boeugt Iç Pau: dç dirç les Indçs, pour l'Oriant, les Gadçs pour
_POccidant™'. Mes quç diré jç plus des Orngmans dç Poésiç? léquez sont
si diuers, qu'il les mç faut par necessite remetrç an la felicite du Poétç; pour
n'exceder lç dçuoer d'anseignçmant, qui ét d'étrç brief. Car certes il nçé sç
pett dissimuler, quç Veureusç nessancç du Poétç nç soét celç qui plus lui
eidç a gagner Vhonneur: voerç an cas d'anrichicçmans, léquez samblçroét
étrç diz a l'artificçg. Telç felicite ét naturelçé: mes en partiç aquisituç.
Nous ranuoyçrons dong tousjours a la lecturç des Poétçs: Cçlui qui promet
dç soe la gloerç e Iç pris, lçs decouurira an lisant: e an rçécçura
ocultçgmant les sçmancçs, dont il fecondçra tout Iç [48] champ dç son
Poémç. E fçra par etudç e eureus exercicç, quç toutçs les richeçs sç
presantçront a lui tout dç gre, quand il an aura bçsoin. \ 68 En., 6, 27. 69
Transnominatio apparait pour la première fois au IV® s. chez les
grammairiens Diomède et Donat. — Cicéron, De orat., 3, 42, 167, rend
uet@vupia par traductio atque in verbo immutatio et Quintilien, 8, 6, 23;
par nominis pro nomine positio. Les exemples de métonymie que donne ici
Peletier sont presque tous empruntés 4 Quintilien, 8, 6, 24. 70 Tl s'agit de la
ville de Gadés sur la côte occidentale d'Espagne, qui représentait en effet
pour les Anciens l'extrême Occident, comme les Indes V'extrême Orient.

138 Premier Liuré de VArt Poétiquè [X] Des Vicès de Poésiè".

Les Vicès esemant sè connoessèt par l'opositè des Vertuz': léquelés on nè pet mancionner bonngmant, sans donner par mémè moyen unè atèintè e souugnancè de leur cètrèrè. Commè dong nous auons dit la clerte ètrè lè plus insinèg orngmant du 1 Peletier signale ici avec beaucoup de force les deux grands défauts qui nous gatent aujourd'hui les 'meilleurs poètes de la Pléiade : l'obscurité et la prolixité. Il veut que le poète, en écrivant, songe non seulement aux doctes mais surtout aux moins savants. Comme l'a indiqué P. Laumonier, *Rev. de la Ren.*, I, 1901, p. 256, il y eut & cette époque une véritable campagne contre l'obscurisme, menée tant par Mellin de SaintGelais que par les provinciaux Barthélemy Aneau de Lyon et Jacques Tahureau du Mans. — Les *Huwvres poétiques* de 1547, p. 119, contenaient déjà une épigramme A un poète écrivant obscurément. Il est possible que, comme l'ont admis P. Laumonier, éd. des *Huyres poétiques* de Peletier, p. 170 et F. Gaiffe, éd. de Th. Sebillet, A. p., p. 33, n. 2, que la critique ait alors visé Maurice Scève — & qui d'ailleurs Peletier rend hommage dans l'*Art poétique*, p. 13 — mais en 1555 on a peine à reconnaître à qui Peletier a pu songer; peut-être aux *Hrreurs* de son ami Pontus de Tyard et à certaines odes pindariques de Ronsard. D'ailleurs à ce moment, Ronsard a définitivement renoncé à la manière sibylline de ses grandes odes, témoin le sonnet à Tyard qui parut précisément en 1555, éd. Lem., tel pepbols Thiard, chacun disoit à mon commencement Que j'estoi trop obscur au simple populaire : Aujourd'hui chacun dit que je suis au contraire Et que je me dements parlant trop bassement. Et Du Bellay n'aurait pas renouvelé sans doute la dédaigneuse déclaration qu'on lit dans la première préface de l'*Olive* (1549), éd. H. Chamard, t. I, p. 9: « Quand & ceulx qui ne voudroient recevoir ce genre d'escripre, qu'ilz appellent obscur, pource qu'il excède leur jugement, jo les laisse avecq' ceulx qui apres l'inuention du bled, vouloient encores viure de glan. » — Notons que Peletier n'est nullement ennemi de la « poésie difficile », qu'il ne réproouve ni la mythologie ni la philosophie, & condition qu'on ne les accumule pas. Il professe seulement que l'obscurité ne doit provenir ni du vocabulaire ni de la mauvaise ordonnance du développement. 2 Copié par Deimier, *Acad.*, p. 267: « Les vices se connoissent aisement par l'oposition des vertus », qui a d'ailleurs plagié tout le début de ce chapitre.

Des Vicés dé Poésiç 139 Pogmç: ainsi l'obscurite sç contçra pour lç prçmier vicç*. Car il n'i a point dç diferancg antrç ng parler point, e n'ètrç point antandu: Ancor pansçroéjç étrç plus mal fèt dç parler obscurç-, mant, quç dç nç parler point du tout*: Car on tient Iç tans d'un hommç qui s'amuscçroét alheurs. Mes il i 4 manierç dç juger les obscuritez. Car si le Poétç n'usç point dç moz trop loin cherchez, ni trop affectez, ni impropçs: s'il n'èt point trop brief: s'il a suiui bon ordç (qui sont les poinz qui garanticçt d'obscurite)^o: alors s'il n'èt antandt, cç sçra la fautç du Lecteur, e non pas dç Auteur. Commç si pour quelque Fablç alegueç par ataintç®: si pour quelque neu' dç Filisofiç mis pas anrichicçmant: si pour quelque Histoerç toucheçg par brief incidant: sommç, si pour quelque bonnç alusion, lç Lecteur ét tard a comprandrç: qu'il s'an acusç, e non pas l'Auteur: Içquel plus tdèt sçroét acusableç, s'il auoét escrit trop au long: e s'il anseignoét commç an unç Ecolç. Mes nous parlons ici dç l'obscurite naturelç e pour ainsi dirç, radicalç: Laquelç se connoét a cçla que l'Ecrivain tout par — tout ét samblantç a soe e qu'il persiste an son [49] stilçé non antandiblç*: quand on voét des poinz an lui qui sç pourroét treter plus ilustrémant*®, quand on voét que cçla lui prouient d'ung aprehsion'® trop elongneçé: quand apres auoér longuçmant songe an ses desseins, on ét contreint d'an dçguiner la moitie. Commç lon dit dç S. Gerémç: Içquel apres avoér long SNOT AY ida; A. 3,15 * Verborum in primis tenebras fuge nubilaque atra. 4 Cf. l'épigramme citée supra, Quvres poétiques de 1547, p. 119: Mais si tu veux cacher ta fantaisie, I] ne faudroit seulement que te taire. & Les cinq causes de l'obscurité énumérées ici sont indiquées par Quintilien, 8, 2: De perspicuitate. 6 En passant. 7 Probleme, point d'ou dépend la solution d'une difficulté. . 8 Ce mot se retrouve infra, p. 74. Cf. R. Estienne, Dict. fr.-lat., 2^o éd. (1549) : « entendiblement : intelligenter.» 9 Avec plus de clarté. 10 Action de saisir par l'esprit. Sens très fréquent au XVI^o s., qui persiste jusqu'au XVIII^o s. Cf. R. Estienne, op. cit. : « apprehension et la conception de notre entendement : sensus.»

140 Prémier Liuré dé VArt Poétiquè tans demeuré sus la lecturè dè Persè, sans lè pouuoér comprandrè: eçta lè Liurè dèdans lè feu: e dit, Tu ng vets ètrè antandu: ni moe nè tè vel antandrè!?. Quand, pour examplè, an Latin vous voyéz quelquè Poètè obscur an un Suget qui dè soe et bien tretienablè: e qu'on peut facilémant juger què si un Virgilè l'ut u an mein, il ne l'Gt pas einssi randt difcilè: eins l'ut orné eclerci e ambeli: Lors on sè peut assurer què c'èt Vicèg. Le Poètè eureus nè sè proposèra james un argumant obscur: e commè j'é dit an la Traduccion d'Horacè, cè qu'il voèt nèè pouuoér prandrè teint An ecruant, aucunèmat n'ateint". Vrei èt què Lucrecè èt grandgmat louablè, vu lè tans ou il a vect e lè Suget qu'il a l l JT] semble qu'il y ait eu 4 Vorigine deux anecdotes distinctes, Saint Ambroise aurait laissé échapper de ses mains le livre de Perse en disant : « Si non uis intellegi, non debes legi.» Saint Jérôme l'aurait jeté au feu pour que la flamme en éclairat les ténèbres. Puis ces deux anecdotes auraient été fondues en une seule, car on trouve, a partir du XVII^e s. le mot cité ici par Peletier attribué tantot a saint Jérôme, tantot a saint Ambroise. J'ignore la source de Peletier, car ces historiettes ne figurent pas dans les scholies anciennes de Perse, ni chez les commentateurs du XVI^e s. On retrouve l'anecdote de saint Jérôme dans le Tracté des chiffres de Blaise de Vigenère (1586), p. 13: « ..comme on dict aussi auoir faict S. Hierosme des Satyres de Perse, dont ne pouuant assez bien comprendre a son gré les enigmes et obscuritez, Intellecturis ignibus ille dedit : Parquoy non mal a propos auroit dit le bon hermite Raymond Lulle, bien qu'en son lourdoir, Scriptura "quae usui nequit intelligi, pro non scripta censeatur.» Cf. E. Pasquier, Recherches de la France, livre 6, chap. 7 (& propos de Maurice Scève) : « ...auecq' vn sens si tenebreux et obscur, que le lisant ie disois estre trescontent de ne Ventendre puisqu'il ne vouloit estre entendu.» — On peut citer encore, comme dérivant sans doute de la même source, un sixain d'A. d'Aubigné dans la préface en vers du Printemps (éd. Réaume, t. III, p. 6) : Ces périphrases obscures Sont subjectes aux injures. Kt on leur peut repliquer En les réduisant en cendre : Tu ne veux te faire entendre, Je ne veux pas t'expliquer. E20 WO 12 ro: Tousiours il tend a finir son propos, Kt au milieu rend l'auditeur dispos A conceuoir les choses precedentes Qu'omises a comme bien euidentes : Kt ce qu'il voit ne pouuoir prendre teint : : ' En ecruant, aucunement n'atteint.

: Des Vicés dé Poésiè 141 chogsi, dè soe obscur e maltretablè!?: e sè cénoét bien a son stilè cdbien il ét mieus né, cèlui qui aprochè an auant, ancorès qu'il n'arriug jusquès au but: què cèlui qui ét, tant soét peu, passé". Iè vet dirg qu'on connoét an son Euurè un ne sé quel plus grad ressantgmant" dè l'eureus sieclè qui deuoét étrè souz Augustè, qu'an nul dè ceus qui ont ecrit apres: ét dong Iè Poétè lè prèmier soin dè donner lumierè a son ouuragè: e pansè què Iè tans n'ét plus dè ceus qui sè delectègt es choses obscurès, pour prandrè occasion dè sè glorifier dg les auoér comprisès: ou pour s'an rejouir, non pas commè dè les auoér aprises, mes commè dè les auogèr inuanteès. I] faut sus toutès choses qu'un Ecrit soét louablè anuers [50] les doctès: e cè pendant qu'aus moins sauans il donnè de primè facè quelque aprehansion dè beaute, e quelque esperancè dè lè pouuoér antandrè. E cèla git an nè dirè ni plus ni moins qu'il faut, chose dè grandè difficulte, principalémant an notrè poésiè Banco ou la Rimè nous tient an grandè sugecion. Mes d'autant plus sè faut il eforcer a la vertu: e montrer què la difficulte dè la Rime sèrt expressement, pour longuèmant panser a bien ferè'®. A fautè dè quoe, auiengt toutès les 13 Peletier se souvient de la déclaration de Lucrèce, 1, 136: Nec me animi fallit Graiorum obscura reperta difficile illustrare Latinis uersibus esse. 14 Ronsard avait exprimé plus clairement la même idée dans la préface des Quatre premiers livres des Odes (1550) : « Si les hommes, tant des siecles passez que du nostre, ont meritè quelque louange pour auoir piqué diligemment apres les traces de ceus qui, courant par la carriere de leurs inuentions, ont de bien Join franchi la borne, combien dauantage doit on vanter le coureur qui, galopant librement par les campagnes Attiques et Romaines, osa tracer un sentier inconnu pour aller a |'immortalité ?» 15 Impression, action de ressentir, de reconnaître. Cf. Montaigne,], 288: «Ce ressentiment bien vif qui est naturellement en moi (de la poésie) .» 16 Peletier complete plus loin, p. 55, sa doctrine sur les bienfaits de la rime difficile. Cf. Ronsard, Préface posthume de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 93: «Telle contrainte en méditant et repensant fait le plus souvent inuenter d'excellentes conceptions, riches paroles et phrases elabourees.» Mais c'est a la briéveté du décasyllabe que Ronsard attribue cet effet. — P. Laumonier, Rev. de la Ren., I, 1901, p. 256, note que Peletier «donne pour cause au verbiage les entraves de la versification

142 : Premier Liurçg dé VArt Poétique sortès dè Vicès: Commè antrè autrès la Repugnancè** ou Contrariete: laquelè, pour rien nè dissimuler, nous èt fort frequentè an notrè Poésiè Francoesè. E i an @ bien peu qui nè sè contredift, non point d'un Euurè a autrè seulgmant, mes an un mémè Euurè: non point an un mémè Euurè, mes an un mémè androet. Qui èt un vicè fort rèprochablè: E qui d'autant plus songneusèmat sè doèt euter, què plus facilèmant il arriug. Car l'>hommè etant composé dè contrerès, e eyant l'esprit exposé a tant d'objez diuers, douteus, obscurs, vreis e faus: malesemant se peut meintènir an un trein inuariablè, sans trouuer rancontrès, ofansès*, e detourbiers'® qui lui facèt oublier sa droetè voeè. E dè mémè causè procedèt les Rèditès?®: mes un peu plus excusablès, toutèfoes qui arguèt unè nonchalancè dè stilcè e dè rgèuuèg. Iè trouuèg ancorès une fautè assez coutumierè, qui èt lè long parler, ou mieus, lè trop parler: què les Gréz apelèt Macrologiè: Commè an Titèliuèg, Les ambassadeurs n'eyans pu impetrer la pes, s'an retournerèt arrierè, an la meson d'ou iz etoèt partiz?'. Elè auient aus Francgoes, qui pour vénir a la Rimè alongèt leurs vers dè beaucoup dè moz oeseus: qui sont ceus, sans léquez la santancè [51] dèmeurè antierèg. I] 1 an a qui voulans euter lè commun usagè d'ecrirè, souz especè d'elegancè usèt d'unèg circuicion, rèchargèt moz sus moz: e an fin sè trouuèt n'auoér rien dit què bien avant Fénelon, mais fait cette réserve que la richesse de la rime amene pourtant de brillantes idées et c'est déjà la théorie de Banville.» 17 Latinisme : repugnantia, contradiction. 18 Au sens du latin offensa, heurt, obstacle. 19 Empêchement, trouble. Mot de l'ancien frangais. 20 Of. Quintilien, 8, 3, 50-51 : 21 Traduit de Quintilien, 8, 3, 53: « Vitanda etiam macrologia, id est longior quam opertet sermo ut apud T. Liuium: « legati non impetrata pace retro domum, unde uenierant abierunt.» (Ce passage de Tite Live, tiré d'un livre perdu, ne nous est connu que par cette citation). 22 Transcrit du latin circuitio (Ad Her., 4, 32, 43; Cic., De Inuent., 1, 20 etc.) périphrase. Le plus ancien exemple connu de ce mot parait être : Mer des hystoires (1488), t. I, f° 49a : « Toutefois il est permis d'user de circutions, metaphores et similitudes », Le mot se retrouve chez P, Fabri, Le grant et vray art de pleine rhetorique, Livre I, f° LXV. Ronsard, préface posthume de la Franciade, emploie circonlocution.

Des Vicès dé Poésiè 143 des Moz?*. La superfluite prouient a aucuns, dè la peur qu'iz ont què leur artificè, leur inuancion, e leur labeur n'apparoessèt. Mes sans point dè doutè, celui ng sèt pas la manierd dè sè ferèd estimer, qui dèsirèé ètrè trop tèt connu. I] faut tousjours cacher quelque chosè d'exquis dèdans ses Ecriz, e lè consacrer an tans: le quel èt mètrè dè tout, e decouurè tout, l'un apres l'autrè. Qui cherchèra bien dgdans Virgilè: il i trouugra tousjours quelque sècret, jè di expressement couuert dè l'auteur: e auquel les Lecteurs n'auoèt point ancorèes panse**. Car les chosès qui sont euidantès an lui, aparoessèt si richès, qu'elès donnèt unè certeing assurancè, què cè qui èt latant, doèt ètrè precieus. Or an cas dè vicès, sè faut bien souugnir du mot d'Horacè: què lè soin dè fuir lè mal, souuant nous conduit an un autrè mal?*: si nous n'l auisons dè pres. Commè, pour euitè superfluite e ètrè brief, on dguient obscur: Qui veut ètrè facilè, il dguient mol, efemine e sans ners: Qui veut ètrè grauè, duient anfle: Qui veut ferè son Poémè delectablèé par variete, il fèt un Ecrit monstrueus, mèlant les chosès vielhès avec les nouuelès, les hautès avec les humilès**, les vulguerègs avec les magnifiquès?'. E certès ces 23 C'est le défaut que Quintilien, 8, 8, 55, définit sous le nom de meouoyia.24 Cf. Macrobe, Sat., 3, 7, dans un chapitre intitulé : « Ka etiam quae negligenter in Vergilio transmittuntur a legentium uulgo non carere sensuum profunditate.» 25 Cf. Horace, Ad Pis., 31: In uitium ducit culpae fuga, si caret arte. Trad. de Peletier, f° 8 r°: L'esprit humain en erreur est induit — En leuitant, s'il n'est par art conduit. Deimier, Acad., p. 279: «...il faut estre avisé que voulant fuir un mal, on n'en rencontre un autre.» 26 Transcrit du latin humilis. Cf. provengal : humil, omil. 27 Tout ce développement est traduit d'Horace, Ad. Pis., 25-30: "PFE POO COREE breuis esse laboro, obscurus fio: sectantem leuia nerui deficiunt animique; professus grandia turget; serpit humi tutus nimium timidusque procellae; ui uariare cupit rem prodigaliter unam, reas siluis appingit, fluctibus aprum. Trad. de Peletier, f° 8 r°:

144 Premier Liuré de VArt Poétique vicçs la qui s'ancourçt souz especç dç vertu"* , sont lç plus etraneés. Car commç chacun sç metç an deuoér dç fuir les autrçs 'dçfaus: ceus ci samblç qu'on les cherchç. Antrç léquez sont les orngmans affectez, qu' Horace apelç bien proprçmant ambicieus'?. A brief parler, lç Poétç sç deliberç*® e sç preparç contrç les fautçs [52] qui arriuçgt generalémant an deus androez: aus chosçs e aus moz: Es chosçs, commç obscuritez, impertinancçs*', vilitez*', contrarietez*', excès, réditçs: Es moz, commç improprietiez redondancçs, ambiguitez e mauuesçs composicions. Se souuiene X tousjours dç cç quç nous auons dit an l'Imitacion, qu'il i a infiniçs sortçs de malferç, e ung seulç dç bien ferçé**. E pour cçla, RNR ae dome Brieueté ie procure, Ma brieueté rend la matiere obscure Qui trop se plaist en delicat ouurage, Hn lui default la force et le courage : Celui qui est de hanz cas professeur, Deuiet enflé Qui ueut estre trop seur, Et qui craint trop de la mer les combatz, Il glisse en terre, et demeure trop bas: Celui qui ueut deguiser amplement Chose qui est une tout simplement, Veut le Dauphin aux bois acoutumer, Kt le Sanglier faire uiure en la mer. 28 Horace, Ad. Pis., 25: Decipimus specie recti. Trad. de Peletier, f° 7 v°: ...en guise de bien faire Sommes deceuz. 29 Horace, Ad. Pis., 447: ambitiosa recidet ornamenta. Trad. de Peletier, f° 22 r°: Et de rongner il sera curieux Les ornemens par trop luxurieux. 30 Subjonctif : que le poète se délibère, prenne la décision. Sens identique a celui de l'expression, fréquente jusqu'au XVII° s., être délibéré de. R. Estienne, Dict. fr. lat., traduit *delibere toy par animo virili ut sis para*. 81 Au sens étymologique de « choses déplacées ». 82 Choses viles. Le mot figure encore dans le Dictionnaire de l'Académie de 1758. *3 Contradictions. Cf. supra, p. 50. \$4 Of. supra; p. 28. ; .

— th i - e a a faut infinimant trauallher a parugnir aus Vertuz, e
incessamment . - veiller pour nœ téber es Vicgs. Mes par cf quœ nous n’auds
4 __ pas antrœpris au commancœgmant d’instruirœ Iœ Poétœ : | _tnal ne: il
nous sufira d’auoér mis ici, non la mul- ' i titudg des Vicœs, qui sœroét chosœ
trop anas nuieusœ: mes la notablœé merquœ des a plus insings: qui*® deura
étrœ assez ‘ ’ a cAlui qui aura anuiœ dœ 4 connoétrœ cœ qu’il ? 4 _ doét fuir
ou eee A 4 suiurœg. - Wise a ail : ne Roe ’ % Ne _ OE: fore Bei x Bee 2 et



[53] SECOND. LIVRE PART POERETIOVE dꝑ Iaquꝑs Pelꝑtier
A ZACARIE GAVDART PARISIEN [I] Dé la Rimꝑ Poétiquꝑ'. Apres auoer
treté les precepcions uniuerselꝑs dꝑ la Poésiꝑ, mꝑ samblꝑ étrꝑ tans
d'entrꝑmeler les particularitez dꝑ la Frangoesꝑ: Dequelꝑs la premierꝑ, ét la
Rimꝑ: qui ét, einsi qué nous auons 1 Ce chapitre correspond a Sebillet, A.
p., livre I, chap. 2 : « Qu'est-ce que le Francois doit appeler Ryme » et chap.
9: « De la Ryme et ses differences et divers usages» et & Du Bellay, Def.,
livre II, chap. 6: « De la rythme et des vers sans rythme » et 7: « De ce mot
rythme, de Vinvention des vers rymez.» — Sebillet s'est contenté
d'énumérer les différentes sortes de rimes sans énoncer de doctrine. Du
Bellay, après avoir prescrit que la rime soit riche, sans être « contrainte»,
examine deux règles jadis posées par Jean Bouchet : rimer pour l'œil aussi
bien que pour l'oreille et ne pas faire rimer une syllabe breve avec une
syllabe longue; il approuve la seconde et rejette la premiere. Peletier est
muet sur ces deux points. Quant a Ja question de l'alternance des rimes
masculines et des féminines, il la traitera plus loin, p. 62. — Tout ce que
Peletier dit de la rime a été paraphrasé par Deimier, dans son chapitre : « De
la beauté et richesse des Rimes », p. 2.

148 Sécōnd Inurg dé VArt Poétiqué usurpe”, (combien quē cē soēt contrē la sinification du mot original®) ung termineson e cadancē samblablē, dē deus vers ou plusieurs’. Dē l’antiquite dē la Rimē, je n’an osērog dirē nouuelē opinion: sinon quē jē prandrē plesir a croerē, qu’elē ét dē bien lointeing origing, auec ceus qui lē veulgt einssi®. Mes nous sauons qu’elē n’a point été usiteē vers les Grez ni Latins, quant an Poésiēg: eingoēs* i a tousjours été desestimeē: Commē memē aucuns an cē vers dē Virgilē, Troidg,; nunc stares, Priamiq; arx alta maneres, lisēt maneret, e non pas maneres, pour eüter la samblablē desinancē’. Vrei ét qu’androet les Orateurs, elē ét conteē antrē les Figurēs*. E mémē Ciceron la louē pour telē, an son Liurē (si ma memoerē nē mē trompē) dē l’Orateur: la ou il aleguēg un passagē dē son Oreson pour Milon’, qui ét dē [54] samblablēs desinancēs. Or dē quelque lieu qu’elē nous soēt véenuē, récéuons la, non seulgmant par coutumē, mes ancorēs pour une formelē beauté dē Poésiē. Car si les Poétēs sont diz chanter 4 Au sens du latin usurpare, faire usage de, s’approprier; très fréquent au XVI^e s 3 La critique du terme de rime que Peletier indique d’un mot a été faite longuement par Sebillet, qui y emploie tout un chapitre, p. 16-20, et par Du Bellay, Def., p. 270-271. 4 Cf. les définitions de Sebillet, p. 18: « ceste parité, ressemblance et consonance de syllabes finissantes les vers Francois », de Du Bellay, Def., p. 270 : « cete consonance de syllabes a la fin des vers » et de Ronsard, A. p., éd. Lem., t. VII, p. 54: « La ryme n’est autre chose qu’une consonance et cadance de syllabes, tombantes sur la fin des vers.» > Cf. Du Bellay, Def., p. 272: « Or quand a Vantiquité de ces vers que nous appelons rymez... si on adjoute foy & Jan le Maire de Belges, Bardus V, roy des Gaules en feut inventeur.» ® Mais au contraire, (deux exemples dans la Def., p. 122 et 345); même sens que ains dont Peletier fait également usage. 7 En., 2, 56. Le texte le plus accrédité porte staret... maneres. La leçon maneret provient sans doute de l’influence de la désinence de staret. Cf. L. Havet, Manuel de critique verbale, 496. 8 Sebillet, A. p., p. 18 et du Bellay, Def., p. 270 ont traité de P d6pov0téhevtov (similiter deinens). ® Cicéron, dans l’Orator, 49, 164, allégué en effet, comme exemple de larrangement symétrique du style, une période du Pro Milone, composée de membres de phrase égaux et parallèles, & désinences semblables.

Dé la Rimø Poétiquè i 149 pour reson quø Iø parler qui ét compassé d'unø certeing mèsurø, samblø étrø un Chant: d'autant qu'il ét mieus composé au gré dø Voreilhø quø Iø parler solu'®: la Rimø sèra ancorøs unø plus expressø merquø dø Chant: e par consequant, dø Poésiø. E la prandrons pour assez ding dø suplir?! les mèsurøs des vers Gréz e Latins, fez dø certain nombrø dø piez quø nous n'auons point an notrø Languø". Car comm#ø il soét necesserø qu'an toutès languøs il i ét certeings e manifestès distinccions antrø la Poésiø e l'Oratoerø**: la Rimø ét l'unø des plus euidantès qué nous eyons: d'autant qu'an vers Frangoes elø aportø un contantømant e plesir: e qu'an prosø elø seroét desagreablø, au moins pour ordinerg. E pour cfla, j'é tousjours eté d'auis quø la Rimø des vers doét étrø exquisø e, commø nous disons, richø'*. Car si on m'aleguø la sugecion quø c'ét quø d'i étrø si consciancierø: on ng sauroet par cøla gagner autrø chosø, sinon qu'on veut chercher un subterfugø dø labeur'®. Si on mø dit quø les Rimøs richøs sont trop rarøs e qu'eløs ampeschèt l'execucion d'un bon propos ou d'unø belø manierø dø parler'®: je pourrog repondrø quø les beløs locucions aussi sont rarøs, e quø si pour contreintø dø la 10 La prose. Peletier, infra, p. 59, Sebillet, A. y., 18, le Quintil Horatian, dans Def., éd. Chamard, p. 30 emploient avec le même sens |'expression oraison solue (oratio soluta). 11 Cf. supra, chap. 8, n. 17, la note 4 suplimant. 12 Cf. Du Bellay, Def., p. 261: « Elle nous est ce que la quantité est aux Grecz et Latins. » 13 Ta prose. Ordinairement employé au XVI° s. avec le sens d'éloquence, art oratoire. Par ex. E. Pasquier, Rech., IX, 187 : « professeurs du roy en l'oratoire et philosophie. » Du Bellay, Def., p. 270 emploie pour désigner la prose le mot oraison. 14 L'expression rime riche est employée des le XV° s. dans plusieurs arts de seconde rhétorique, et ensuite par Sebillet, A. p., p. 63. 15 Du Bellay, Def., p. 261, tout en recommandant l'emploi de la rime riche, ne veut pas qu'elle soit une contrainte pour le poète. C'est donc un peu contre lui qu'est dirigée cette apologie passionnée de la rime riche. 16 Ronsard, A. p., 6d. Lem., t. VII, p. 54, semble répondre & Peletier : « Toutefois tu seras plus songneux de la belle inuention et des motz que de la Ryme, laquelle vient assez aisément d'elle mesme apres quelque peu d'exercice et labeur. »

150 Sécund Liuré d' VArt Poétique Rimé il n'g vient a propos de les pouuoer metrê a une fin d' vers: il les faut metrê au milieu, les changer, les ruminer, auiser si nous pouuons user d' transposicion d' moz, ou si nous auons l' moyen d' an user autrêmant ou autrêmant*', Sauons nous pas bien si deus, troes, quatrê, qu'ê diré j'ê? [55] si douzê bons Poétês Francoes antrêprénoét d' traduirê quelque leu d' Virgilé: il n' i auroét par un d' tous, qui rancontrat an mémês moz ni an mémês Rimêés qué son compagnon? qui ét sing qu' unêg mémê chose s'ê peut ecrire autant elegdmant qu'ê diuersêmant, pouruu qu' on i pansê. Dauantage s' il n'etoét question qu'ê d' parler ornémant?*: il n'ê faudroét sinon ecrire an prosê: Ou s' il n'etoét question qu'ê d' rimer: il n'ê faudroét sinon rimer an Farceur'®. Mes an Poésiê il faut 'ferê tous les deus, e bien dirê e bien rimer. Car si la Rimê sêrt au plesir de l' oreilhê: certês plus elê sêra exactê, e plus de contantêmant elê donnêra. I n' i a cêlui d' tous noz Poétês, qui n'ê soét bien esê pour les deus ou pour les quatrê premiers vers d' unê sienê composicion, de ferê unê Rimê la plus richê qu' il petit: Puis quand par tret d' plumê?® il vient a rimer plus neglig' ammant: qu'ê sauroét il ferê panser, sinon qu' il sê lassê? Mes pour repondrê a l' objeccion qu'ê la Rimê ampeschê la colaccion d' unê belê frasê, ou d' quelque bonnê santancê: j'ê opinion toutê contrerê, qu' elê ét, commê j' auoé touche sus les Vicês*?, causê qu' an pansant, il sê presantê a nous quelque bon dessein e quelque bonnêg ordonnancê d' propos. E si ê tousjors été d' auis, qu'ê tant plus on pansê a bien ferê, e tant plus on fêt bien: tant la longugê meditacion peut tout. E certês, il faut qu'ê j'ê dig cêla d' moe, qu'ê j'ê été cêlui qui plus é voulu rimer curieusêmant: e suis contant d' dirê, supersticieusêmant*''.

Mes si êtcê qu'ê james propriete d' rimê n'ê m'ê fit 17 Toute cette page a été reprise par Deimier, Acad., p. 290 et suiv. 18 Cet adverbe est attesté au XVê® s. 19 C' est a dire rimer comme le faisaient les auteurs de farces, sans grand souci des idées et de leur expression. 20 Au courant de la plume. Cf. par trait de propos. 21 Supra, p. 50. 22 Peletier vise peut-être cet endroit de la Deffence, p. 267: «Mais ne veulx que notre poète regarde si superstitieusement & ces petites cho

Dé la Rimée Poétique 151 abandonner propriete ni dè moz ni dè santancès** : l'antan toutes choses pareilhès. Car si j'é été impropère ou an disposicion ou an elocucion: la curiosite dè bié rimer nè lè m'a point cause [56] qui n'ussè pas mieus fèt, quand j'ussè été moins afeccionné a Pexquisicion dè Rimè. E quant a la santancè, il sè pourra connoétre qu'elè ne m'i a point fèt falhir: par les Traduccions què jy autrefoes fetès dè bons Auteurs**. Vrei ét, què jè nè réprandré pas, eingoès* nè prisèré pas moins, un hommè: pour nè rèchercher unèg Rimè si songneusè commè sont, misericordieusement e melodieusement, qui ét unè Rimè mienne** : ni mémè nè trouèré james mauues, dè rimer, auantagè sus dommagè. E si on nè lè trouug an mes Euurès: qu'on pansè, qu'il nè m'èt pas vent a ses : et luy doit suffire que les deux dernieres syllabes soient unisones.» En fait chez Peletier les rimes sont ordinairement très riches; la consonne d'appui fait rarement défaut. Voici par exemple les rimes des premiers vers de la pièce a Francois I qui ouvre les HWuvres poétiques de 1547 : nature, littérature; chacun, qu'un; exenter, présenter; carmes, alarmes; muses, t'amuses; souffrance, France; père, espère. I] ne recule même pas devant la rime équivoquée qui fit la joie des vieux rhétoriciens; Cf. supra, Liv. I, chap. I, n. 8, deux vers dont les rimes sont procedure et proces dure. — Deimier, Acad., p. 341, justifie Peletier : « ainsi donques l'observation de la richesse des rimes n'est pas l'exercice d'un superstitieux. » 23 Of. Huvres poétiques de 1581, f° 73 r° : Je suis un peu an mes Rimès trop mien, Jè lè confssè et si feré trop bien, N'èt lè meilleur, ancor jè m'an acusè : FE dè cèla jè nè pran autrè excusè : Fors qu'an song'ant aus moz, pour bien rimer, Jé songé au sans, e a bien V'exprimer. 24 Sur les traduction de Peletier, v. supra, p. 105, n. 1. 25 V. supra, p. 148, n. 6. 26 Comme l'a noté H. Chamard, Peletier semble avoir pris pour lui une épigramme de Du Bellay, Def., p. 263 : « ...d'aucuns... pensent avoir fait un grand chief d'uvre en francoys, quand ilz ont rymé un imminent et un eminent, un misericordieusement et un melodieusement, et autres de semblable farine, encores qu'il n'y ait sens ou raison qui vaille.» On trouve en effet dans les Guvres poétiques de 1547, p. 110, les vers suivants A wne dame : Si vous traittiez ma loyauté Misericordieusement, Alors melodieusement ; Je chanteroy' vostre beauté.

Pie cia f en UT Caen we Tools) RN Fre Ana DI AON BCD LN a
aN i / Ve cores a Hae 152 Sécond Inuré dé VArt Poétiquéé propos: ou qu'on
l'atribug au grand labeur (qui mç pel nommer Iç misçrablç Artisan du
Democritç Horacien?') quç j'e dç coutumç dç prandrç an mes Ecriz: voerç
si grand, que telç foes jç suis contreint dç metrç quelques neglig'ancçs
delibereçs, pour cacher ma miserç. Voela cç qu'il mç samblç dç la Rimç: si
je di ancorç, quçé dç mon opinion, les Rimçs nç doeugt eçtrç trop
distamment separeçs. I'antan qu'antrç deus vers d'unç couleur"®, n'i
doeugt étrç, pour lç plus, quç deus autrçs vers. E n'imiter les Italiens, qui
au dernier dç leurs Sonnez, diferçt la reponsç dç la Rimç jusquçs a un
cinqüiémç vers. Car c'ët ferç trop languir l'oreilhç des ecoutans'®. 27
Allusion & Horace, Ad pis., 295, vers cités supra, p. 72, n. 3. 28 De même
rime, « unisonans » comme dit le Quintil Horatian (v. note suivante). 29
Peletier se souvient peut-être du reproche que le Quintil Horatian adresse au
sonnet italien (dans la Def., éd. Chamard, p. 222): « ..Ja rime du premier
(vers des tercets) rendue finalement au cinquieme, tellement que en oyant le
dernier, on a desia perdu le son et la memoire de son premier unisonant, qui
est desia & cing lieués de la.» Cette disposition des rimes des tercets (par
ex. ABA CCB ou ABC BAB se trouve dans 68 sonnets de Pétrarque (cf. H.
Chamard, De J. Pelet. Arte poet., p. 50). Peletier, qui la condamne ici, l'a
lui-même employée dans trois de ses sonnets de 1547 (p. 75 et 78; cf. le
commentaire de P. Laumonier, p. 184). On la retrouve dans plusieurs
sonnets de l'Olive, mais elle disparaît des recueils français après 1550. La
prohibition de Peletier est donc un peu vaine en 1555. Psi 2 Cea ni eRe
aMbAme 4 j ' 4 :

Des Vers Francoes ae 153 [II] Des Vers Frangoes'. Cø nous ét grand auantagø, quø notrø Languø a pris des Vers dø toutø møsurø, dgøpuis deus silabøø jusquø a douzø: Qui ét ung commodite de øø pouuoér ebatrø an tous g'anrøø dø Poémøø. Excete pourtant, que nous n'an auons point dø neuf silabøø?. Les vers dø deus, sont fort rarøø, [57] e dø bien petit usagø: voerø ceus dø troes e dø quatrø. Ceus dø cing, ont commancømant dø gracø, pour ferø chosøø courantøø. Comme Marot a fèt, Grison fu Hedart*. Ceus dø sis øø metøt commodømant es Odøø', principalgman, quand cø sont chosøø gueøø. I'1 é decrit mon Rossignol'. Dø set e d'huit, sont fort frequans: e capabløø dé ?Odø 1 Cf. Sebillet, A. p., livre I, chap. 5: « De la diverse forme, mesures et nombres de syllabes requises au carme Francois», ot sont citøø des exemples de vers de deux, trois, quatre, cing, six, sept, huit, dix, douze syllabes, empruntøø a Marot et a Saint-Gelais. 2 La jolie ode de Ronsard en ennøasyllabes : Chere Vesper, lumiere doree De la belle Venus Cytheree, publiøe en aofit 1555 dans la Continuation des Amowrs est peut-øtre, comme le suppose P. Laumonier, Rev. Ren., I, 1901, p. 260, une satisfaction donnøe a Peletier. 3 L'exemple est empruntø 4 Sebillet, A. p., p. 37, qui cite le døbüt d'une øpitaphe que fit Marot pour le cheval de Vuyart, secrøtaire du duc de Guise (ød. P. Jannet, 2, 217) : Grison fu Hedart Qui garrot et dard Passay de vitesse... 4 Sebillet, A. p., p. 37, cite prøcisøment comme exemple d'hexasyllabes « une ode de Saint-Gelais qui commence, O combien est heureuse La peine de celer Une flamme amoureuse Qui deus coeurs fait bruler... » poeme auquel Du Bellay, Def., p. 212, refuse dødaigneusement le nom d'ode, jugeant. « tela ouvraiges mieus dignes d'estre nommez chansons vulgaires.» 5 Dans les Vers liriques, & la suite de Amour des Amours, p. 123. Nous en avons citø quelques vers, supa, p. 134, n. 49.

154 Second Liurø dé VArt Poétique serieusø®. Restøt les Decassilabøgs e Dodecassilabgs: c'ët a dirg dø dis e dø douzø. Déquez lø prømier, jusquø ici, a ete accommodeé aus fez Heroiquø's'. Lø Dodecassilabø, autrgmant vers Alexandrin®, etoët fort rarø, jusquø a cet agø®: Iøquel nous auons oui 6 T'école marotique avait fait grand usage des vers de sept et de huit syllabes. Peletier ne s'est servi de l'heptasyllabe que dans son Hywer, (Huvres poétiques de 1547, p. 94 et Amour des Amours, p. 144). En revanche il a très souvent employé l'octosyllabe, soit seul, soit mêlé a d'autres vers tant dans ses poemes de 1547 que dans ceux de 1555. Ronsard a fait de même dans ses œuvres lyriques (v. les tableaux dressés par P. Laumonier, Ronsard, poète lyrique, p. 687 et suiv. et Martinon, Les Strophes, p. 501 et suiv.). — Sebillet, p. 38, cite comme exemple d'heptasyllabes une ode de Saint-Gelais : Laissez la verte couleur... . a laquelle Du Bellay donne la même qualification méprisante qu'a l'ode en hexasyllabes. 7 Cf. Sebillet, A. p., p. 40 rappelle que le vers de dix syllabes « s'accommode... a ce que le Latin escrit en carme Heroique »; et du Bellay, Def., p. 219 : « ...vers heroiques, c'est & dire de X 4 XI ». (Du Bellay fait entrer la terminaison féminine dans le compte des syllabes). 8 Le mot a été employé dans le premier quart du XV® s. dans un Art de seconde rhétorique (éd. E. Langlois, p. 28) : « Rime alexandrine, pour faire rommans, est pour le present de douze silabes chascune ligne.» Cf. L. EH. Kastner, Rev. Lang. Rom., 47, 1904, p. 5. — On sait que Du Bellay ne mentionne pas l'alexandrin dans la Deffence. ® Avant 1555 il n'a été, fait de ce mètre qu'un usage très restreint ; M. Raymond, L'infl. de Ronsard, t. 1, p. 152, n. 1, cite : en 1548, deux des 148 sonnets traduits de Pétrarque par Phillieul; en 1552, un sonnet des Amours de Méline de Baif et deux actes de la Cléopdre de Jodelle; en 1553, six sonnets et cinq épigrammes dans les (uvres de Maclou de !a Haye, trois sonnets et diverses pièces dans les Muwvres poétiques de Jean de la Peruse. Ronsard, qui jusque-la n'avait employé l'alexandrin que mélangé a d'autres vers plus courts, dans trois odes de 1550, s'en sert en 1553 dans trois épigrammes du Livret de Folastris, dans deux sonnets de la 2° éd. des Amours et dans la Harangue de Mgr. le duc de Guise. C'est Baif, qui le premier dans les Amours de Francine (1555) l'emploie @une façon suivie (dans 225 sonnets sur 247). Ronsard, la même année, écrit en alexandrins les sonnets de la Continuation des Amours. Néanmoins, ce n'est pas tout a fait & tort qu'il a revendiqué le

mérite d'avoir «mis en vogue et honneur» l'alexandrin, dans un passage ajouté en 157 dans *l'Art poétique* & la fin du chapitre Les vers alexandrins, éd. Lem., t. VII, p. 591, et dans la première préface de la *Franciade* (1572, éd. Lem., t. VII, p. 70). Cf. H. Franchet, *Le poète et son œuvre*, p. 294.

Des Vers Francoes . 155 auogr eté einsi dit, par cç qu'an cç vers furçt prēmierçgmant ecriz les gestçs d'Alexandrç, par un dç noz anciens Poëtçs Francoes!'' Il a puis naguergs eté rçct pour Heroiquç!!: qui ét son vrei e proprçg usagç. Car lç Decassilabç etoét trop court': E n'i auoét lieu dç comprandrç quç bien peu an deus vers: etans les Rimçs trop pres Pung dç l'autrç. Meintçnant, antrçs deus Rimçs, i aura commodite dç parler plus santancieusçmant. E ancorçs n'aurons 10 Cf. Sebillet, A. p., p. 40 : « (ces vers) sont appelez vers Alexandrins pource qu'on tient que l'histoire d'Alexandre le grand a esté premièrement escrite en semblables vers.» Il s'agit du poème d'Alexandre le Grand par Alexandre de Bernay et Lambert le Tors (fin du XII^e s.). 11 La qualification de vers héroïques a été appliquée pour la première fois aux alexandrins par Ronsard dans la 2^e éd. des Meslanges qui parut en mars 1555, puis dans la Continuation des Amours (juillet 1555) et dans le premier livre des Hymmes (deuxième moitié de 1555). Aucune mention de ce genre ne se trouve dans la 1^{re} éd. des Meslanges, achevée d'imprimer en novembre 1554. De même les pièces en alexandrins de la 3^e éd. des Odes, qui est de janvier 1555, ne portent pas encore cette qualification de vers héroïques. C'est donc avec une extrême vraisemblance que P. Laumonier a admis que dans ce passage, Peletier fait allusion & la 2^e éd. des Meslanges qu'il avait vraisemblablement recue & Lyon au temps où il mettait la dernière main à son Art poétique. Cf. P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. 136-187, 673, n. 1; éd. crit. t. V, p. XX XI; éd. Lem., t. VIII, p. 128-129. Dans Art poétique, éd. Lem., t. VII, p. 58, Ronsard déclare que «les Alexandrins tiennent la place en nostre langue, telle que les vers heroïques entre les Grecs et Latins.» — Sebillet avait déjà reconnu la valeur propre de l'alexandrin qui, dit-il, A. p., p. 41, «ne se peut proprement appliquer qu'à choses fort graves.» 12 On sait combien Ronsard a varié sur la question des mérites comparés du décasyllabe et de l'alexandrin. En 1555, il donne au dodécasyllabe la qualification de vers héroïque. En 1565, dans un passage de VA. p., 6d. Lem., t. VII, p. 58-59, cité supra, il leur attribue de nouveau la fonction que tiennent les vers héroïques chez les Grecs et les Latins et dans un supplément de 1567 déclare que c'est contraint et forcé par « ceux qui ont puissance de le commander » qu'il n'a pas commencé sa Franciade en alexandrins. Mais en 1572, dans la première préface de la Franciade, éd. Lem., t. VII, t. 70, il revendique l'entière responsabilité du choix des

décasyllabes: « Et si tu me dis, Lecteur, que ie deuois composer mon ouurage en vers Alexandrins, pource qu'ils sont pour le iourd'hui plus fauorablement receuz de nos Seigneurs et Dames de la Court, et de toute la ieunesse Frangoise, lesquels vers i'ay remis le premier en honeur, ie te responds qu'il m'eust esté cent fois

156 nous pas cetçe capacite du vers Hexametrçe des Gréz e Latins: laquelçe peut aler jusquès a disset silabgès sans collision' aucunçe: e auec collisions, jusquès a plus dç vint. Ces deus derniers g'anrès dç vers Francoes (pour n'ometrçe les chosçs menugs) sont ceus qui ont Cesurçe'*: car tous les autrès n'an ont point. La Cesurçe du Decassilabçe ét an la quatriémçe silabçe**: Commçe, Qui au plus aisé d'escire mon ceuure en vers Alexandrins qu'aux autres, d'autant qu'ils sont plus longs, et par consequent moins suiets, sans la honteuse conscience que i'ay qu'ils sentent trop leur prose. Or tout ainsi que ie ne les aprouue du tout, si ce n'est en tragedies et versions, aussi ie ne les veux du tout condamner, i'en laisse & chacun son libre iugement pour en vser comme il voudra.» Enfin dans la préface posthume, éd. Lem., t. VII, p. 75: «Il ne faut t'esmerueiller, Lecteur, dequoy ie n'ay composé ma Franciade en vers Alexandrins, qu'autrefois en ma ieunesse, par ignorance, ie pensois tenir en nostre langue le rang des Carmes héroiques, encores qu'ils respondent plus aux senaires des Tragiques qu'aux magnaines vers d'Homere et de Virgile, les estimant pour lors plus conuenables aux magnifiques argumens et aux plus excellentes conceptions de l'esprit, que les autres vers communs. Depuis i'ay veu, cogneu et pratiqué par longue experience, que ie m'estois abusé: car ils sentent trop la prose tresfacile, et sont trop eneruez et flagues, si ce n'est pour les traductions... Au reste ils ont trop de caquet, s'ils ne sont bastis de la main d'un bon artisan...» Sur cette palinodie, v. H. Franchet, *Le poète et son ewvre*, p. 295 et suiv. 13 Crase, élision. On trouve collisio avec ce sens chez Macrobe et Priscien. 14 JT] semble que nous ayons ici le plus ancien emploi du mot césure. Voir L. E. Kastner, *Rev. des Lang. Rom.*, 47, 1904, p. 7. — Cf. Ronsard, *A. p.*, 6d. Lem., t. VII, p. 60: « Les vers alexandrins et les communs sont seuls entre tous qui recoiuent cesure, sur la sixiesme et quatriesme syllabe.» ; 15 Cf. Sebillet, *A. p.*, p. 125 (qui ne s'occupe que des décasyllabes) «lesquelz, comme les héroiques Latins, requièrent a leur perfection et bonté, mot clos après la quatrième syllabe masculine, et cinquième femenine.» Du Bellay, *Def.*, p. 289, critique un vers de Sebillet : Si non que tu en montres un plus seur parce que «la sentence est trop abruptement coupée », c'est & dire parce que la césure n'est pas nettement marquée après la quatrième syllabe. Ronsard, *A. p.*, éd. Lem., t. VII, p. 60: « Sur toute chose ie te veux aduertir... que les quatre premieres syllabes du vers commun ou les six premieres des Alexandrins, soyent fagonnées d'un

sens, aucunement parfait, sans Pemprunter du mot suyuant.» — Comme le fait remarquer Sécond Liuré dé VArt Poétique I a

Des Vers Francoes 157 X\ conseilh des malins n'a été*®: La Césure ét sus la dernière dē conseilh. Celē du Dodecassilabē ét an la sisième: Commē an cē vers dē Ronsard, Quand cē brauēg Ampēreur, qui sē donnē an song'ant'': la Césure ét sus la dernière d' Ampēreur: E an chacit la Césure [58] fet tousjours la fin d'un mot. Quē si la Césure ēt femining ou surcroessantē"*: lē mot suiuant commancēra par voyelē. Commē, Au moins ma Damē, etant dē moe seruiē. Autant s'antand dē la Césure du Dodecassilabē: Commē, Anngmi tout contrerē a leurs intacions. An cē g'anrē de Dodecassilabē auons H. Chamard, De J. Pelet. Arte poet., p. 54, Peletier passe sous silence la coupe 5+5 du décasyllabe, assez rare il est vrai A cette époque. On donnait le nom de taratantara a cette sorte de vers, employée dans le Jardin amoureux (Lyon 1501) et dans la satire Caresme prenant de B. Despériers (éd. Lacour, 1, 169). 16 Premier vers du premier Psawme de Marot. 17 Premier vers de la Harangue que fit Monseigneur le Duc de Guise aux soudards de Mez, parue en 1553 en tête de la 2° éd. du Cinquieme des Odes (éd. crit., t. V, p. 203). 18 La règle de la césure (ou coupe) féminine est encore très confuse chez les auteurs d'arts de seconde rhétorique. Elle serait due & Jean Lemaire qui l'enseigna a Marot. On la trouve exposée clairement pour la première fois par H. Dolet, Les accents de la langue françoise, & Ja suite de La manière de bien traduire (1540), p. 30: « Exemple en rythme : Tu es tant belle et de grace tant bonne... Nécessairement en ce mot, belle, le dernier, e, est mangé : ou aultrement le uers seroit trop long. Et les Factistes, qui composent rythmes en langue uulgaire, appellent cela coupepe feminine: c'est adire abolition de le, e, féminin qui rencontre une aultre uoyelle, par laquelle il est aboli apres la quatriesme syllabe du uers.» — Cf. Sebillet, A. p., p. 49: «...avise que la coupepe fémininne se fait au vers de dix syllabes, quand en la cinquieme syllabe en fin de mot y eschet 6 féminin : car avenant ce, faut que la sisième syllabe commence d'une voiéle, soubz laquēle cest 6 féminin soit élidé et mengé par apostrophe... Pareillement au vers Alexandrin... se fait la coupepe fémininne, quand en la settième en fin de mot eschet 16 féminin, lequel ainsi comme en l'héroïque, faut soit elidé par synaléphe, commengant le mot suivant d'une voiéle... » Sur cette question v. F. Gaiffe, éd. de Sebillet, p. 48, n. 4; L. E. Kastner, Rev. des Lang. Rom., 46, 1903, p. 289; Ph. Martinon, Rev. hist. lit., 16, 1909, p. 62; P. Laumonier, Ronsard poete lyrique, p. 765; H. Franchet, Le pocte et son wuvre, p. 289.

158 Sécund Iuré dé VArt Poétiqug decrit notrø Soleilh e notrø Mars''®. Iç nç vet oublier, quç noz Cesurçs sç raportèt aus cesurçs Latings*®. Car au vers Hexametrø, communemant la prçmierø silabø du troesiémø Pie, finit par un mot. Commø, Arma virumque cano*: Combien qu'il ng sogt pas d'obseruancion si uniquée commø an nos vers Frangogs: ainsi qu'on voèt cçtui, Quidue dolens regina dedim*: la ou la Cesurø ét an la premierø silabø du troesiémø''® Pie. Telçs Cesurçs quelquçs foes ng s'obseruèt point du tout an Latin. Mes si c'ét an Virgilø (car Horacø fèt souuat marcher son vers ainsi qu'il sç trouuø) cela ét pour causø expressø. Come, Fertur equis auriga, neque audit currus habenas: la ou il nçé donnø arrèt a son vers, non plus qu'au cours du Chariot, qu'il represantø par Dactilø e Spondeø alternatiz. C'ét lø dernier vers du prçmier des Georgiquçs**. Presquée pareilh ét cçtui-ci, [x numerum, versantque tenaci forcipe ferrum, pour represanter lø bat des Forgçrons, an Vhuitiémø?'. Ie nç vet: aussi oublier, quç non seulçémant la Cesurø Frangoesø ét a la fin du mot: mes ancorø, qu'elø nçé sç doet metrø sus un mot monossilabø, qui soét inseparablø du mot suiuant : commø sus ces moz si, tu, mes, il: e s'il l an a dç tez, Commø seroet cø vers, Iç croé que si tu vouloés traualler: chosø qui nç sç fèt point sans licancø**: ou sinon qu'il falit ferø courir 19 Amour des Amours, p. 103 et 107. 20 L'assimilation de la coupe du vers francais 4 celle de 'hexamètre latin se trouve déjà dans Sebillet, p. 125 (cité supra). BL Mey Weak 22H lee 23 Inadvertance pour quatrième pied. On a ici, comme très souvent dans V'hexamètre latin, deux coupes, l'une trihéminère après dolens, Vautre hephthémimère après dewm, et en outre une séparation de mots apres le trochée troisième. 24 Géorg., 1, 514. Ce vers a trois coupes comme le précédent: trihéminère, trochaique et hephthémimère (avant élision). 25 Coupe trihéminère et coupe trochaique. En réalité le vers cité ici se trouve dans les Géorg., 4, 175. Il est reproduit Hn., 8, 453, mais avec massam au leu de ferrum. 26 C'est précisément ce que Du Bellay, scl , Pp. 289 (cité supra) blamait dans un vers de Sebillet.

Des Vers Francoes 159° un vers, an tel cas qu'les deus [59] stidiz d'Virgil. I' n'ignor' pas qu'quelqu' uns d'notr' tas n'éct voutl introduir' la facon des vers sans Rim'?: chos' qu' j' n' recoé grandmant: ni n' réget' aussi**. Mes je di bien, qu' sufisant tant seulément la Cesur' e l' nombr' des silab's pour fer' un vers: il i aura peu de diferanc' antr' les vers e la pros'®. E de fet, qui voudra prandr' gard' an lisant l' oreson solii'®: il trouugra tousjours d' lign' an lign' quelque facon d' Carm'. I' n' voudroé pas reprouuer les vers metrifiez a la modé d' ceus des Gréz e des Latins: léquez je voé auoér été esseyéz par aucuns des notr's*?. 27 Les seuls contemporains de Peletier qui aient écrit des vers sans times snt : B. Despériers, traduction d'une satire d'Horace (éd. Lacour, 1, 97); Du Bellay, Olive, sonnet 114; Ronsard, Ode sur la naissance du Dauphin, composée en 1544 et publiée en 1550; Mpitaphe de M. d Orléans, perdue, citée par Foclin, Rhétorique françoise, p. 36. 28 Sebillet, A. p., p. 193, condamne de pareils essais : « Qui est chose autant estrange en nostre Poésie Françoise, comme seroit en la Gréque et Latine lire dés vers sans observation des syllabes longues et brèves. » Du Bellay, Def., p. 265, est plus indulgent. « Plutét que de mal rimer » dit-il, « il vaudrait beaucoup mieux ne rimer point, mais faire des vers libres... » Mais « faudroit-il bien que ces vers non rymez feussent bien charnuz et nerveuz, afin de compenser par ce moyen le default de la rythme. » 29 Delaudun, A. p., p. 109, qui plagie a la fois Sebillet et Peletier est plus catégorique que chacun d'eux : « ... ce ne sont que lignes en prose, et ne valent pas le parler, si ce n'est comme prose. » 30 Latinisme (oratio soluta). Cf. supra, chap. 1, n. 13. 31 Les premiers essais de vers mesurés 4 |' antique ont eu lieu en Italie dés la première moitié du XV° s. (Alberti et Dati). En France, |' initiateur est Michel de Boteauville, auteur de VArt de métrifier françois (1497) et d'un poeme en distiques mesurés sur la Guerre de cent ans (1550), « le premier » selon son auteur « qui oncques fut fait en françois métrifié ». En 15380, d'apres d'Aubigné, un certain Mousset traduit Homère en hexamètres francais. Du Bellay, Def., p. 114, qui parait ne pas connaitre ces essais, croit au succès d'une pareille tentative. De même Ronsard, Advertissement aw Lecteur, en tête de ses Odes écrit : « S'il auient que nos modernes scauants se vueillent trauailler d'inuenter des dactyles, et spondees en nos vers vulgaires... » Jodelle, en 1553, inscrit en tête des Amowrs de Magny un distique mesuré que Pasquier considère comme le

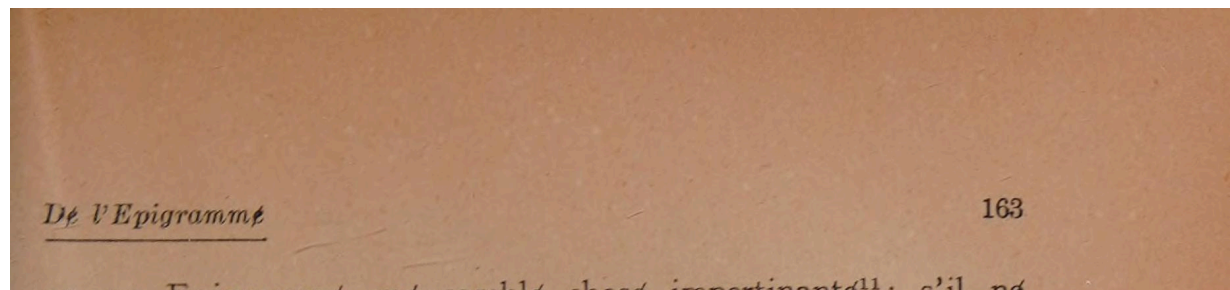
modèle du genre. Enfin en 1555 Nicolas Denisot publie des « hendécasyllabes phaleuces » dans la 2^o éd. du Monophile de

160 Sécond Liure dē VArt Poétiqué Mes il n'i a pas pētitē
 difficile**. E faudroet bien sauoir observer la longueur e brieugte naturelē
 dē noz silabēs. I] faudrogt bien acouter la facon vulguerē d'ortografier, e
 oter ces concurrancēs dē consongs, e ces letrēs doublēs quē l'on mét es
 silabēs brieuēs. Mes nous voerrons si notrē tans ét assez eurus pour nē
 lesser rien a essayer. Pasquier. Dans la suite Vidée n'est pas abandonnée.
 Antoine de Baif, qui d'ailleurs n'est pas en possession de son système avant
 1567, s'emploie avec persévérance a donner 4 la France une poésie mesurée
 & |' antique et fonde même pour cela une Académie de poésie et de
 musique. En 1573, Jacques de la Taille publie un traité sur «la manière de
 faire des vers en francois comme en grec et en latin.» Cf. dans Pasquier,
 Recherches, liv. 7, chap. 12: «Que nostre langue est capable de vers
 mesurez, tels que les Grecs et Romains.» — Cette question a été étudiée de
 fagon complete par M. Augé-Chiquet, Jean-Antoine de Baif (1909) et
 surtout par P. M. Masson, dans Mereure Musical, 1907, p. 333-677 et dans
 A. Lavignac, Encyclopédie de la Musique, I, 3, 1914, p. 1299-1303. 52
 Dans le Dialogue de V Ortografe, p. 167 et 172, Peletier ne parait pas
 embarrassé de cette difficulté qu'il croit résoudre en adoptant une
 orthographe et un système d'accentuation capables de faire immédiatement
 apparaitre la quantité des syllabes. La solution adoptée par Baif est
 d'ailleurs la même.

Dé VEpigramme 161 DES G@ANRES D'ECRIRE'. [III] Dø VEpigramme?. L'Epigrammø ét un g'anrø d'ecrit, conni® e pratiqué dø tout tans, e presquø an toutø Languø: par cø qu'il ét brief, familier: e capablø tant dø faceciøgs quø dø chosø sereiusø. Il n'ét pas rgquis toutøfoes, qu'il compregnø beaucoup: Autrømant, il seroét obscur: a reson de la brieugte. Il doét étrø sutil, agu, e bien concluant*. E combien quø quelquøfoes il nø contienø qu'un bon point: si [60] étcø qu'il faut unø certeinøg deduccion dø matierø, 1 Les genres étudiés par Peletier sont précisément ceux que recommande la Deffence, liv. 2, chap. 4 et 5. L'ordre suivi est le même, sauf que Peletier rattache le sonnet a l'épigramme. 2 La théorie de l'épigramme que donne ici Peletier ne diffère pas de celle que Sebillet, A. p., p. 103-114, avait déduite d'exemples empruntés a Marot. Du Bellay, qui ne fait qu'une brève mention de l'épigramme, Def., p. 203, recommande de rehausser le genre par limitation de Martial, tout en affectant un grand dédain pour ces « faiseurs de comtes nouveaux, qui en un dizain sont contens n'avoir rien dit qui vaille aux IX. premiers vers, pourveu qu'au dixiesme il y ait le petit mot: pour rire.» Son critique perpétuel, le Quintil Horatian, remarque finement que les épigrammes de Marot ne diffèrent guère de celle de Martial et souvent ne leur sont pas inférieures. Peletier, tout en rendant hommage 3 Martial, revient 4 la règle de Sebillet en prescrivant de faire l'épigramme fluide et aiguisée en sa pointe. 3 Hpigramme, dérivé du substantif neutre epigramma est de genre jncertain encore au XVII°ø s. Cf. Vaugelas, Remarques : « Quelques uns veulent qu'il soit féminin quand V'adjectif est devant et quand l'adjectif est après, qu'il soit masculin.» 4 Ce sont presque les termes de Sebillet, p. 114: «Sus tout sois en Vepigramme le plus fluide que tu pourras et estudie 4 ce que lés deuz vers derniers soient agus en conclusion.» Cf. Vauquelin de la Fresnaye, 0: Oy SE ae Imite dans les Grecs l'epigramme petite, Marque de Martial, trop lascif le mérite, _ Surtout breue, r'entrante et subtile elle soit... L'épigramme n'étant qu'un propos raccourci, Comme une inscription, courte on l'escrit aussi.

162 Sécōnd Inurg dé VArt Poétiqué qui soét gracieusç: e dç telç sortç, qu'élç facç joyeusçmant ç agreablémant atandrç la conclusion. I] i an a grand nombrç an Marcial, professeur du g'anrç. Mes cç sont dç bons e dç mauues: einsi quç lui mémç confessç an l'un d'iceus, ou il dit qu' autrçmant nç sç fét un Liurç'. An quoe ng Iç faut pas croerçg. Non qu'il soét possiblç dç dirç tousjours quelquç chosç dç singulier. Mes pour lç moins, il nç faut point falhir a son esciant, comméd il samblç qu'il facç. Nous an auons an Francoes dç diuers nons: qui sont dçpuis les Quatreins® jusquçs aus Douzeins'. E suis d'auis quç bonnçgmant nç les pouuons ferç moindrçs quç dç quatrç vers (car cçlui dç deus aura non dç Distiquç* par unç specialite). E ancorçs lç Quatrein e Sizein qui sont lç Tetrastiquç e Hexastiquç*, sont quasi estiméz comm#ç si cç n'etoet quç Couplez: tant pour Iç petit nombrç, quç pour la courtecç des vers. Car lç Decassilabçg ét Iç plus grand dç ceus qui antrçt an |' Epigrammç''®: Excete, quç si nous voulons d'ici an auant an ferç par Distiquçs: nous pourrons acompagner lç Dodecassilabç: c'ét a dirç I' Alexandrin, auec lç Decassilabç. Car dç metrç tous vers Alexandrins 5 Martial, 1, 16: . Sunt bona, sunt quaedam mediocria, sunt mala plura quae legis hic ; aliter non fit, Auite, liber. 6 Le mot semble avoir été employé ici pour la première fois. Cf. L. E. Kastner, Rev. des Lang. Rom., 47, 1904, p. 8. 7 Cf. Sebillet, A. p., p. 104: « ...régulièrement les bons Poètes Francois n'excedent le nombre de douze vers en épigramme : aussy en font ilz de tous les nombres qui sont depuis douze jusques a deuz.» 8 Sous cette forme le mot apparait pour la première fois chez Sebillet, A. p., p. 104 : « Pourtant tiennent encores lés Latins Péètes leur distique pour souverain épigramme.» On le trouve ensuite dans le Dictionnaire fr.-lat. de R. Estienne (1549). — Dstichon est attesté dès 1510. ® Peletier est sans doute le premier & avoir employé les mots tétrastique et hexasique. Tetrasticha (neutre pluriel), est chez Quintilien, 6, 3, 96 et chez Martial, 7, 85; hexasticha chez quelques grammairiens de basse époque. 10 Cf. Sebillet, A. p., p. 113 : « Quant a Vespèce des vers propres pour l'épigramme, le huitain et le dizain plus parfaits et usités entre lés autres, se trouvent plus dous et meilleurs de vers de huit et de dis syllabes . de huit aus matières plus légères et plaisantes : de dis auz plus graves et sententieuses. »

Epigramme, me semble chose impertinante: s'il n'est suruenoët quelque matiere Heroique qui fit fort brieug. Mes il q ng s'an presantë quasi point de telë. Ië ne dire ici la facon d'un 5 Epigramme, tant par cë qu'elë git an la discrecion du Feseur: quë pour être tous les Liurës pleins d'Huiteins e Dizeins: équez on pourra aler chercher les Exemplergs. Bt ' pet "a R serd Vavait fait en 1553 dans trois épigrammes du Livret de traduites de l Anthologie grecque (6d. crit., t. V, p. 83, 90, 91). * a Pe



164) Sécond Liure dé VArt Poétique [61] [IV] Du Sonnet. Nous nœ trouuons point, aumoins quœ jœ sachœ, dœ plus anciennœ memoerœ du Sonnet, ni n'auons point plus lointeing origing a lu donner, quœ les Italiens?: Auquez il a eté fort frequant dœ tout tans: E déquez lœ plus excelant a eté Frangoes Petrarquœ: qui an 1 Ce court chapitre n'ajoute rien & ce que Sebillet, A. p., p. 115-118 et Du Bellay, Def., p. 221-225 avaient dit sur ce sujet. Peletier estime, comme le premier, que le sonnet n'est qu'une variété supérieure d'épigramme, ce que n'aurait pas voulu accorder Du Bellay qui reconnaissait a cette forme poétique une dignité égale 4 celle des grands genres imités des Anciens. Notre auteur a du moins le mérite de mettre en lumiere les qualités qui donnent au sonnet son prix: une forme tres élaborée et une conclusion « illustre ». I] a déjà parlé, supra, p. 56, de la disposition des rimes dans les tercets. §'il n'indique pas quelle espece de vers convient le mieux au sonnet, c'est que, comme Sebillet, il ne doute pas que ce soit le décasyllabe. C'est dans ce mètre qu'il a écrit tous ses sonnets. Or, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, c'est précisément en cette année 1555 que Baif, par ses Amours de Francine, assure la victoire de Valexandrin dans le sonnet. Il convient de ne pas oublier que Peletier fut lun des premiers en France a composer des sonnets. Lorsqu'il en fit entrer cing dans ses (Euvres poétiques de 1547, on ne connaissait en France que quinze sonnets imprimés: dix de Marot, deux de Mellin de Saint-Gelais, deux de Maurice Scève et un de Marguerite de Navarre et encore l'un des sonnets de Saint-Gelais et les trois derniers cités ne parurent-ils qu'en 1547. (Cf. Laumonier, éd. des Giuvres poétiques de Peletier, p. 184). Peletier est |'inventeur de la disposition des rimes dans les tercets selon le schéma ABA BCC. Sur le sonnet en France au XVI° s., v. H. Chamard, éd. de la Def., p. 221-225; M. Jasinski, Histoire du sonnet en France (1903); H. Vaganay, Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle (Tableaux chronologiques, 1902-1903); J. Vianey, Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle (1909), spécialement, p. 99 et suiv.; P. Laumonier, éd. crit., t. IV, p. X et suiy. ? L'opinion que le sonnet est d'invention italienne est la plus générale au XVI° s. Elle est exprimée notamment par J. du Bellay, Def., 1, 4, par le Quintil Horatian, par Scévole de Sainte-Marthe, Poésies (Poitiers, 1578) : Graues sonnets que la docte Italie Ha pour les siens les premiers enfantez... Kt que la France a depuis adoptez.

Du Sonnet . 165 a compose un bon nombrø a l'honneur dø sa Damø Laurø. Nous lauons tous admirø, e imité®: non sans causø: vi la grand' dousseur du stilg, la grand' variete sus un seul Suget: e la viug expression des passions amoureusø qu'on voët an son Euurø. Combien qu'il a des rgditø: e quø quelquefoes il concluø un peu frogedømant. Mes il n'etoët pas né du bon tans. Non quø døpuis, aucun l'et egalø dø sa nacion: Mes s'il Ut etø dø cœ tans ci: il sø fut pi surmonter lui mémø tel quø nous l'auons. On tient toutefoes quø Bembø an a fët d'aussi sublimø quø les siens: Mes jø confessø nø les auoér viz'. Quant aus Sonnez qui sortøt dø notrø Francø: j'an lessø lø jugømant au Tans futur: pour nø sambler vouloér flater lø presant®. Le Sonnet donq ét plus G. Colletet, Discours dw Sonnet (1658), après avoir rapporté que certains crolent que les Italiens étaient redevables du sonnet aux Proveneaux, ajoute, p. 17: « Il y a bien de l'apparence que ce sont les Poètes qui florissoient 4 la Cour de nos premiers Roys, qui ont les premiers inuenté le Sonnet.» Cf. M. Jasinski, Histoire du sonnet en France (1908), p. 7-16, qui admet que le sonnet a pris naissance en Sicile, sans doute au temps de l'empereur Frédéric II, mais n'écarte pas l'hypothèse d'une influence de la poésie provencale. 3 Sur l'immense succès que Pétrarque obtint en France au XVI° s., et sur l'histoire de son influence, v. M. Piéri, Pétrarque et Ronsard, ...de Vinfluence de Pétrarque sur la Pléiade francaise (1896; très médiocre); J. Vianey, op. cit. (v. note précédente); P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. 477 et suiv. 4 Le cardinaal Pierre Bembo (1470-1547), après s'être acquis une grande gloire par ses écrits latins, se convertit 4 la langue vulgaire et en fut un défenseur et illustrateur zélé, ce dont Ie louent E. Dolet, \De la maniere de bien traduire (1540), p. 5 et Du Bellay, Def., p. 329. Dans son recueil de sonnets intitulé Rime, il se montre très exact imitateur de Pétrarque. Du Bellay, Pontus de Tyard et Ronsard, mieux informés de la littérature italienne que Peletier, ont fait de Bembo, avant 1555, l'un de leurs principaux modèles. Sur Bembo et son influence en France, v. J. Vianey, op. cit., p. 81. 5 En 1555 les recueils de sonnets parus en France sont déjà nombreux. Rappelons l'Olive de Du Bellay (1549 et 1550); les Erreurs amoureuses de Pontus de Tyard (1 livre 1549, 2° livre 1551, les trois livres 1555) ; les Amours de Ronsard (1552 et 1553); les Amours de Meéline, de Baif (1552); VAmoureux repos de G. des Autels (1553); les Amours d'O. de Magny (1553); @luvres de Maclou de la Haye (1553); de Jacques Tahureau (1554);

les Amours de Claire, de Louis le Caron dit Charondas (1554). Cf. H. Vaganay, op. cit. et J. Vianey, op. cit., p. 273 et suiv.

166 Second Liuré de VArt Postiqué hautein qu' l'Epigramme: a a plus de majeste: e est capable de discours grave, mes qui soit brief: Car sa mesure est limitee de quatorze vers: excete que quelques Italiens lui ajoutent un demi vers avec deux antiers a la fin: qu'iz appellent la Clef*. Mes c'est chose de peu de conte. Aussi les notres ne se sont souciez d'en user: vu meme que Petrarque n'en a point fait d'autres que de quatorze. Il 4 de commun avec l'Epigramme, qu'il doit se faire aparoir illustrer an sa conclusion. Mes il a de plus, qu'il doit estre elabore, [62] doit sentir sa longueur reconnoissance, doit resonner an tous ses vers serieusement: e quasi tout filosofique an conceptions'. Brief, il doit estre fait comme de deux ou de trois conclusions. Car celui la amportera le pris, qui au milieu de son escrit, contentera le Lecteur de tel sorte, qu'il semble que ce soit un achievement: puis rechargera, e couronnera son ouvrage d'une fin eueuse, e digne des beautez du milieu®. C'est un crit de grande difficulte, pour la suggestion de la Rime®: d'autant que les huit premiers vers ne sont que de deux couleurs: quatre d'un e quatre d'autre. Vrai est que les six deniers librement peuvent estre de trois. On le fait maintenant de vers masculins e feminins: chose de curiosite, non de necessite: toutefois louable, a la nouveaute". E si je sache que ceus qui le font tel, fussent ambie L'appellation veritable est sonnet a queue (sonnetto colla coda, caudato). Ce genre de sonnets, couramment usite par Burchiello et l'Arétin ne s'est pas acclimaté en France. F. S. Quadrio a consacré & cette variété de sonnet un chapitre de son ouvrage : Della storia e della ragione d'ogni poesia (1742), t. II, 2° partie, p. 51 et suiv. — Cf. G. Colletet, Traité du sonnet, 1658, p. 107 : « Des sonnets de plus de quatorze vers ». 7 Cf. Sebillet, A. p., p. 116: « Matière de Sonnet. — Or pour en entendre l'energie, sache que la matière de l'épigramme et la matière du Sonnet sont toutes unes, fors que la matière facécieuse est répugnante a la gravité du sonnet, qui recoit plus proprement affections et passions graves.» 8 Il ne semble pas que cette règle ait jamais été suivie, même par Peletier. ® « La structure en est un peu facheuse » écrit Sebillet, p. 116. 1° Peletier aborde ici obliquement, & propos du sonnet, la question de Palternance des rimes masculines et féminines, mais, semble-t-il, sans en bien comprendre la portée. Il y reviendra d'ailleurs plus loin (p. 65), quand il traitera de l'ode. C'est seulement pour les pieces lyriques qu'il en reconnait la nécessité; il en fait donc un corollaire de la régularité

da peing (an laquelç jç nç mç lessç james veincrç). Car il i an A Ae SPER: Mas ea ASE oe SEL y one . } j f Du Sonnet 167 cieus dç louangç, pour lç ferç tel: il nçé mç coutçroét rien a leur applaudir. Iz sont bien plus a louer dç Iç ferç bon: c'èt A dirç, dç bonnçg inuancion. Car cç n'èt par la loe du Sonnet qui les apelç a telç obseruacion. E a la verite, il ét d'assez grandç seruitudç sans cçla. Cç quç j'an di n'èt point par cç quç jç veulhç euter Sy assez bon nombrç dç téz parmi les miens: qui sont ceus quç j'é fèz les derniers: léquez certçs nç m'ont point plus couté a ferç pour les mipartir einsi: ou pour les ferç tous dç vers masculins ou dç vers feminins (car j'an é fèt quelquçs uns"). Mes il n'i a quç la Rimç qui mç soét couteusç. Or j'an concluré mon auis, strophique. Quant aux pièces & rimes plates, il ne songe pas a leur imposer une pareille règle. Du Bellay avait exprimé une opinion identique, Def., p. 290: «Il y en a qui fort supersticieusement entremeslent les vers masculins avecques les feminins, comme on peut voir aux Psalmes traduitz par Marot... Je treuve cette diligence fort bonne, pourveu que tu n'en faces point de religion jusques 4 contreindre ta diction pour observer telles choses.» Il a renouvelé cette déclaration, en termes presque identiques, en tête du recueil de Vers liriques publiés en même temps que la Deffence. Peletier lui-même avait observé l'alternance dans trois des quinze sonnets des (Huvres poétiques de 1547 (p. 49, 74, 78), Mellin de Saint-Gelais dans trois sonnets antérieurs 4 1548, Du Bellay dans un des cinquante sonnets de la premiere éd. de l'Olive, treize fois dans la seconde éd. qui comprend 65 pieces. Ronsard le premier mesurant ses sonnets 4 la lyre, comme il a fait pour ses odes en 1550, appliqua la règle de facon systématique dans les Amours de 1552, ayant soin, lorsque la dernière rime du second quatrain est féminine, de commencer le sixain par une rime masculine et inversement (cf. P. Laumonier, éd. crit., t. IV, p. XIV). Son exemple fut suivi par Du Bellay, Baif, Magny. Seuls quelques provinciaux dont Pontus de Tyard restèrent réfractaires. Il est donc curieux de noter que c'est précisément au temps ow Peletier fait une déclaration de tolérance a cet égard que l'alternance devient une règle «infalible », comme dit Ronsard, de la poésie frangaise qui, désormais, est ainsi tout entière « mesurée & la lyre». Cf. Delaudun, A. p., p- 80 (cf. p. 96) : « La liaison masculine et féminine est si nécessaire et requise en composition qu'il ne faut jamais mettre le distique masculin que le féminin ne suive et le masculin apres le féminin.» Sur cette question de

J'alternance, v. H. Chamard, éd. de la Def., p. 290-293; P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. 673-685; Ph. Martinon, Rev. hist. lit., 16, 1909, p. 73; H. Franchet, Le potte et son wuvre, p. 289-290. 11 Dans l' Amour des Amours, le sonnet liminaire A la Fame (p. 2) et les sonnets 3 (p. 14), 8 (p. 16), 18 (p. 21), 23 (p. 24), sont soumis a la règle de l'alternance. Les sonnets 11 (p. 18), 16 (p. 20), 20 (p. 22), 22

; As Dhar eay (Nee if i be is . qué celui qui eh einsi- compost,
sé. plus beau . plus, exquis : ke oelui qui nœ sœra tel, aks cla nœ he pas son
nom ni sa - dinitē scr Sonnet. : (p. 23), n'ont que des rimes féminines. Dans
les doumets 4 (p. 19) eb : 17 (p. 21) les rimes des quatrains sont masoulines
et eee des tercets | _ féminines.

ye [63] [V] D^e 'Ode. Il n'i a chose pftit^e ni grand^e, qui n^e donn^e a contempler les diuers moyens e intacions d^e la Natur^e: soét an la polic^e d^e la mondanite*, ou an la promocion' des Ars (car ici souz el^e nous comprénons tout) ou soét ancor^e es afer^es indiferans. Laquel^e ét par tout si providant^e: qu'il n'ét an la puissanc^e des homm^es dg connoétr^e a quoe el^e tand, jusqu^es a c^e qu^e l'efet an soét vgni. Il ng fat james tombe an l'antandgmant des anciens, a 1 Logiquement Ja théorie de Vode aurait di précéder immédiatement celle de Veuve héroique, puisque, de l'avis de Peletier, lode est apres Vépopée «le g'anre d'ecrire le plus spacieus pour s'ebatre» (cf. P. Laumonier, Rev. de la Ren., I, 1901, p. 203). Mais, comme nous l'avions déjà indiqué, notre auteur, dans l'énumération des genres, se conforme pour V'essentiel 4 Vordre adopté par Du Bellay dans la Deffence, livre 2; chap. 4: « Quelz genres de poèmes doit elire le poète francoys ». Son chapitre, d'ailleurs trop court, puisque deux de ses quatre pages sont oxcupées par des lienx communs, a Vintérêt d'avoir été écrit après la publication des Odes de Ronsard. (En 1555 les quatre premiers livres ont eu déjà trois Editions et le cinguième, deux). Toutefois Peletier n'a énoncé guwune doctrine confuse et contradictoire, fante d'avoir su établir la distinction nécessaire entre Vode grave et Vodelette. Il en est de même d'ailleurs de tous ses contemporains qui donnent indifféremment 4 des pieces de caractere identique le nom d'ode ou de chanson. Ce qui pour lui constitue V'ode, ce n'est ni la matiere ni le ton, mais la forme : lode est oblizgatoirement composée d'une série de strophes mesurées 4 la lyre, est 4 dire de constitution rigoureusement identique, avec retour régulier des rimes de même nature. C'est pourquoi il n'a pas jugé opportun de traiter particulièrement de la chanson qui pour lui, comme pour Sebillet, A. p., p. 151, ne diffère de Vode que par l'étendue et par le ton. Son mérite essentiel est d'avoir apporté d'utiles restrictions aux affirmations arrogantes de Ronsard, en reconnaissant en toute sincérité la part qui revenait 4 l'école marotique dans l'« invention » de Vode. — On ne peut guère lui faire grief d'être tombé dans l'erreur commune 4 toute la Pléiade, 4 Malherbe et généralement a la poésie frangaise jusqu'au romantisme, de n'avoir compris le lyrisme que comme impersonnel, 2 Dans Je gouvernement des choses de ce monde. 4 Progrés, perfectionnement.

De l'Odé

169

Bre a 170 Sécond Liuré dé VArt bee j quelçé beaute deuoét
 rçssortir cetç rudeçç d'ecriturç qu'iz auoét: laquelç fut premierçmant an
 tuilçs: puis an l'ecorcç d'un arbrisseau: qu'iz apçloét, l'ecorcç, Liurç: e
 l'arbrisseau Papier: quelquefoes iz escriuoét an cirç, e quelquefoes an plon*.
 Toutçs léquelçs modçs, combien qu'elgs fussçt inelegantçs: si çtcç qu'elç
 an antrçtçnoét les Sieclçs: leur donnant plus grandç necessite quç
 commodite: afin quç ceus des tans suiuanus usçt tousjours dç quoe lui
 sauoér gre dç ses meilleurs presans: qui fut quand elç fit vénir l'inuancion
 du parchgmin, e apres ancorçgs cç que nous apçlons aujourd'hui
 tranlatiugmant® papier: Qui tous deus ont donné un grand alegçmant aus
 hommçs, pour lç fet dç l'ecriturç, aus pris des improprietez des Sieclçs
 passez. E an fin nous auons aperçu dç notrç tans, quç cç qu'elç apretoét par
 si grand' longueur, c'etoét cet Art si admirablç d'imprimer les Liurçs, tel e
 si grad: qu'il samblç, qu'elç nçé sç soét reserué moyé plus beau ni plus
 singulier: e qué cé soét son dernier chefd'euurç an cas d'Ecriturç®. D'ung
 autrç part, combien dç Sieclçs sç sont reuoluz cé padant quç pour ferç la
 [64] guerrç on usoét dç tant dç sortçs dçé machings? léquelés nous auons
 naguerçés connu auoér eté preparatiuçs a l'inuancion de l'epouuantablç
 Artilheriç, dernierç a 4 La source de l'érudition de Peletier est
 probablement plutét que Pline, N. H., 13, 21, Vouvrag de Polydore Virgile
 d'Urbain, De rerum inuentoribus libri octo (cité, liv. I, chap. I, n. 2. Dans le
 chap. 3 du livre 2, intitulé « De primo usu scribendi apud priscos », se
 retrouvent tous les détails énumérés ici par Peletier. Le chapitre précédent
 traite de l'invention de Vimprimerie et le suivant de Vinvention de
 lartillerie. 5 Par métaphore, ou plus exactement par métonymie. 6 Coomme
 il est naturel, l'éloge de l'imprimerie est très fréquent chez les écrivains du
 XVI°ç s. Mais il est remarquable qu'il soit régulièrement suivi, comme par
 contraste, de Ja mention de l'artillerie. V. notamment dans Rabelais la
 fameuse lettre de Gargantua 4 Pantagruel: «...les impressions tant elegantes
 et correctes en usance qui ont esté inuentees de mon eage par inspiration
 diuine, comme a contrefil l'artillerie par suggestion diabolique »; Du
 Bellay, Def., p. 117 : « Je ne produiray pour temoings de ce que je dy
 l'imprimerie, seur des Muses et dixieme d'elles et ceste non moins
 admirable que pernicieuse foudre d'artillerie...» G. Budé, Lucubrations
 wariae (1577), p. 87 : « Recentia autem secula res inauditas pepererunt... ut
 machinas belli igniarias... Contra autem aetates recentiores artem

librariorum formulariam ediderunt : ualidum, ut mihi uidetur, adminiculum
ad exsuscitandum et erigendum litterarum vestrarum nomen... » (cité par H.
Chamard, éd. de la Def., p. 117, n. 1).

= qv aus grans nouveautez e excelancès dè Naturè, qui vont Èinsi an augmantant: nous ng pousons croge, sinon qu'dlè of rescrug tousjours quelque chose dè plus grand. Ic parlè a propos dè la _rudecg des Langugs: léquelès nous voyons + polir e ilustrer dè tans an tans. E tant plus cetè ouurierè & longue a parturir': plus dè anfant? ses choses belès, utilgs e admirablgs. Cobien dè ts 4 ete notrè Langu? languissantè an barbariè, péurète È contanngmant'? jusquès anuiron notrè agè qu'dè 4 commence a s'eucilher, È a s'elfuer tout dè vue". E pour abreger dé venir a notsè point - combien longugmant 4 dè wfistiquéeTM an Baladès, Rondeaus, Lez, Virflez, Triolez e s'il i an 4 de téz*: pour 7 Transcription du latin torments bdlas, machines de guerre (par ex. Tits Live, 24, #4, 2). Ch. Rabelais, Quart Liwre, 1: « I) inuente art et moyen de bastre chasteaulx par machines et tormens belliques. » Poydore Virgile, op. cit., 2, 11, désigne les canons par V expression acnes tormenta. Peletier \ui-zmême, dans som Mars (cité Liv. 1, chap, 9, n. 43), jousnt sur les mots, appelle Vartillerie - adu mondé tormant ». Quant au mot bdique, ih est assez courant dé le XIV size. * Mot de Vancien francais (XII* et XIU è.). Porturiment se trouve au ZVIe «. * Pour comtemnement (mépris), orthographe conforme % la pronenciation. Ce mot est fréquent au XVIP s. 6 A vue d'oïl. — Peletier semble x wavenir ici de Du PBellay, De., livre 1, chap. 2: « Pourguoy Ia langue francçise n'est 21 riche que Ja graque et latine » et spécialement, p. B- « Ainsi puys-je dire de nostre langue, qui commence encores 2 fleurir ans fructifier, ou plus tost comme une plante et vergette, n'a point encores fleury, tant x fault qu'elle ait apporté tout le fruict qu'elle pourcit bien produyre» et p. 77: «-.4 si a (le roy Frangis) nosire langzige, au paravant «xabreux et mal poly, rendu <legant, et si non tant copicux qu'il pourra bien estre... » 11 Le mot se rencontre dz le KIV* «., avec le sens de «faire des sophismes r, «subtiliser 4 Vexces »12 Peletier affacte ici un mépris semblable 2 celui de Du Bellay pour les formes pottiques que Viccle marotique avait recueilli du Moyen age. Ci. la phrase fameuse de Ia Veffenee, p. WN: « .. puis me laisse toutes | es vieilles potsies françoises aux Jeux Vioraux de Toulouze et au Pay de Rouan, comme rondeauz, ballades, vyrelaiz, chantz royaulx, chansons | et autres tcelles episseries, ani corrumptent le goust de nostre langue et ne ee oerten eee 4° Nolee Agnorence.» a «ee al : i Ss f 2 5 p ee. o : TM eee ee iy 6

epreuë, ce samblé, des Tourmans beliqués^r : Combien toutéfoés

172 Sécōnd Liurçg dé VArt Poétique étrç amparch'* dç l'Odç e du Sonnet? deus g'anrgs d'ouuragç elegans, agreablçs, e susceptiblçs dç tous beaux argumans. Déquez nous nous eidons, tandis quç nous esperons quç les Farcçs qu'on nous 4 si long tans joueçs sç conuertiront au g'anrç dç la Comediç: les Ieus des Martirçs'*, an la formçg dç Tragediç: les Rommans dç tans dç sortçs, an la composicion dç 1]'Euurç Heroiqug'®. Cç nom d'Odç a eté introduit dç notrç tans, par Pierrçg dç Ronsard'*: auquel nç falhiré dç temoignagç, quç lui 13 Mise en possession. L'emploi transitif de ce verbe est assez fréquent aux XV^o et XVI^o s. V. par ex. Calvin, Institution (1541), 1, 14: « Ceux qui attribuent cela au diable, ne l'emparent-ilz point des titres de Dieu? » 14 1] s'agit des mystères tirés des Vies et Miracles des saints. Notons que plusieurs mystères de ce cycle ont été composés dans la première moitié du XVI^e s., par ex. le Saint-Christophe de Chevalet (1527), le Saint-Etienne de Nicolas Louvet (1548); cf. Lintilhac, De théâtre sériewx du moyen age, p. 259. Peletier est le seul qui compare les mystères aux tragédies antiques. Pour Sebillet, Du Bellay, G. des Autels, ce sont les moralités qui font office de tragédies. Cf. Def., p. 250 et les n. de H. Chamard sur ce passage. oP ira Denes 16 Kn 1550, Ronsard inscrivait en tête des Quatre premiers livres des Odes cette orgueilleuse déclaration (éd. crit., t. I, p. 48) : « ...quand tu m'appelleras le premier auteur lirique Francois, et celui qui a guidé les autres au chemin de si honneste labour, lors tu me rendras ce que tu me dois, et je m'efforcerais te faire apprendre qu'en vain je ne l'aurai receu... Donques desirant... m'approprier quelque louange encores non connue, ni atrapée par mes devanciers, et ne voiant en nos Poètes François, chose qui fust suffisante d'imiter : j'allai voir les étrangers et me rendi familier d'Horace, contrefaisant sa naïve douceur, des le même tens que Clement Marot... se travailloit & la poursuite de son Psautier [c.-a-d. avant 1543, date ot fut publiée une seconde édition enrichie du Psautier de Marot], et osai le premier des nostres, enrichir ma langue de ce nom Ode, comme l'on peut voir par le titre d'une imprimée sous mon nom dedans le livre de Jaques Peletier du Mans [Quwres poétiques de 1547], Pun des plus excelens Poètes de nostre Age, affin que nul ne s'atribue ce que la vérité commande estre & moi... Depuis [c.-a-d. depuis le temps ot: je me mis & composer des odes & imitation d'Horace], aiant ' fait quelques de mes amis participans de telles nouvelles inventions, approuvants mon entreprise, se sont diligentés faire

apparoistre combien nostre France est hardie et pleine de tout vertueus
labeur, laquelle chose m'est agreable pour veoir, par mon moien, les vieus
Liriques, si heureusement resuscités.» C'est ainsi que Ronsard entendait
sauvegarder ses droits de priorité pour l'invention de l'ode, non seulement
& l'égard

Dé VOdg : 173 etant ancor an grand' jeunecø, m'an montra quelques unø de sa de l'école marotique, mais aussi envers ses amis Peletier et Du Bellay, qui, s'ils avaient publié des odes avant lui, le premier en 1547 et l'autre en 1549, les auraient composées, A l'en croire, & son instigation et & son exemple. L'amical témoignage de Peletier, s'il ne confirme pas de façon explicite toutes les prétentions de Ronsard, n'en contredit formellement aucune. Hst-il vraisemblable en effet que Peletier, toujours si prompt a réclamer pour lui-même le mérite de Voriginalité, ait, en une telle occasion, abdiqué par pure complaisance le titre d'inventeur de lode, s'il avait eu de bonnes raisons pour le revendiquer? (cf. P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. 25, n. 3). Il est vrai que Du Bellay qui, en 1549, dans le Chant triwmphal sur le voyage de Boulongue, déclarait que Ronsard fut le premier 4 faire « Horace en France rechanter », a reconnu Peletier pour son « enseigneur » l'année suivante, dans la seconde préface de l'Olive (éd. Chamard, t. I, p. 18) : «...a la persuasion de Jaques Peletier, je choisi le sonnet et l'ode, deux poèmes de ce temps la (c'est depuis quatre ans) encore peu usitez entre les nostres.» Et dans V Ode a Ronsard contre les enviewx poètes (1550), str. 6, éd. H. Chamard, t. IV, p.- 46: Peletier me fist premier Voir Vode, dont tu es prince Ouvrage non coutumier Aux mains de nostre province. Mais ce double témoignage n'est nullement en désaccord avec le précédent. Peletier a pu fort bien ervir d'intermédiaire entre Ronsard et Du Bellay, qui ne se sont pas rencontrés avant la fin de 1547 (cf. H. Chamard, J. Du Bellay, p. 37). Il est donc fort probable, sinon tout 4 fait certain, que sur ce point au moins les prétentions de Ronsard sont justifiées : il ne doit ni a Peletier ni 4 Du Bellay l'idée de ses odes horatiennes et moins encore celle de ses odes pindariques. Mais il n'en est pas moins vrai, comme l'a établi de façon irréfutable P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. XXXXI et suiv., qu'il n'est l'inventeur ni du nom ni de la chose. Le nom est employé dès 1511, par Lemaire de Belges et ensuite par Jean Bouchet, Barthélemy Aneau, Jean Martin et Rabelais, mais Ronsard est le premier 4 l'avoir inscrit en tête d'un poeme lyrique (Ode de Pierre de Ronsard a Jaques Peletier, Des beautez qwil noudroit en s'amie, imprimé dans les Gluvres poétiques de Peletier, p. 106), alors que celui-ci intitulait « vers lyriques » les odes de sa façon, comme le fera Du Bellay deux ans plus tard. En outre son recueil de 1550 a vulgarisé une appellation jusque la fort peu connue. Quant & la chose, elle était incontestablement représentée sous

ses deux formes légère et grave par les chansons et cantiques de Clément Marot et des poètes de son école. C'est pourquoi Peletier n'a pas craint de déclarer que Marot est le véritable inventeur de l'ode en France. Du reste Ronsard l'a implicitement reconnu, puisque, dès 1553, après sa réconciliation

174 Second Liurçg dg VArt Poétiquç facon, an notrç vilç du Mans?': e mç dit delors, qu'il sç proposoét cç g'anrç d'ecrirç, a l'imitacion d'Horacç: commç dçpuis il a montré a tous les Francoes: e ancor plus par sus sa prçmierç intacion, a l'imitacion du prçmier [65] des Liriquçs, Pindarç'*. avec Saint-Gelais, il supprimait l'arrogante préface des Odes. Du moins un mérite lui reste — et Du Bellay l'a proclamé dans la seconde préface de l'Olive : « [L'ode] quand 4 son vray et naturel stile [est] representee en notre langue par Pierre de Ronsard.». — Sur cette question si controverséo de l'invention de lode, v. H. Chamard, L'invention de Vode et le différend de Ronsard et de Du Bellay, dans Rev. hist. lit., 1899, p. 21 et suiv.; J. Du Bellay, p. 202 et suiv. et surtout P. Laumonier, Ronsard pocte lyrique, Introduction, p. XIII-LI « De Vinvention de lode francaise», chef-d'œuvre de critique pénétrante et d'érudition. Of. en outre Ph. Martinon, Les Strophes, p. 25; P. Villey, Pierre de Ronsard, p. 31; H. Franchet, Le poète et son euvre, p. 83; M. Raymond, Infl. de Rons., t; 1, p.' 99. Delaudun, qui vient de plagier Sebillet en accordant aux Marotiques Vinvention de lode, continue en utilisant Peletier, sans s'apercevoir de la contradiction: Je puis affirmer avec Peletier du Mans que c'est Ronsard qui a esté le premier inventeur ou 'innovateur [de lode].» (A. p., p. 115). — Rappelons pour mémoire que Colletet, dans sa Vie des poètes francais, f° 342, fait honneur de l'invention a Peletier. « Je sais bien » ajoute-t-il « que Guillaume: des Autels, écrivant contre Meigret dit que le premier auteur de l'Ode fut B. Desperriers.» 17 Il s'agit certainement ici, comme l'a montré H. Chamard, J. Du Bellay, p. 36 (cf. Rev. hist. lit., 1899, p. 35), de la première rencontre de Ronsard avec Peletier, au Mans, en mars 15438 (cf. Introduct., p. 12). Les odes horatiennes que Ronsard montra alors 4 Peletier se retrouvent sans doute, revues et amendées, dans le Bocage de 1550 ot le poète les a reléguées comme irrégulières et indignes de Vappellation d'ode (cf. P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. 35). Il est impossible d'accorder a Ph. Martinon, Les Strophes, p. 29, qu'il y a de la complaisance dans ce témoignage et moins encore qu'il ait été rendu sur l'invitation de Ronsard. A cette époque, bien qu'en excellentes relations d'amitié avec Ronsard, Peletier n'est nullement « inféodé a la Pléiade ». On sait que le trait dominant de son caractère est un souci ombrageux de sauvegarder sa liberté. 18 Ronsard, Odes, éd. crit., t. II, p. 158, c'est vanté a' Avoir joint les deux harpeurs divers Au doux babil de sa lyre d'ivoire. En novembre 1549,

Du Bellay lui avait décerné la palme de Vode légère et celle de l'ode grave (Chant triomphal sur le voyage de Boulongne). Dans le courant de l'année suivante, il le portait aux nues A la

ae y Dé VOdø 175 Combien toutefois, quø dø cø tans la, il nø les
 fit pas mesurø a la Lirøg: commø il a bien st ferø dgpuis'®. Ni moe non
 plus quø fois comme |'Horace et le Pindare frangais (Contre les envieux
 poètes _ et Musagnaeomachie). Les recherches de P. Laumonier, Ronsard
 poète lyrique, p. 35 et suiv. sur la chronologie des Odes de Ronsard ont
 établi que, conformément — aux indications de la préface de 1550, le poète
 a commencé par imiter Horace et composer des odes qui diffèrent peu des
 chansons des Marotiques. C'est en 1545 que Dorat initia Ronsard à la «
 thébaine grace » et vraisemblablement l'incita & composer en français des
 odes pindariques (sur cette initiation v. P. de Nolhac, Ronsard et
 Vhwmanisme, 1921, p. 44 et suiv.). La fréquentation assidue de Pindare
 paraît avoir quelque peu tourné la tête du jeune poète de vingt ans, qui dès
 lors afficha un arrogant mépris à l'égard de la poésie facile et familière et
 conçut des projets bien plus relevés que ceux qui avaient jusque-là satisfait
 son ambition. Qu'on attribue à 1545 ou à 1546 (Laumonier, Ronsard poète
 lyrique, p. 58), ou même à 1547 (P. Villey, Pierre de Ronsard, p. 37) la
 composition de l'ode sublime sur la victoire de Cerisoles (Odes, I, 5; éd.
 crit., t. I, p. 82), Ronsard était pleinement justifié à affirmer : ...le premier
 de France J'ai pindarisé. (Odes, éd. crit., t. I, p. 176). Il est juste toutefois de
 rappeler que la voie avait été tracée à Ronsard par Dorat qui, à l'imitation
 des Italiens Lampridio et Luigi Alamanni avait composé des odes
 pindariques en latin (cf. P. de Nolhac, op. cit., p. 48). 19 Les poèmes
 mesurés à la lyre sont ceux dont les strophes sont « identiques d'un côté par
 le nombre et la longueur des vers, et, s'il y a lieu, par l'ordre des vers de
 différentes mesures, de l'autre par l'agencement des diverses rimes et
 surtout par la succession des rimes féminines et masculines. » (Comte et
 Laumonier, Ronsard et les musiciens du XVI^e siècle, dans Rev. d'hist. lit.,
 1900, p. 359). Ronsard qui écrivait en 1550 dans la préface des Odes (éd.
 crit., t. I, p. 48) que la « lire seule doit et peut animer les vers et leur donner
 le juste prix de leur gravité », édicte (A. p., éd. Lem., t. VII, p. 47) la règle
 suivante : « Quant aux vers lyriques, tu feras le premier couplet à ta
 volonté, pourvu que les autres suivent la trace du premier. » Dès 1550 la
 régularité strophique est donc pour Ronsard la caractéristique essentielle de
 l'ode. C'est pourquoi, il déclare dans la préface du recueil de 1550 (éd. crit.,
 t. I, p. 44), au sujet de l'Ode imprimée en 1547 dans les Œuvres poétiques
 de Peletier : « Il est certain que telle Ode est imparfaite, pour n'être

mesurée ne propre & la lire, ainsi que l'Ode le requiert, comme sont encore douze, ou treze que j'ai mises en mon Bocage, sous autre nom que d'Odes, pour cette même raison, servans de temoignage par ce vice, a leur antiquité.» C'est évidemment 4 ces premiers essais lyriques que Peletier fait ici allusion. — G. des Autels, dans sa Replique aux furieuses défenses de L.

176 Second Liuré de VArt Poétique lui, nœ mœ vouloé obliger a cetœ log dœ masculins e feminins”. Cœ quœ j’& amandé an mes nouueaus Ecriz: équez j’é racoutré les quatrœ sesons dœ l’Anneœ, qui etoét sans mesurœ aus premiers Eurœs??. Pourœ, cetœ nouueaute sœ trouua rudœ au prœmier®: e quasi n’i auoét quœ Iœ nom inuanté. Mes quat a la chosœ, si nous rœégardons les Seaumœs** dœ Clemant Marot: cœ sont vregs Odgœs, sinon qu’il leur defalhoét lœ nom, cémœ aus autrœs la chosœ**. La matierœg dg l’Odœ, sont les louangœs des Dieus, Meigret (1550) juge «ridicule et superstitieux »» de «n’appeler des Chants, Odes, pour n’estre mesurez a la lire ». (Cf. P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. XXIV, XLI, 23, 35, 674). 20 Bn réalité Valternance régulière des rimes masculines et féminines n’est pas une condition essentielle de la régularité strophique; il suffit en effet, comme on l’a vu, pour qu’un poeme soit « propre a la lyre » que toutes ses strophes soient construites sur le même patron, quelle que ‘soit d’ailleurs la disposition des rimes. Elle en est plutét une conséquence immédiate, en même temps qu’elle donne au poète une singulière commodité. Cf. Du Bellay, Def.:, p. 290 : « Il en est qui fort supersticieusement entremeslent les vers masculins avecques les feminins, comme on peut voir aux Psalmes traduitz par Marot. Ce qu’il a observé (comme je croy’) afin que plus facilement on les peust chanter sans varier la musique, pour la diversité des meseures qui se trouverroint 4 la fin des vers.» Toute la question a été exposée de facon complète et définitive par P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. 673-685, 706-710; Id., La rythmique de Ronsard, dans ‘La Muse francaise, 10 fév. 1924. 21 Tes pieces lyriques sur les Saisons, comprises dans les Huvres poétiques de 1547 (p. 86-96) reparaissent en effet, « raccoutrées », dans les Vers liriques qui suivent ? Amowr des Amours (1555). L’auteur leur a imposé l’alternance régulière des rimes masculines et féminines. Notons que si Peletier et Ronsard n’ont pas adopté dès leurs premières ceuvres la règle de Valternance, dont l’ancienne école avait fort bien reconnu la valeur esthétique, c’est comme l’a montré P. Laumonier, Rev. Ren., 1, 1901, p. 270, par esprit de réaction contre la théorie de la difficulté essentielle aux Rhétoriqueurs. Mais ils furent amenés a s’y soumettre tout d’abord « par leur vif sentiment de V’harmonie » et sous |’influence des musiciens. 22 C,-a-d. tout d’abord cette nouveauté (l’ode) était encore informe. 73 Pour la forme du mot, v. supra. Liv. I, chap. 2, n. 26. 24 P. Laumonier, Ronsard, poète lyrique, p.

XLVIII, n. 1; 676, n. Ls 710, n. 1, a montré que le mot « chose » désigne ici non pas la matidre de ode, comme l'a cru H. Chamard, *Rev. hist. lit.*, 1899, p. 28, mais bien

i Dé VOdç 177 Dgmidieus, e des Princgs: Les amours, les banquez, les jeuz festiz, e samblablçs passçtans?®. Qui montrçt qu'elç ét capablç dç diuers argumans e dç diuers stilg?*. Car an parlant des Dieus «la régularité strophique intégrale » qui pour Peletier caractérise l'ode, et qui existait dans les Psawmes de Marot, mais non dans les premières odes de Ronsard. — Pasquier, Recherches, livre 7, chap. 8, dit de Marot : « ...aux poèmes qu'il estimoit ne deuoir estre chantez comme Epistres, Elegies, Dialogues, Pastorales, Tombeaux, Epigrammes, Complaintes, Traduction des deux premiers livres de la Metamorphose, il ne garda iamais l'ordre de la rime masculine et feminine. Mais en ceux qu'il estimoit deuoir ou pouuoir tomber sous la musique, comme estoient les chansons et les cinquante Pseaumes de David par luy mis en Francois, il se donna bien garde d'en user de mesme facon, ains sur l'ordre par luy pris au premier couplet tous les autres sont aussi de mesme.» Il convient de rappeler que Marot dans les Psaumes s'est contenté de la régularité strophique. L'alternance des rimes masculines et féminines n'est observée de bout en bout de chaque pièce que si elle l'a été dans la première strophe. 25 Of. Sebillet, A. p., p. 150: « Car le plus commun suget de toutes deus (Vode et la chanson) sont, Venus, sés enfans, et sés Charites . Bacchus, sés flacons et sés saveurs.» — Du Bellay, Def., p. 209: « Ht quand a ce, te fourniront de matiere les louanges des dieux et des hommes vertueux, le discours fatal des choses mondaines, la sollicitude des jeunes hommes, comme |'amour, les vins libres, et toute bonne chere.» — Ronsard, Préface posthume des Odes (1587), éd. Lem., t. VII, p. 74: « Tu dois scauoir que toute sorte de Poésie a l'argument propre et conuenable 4 son subiect... la Lyrique, l'amour, le vin, les banquets dissolus, les danses, masques, cheuaux victorieux, escrime, ioustes et tournois, et peu souvent quelque argument de Philosophie.» Tous s'inspirent plus ou moins d'Horace, Ad Pis., 83: *Musa dedit fidibus diuos puerosque deorum, et pugilem uictorem et equum certamine primum, et luenum curas, et libera uina referre.* Trad. de Peletier, f° 10 r°: Dieux, Demidieux, et Athletes puissans, Et le combat des cheuaux hannissans, Et les banquetz et plaisirs ueneriques _ Comprint la Muse es premiers uers Liriques. Fort judicieusement, dans son Art poétique, Peletier a laissé de coté les pugilistes et les chevaux victorieux. 26 Cf. G. des Autels, Rep. a Meigret (1550) : « I] est vray que lon peut user de l'ode en diuers stiles.» C'est précisément la variété de tons et de formes dont

l'ode est capable qui a séduit Ronsard et les poètes de son groupe. Ses odes ont de huit @ huit cents vers. Cf. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. XXXVII.

wh iy 178 Sécond Liure dé VArt Poétique e des Heroins, elç sç haussç: mes non pas jusqués au stilç Heroique. Car il i a diferancç de dirç les louanges des grans, e dç chanter leurs gestes. Les Couplez équez elç ét diuiseg, montret ancor qu'elç doét diferer d'un Discours continu** : Non pas qu'iz nç doeugt (j'antan les Couplez) étrç bien liéz e raportéz les uns aus autrés. Mes pour lç plus souuant, la santancç dogt étrç acompliç an chacun. E pour cçla elç veut étrç elaboureç: dç telç sortç, qu'on nç connoessç point qu'il i ét quelques vers qui treingt : c'ét a dire, qui soét oeseus, e dç nul seruicç, pour arriuer a l'acheugmant du propos. Les Couplez, dç mon jugçmant, n'excéderont point dis vers: qui sera quand]'Odç dçura prandrç longuç trete*®. Toutçfoes, qui les voudra ferç plus lons, jçé nçé mç fre partiç contrç lui: bien sachant quelç fascheriç c'ét que d'antrçprandrç a donner loe a cç qui ét antrç les meins [66] dç l'usancé: e qui ét quasi tel qu'il doét demeurer. Mes je parle a ceus dç l'augnir: pour les anhorter*® dçé prandrç examplç aus bienfetçs. Il ét tout certain quç les Couplez sç doeugt perpetuelçmant obseruer paréz, an cadancçs dç vers masculings e femininçs (car jç nç changçré point l'apelacion vulguerç): C'ét a dirç, quçé la modulacion des Couplez doét étrç samblablç*®: pour étrçé mçsureç a la Lire. E diré ancores, qué s'iz récoeugt des vers dç diuersç 27 V. Laumonier, op. cit., p. 684, n. 1: « C'est-a-dire que les sections rythmiquement égales, ou strophes, doivent être séparées par un arrêt du sens. Sur ce point Peletier me semble avoir été moins libéral que Ronsard. En effet, conformément & l'usage de tous les lyriques de lantiquite, la strophe de Ronsard enjambe souvent par le sens sur la strophe suivante.» 28 Cf. Delaudun, A. p., p. 115: « Si elle doit avoir longue traicte, elle aura les couplets de six vers sans excéder d'avantage.» La plus longue strophe que Peletier ait employée est celle de dix vers. Et encore n'en a-t-il usé qu'une seule fois dans l'Ode a Madame Marguerite (Vers liriques de 1555, p. 111). Quant & Ronsard, comme l'a dit fort justement E. Faguet, XVJ° Stécle, p. 276, « dans ses tentatives de strophes au-dela de dix ou douze vers, il a complètement échoué.» Cf. P. Laumonier, Ronsard, p. 673 et 699; Martinon, (Les Strophes, p. 413 et sulv, *° Exhorter, fréquent au XVI° s. R. Estienne, Diet. frlat. enregistre en outre enhorteur et enhort ou enhortement. 84 C.-a-d. «superposables en tous leurs éléments rythmiques» (P. Laumonier).

a9, Se oe ee 'a oN eee ee a. aS \.y me be bs De vous poy | 179

mipway (coms iz font souvant) les plus grand vers dogugt tousjours alex
déviant les moindrfs™. Car il n'& pas decant qu' Ig plus long sousseruf" au
plus court. L'Odg & Iç g' ante dV' ecrsg \y plus spaciçus pour s'chatrf, qui
soit au dyssous dy Veuurg , an cas dç tont?ç liberte Pottiquçé: comms
Fablgs, » Figurgs, ç autsts naiuptier". Qui voudra fesç des Stroféç e
Antitiolçs, faudra qu'il parlç plus hautgmant qu'an nulç des autrçs fagons".
Car digsg ng sf metokt ancienngmant sinon aus hinngs des Dieus*, EF
comme Macrobc"" dit (sfion la valeur mémç da | ih, qui sinifiç conuersion
on contourngmant): la Stroféç tot a Vexamplç € initacion du droct tour ov
mouugmant du Ciel 4 P, leumonier, Konsard, qorte lyrique, p. C9, aime
aque Cert la lecture de ce passage de V Art wottigus de Pdctier qui Hermina
Bonsard % extiure Gu recuei) de ses Odes lee pices oh cette regle n'Hait
pas euivie. Ronsard écriza Vailleurs (A. p., 4. Lom., t Vil, p. WO): «- _apre
va grand vers, petit, on deux petits...» CE. HB. Chamard, De J. Pda. Arte
poth., p Gn. 4% Bet subordonné. — Le raison alléguée ici est singuligxe.
Mais Pdaiier avec son inestines rytumique, avait reconnn confusiisent
qu'une trophe doit se terminer par une dausule ou formule ramassée qui
donne & Vesprit et 2 Yoreille Vimpression Wune conclusion. Touteiois,
comme le remarque H Vranchet, Le potte ct wom cuore, p. D0, Bertaut et P.
Corneille ont pu vicler impuniment cette rege. 4% Sion seulement parce
que Vode peut avoir «longue trete » (certaines odes de Buonserd ont GI
vers), mais perce qu'dle permet une grande liberté 2 la fantaisie du porte. 4
Le mot xt mrprenant. On attendrait plutét artifices. Sans doute | fautil
entendre naiveté&s comme signifiant charmes naturels, produits tpontanés
de Vimagination et de la tantazie du pote. 2 Le premier Vivre des Odes de
Vomeard (20) contient douze odes pindariques divisées en triades<
strophes, antistrophes, epodes et dans le cinquieme lirre (1252), om em
trouve deux autres: YOde de la paiz, ixaprimée % part des IGN) <t VOde 4
Michd de VHospitel qui, comme Va prouvé P. Loumonier, A. crit, t. IL, p.
KU, 2 &é composée avant le some macitié de 1). Des lors Bonsard renonga
2 cette « imitation purement formelie » de la lyrique grexque. % Wacrobe,
Comment. in Bomm. Seip., 2,3: «In ipsis quoque bymnis decorum per
stropham et antistropham metra canoris wersibns athibebantur» 9?
Macrobc, Ibid.: «...mt per stropham rectus orbis stelliferi motus, _ Pe
antistropham dinerens wagaram regresons yRACTICARCTAR.» a

180 Second Inurcé de VArt Poétique etçle: e l'Antistrofç qui sinifiç retour ou reuersion, etogt a Vimitacion du cours retrogradç des Planetçs. Iz an usoét anciennémant an la Comediç: la ou lç Corç®* louoét les Dieus. E telç foes iz prénoét Odç eç Strofç pour unç mémç chose**. Horacç n'an a point usé: duquel Quintilien a dit qu'il étoét presque seul dç tous les Liriquçs Latins, ding d'étrç lu*°. E certçs, meintçnant qu'il a soutent lç tans: nous pouons quasi dirçé dç lui çç qué lç mémç Quintilien disoét de Pindarçg: unç magnificancç d'er, santancçgs, figurçs, eureusç copiçg dç nons e dç [67] moz: e quasi unç manierç dç fleuuç an elocucion*?. 88 Transcription du latin chorus, avec suppression de V'h, selon le système orthographique de Peletier qui, dans sa trad. de Art poétique d'Horace, fe 13 v°, employait la forme chore. Chorum donne en effet, d'après les regles de la dérivation phonétique, cwer>ceur. Dans la forme cheur, l'h a été restitué étymologiquement. 59 Cette affirmation, assez étrange au premier abord, n'est certainement pas tirée d'un grammairien de l'Antiquité. Mais dans toutes les éditions d'Aristophane imprimées dans la première moitié du XVIII^e s., Peletier a pu lire en tête de certains couplets lyriques des indications telles que celles-ci, empruntées aux anciens scholiastes : ody xal oto~y. — avimdiy xai avtoteo~n (par ex. Nuées, 563 et 595), d'ou il a pu conclure 4 l'équivalence des termes ode et strophe. Il s'agit spécialement des chants du cheur qui suivent obligatoirement la parabase et qui chez Aristophane sont réguligrement des invocations & un dieu ou & la Muse. Of. schol. &4 Nuées, 563. 4° Quintilien, 10, 1, 96 : «lyricorum Horatius fere solus legi dignus ». 41 Traduit de Quintilien, 10, 1, 61 : « spiritus magnificentia, sententiis, figuris, beatissima rerum uerborumque copia et uelut quodam eloquentiae flumine. » En appliquant & Horace l'éloge que Quintilien fait de Pindare d'après Horace lui-même (Carm., 4, 2), Peletier a fait preuve de discernement, car, comme l'indique fort justement P. Laumonier, Ronsard poete lyrique, p. 351, « L'Horace des odes encomiastiques, morales et politiques, c'est encore du Pindare. »

De VEpitre e de VElegie : e de la Satire 181 [VI] De VEpitre e de l'Elegie: e de la Satire. On peut bien donner lieu a l'Epitre entre les Ecrivains Poétiques. Car il vient souvent des narrations, qui ne se peuvent bonnement discourir au autre genre: quels sont les familiers?: qui pour la longueur ne se mesurent pas en Epigramme: pour la familiarité e pour la continuation de propos, ne se mesurent pas en vers Liriques. Si d'avanture on ne me disoit® que tuez arguments se doient employer au la prose. Mais il y a tuez discours que la prose ne recueilloit pas de si bonne grace, comme fera le vers: Comme quand on a envie de parler allegoriquement e sous fiction: e qu'on a fantaisie de se battre par comparaisons, raconter songes, e autres gueyetez*: l'Epitre se fait au Rimé continu de vers a autre: e presque au toutes mesures de vers. Elle est tant longue qu'on veut: elle finit quand on veut, e la ou lon vult. Si on écrit au grands Seigneurs, a cause que ce doient être propos plus importants, on usera de vers Decasyllabes. Au autres personnes, selon leur dignité e selon le mérite de l'auteur, on changera de mesure. Horace a écrit des Epitres de grande estime*. Car il n'y a pas un qui ne soit d'enseignement, e philosophique. E qui voudra faire profession d'Epitres: il se fera bien reputer, au 1 Comme l'avait fait Sebillet, A. p., p. 153-156, Peletier réunit dans le même chapitre l'épître et l'élégie et ne distingue guère les deux genres. Du Bellay, qui ne fait pas grand cas de l'épître, sans doute parce que ce genre fut cultivé avec prédilection par l'école marotique, admet toutefois qu'on en compose « 4 Vimitation d'elegies » (Def., p. 217). D'ailleurs plusieurs des élégies de Ronsard sont en forme d'épîtres. 2 Du Bellay, Def., p. 215 estime que l'épître « n'est un poème qui puisse grandement enrichir notre vulgaire, pource qu'elle sont volontiers de choses familières et domestiques.» 3 Latinisme : « nisi quis mihi dicat», & moins que l'on ne me dise. 4 Crest tout & fait ainsi que Marot a compris l'épître. Celles qu'il a écrites sont très variées de sujets, de ton et de metres. 5 Du Bellay, Def., p. 217, recommande d'écrire des épîtres « sentencieuses et graves», comme Horace.

182 Second Liurg de VArt Poétique faisant comme il a fét. Les Vers an l'Epître seront tous d'une même mesure: A la différence de l'Elegie, laquelle je suis d'opinion qui se fait du vers Dodecasyllabé accompagne du Decasyllabé: c'est à dire, par Distiqués: Quelque me souvient au premier vu un an Ronsard®: [68] e la couleur sera de vers a autre. La première matière de l'Elegie furent choses tristes: comme lamentations, deplorations sur les mors, dolances des cas piteux®: ainsi même que sonne le mot an Grec®. E mêmes les Epitaphes*® des mors, se fesoient an vers Elegiaques. Toutefois on a gagné depuis, a l'accommoder aux choses joyeuses, c'est assavoir aux propos d'Amour. Comme ont fait Tibulle e Propertius!?: lisez Quintilien? met pour les deux excellans an ce g'ant de écrire: nommant Tibulle pour le premier: mes Pling le jeune**, donne l'apantage a Propertius. [1 n° 1 4 pas grand precipu*®: tous deux 6 Elegie sur la mort d'A. de Chateignier qui parut en 1553 dans le Cinquieme des Odes (éd. crit., t. V, p. 243). 7 Le conseil que donne ici Peletier de faire rimer respectivement les dodécasyllabes et les décasyllabes entre eux dans les distiques, donc d'écrire l'élegie en rimes croisées, ne fut pas suivi. Cf. Ph. Martinon, Les Strophes, p. 139. 8 Cf. Sebillet, A. p., p. 154: «...de sa nature /Elégie est triste et flebile et traite singulièrement les passions amoureuses lesquelles tu n'as guères veues ni oyés vuides de pleurs et de tristesse». « Ces pitoyables elegies,» dit Du Bellay, Def., p. 207. ® Selon une étymologie traditionnelle et d'ailleurs improbable, Esyos viendrait de é-Agyew (dire hélas). 10 Dans VArt poétique de Delaudun, p. 106, un chapitre particulier est consacré à l'épithaphe. — 22 pièces portent ce titre dans la première édition collective de Ronsard (1560). 11 Sebillet, A. p., p. 1555, cite Ovide et Marot comme maîtres de l'élegie. Du Bellay, Def., p. 207, recommande d'imiter Ovide, Tibulle et Propertius. ; 12 Quintilien, 10, 1, 98: « Elegia quoque Graecos prouocamus, cuius mihi tersus atque elegans maxime uidetur Tibullus, sunt qui Propertium malint.» 18 En fait Plinius le Jeune mentionne deux fois Propertius, Epist., 6, 15, 1 et 9, 22, 1, mais n'indique pas qu'il le préfère à Tibulle. 14 Terme de droit; au propre, avantage stipulé par un testament ou un contrat. L'orthographe de Peletier est conforme à l'étymologie (praecipuum).

De VEpitre e d' V Elegie : e de la Satire 183 eysans ete d' l'eureus tans. Ouid' et lascif: e Galg, rud'!®. A mon auis que l'Elegie a ete transferee an l'Amour, nd point comm' an consideracion d' joyeusete: mes plus tet de tristec', dont les peurs'gs amoureux sont tousjours pleins'®: ou pour l' moins, par c' qu'il i a d' tous deus, e du bien e d' l'annui. An l'Elegie, les claus's' sont communement finies an chaques deus vers: € quasi james l' verb' n' s' va chercher au troiesiem'. La Satire g' et un g'anr' d' Poem' mordant**. Quant a l'Etimologie du mot, j' n' m'en trauall'gre pas beaucoup. Tant i a, qu'a l'Yopinion d'Horace, el'e sambl' auoer ete dit' des Satires: qui etoet un g'anr' d'animaus Libiques, eysans figur' humein', excete qu'iz etoet cornuz'®. E par c' qu'iz etoet petulans e lasciz: on les introduisoet an cet' facon d' Poem': pour autant qu'au commanc'mant les Poetes qui r'eprenoet public'mant les vic's, s' 15 Quintilien, bid : « Ouidius utroque lasciuior, sicut durior Gallus. » Rappelons qu'au XVI s. on lisait six elegies publiees & Venise en 1501 par Pomponius Gauricus sous le titre Corneli Galli fragmenta et qui sont en realite des ceuvres medievals. V. P. Laumonier, Ronsard, poete lyrique, p. 760 et suiv. Cf. Ronsard, dans l'Helgie a@ Cassandre (1554) Mais que me sert d'auoir tant leu Catulle, Ovide et Galle et Properce et Tibulle... 16 Cf. Sebillet, A. p., cite supra. 16 Of. Sebillet, A. p., cite, supra, n. 8. 13 Sebillet, A. p., p. 168, assimilait completement la satire antique et le coq & l'4ne de Marot, ce qui excita l'indignation de Du Bellay, Def., p. 218: « Autant te dy-je des satyres, que les Francois, je ne scay comment, ont apellees -coqz a l'asne »; et 220: « ... soubz le nom de satire, et non de cete inepte appellation de coq 4 l'asne.» Peletier plus conciliant, ne reconnaît pas une telle difference de l'un & l'autre, quoiqu'il trouve l'appellation de cog a l'ane « un peu facheus' ». 19 JT] n'y a rien de tel dans Horace qui, Ad Pis, 220 et suiv., parle de l'origine du drame satirique, sorti, d'après lui, de la tragedie. Il semble que Peletier suive ici le De Fabula d'Evanthius qu'il lisait en tete de son Terence (cf. infra, chap. 7, n. 1) : « Hinc deinde aliud genus fabulae, id est satyra, sumpsit exordium, quae a satyris, quos in iocis semper ac petulantibus deos scimus esse, vocitata est, etsi alii aliunde nomen praeputant habere.» La même indication se trouve chez Diomedé (dans Keil, Gramm. Lat., t. I, p. 491). Le renseignement sur les satyres, animaux lybiques, vient peut-être du traité de J. Bade, In Persianas Satyras

Praeambula qu'on trouve en tête de la plupart des éditions de Perse publiées au XVIII^e s.

V4 7 Sécond Liurég dé VArt Poétique couurirét dé ces personnages: commé quasi voulant diré qué cé netoét qu'unég riséé. Einsi qué dg notrè tans a fét Clemant Marot par son Coq a l'Ané, vreé especé de Satiré[°]: lui donnant cé titré la (combien qu'un peu abjet) [69] afin qu'il i ut moindrè occasion dé prandrè efet a ses propos egarez: toutéfoes piquans e rians. Car commé dit lè Satiriqué, Qui ampesché qu'on nè dié vrei tout an riant? Cè g'anré ici n'ét trop seur dé notrè tans??. E ancorés dé mon auis, an quelque tans qué ce soét, il et d'assez pètitè consequancé: d'autant qué ceus qu'on rèprand, tant s'an faut qu'iz eét a sè reformer par la: qu'iz nè font qué s'an egrir d'auantage. Car il n'i a chosé si odieusé, qu'ung reprehansion personnelé qui sè fét publicémant?*. Toutéfoes uné Satiré bien escrité, pelt servir aus tans qui viengt apres: e peut contanter les hommés couuoeteus des chosés passées: par cé qu'elé doét étre pleinég dé diuers propos e dé diuersés personnés: chosé qui peut servir au' Lecteur pour distinguer e acorder les tans qué sè sont fetés telés chosés e telés, e par qui. Brief, la Satiré ét commé le fiel dé l' Histoeré: car an elé nè sè decrit qué la verite des vicés. I] n'ét point ici bèssoin d'auertir ceus qui an ecriront, qu'iz n'éét point a usurper cé mot dé Coq a l'Ané: Car c'ét cherché trop loin son titré chez lè populeré. E ancorés moins dé PAné au Coq, ni du Cog a la Gèliné, titrés ridiculés e ineptés**: déquez sè sont jouéz tout un tans ng sé quez Rimeurs, qui ont fét courir leurs moqueriés a l'imitacion, cé leur sambloét, 20 Tl y a quatre coq & l'Ane de Marot, composés entre 1532 et 1536 (éd. Jannet, 1, 184, 221, 273, 279), tous quatre adressés & Lyon Jamet. Marot eut a cette époque de nombreux imitateurs. Cf. H. Chamard, éd. de la Def., p. 218, n. 1. 21 Horace, Sat., 1, 1, 23-24. '...quanquam ridentem dicere uerum quid uetat? 22 Cf. Du Bellay, Def., p. 219: «comme je te veux estre aliene de mal dire.» 23 De même Du Bellay, Def., p. 219, déconseille au poete la satire personnelle et lui recommande la satire générale : « ...si tu ne voulois... taxer modestement les vices de ton tens et pardonner aux noms des personnes vicieuses... » F 24 On a vu supra, n. 18, que Du Bellay déclarait inepte l'appellation de cog a lane.

De VEpitre e dé VElegie : e dè la Satiré 185 dg Clemant
 Marot''*: pansans qu'il ut fèt un Coq escriuant a un Ang. Mes c'etoét, qué
 son Epitre sautoét du Coq an l'Ang: ainsi que mémè il dit an la prèmierè
 qu'il fit?*: c'èt a dirè, dè propos an autrèg: Prouerbè tire du mauues
 conteur, qui an parlant dè son Coq, tout soudein s'auisoét dé son Ang?'.
 Mes c'èt trop, d'unèg chosè si vulguerè. 25 I] s'agit de poetes tels que
 Francois La Salla, Eustorg de Beaulieu, _ Claude Colet. , 26 Kd. P. Jannet,
 t. I, p. 184 (fin de la pièce) : Or, Lyon, puis qu'il t'a pleu veoir Mon epistre
 jusques icy Je te supply m'excuser si Du coq 4 l'asne vay sautant. 27 Ce
 proverbe est cité par Le Roux de Lincy, Prov. frang., t. I, p. 173.
 L'explication avait déjà été donnée par le Quintil Horatian, éd. de la Def., p.
 219.

186 Second Liurçg dé VArt Poétique [70] [VII] De la Comediç e dç la Tragediç*. La Comediç a eté ditç par Liuç Androniquç, lç prçémier Ecriviteür dç Comediçs Latings, lç miroer dç la vig': par cç qu'an elç s'introduisçt personngs populergs: déquelçés faut garder la bienséancç*, sçlon la condicion e etat dç chacung. C'et assaüoer, qu'il faut ferç voér bien oculerçmant* l'auaricç ou la prudancç 1 Peletier qui d'ailleurs ne connaissait que par oui-dire, lorsqu'il écrivit ce chapitre, les essais dramatiques de Jodelle, a donné de la comédie et de la tragédie une théorie banale et vague. L'idée qu'il s'en fait ne diffère pas de la notion qu'en ont eue le Moyen-Age et la Renaissance. Elle repose sur les mêmes textes de grammairiens anciens qu'il pouvait lire dans diverses éditions de Térence publiées depuis le début du siècle et qu'a utilisées J. Bade dans les *Praenotamenta* imprimés en tête de son Térence de 1504. D'abord une sorte de traité de la poésie dramatique, intitulé généralement *De tragoedia et comodia* ow {*De fabula* et qui se compose de deux morceaux distincts que les éditeurs de la Renaissance ont imprimés bout 4 bout: le premier est attribué aujourd'hui à Evanthius, le second a peut-être pour auteur Donat. Cf. P. Wessner, *Aeli Donati quod fertur commentum Terenti*, Teubner, 1902, t. 1, p. 13 et suiv. A cela s'ajoute un chapitre de Diomède et quelques traits empruntés à Horace. — Cf. G. Lanson, *L'idée de la tragédie en France avant Jodelle*, dans *Rev. hist. lit.*, 11, 1904, p. 541-et suiv. (Pour Peletier, v. spécialement, p. 581-583); Id., *Hsquisse d'une histoire de la tragédie française* (1919), p. 4; W. Cloetta, *Beitrag zur Literaturgeschichte der Mittelalter und der Renaissance*, t. 1, p. 17, 29, 30. Sebillet, A. p., p. 161, se contente de rapprocher la moralité française de la tragédie antique et Du Bellay, *Def.*, p. 230, de souhaiter que les républiques restituent comédies et tragédies en leur ancienne dignité. 2 Donat, éd. Wessner, p. 23 : « Et comoediam et tragoediam et togatam primus Liuius Andronicus repperit. Aitque esse comoediam cotidianae uitae speculum ». Cf. Ronsard, préface posthume de la *Franciade*, éd. Lem., t. VII, p. 79, ot il est dit que la tragédie et la comédie sont «comme mirouers de la vie humaine ». 3 Cf. supra, p. 29. 4 Evidemment. Cf. R. Estienne, *Dict. fr.-lat.* (1549): « oculaire, quon voit & Veil : Euidens. — oculairement : Ewidenter », et Ch. Estienne, *Dict. Latinogallicum* (1552) : « Euidenter : Evidemment, oculairement »).

Dé la Comédie e dé la Tragedie 187 des vielhars: les amours e ardeurs des jeungs anfans dé meson: les astucés e rusés dé leurs Amis: la vilénié e deshonetéte des Maquereaus: la fagon des Pergs tantét seuerés, tantdt facilés: Passantacion® e vilgte des Parasites: la vantérié e braugte d'un Soudart rêtire dé la guerré: la dilig'ancé des Nourricés: l'indulg'ancé des Merés®. La Comédie a troes partiés principalés, sans Ié Prologuég. La prèmierg, ét la proposition du fet, au prèmier Acté: laquelé ét apeleé des Gréz Protasié. E an elé s'expliqué ung partié dé tout l'Argument, pour ténir lè Peuplé an atanté dé connoétre Ié surplus. La sècondé, ét l'auancémant ou progres, qué les Gréz disét Epitasig. C'ét quand les aferégs tombét en dificulte, e antré peur e esperancé. La tiercé, ét la Catastrofgé, soudeing conuersion des chosés au mieus'. Dont jé nè parleré plus au long. Car les Comédiés dé Terancé sont entré les meins dé chacun. Léquelés sont elegantés*, sutilés, e acommodeés a la 5 Flatterie, approbation servile. — Transcription du latin assentatio; coexiste au XV® s. avec la forme assentaion. On trouve au XVI s. les mots assenter; assentateur; assentatoire. 6 Dans ce développement, Peletier combine plusieurs passages d'Horace: Eipist., 2,1, 170: Adspice Plautus quo pacto partes tutetur amantis ephebi, ut patris attenti, lenonis ut insidiosi, quantus sit Dossennus edacibus in parasitis. Ad Pis., 114 et Sat., 1, 4, 48. De même Ronsard, Préface posthume des Odes, éd. crit., t. I, p. 59, attribue pour matière 4 la poésie comique : «la licence effrenée de la jeunesse, les luses des Courtizannes, auarice de vieillards, tromperies de valets.» 7 Il semble qu'ici Peletier combine deux textes. Donat : « Comoedia autem, diuiuditur in quattuor partes: prologum godtacw, émitaocw, LUTAGTOOPHV: + » TE dtAoLc est primum actus fabulae qua pars argumenti explicatur, pars reticetur ad populi expectationem tenendam; gm(tacu nuolutio argumenti; catastrophe conuersio rerum ad iucundos exitus.» — Evanthius: «epitasis incrementum processusque turbarum ac totius, ut ita dixerim nodus erroris.» 8 L'élégance est la qualité caractéristique de Térence d'après les critiques de]'Antiquité; v. par ex. Cicéron, Ad Att., 7, 3, 10 et Quintilien, 10, 1, 99. — Sur la faveur dont Térence a joui en France au XVI° s., v. H. W. Lawton, Térence en France au XVI° siècle, éditions et traductions (1926).

188 Second Liuré dé VArt Poétiqué vié. An quoé dissimulgrons pour ceté heuré, Ié jugémant dé Quintilien: Lgquel n'aproug pas grandgman les Comedigs fetés des Latins: atribuant touté la naiugte e gracé au seul Aticismé®. Mes c'ét sa cou- [71] tumé an beaucoup dé g'anrgs, dé rabesser les Ecriz Rommeins. Léquez a la verite n'arriugt pas a la perfeccion des Gréz, an cet androet. Toutéfoes, si nous auisons qué la Comedié ét expressement introduitég, pour compleré au Peuplé (non pourtant sans artificé e jugémant) e qu'elé s'é doét acommoder aus condicions des tans e des hommés presans: nous trougrons celés dé Terancé grandgémant telés: Fors parauanturé la Formion: laquelé, autant qu'il m'é samblé, ét moins belé qué les cing autrés, tant an stilé qu'an argument: Ioint qu'elé n'é terminég pas an assez joyeusé fin, comme réquiert lessancé dé la Comedigé. Plauté ét facecieus quasi jusqués a scurrilite!?: autrémant propré e elegant". Duquel disoét Varron, apres un Elié Stolon, qué si les Muségs ussét parle Latin: é'ut eté par la bouché dé Plauté". C'é sont dissansions dé jugémans antré les Latins. Car Quintilien ng prisé pas Plauté jusqués la: ni mémé Horacé**. Commé Ciceron, apelé Cecilé (qui etoét un . a " . . . ® Quintilien, 10, 1, 98-99 : « In comoedia maxime claudicamus... adeo ut mihi sermo ipse Romanus non recipere uideatur illam solis concessam Atticis uenerem.» 10 Bouffonnerie. Scurrile est attesté dés le XIV® s. Vaganay, Pour Vhistorre du francais moderne, p. 161, cite pour sewrrilité un ex. de Le Roy (1501). — Ch. Estienne, Dict. Latinogallicum, traduit scurriliter par en facon dun plaisanteur, scwrrilement. 11 Inspiré sans doute de Cicéron, De of., 1, 29, 104 : « Duplex omnino est iocandi genus, unum inliberale, petulans, flagitiosum, obscenum, alter elegans, urbanum, ingeniosum, facetum quo genere non modo Plautus noster... » 12 Kmprunté a Quintilien 10, 1, 98, qui, comme l'on vu, n'a que peu d'estime pour la comédie latine : « Licet Varro Musas, Aelii Stilonis sententia, Plautino dicat sermone locuturas fuisse, si latine loqui vellent.» 18 Horace, Ad Pis., 270, juge Plaute assez sévèrement : At uestri proauī Plautinos et numeros et laudauere sales : nimium patienter utrumque, ne dicam stulte, mirati. Ce que Peletier traduit, ou plutot adapte ainsi, fo 16 re: Il est bien vrai que nos anciens peres On fort prisé les mesures liberes.

‘ N . ; co a ee oe WE Se a ee Dé la Comediç e dé la Tragediçé
 189 autrç Comiquç Latin) mauues auteur dç Latinite’*: e toutçfoes Volcacç
 Sedigitç lui donnç l’honneur par sus tous les autrçs?®. Je di cgçci, pour
 montrer la dificulte qu’il i 4 a juger resolumant les Ecriz. Nous n’auons
 point ancorçs vu an notrç Francoes aucuns Ecriz, qui ussçt la vreç formç
 Comiquç’*: mes bien forcç Moralitez, e telçs sortçs dç jeuz. Auquez lç
 nom dç Comediç n’et pas du”. C’ét un g’anrç de Poémç bien fauorableç: e
 qui auroet bonnç gracç, si on lç rçémetoét an son etat e dinite anciennçg. E
 n’ét quasi quç pour lç tans dç Pes. La Comediç e la Tragediç ont dçg
 commun, qu’elçs contiençt chacunç cing Actçs, ni plus ni moins**.
 Audgmeurant, elçs sont toutçs diuersçs. Car au lieu des Personnçs [72]
 Comiquçs, qui sont dç bassç condicion: an la Tragediç s’introduisçt Roes,
 Princçs e grans Signeurs. E au lieu qu’an la Comediç, les choses ont
 joyeusç issuç: an la Tragediç, la fin ét tousjours luctueuse’® e lamantablç,
 ou horriblç a voér. Carla matierç d’icelç, sont occisions, exiz, maleureus, D’
 Alain et Mun et les rimes ensemble, Mais. toutefois les deux, comme il me
 semble, Trop doussement, et s’il faut dire ainsi, Trop sottement se sont
 ebahiz, si Bien nous sauons faire le urai discrime D’une mauuaise et d’une
 propre rime. 14 Cicéron, Ad Att., 7, 3, 10: « [Caecilius] malus auctor
 latinitatis est». Cf. Brutus, 74, 258: «Caecilium et Pacuuium male locutos
 uidemus. » 15 Vulcatius Sedigitus, cité par Aulu Gelle, 15, 24: « Caecilio
 palmam statuo dandam comico.» 16 On croirait que Peletier n’a pas même
 «entendu le bruit» de VHugène de Jodelle, représenté en 1553. 17 Tandis
 que Sebillet, A. p., p. 165, prétendait que « nos Moralités tiennent lieu entre
 nous de Tragédies et Comédies indifféremment », Du Bellay, jDef., p. 230,
 souhaitait de voir restituer [les tragédies et comédies] en leur ancienne
 dignité, qu’ont usurpée les farces et moralitez ». Cf. R. Lebégue, La
 tragédie religiewse en France (1929), p. 106 et suiv. 18 Horace, Ad Pis.,
 189: Neue minor neu sit quinto productior actu fabula... Trad. de Peletier, f°
 13 v°: La fable..... fais sro ; : Cing actes doit, ni plus ni moins auoir. 19
 Lamentable, funeste (luctuosus). Fréquent au XVI° s.

190 Sécund Liuré dé VArt Poétiqug definémans dè fortungs, d'anfans e dè parans". Telémant qu'Euripidè etant réquis du Roe Archelas, qu'il ut a ecriè dè lui unè Tragediè: Nè plesè aus Dieus, dit il, Sirg, qu'il vous puissè arriuer chosè qui soét proprè au Poemè Tragiquè**. Partant, elès doeugt être du tout diferantès an stilg. La Comediè parlè facilémant, e commè nous auons dit, populergmant. La Tragediè ét sublimè, capablè dè grandès matierès tant principalès què depandantès: an sommè, nè diferant rien dè [Euurè Heroiquè, quant aus personnègs". Au regard duquel, elè ét commè nous disions naguèrès"* la Satirè étrè aupres dè |' Histoerè. Lè Coré an la Tragediè (nous disons Keur aus Eglisès) ét unè multitudèg de g'ans, soét hommès ou fammès, parlans tous ansamblè. I] doét tousjours étrè du parti dg Auteur: c'èt a dirè, qu'il doét donner a connoétrè lè sans et lè jugèmant du Poètè: parler santancieusèmant, creindrè les Dieus, réprandrè 20 Kmprunté a Diomède (ou peut-être aux Praenotamenta de J. Bade ou ce texte est paraphrasé) : « Comoedia a tragoedia differt, quod in Tragoedia introducuntur heroes, duces, reges; in comoedia humiles atque priuatae personae. In illa luctus, exsilia, caedes; in hac amores, uirginum raptus. Deinde quod in illa frequenter et paene semper laetis rebus exitus tristes et liberorum fortunarumque priorum in peius adgnitio; in hac tristibus laetiora succedunt.» — En préface a l'Electra traduite par Lazare de Baif (1537), se trouve une « Diffinition de Tragedie » qui commence ainsi: « Tragedie est une moralité composee des grandes calamitez, meurtres et adyersitez suruenues aux nobles et excellentz personnages... » 21 Hmprunté, comme précédemment & Diomède (ou & J. Bade) : « Ideoque Euripides, petente Archelao rege, ut de se tragoedia scriberet, abnuit et precatus est ne accideret Archelao aliquid tragoediae proprium.» Cf. dans la dédicace de la Tragédie d'Kuripide nommée Hecuba, tradwucte du Grec en rythme Francoise (1544) que Peletier, infra, p. 73, attribue a Lazare de Baif, p. 4: «...comme monstra Euripide : lequel estant en Macedoine, le roy Archelaus pria d'escire une tragedie de luy : et le poete luy refusa, priant aux dieux que jamais chose ne luy advint qui peust estre bon argument d'escire une tragedie : pource que ce ne sont que pleurs, captivitez, ruines et desolations de grans princes et quelque fois des plus vertueux.» 22 Donat: « Homerus... [liadem instar tragediae fecisse monstratur ». — Horace donne des préceptes communs pour la tragédie et pour l'épopée. 23 -V. supra, p. 69.

Dé la Comedię e dé la Tragedię 191 les vicęgs, męgnacer les mechains, ammonęter a la vertu** : E Ię tout doęt ferę succinctęmant e resolaniant. Si Ilę Francoes veut ramęner les personnęs anciennęs : qu'il facę unę Niobe tristę e desoleę, une Medeę horribłę e afreusę, un Ajax etonne e forsene, ~ un Orestę furieus e vagabond, un Herculę terrible*® e, commę les Latins disęt, truculant?®. Pregnęg pour patron Euripidę e Sofocłę Gręz : antrę lęquez Quintilien lessę an suspans la superiorite?' 24 Inspirę d'Horace, Ad Pis., 193 : Actoris partes chorus officiumque uirile defendab : cc. iii lecskes ille bonis faueatque et consilietur amice, et regat iratos, et amet peccare timentes; ille dapes laudet mensae breuis, ille salubrem iustitiam legesque et _apertis otia portis ; ille tegat commissa, deosque precetur et oret, ut redeat miseris, abeat fortuna superbis. Trad, de Peletier, f° 13 v° : Le Chore soit du parti de l'acteur Et de uertu uirile protecteur Et ne propose entre les actes rien Qui ne profite et conuiegne tres bien : Departe aux bons faueur perpetuelle Et aux amis amitię mutuelle : Des courroussez refreigne la fureur Et aime ceux qui ont uice en horreur : Voise louant frugalitę de table, Voise louant justice profittable, Civiles loix, Paix qui tient tout ouuert \ En seuretę : tiegne un secret couuert : Prie les Dieux qu'aux affligez fortune Propice soit, et aux fiers importune. Au dębut, Peletier fait un contresens d'ailleurs traditionnel. Ein ręalitę Horace veut que le cheur fasse l'office d'un acteur. Plusieurs ęditions du XVI? s. ont d'ailleurs au vers 193 authoris au lieu de actoris (cf. G. Lanson, art. cit., p. 565 et 582). Il et curieuv que Peletier ait adoptę la premięre lecon dons son Art poętique et la seconde dans sa trad. de l'Art poętique d' Horace. 25 Cf. Horace, Ad Pis., 123 : Sit Medea ferox inuictaque, flebilis Ino, Perfidus Ixion, Io uaga, tristis Orestes. Trad. de Peletier, f° 11 r° : Medee soit cruelle et furibonde, Inon plaintiue et Io uagabonde, Sans loyautę soit decrit Ixion, Oreste plein de triste affection. 26 I] semble que Peletier ait le premier employę ce mot, transcrit du latin. a7 Quintilien, 10, 1, 67 : ...quorum in dispari dicendi uia uter sit poeta melior, inter plurimos quaeritur, idque... iniudicatum relinquo. »

192 Sécund Liure dé VArt. Postiqué fesant cœ pendant (commœ il [73] ét vrei) Sofoclœ plus graug dœ stilœ e plus hautein: mes Euripidœ plus santancieux e plus filosofiquœ”*. Des Latins nous n’auons quœ Senequœ: qui n’ét pas guerœ magnifiœ : eingoes pœsant e obscur, e tœnant beaucoup du changœmant dœ la Latinite: toutœfoes santancieux, e imitablœ avec jugœgmant?®. Nous an auons an Francœ quelques unœs traduitœs doctœmant : Antrœ les autrœs, |’ Hecubœ d’Euripidœ, par Lazarœ Dœbaif®®: qui a naguerœs flori souz lé Roe Frangoes: e an la mort duquel la Francœ a perdu an plusieurs sortœs*?: Mes la principale pertœ, ét qu’il a si peu ecrit. Il an a ete bien nouuelœémat fetœ unœ par Etieng Iodelœ Parisien, dœ laquelœ }’€ oui seulœémant 28 Quintilien, 10, 1, 68 : « Namque is (Euripides) et sermone — quod ipsum reprehendunt quibus grauitas et cothurnus et sonus Sophoclis uidetur esse sublimior — magis accedit oratorio generi et sententiis densus et in iis quae a sapientibus tradita sunt paene ipsis par... »

29 On sait que Sénèque a été imité sans discrétion par des auteurs dramatiques des XVI* et XVII° s 30 R. Sturel, dans les *Mélanges E. Chatelain* (1910), p. 576-580, parait avoir démontré que la Tragedie d’Euripide nommee Hecuba traduite de Grec en rythme Francoise, publiée sans nom d’auteur en 1544 et réimprimée en 1550, n’est pas de Lazare de Baif mais de Guillaume Bochetel de Sacy. (V. en dernier lieu, P. de Nolhac, *Ronsard et Vhumanisme*, 1921, p. 341). Lazare de Baif avait publié en 1537 La tragédie de Sophocles intitulée Electra, que cite Du Bellay, *Def.*, p. 334. Peut-être est-ce la Vorigine de la confusion. Quoi qu’il en soit, l’attribution de l’Hecuba a L. de Baif est courante depuis Du Verdier et La Croix du Maine. L’exemplaire de l’édition de 1550 que possède la Bibliothèque Nationale porte l’annotation suivante d’une main ancienne: « par Lazare de Baif ». Toutefois c’est & Sebillet que l’attribue Colletet dans sa notice manuscrite sur cet auteur (B. N., nouv. acq. fr., 3073, f° 465). Peletier aurait pu citer, outre Electra de Sophocle, traduite par Baif, qui vient d’être mentionnée, L’Iphigene d’Huripide, poete tragic, tourné de grec en françois par Vauteur de VArt poetique (Th. Sebillet) (1549). \$1

Lazare de Baif était mort en 1547, laissant la réputation d’un habile diplomate et d’un grand humaniste. Du Bellay, *Def.*, p. 332 et Ronsard, *Ode a Calliope de feu Lazare de Baif* (1550) avaient célébré «ces deux lumieres françoises » Guillaume Budé et Lazare de Baif, Sur celui-ci v. M. Pinvert, *Lazare de Baif* (1900) et P. de Nolhac, *Ronsard et Vhumanisme*, p. 12.

Dé la Comedię e dę la Tragedię ~ 193 Ię bruit®?. Cę g'anrę aoe Poémę, s'il ét a aportęra honneur a la languę F a 32 Peletier avait quitté Paris depuis trois ans quand Jodelle fit représenter en l'Hoétel de Reims sa tragédie Cléopdtre et sa comédie Hugene (février 1553). Ces pieces ne furent imprimées qu'en 1574. D'ailleurs, comme l'indique P. Laumonier, éd. crit., t. V, p. 63, n. 1, « Jodelle ne semble pas avoir été connu des ches de la Brigade avant la ea de 1552 »». La fête bachique organisée pour fêter le succès du poète tragique eut lieu en février 1553. Of. G. Lanson, Rev. hist. lit., 1903, p. 187; P. Laumonier, Ronsard poète lyrique, p. 100, n. 3; M. Raymond, L'infl. de Rons., p. 271. 33 T] peut paraître surprenant que Peletier ne cite pas comme exemples de tragédies des muvres comme l'Abraham sacrifiant de Th. de Baze publiée en 1550 avec le sous-titre de tragedie frangoise. Il est vrai que — l'Vavertissement aux lecteurs est plein de brocards qui paraissent viser la Pléiade et que la prétendue tragédie n'est pas faite sur le patron antique: elle est écrite en octosyllabes; on n'y trouve ni catastrophe lamentable, ni chants du chœur, ni style pompeux et sententieux. Cf. R. Lebégue, La tragédie religiewse en France.

194 Second Liurç dé VArt Poétique [VIII] Dç VEuurç

Heroiquçg'. L'Euurç Heroiquç ét cçdlui qui donnç Iç pris, e lç vrei titrç dç Poétç. E si ét dç tel contç e dç tel honneur: qu'unçg Languç n'ét pour passer en celebrite vers les Sieclçs: sinon qu'elç ét treté Iç Suget Heroiquç: qui sont les guerrçgs. Nous dirons donq les autrçs g'anrgs d'Ecriz étrç les Riuierçs e ruisseaus: e l'Héroiquç étrç commç unç Mer', eincgoes une formç e imagç d'Vniuers: d'autant qu'il n'ét matierç, tant soét elç arduç, precieusç, ou excelantç an la naturç des chosçs: qui nç s'i puissç aportier, eç qui n'l puissç antrer. An prçmier lieu, lç Poétç commancç par l'inuocacion des Dieus, ou, Iç plus souuant, des Musçs: pour montrer, qu'an toutçs antrçprisçés doét étrç implorç Veidé e reconnuç la puis¹ On sait que l'ambition suprême de la Pléiade a été de donner & la France une épopée digne des modèles antiques. Du Bellay, Def., p. 238, promet à l'auteur d'un tel poème « une immortelle gloire » et en espère « l'honneur de la France et grande illustration de notre langue. » — Le chapitre de Peletier n'est guère plus riche d'idées que celui de Du Bellay, Def., p. 232-246, a traité le même sujet. L'épopée y est conçue comme une sorte de « somme poétique », dont Virgile a donné le modèle parfait. C'est donc de l'Enéide que sont extraites les règles du genre. Ainsi avait fait Vida dans le livre 2 de son Art poétique. Il n'est donc pas surprenant que Peletier lui ait fait de copieux emprunts. Les deux préfaces de la Franciade sont certes plus intéressantes et plus significatives. Mais dans la seconde, Ronsard, résigné & se conformer au gott général de ses contemporains, tire aussi de Virgile sa théorie de l'épopée. Aussi bien la Franciade est-elle, en majeure partie, un pastiche de l'Enéide. Notons que le temps où Peletier rédige son Art poétique est celui où Ronsard se montre très préoccupé de sa Franciade, promise dès 1550. En janvier 1554 Lancelot Carle a lu & Henri II un « dessein » du poème et dès lors Ronsard, qui a reçu la commande officielle, ne cesse d'inviter sans discrétion Henri II & en favoriser l'éclosion par ses libéralités. On sait que le projet, abandonné en 1556, ne fut repris que dix ans plus tard. 2 Of. supra, p. 30.

Dé VEuurçé Heroiqug 195 sancç diuing®. Le commencçmant doét étrçé modestç apert* e an[74] tandiblç, a limitation dç la Naturç: laquelçé donng aus chosçs qu'elç veut ferç durablçs, unç origing dç pçtitç e simplç montrç: mes auec preferancç dç beaute, pour les conduire par accroessçmant a leur perfeccion®. Si un Poétç commencç trop braugmant, sçra forcç qu'il sç rabessç par succes dç propos, e par tretç dç matierç: chosç dç grand' rçprochç, e portant auec soe sa decadacç e abolicion. Car l'ordrç naturel ét dç tandrç tousjours an auangant, e par dçgrez, a ung fin eurusç. Quç si Iç FOC ae n'éet ouuert e dç ae antreg®: lç Lecteur commencçra a s'an degotter, auant qu'a peing Iç mes lui soét presanté: La ou quand il voét ung ouuerturç facilç, il antrç voulontiers e hardimant: e concoet un dçsir auec unç esperancç, de pouuoér aler par tout: c'ét assauoer, quand il voét dç primç facç e a cler, la promessç e intancion dç l'Auteur, an l'ordrç qu'il doét ténir. Comméç Virgilé' qui promet dç chanter les Armçs, e l'hommç vertueux, qui ala prçmierçgmant dç Troe an Italiç a grandçs fatiguçs e trauaus: e qui ancorçs dçpuis andura beaucoup an guerrç, auant qu'il put batir sa Vilç, donner originçg a la generacion

Lating % Le conseil est fréquent chez les Anciens. Cf. Vida, A. p., 2, 20 ..simul caelestia diuum Auxilia implorant, propriis uiribus ausi, et Ronsard, A. p., éd. Lem., t. VII, p. 45: « Si tu entreprends quelque grand ceuvre, tu te manitenie rolieinie et craignant Dieu, le comencant ou par son nom ou par un autre qui representera quelque effect de sa majesté, a4 exemple des poetes Grecs... Et c'est aussi pour te monstrier que rien ne peust estre ni bon ni parfaict si le commencement ne vient de Dieu.» 4 Clair (apertus, Cicéron, Die Inwent., 1, 20; De Orat., 2, 19, 80; de même aperte dicere, Orat., 35, 122), fréquent avec ce sens dés l'ancien francais. — Dans les lignes qui suivent, Peletier développe la métaphore qu'implique le sens premier d'apertus: ouvert. 5 Peletier se souvient d'Horace, Ad Pis., 136-149 et de Cicéron, De orat., 2, 78, 317 : « Nihil est denique in natura rerum, quod e uniuersum profundat, et quod totum repente euoluat. Sic omnia quae fiunt quaeque aguntur acerrime lenioribus principiis natura ipsa praetexuit.» 6 La métaphore paraît venir de Cicéron, De orat., 2, 79, 320 : « Omne autem principium aut rei totius, quae agetur, significationem habere debet aut aditum ad causam... » 7 Peletier paraphrase ou traduit ici les premiers vers de l'Hnéide.

196 Sécund Liuré d' VArt Poétiqué e aus Perçs Albeins:
 auannessanc* d' la grand' Cite d' Rommé. Il n' inuoqu' point sa Mus' pour peu d' cont': mes pour aprandr' les caus' qui ont irrité la grand' Deess' Iunon contr' la g'ant Troyenn': e qui l' mu' d' trauallher® un personnag' d' si grand' piete: quand l' Poét' s'ebahit, commant les courag's diuins sont sugez a si grand' ir' e vang'anc'. Ici n' feindré d' r'édir'!® pour plus express' declaracion, qu' l' grand Euur' n' s' commanc' pas a un premier bout: eins a quelque androet notabl' des anne's suiuant's'?. Comm' Homer', [75] a Vir' 8 Fondation qui faisait prévoir la naissance de Rome. — Marot a intitulé un poeme : Auant-naissance du troisieme enfant de Madame la duchesse de Ferrare (éd. P. Jannet, t. I, p. 68). Ce titre est usité 4 cette époque comme équivalent du latin genethliacwm en tête de poemes célébrant la naissance attendue d'un enfant. On trouve au XVI® s. un assez grand nombre de mots pareillement composés : tels sont les poemes de Ronsard intitulés : Auantentrée dw roi trescrestien &@ Paris (1549), éd. crit., t. I, p. 17 et Avantuenue du Printemps (Odes, livre I, ode 17, éd. crit., t. I, p. 147. Dans le sonnet 150 des Amouwr's, éd. crit., t. IV, p. 144 est employé le mot auantpenser, que Muet interprète par xgouedetav9 Qui la incitée 4 tourmenter sans répit... 10 Peletier a déjà donné ce précepte, supra, p. 17. 11 Of. Horace, Ad Pis., 147 : Nec gemino bellum Troianum orditur ab ouo : Semper ad euentum festinat et in medias res Non secus ac notas auditorem rapit... Trad. de Peletier, fo 12 r°: Ne ua conter des la mort et trepas De Meleagre : ou deus ceuz recenser Pour des Troiens la guerre commencer. Tousjours il tend a finir son propos Et au milieu rend Vauditeur dispos A concevoir les choses precedentes Qu'omises a comme bien euidentes. Cf. Ronsard, Abb. de VA. p., éd. Lem., t. VII, p. 52: «...les grans poésmes ne se commencent jamais par la premiere occasion du faict..., mais les bons ouuriers les commencent par le milieu...» ; et préface posthume de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 81 (cité supra, Liv. I, chap. 3, n. 20). Delaudun, A. p., p. 146: «Il ne faut jamais commencer son cuure par le commencement de Vhistoire et la poursuiure jusqu'A la fin, comme a faict Lucain, et autres Poètes, qui pour cela sont tenus au rang des Historiens et non des Poètes. Mais comme ont faict Homere et Virgile, faut commencer son ceuvre par le milieu, par la fin ou autre bout et poursuiure son wuure d'un droict fil...» Le chapitre de

Delaudun sur Vouvre héroïque, qui commence par une citation de Peletier, est presque tout entier tiré de notre auteur. an

Dé VEuré Heroiqué , 197 d'Achilø pour Iø rauicøémant dø Criseidø: e Virgilø au naufragø d'Eneø. E nø faut an cet articlø, s'arreter au dirøg dø Plutarquø''' (hommø autrømant dø grand jugømant e autorite) qui cuidø qu' Homerø èt commancø son Euurø au neuuièmø an, par cø qu'il ng s'etoèt rien fèt dø memorablø les anneø precedantø. Car Iø Poetø Pa fèt tout expressement pour garder la dinite du Poémø, commø nous auons dit ci døguant. Cø qui sø peut esemant connoétrø, par cøla qu'il vient apres a narrer les chosø augnuø au parauant : Commø Iø sermant e veu des Gréz au port d'Aulidø, e leur ambarquømant, e ancorø les marricons*® dø Menelas pour Heleinø rauicø, e autrø fez'*. E mémø, euidammant'® an l'Odisseø, il vient prandrø Vlissø an l'Ilø d'Ogigø avec la Ninfø Calipson: puis trouuø Iø lieu dø conter ses erreurs e auanturøø du pøcedant. Cøla einø rememore, nous viendrons au Poémø de Virgilø: Iø fil duquel auds deduit ci døguant jusquø au quatrièmø Liurø'®. Nous l'exposørons ici an sustancø e par formø generalø: pour montrer l'imagø e la facø du Poémø Heroiquø, lø mieus au vif quø nous pourrons, par ses mambrø plus spectabløø*': e afin quø mieus s'an puissø juger l'etandø, la grandeur e la capacite. Prøémierømant, le Poètø, pour montrer les chosø du mondø, ou plus tèt les fez humeins, ètrø alternatiz avec auersite e felecite: a rampli tout son Poémø dø joeø e dø tristecø, successiugs l'ung a l'autrø. Sauoer èt, qu'Eneø e ses g'ans tout joyeøømat naul2 Qn trouve en effet cette explication dans le traitø apocryphe sur la vie et les cuvres d'Homère, joint aux cuvres de Plutarque, 1, 8. 13 Marisson = tristesse; mot de l'ancien francais, dèrivø du verbe marir et qui persiste jusqu'au dèbut du XVII*° s. — R. Estienne, Dict. fr.-lat. le traduit par indignatio. 14 Of. Vida, A. p., 2, 83: Haud tamen interea quae praecessere silendum Aulidae iurantes Danaos, uectasque per aequor Mille rates, raptusque Helenae et coniugis iras Quaeque nouem Troia est annos perpessa priores. Atque etiam in patriam si quis deducere adortus Errantem Laertiadem post Pergama capta... Sed iam tum Ogygiam delatum sistat ad alta Virginis amissis sociis Atlantidos antra, qui suit lui-mème Macrobe, Sat., 5, 20. 15 Comme |'on peut voir. 16 Supra, p. 19 et suiv. 17 Remarquable, brillant (spectabilis), trøs frèquent au XVI° s.

198 Sécund Liurç dé VArt Poétiquç gans, furgt surpris d'unç subitç e perilheusç tampétç sus la Mer Tirrenç: apres laquelç, arriuergt au lieu dç rêpos e dç bonnçg cherç. E pour montrer quç la grand' joeç ét comunemant, suiuiç dç quelquç infor- [76] tung: a causç dç l'impreuoyancç dç esprit, trouble d'alegrecç (commç dit lç Poétç apres an son. diziémç, quand Turnç bondicoét!® dç la mort e des depoulhçs du Princç Palantç, par deus excelantissimçs vers, Nescia mens hominum fati sortisque futurae, Et seruare modum rebus sublata secundis'). Il fét par lç recit d'Eneç a la reinçg dç Cartagç, quç Troeç fit prisç apres quç ceus dç la Vilç urgçt bien bi, dansé e folié?®. Samblçmant, voulant lç Poétç donner recreacion aus Lecteurs apres l'euersion dç Troeç: decrit les amours d'Eneç e dç la Reinçg: déquez ancor s'ansuiuit maleureusç fin: tant par cç quç c'etoét indiscrecion a unç Reing, d'emer einsî affectueusçmant un Etranger: quç aussi voulant sinifier quç les Feçgs (pour user dç notrç mot ancien, qui nç vient d'alheurs quç du latin Fata) nç sç peuuçt combatrç ni forcer par les hommçs: eyant eté plus d'unç foes Eneç amonneté d'aler prandrç siegç an Italiç, e mémç l'eyant desja dit a la Reinç. Puis, apres la mort pitoyablç d'elç, il decrit les jeuz dç pris qu'Eneç dreca an Sicilç, au bout dç lan des funeralhçs dç son perç Anchisç: léquez ancorçs furçt suiuiç d'un infortunç, qui fut l'ambrasçgmant des nauirgs: e dçpuis ancorçs dç la mort dç Palinurç, patron d'icelçs. Apres, il fét arriuier Eneç a Cumçs, lç fét parler a la Sibilçg, e recouurer lç Rameau d'or. Consequammant decrit les horreurs e gemicçémants des Anfers: e an fin lç fét arriuier aus chans Elisegs. Voela les trauuaus dç vertu, dont la fin ét eureusç. E la, ét la moetie du Liurç du Poétç: an laquelç 11 a compris toutç l'imitacion dç l'argumant d'Homerç an son Odisseç. Puis eyant a decrirçg un Guerroyeur, 18 Exultait. Enéide, 10, 500. quo nunc Turmus ouat spolio gaudetque potitus. 19 Hn., 10, 501-502. 20 Folier = faire des folies, folatrer; est usuel dés le XIII° gs. R. Estienne traduit ce mot par stulte agere. 21 Fée vient en effet du latin fata, qui est une forme populaire du classique fatwa, mais non le pluriel de fatwm. Cf. R. Estienne, Dict, fr.-lat.: « fee et qui doibt auenir par necessité ; fatalis.

Rise oe Dé VEuurø Haro 199 mes ng voulant desseigner si gradø [77] cruaute Marcialø, commø Homerø auoét fèt an Achilø: eins Iø dguant tousjours ferø samblablø a soe: c'èt a dirø, aise, prudent e hardi: lui fet panser qu'il èt an pais estrangø, an grandø necessite dø sœcours. Puis c'etoèt pour son aferø proprø e dø sa posterite, non point commø un Achilø, qui n'etoèt Iø chef dø la guerrø Troyennø. Dong a larriver an Laciø (car Virgiløg l'apelø. Laciø auant la veènuø d'Eneøg: a quoe samblø ètrø contrø Titøliug'*) Iø fet réceuoér humeinøgmant par lø Roe Latin, desja premonnete™* de sa vènuø par l'Oraclø: Mes cetø joeø nouuelø ng lui dura guerø, qu'il n'ut Iø princø Turnø pour partiø, fasche dø sœ voer un etrager concurrant an dominacion: A cetø causø, vint l'emocion dø ceus du pais, pour rœépousser Eneø d'Italiø. E lors s'ouurèt les preparatiz dø la guerrø: e par ocasion sœ decriuèt les Roes, Duz, e Signeurs, qui apporterèt les armøes au parti dø Turnø: la ou nø s'oublièt leurs anciennøes racøes dø Nobleø, les condicions des Peupløes, les facons d'armøes, e d'acoutrøgmans: pour orner la descripcion. E pour la grandø difficulte dø cø passagø, Iø Poètø & inuoqué sa Musø***. Car cø n'èt pas peu dø difficulte a un Poètø, quø d'instruirø® une armeø: E certøes Virgilø øt ici moins loue, pour n'auoér gardé l'ordrø dø la Cosmografiø an recitant les 22 Retracer. — Forme populaire qui continue le latin designare ; les formes savantes sont désigner et dessiner. Le même vocalisme s'est conservé dans dessein. 23 Dans Virgile, Enée, avant même d'être parvenu en Italie, sait que sa terre promise s'appelle le Latium (par ex. En. 1, 205: « Tendimus in Latium »; cf. 1, 205; 1, 554; 4, 432; 5, 731 etc.). De même Junon, 12, 821, obtient de Jupiter que les Latins ne changent pas de nom et absor'bent les Troyens. Quoi qu'on en ait dit, la théorie de Tite Live, qui sur ce point suit Caton, ne contredit nullement celle de Virgile. L'historien se contente en effet de rapporter, 1, 2, qu'après la mort de Latinus, Enée voulant unir étroitement Troyens et Aborigènes, leur donna le nom unique de Latins. 24 Averti auparavant, prévenu. Le mot, inspiré du latin praemonere, est forgé par analogie avec ammoneter que Peletier emploie supra, p. 18 et 72. 25 Hin., 7, GAI : Pandite nunc Helicon, deae, cantusque mouete qui bello exciti reges... 26 Latinisme : instruere, ranger en bataille.

200 Sécund Liwrg d' VArt Poétiqu' Peupl's?": comm' ancor'g au denombremant du s'cours d'Eneç, au diziem'*. Puis il fêt qu'Eneç s'an va a Palant' (ou d'gpuis fut la vilé de Romm') d'mander s'cours au Roe Euandr'. E la, I' Poét' recre' l' Lecteur d' la solannite e des sacrific's au Dieu Hercule, e des cont's qué fêt l' bon Euandr' du fameus voleur Caqu', a l'imitacion du Polifem' Homeriqu'. Il donn' ancor' plesir d'un' Venus, qui [78] vient suplier e flater son mari, pour impetrer des arm's a Eneç'®: E d' la descripcion d' la forg' Vulcaniqu': Puis par cel' du Bouclier forge par Vulkein, auquel il auoét mis tant d' chos's memorabl's des fez Rommeins a u'oir, imitation d'Homer' au dishuitiém' d' Diliad'. Puis finalémant, il antr' au fet d' la guerr' bien auant, jusqu's an plein' campagn'g, pour raconter les valhanc's d'un' part e d'autr': apres tout'foes auoer induit Nis' e Eurial, s' metans a ch'emin pardguers Eneç, pour lauertir dg ses g'ans assiegez, e du danger ou iz etoét: afin qu' prêt'mant*® il les viegn' s'courir. Puis a la v'nu' d'Eneç auec Palant' fiz d'Euandr': il m'et la rancontr' des deus arme's, voulant Turn'g ampescher Eneç d' prandr' terr'. Adonq etans a la batalh', decrit la mort des personneg's notabl's: comm' d' Palant' mém', d' |' Amazon' Camil', (seul' du sex' loue' d'gdians Virgil', qu'il m' souuiegn') d' Mezanc' e d' son fiz Laus', d'Vfant e tant d'autr's capiteings d' merqu'. An fin, il terming les trauaus d'Eneç, la vig d' Turn', e son Liur', tout a un coup. Voela commant les infortun's 27

Macrobe, Sat., 5, 15: « Vergilius nullum in commemorandis regionibus ordinem seruat, sed locorum seriem saltibus lacerat.» x 28 Hn., 10, 163 et suiv. ot l'on trouve une invocation & la Muse identique a celle du chant VII. La critique de Macrobe concerne les deux dénombremens. 29 Cf. Ronsard, préface posthume de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 76: « Relisant telles belles conceptions, tu n'as cheueu en teste qui ne se dresse d'admiration. Et encore d'auantage, si tu lis attentiuement le 8. du mesme autheur, quand Venus flatte et enjole son mary Vulcan pour le persuader de forger des armes & son fils Aenée.» §9 Ordinairement orthographié prestement au XVI* s. Robert Estienne, Dict. fr.-lat. : « Prestement, Parate, Promptissime. Ce mot dérivé de prest (prêt) apparait dès le XII*® s. et disparaît & la fin du XVIe s. — Preste, emprunté de italien presto et l'adverbe prestement sont usités a partir de la fin du XVII° s.

\ Dé VEurçg iHeroiquç 201 parmi les felicitez, les joeçs parmi les tristecçgs: sont lç jeu du Teatrç dç cç mondç: dont Iç Poémç ét lç miroer. E parmi 'l'uniuersel discours, il fét bon voér, commant Iç Poétç, apres auogr quelquefoés fét mancion d'ungçg chosç memorablç (quelçs | sont celçs quç nous auons ici deduitçs) la lessç la pour un tans: tgnant lç Lecteur suspans, dçsireus e hatif d'an aler voér l'euengmant*. An quoe jç trouuçg noz Rommans bien inuantiz. E diré bien ici an passant, qu'an quelques uns d'iceus bien choesiz, lç Poétç Heroiquç pourra trouuer a ferç son profit®?: commç sont les [79] auanturçgs des Chéçualiers, les amours, les voyagçs, les anchantçmans, les combaz, e samblablçs chosçs: déquelçs l Ariostç a fét emprunt dç nous, pour transporter an son Liurç. Il fét bon voer an Homerç, Vlissç antrç les meins d'un si cruel e impiteus** annçmi commç Polifemç: e ferç atandrç Iç Lecteur par quel moyen il an pourra echaper**. E an l'Iliadç, il fét bon voçr commant auant Iç combat dç Paris e dé Menelas, par cç qu'iz sont deus Princçs dç si grand merquç, e déquez Ilç combat ét dç si grand contç, Homerç fét atandrç lç Lecteur, par Heleing: laquelç du haut d'unç Tour du pales Royal*®, montrç a Priam les chçualiers plus aparans au camp des Gréz: les lui nommat chacun par son nom. Puis, pour vçnir a cç point dç ferç prandrç 31 Cf, Vida, A. p., 2, 97: *Primus ille labor versu tenuisse legentem Suspensum, incertumque diu, qui denique rerum Kuentus maneat.* 32 Cf. Du Bellay, Def., p. 235 : «Choysi moy quelque un de ces beaux vieulx romans frangoys, comme un Lancelot, un Tristan ou autres : et en fay renaitre au monde un admirable Iliade et-laborieuse Eneide. » 33 Tmpitoyable; fréquent au XVI° s. 34 Cf. Vida, 2, 102: *...cuiusue dei Laertius heros Auxilio, Polypheme, tuis euadat ab antris.* 35 Dans l'Iliade, 3, 145, c'est du haut des portes Scées que Priam et Hélène observent la plaine. L'erreur de Peletier provient peut-être du texte de Vida, A. p., 2, 118, qu'il suit ici: *Ille quidem si te magnum certamen Atridae Et Paridis multo promissum carmine nuper Expectare auidum saeuaque cupidine captum Senserit, usque moras trahet ultro, et differet arma Dum celsa Priamo patribusque e twrre Lacaena Nomine quemque suo reges ostendit Achiuos.*

202 Sécōnd Liurçé dé VArt Poétiqué les armés a Achilg, par quez
moyens iz sç rapointégt Agamenon e lui, e par quez presans, au
disneuuiémç**. D'autrç part, il fet bon contempler les passagés dç
Filosofiç epanduz par tout un Euurç. Cdme célui tant celebrç du siziémç,
Princtpio caelum ac terras, camposque liquetes etc.** Lequel nous auons
imité au Proémç du secdd Liurçé d'notrç Algebrç**: An quog Virgilç ét
Platoniquç*®. Puis au mémç Liurç, Rursus vt incipiant in corpora velle
reuerti**, la ou il samblç ferç alusion a la reminiscancç dç Socratç*?. An
quelqés lieux il mét des opinions d'Epicurç: non pas qu'il les auouç (car il
ét Platoniquç pour Iç plus**) mes il les 36 Cf. Vida, 2, 100: ...quo tandem
durus Achilles Munere placatus regi rursum induat arma In Teucros. 37 En.,
6, 724. C'est le début du discours d'Anchise & Enée ot se trouve exposée la
doctrine de la palingénésie. Vida, 2, 215, fait allusion au même passage. 38
Dans son Algèbre (1554), p. 123, Peletier entonne un hymne aux Nombres
et a Un, « premierç et seulçé sourceg des Nombrcs... vrey imagç dé la
Diuinite : dç laquelg jç pet chanter ici apres Virgilç Cçé grand Esprit qui
antrçtient et guidç Lç Ciel, La Terré e la Pleing liquidç, Du haut Titan la
lampç tousjours clerç, E dç sa Seur, qui par emprunt eclerç Parmi les feuz
d'unçg beaute confusç : Amç, qui ét par les mambrçs diffusç Et fet
mouuoér cé grand Cors uniuers Inspirant viçé aux Animans diuers. 39 La
doctrine de Virgile dans ce passage est en réalité très composite. Kile
s'inspire d'un stoicisme fortement mêlé de pythagorisme et de platonisme.
Cf. E. Norden, Vergil. Aeneis, VI, 2° éd., 1916, p. 16. 40 En., 6, 751. 41 JT]
s'agit ici d'une eschatologie fort étrange, imaginée par Virgile pour
permettre 4 Anchise de montrer & son fils les grands hommes de la Rome
future. Elle suppose non pas la réminiscence platonicienne, mais la
préexistence des corps individuels dans l'Hadés. Cf. Norden, op. cit., p. 46.
42 Cf. Bossuet, Traité de la concupiscence, chap. 18: « Virgile trouve a
propos de décrire dans son Enéide l'opinion de Platon sur la pensée et l'V
intelligence qui anime le monde; il le fera en vers magnifiques... I] sera
aussi bon épicurien dans une de ses églogues que bon platonicien dans son
poeme héroïque.» On sait que Virgile fut l'élève de l'épicurien Siron, i

Dé VEuré Heroique — 203 fet dirç par personnø s afetegs*®: Commç, Scilicet is superis labor est, ea cura quietos Solicttat**, qu'il fèt dirç par Didon anflam-meç dg depiteus*® courrous. Car quand il dit au neuuiémç, Purpuream vomit ille. animam**®: il nçé prand pas l'amç an sa proprç sinificacion: mes il la prand pour la vig: [80] laquelç ét au sang: commç il sç connoet par lç mot purpuream. Car par tout il rgconnoét l'immortalite dç l'amç: Ce qu'on voét assez clerçmat an son siziémç. Meintenant, les preceptés dç la viç sont bien seammant* departiz par son Eurç**. Commç l'|'Amitie ét expripour la doctrine duquel il déclare son enthousiasme dans une épigramme que l'on s'accorde généralement 4 croire authentique (v. E. Galletier, *Epigrammata et Priapea* (1920), p. 87; cf. p. 32 et 166) ; c'est la cosmologie 6picurienne qu'il adopte dans la sixième Eglogue. Mais il est bien probable que ses aspirations religieuses, que sa vénération pour les anciens cultes et les traditions romaines l'eurent bientéét écarté de Vépicurisme et qu'il adhéra 4 la doctrine syncrétiste que Posidonios avait contribué a introduire a Rome et qui, comme nous l'avons indiqué, — mélangeait a des idées stoiciennes et platoniciennes des croyances religieuses d'origine pythagoricienne. Cf. C. Ranzoli, *La religione e la filosofia di Virgilio* (1900), p. 61 : VEpicurismo et p. 181: Il Platonismo. 43 Hmportées par un sentiment passionné. 44 Hn., 4, 379, 380. '5 Ce mot très fréquent au XVI* s. et notamment chez les poètes de la Pléiade, est traduit par R. Estienne, *Dict. fr.-lat.* par iracundus, stomachosus. Admis dans le Dictionnaire de V Académie de 1694, il en fut supprimé en 1740 et rétabli en 1878. 46 Hn., 9, 349. 47 Convenablement. R. Estienne, *Dict. fr.-lat.* : « seanment : Decentern. 48 Dans le développement qui commence ici, Peletier fait 4 |'Knéide V'application des principes d'Horace, *Ad. Pis.*, 312 : Qui didicit patriae quid debeat, et quid amicis, quo sit amore parens, quo frater amandus et hospes, quod sit conscripti, quod iudicis officium, quae partes in bellum missi ducis, ille profecto reddere personae scit conuenientia cuique. Trad. de Peletier, f° 17, v°: Qui a appris en quoi git la pitié Deue au pais, et la loi d'amitié Combien on doit les chers parens aimer, Combien on doit frere et hdote estimer, Quel est état des roiaux Iusticiers, Des auocatz et autres officiers,

204 Sécund Liuré dg VArt Poétique meç, an luniuersèl du Liurç, qui donnég un Acdatç pour ami, fidelgmat acompagnant Eneç: pour sinifier quç l'amitie ét la douceur e joeç dç la viç**: e sans laquelç ni les hommés, ni les chosçs mémçs nç sont quç dçmiçs. Il la montrç ancorçs bien expressement par Nisç e Eurial au neuuiémç: déquez nous parlions tantét: commant iz nç sç sont vouluz abandonner ni a la viç ni a la mort: quand Nisç s'etoét sauué s'il ut voulu: e toutçfoes vint mourir auec son ami, estimant sa vig e sa mort étrç an la siennç. La Piete, il la montrç tresapertçmant an Eneç, lui fesant porter son perç sus ses epaulçs au sçcond: lui fesant ferç le bout dç l'an dç la mort paternelç, au cinquiémç: lç fesant aler aus Anfers pour lç chercher. L'amour conjugalç, il la touchç -au sçcond: quand Eneç va e rçuient pour chercher sa fammç Creiisç: combien quç depuis il n'an facç mancion du mondç. E n'ét pas chosç hors dç consideracion, quç le Poétç n'a james vout capter 'ocasion dç louer les Damçs an son Euurç: ja soet qu'il ut pu prandrç aus chans Elisiens: e mémç au Bouclier dont nous parlions tantét, eyant si belç matierç dç tant d'ilustrçs Rommeinçgs. Eingoes samblç qu'il an ét fui l'oportunite, quand il fét mourir Creiisç au sçcond, e dit, ec post oculis est reddita nostris''. E samblç qu'il n'en ét parlé quçé par manierç d'aquit, e pour lç seul respet dçé son Eneg. I] tretç l'amour fraternel an Pandarç, qui mou- [&1] rit, voulant vanger la mort dç son frerç Bitias occis par Turng au neuuiémç. L'hospitalite il la fét voér an unç Didon recguant e treitant humeinçgmat les Troyens: puis au bon Acestç les bienueignant*? an Sicilç, au cinquiémç. L'oficç Par quel moien pourra honneur aquerre Un capitaine enuoie a la guerre, Celui pour urai sait bien la grace bonne Approprier a chacune personne. 49 Peletier a toujours professé le culte de l'amitié. V. notamment la lettre M. Scève, la suite de l'Fuclide (1557) : « Nemo unquam ad conquirendam amicitiam propensior.» 50 Hin., 2, 740. 51 Bienveigner, composé de bien et du subjonctif veigne, (de venir) signifie au propre accueillir en souhaitant la bienvenue, d'ow accueillir favorablement. Ce mot, qui est encoore dans Borneo) (1690), a été remplacé par bien venir, qui d'ailleurs ne s'emploie que dans l'expression se faire bien venir de quelqu'un et dans le participe bien venw.

Dé VEuurg Heroiqué 205 Royal, il lè montrè an un Roe Latin, tel què nous auons dit sus lè passagè des Ornègmans Poétiquès, parlans dè la bienseancè des personngs: E puis ancor an la personnè mémè d'Eneè: lè fesant par tout garder unèg majeste, rèpresantacion e dinite Royalg. I] a touché l'oficè d'un Iugè au siziémè, Quaesitor Minos _ urnam mouet, ule silentum Conciliumque vocat®?: Combien què j ef dit quelquefoes que ces vers nè sont pas an leur lieu, d'autant què la, il nèg fèt mantion què des incoupablès: e toutèfoes il dit, vitasque et crimina discit. L'Oficè d'un Ambassadeur, il lè montrè par un Mercurè au quatriémè**: la ou il lè fèt raporter non pas du tout les proprès moz de Iupiter, sinon an cè qui ét dè plus expres: mes quant au surplus, il lui fèt seulèmant dirè la sustancè. Il montrè ancorèg lè mémè dèuoér dè Legacion, par Ilioneè au setiémè**. Dè la chargè d'un Capiteing, il an parlè eparsèmant** an tous les sis derniers Liurès: fesant Eneè auise es deliberacions, e pront aus execucions. E par tout lè Poémè, il lè fèt songneus des siens, secourablè a sa patriè: lè fèt constant e courageus es dangers: fors parauanturè sus la mer: ou il n'i a ni repit de la viè, ni honneur an la mort. E pour cè, il dit, Extemplo Aeneae soluuntur frigore membra''. E puis, o térque quaterque beati, Queis ante ora patrum Trojae sub moenibus altis Contigit oppetere! Mes sus la Terrè, [82] Spem vultu simulat, premit altum corde dolorem*". E puis confortant les siens, O passi grauiora, dabit deus his quoque finem., Durate, & vosmet rebus seruate secundis**, 52 Hn., 6, 432-435. 53 Hn., 4, 265. 54 En., 7, 213. 55 Mot de l'ancien frangais, fréquent au XVI^e s., se trouve encore chez Saint-Simon. 56 "Hin., 1, 92. 57 Hin., 1, 209. 58 Hn., 1, 199.

206 . Second Liure dé VArt Poétique Tl lç fét hommç au
cinquiémç: c'èt a dirç, suget a marricgon", deconfort, e€ inconstancç: non
toutçfoes desesperant de -Teidg diuin : cena il dit: Tum pater Aeneas
humeris abscindere vestem. Auxilioque vocare Deos**. E lui fét auoér
besoin dç confort e dç conseilh, quand lç bonhommç Nautç lui dit en lç
consolant. Nate Dea, quo fata trahunt retrahuntque sequamur** Voela d'ou
sortçt les viuçgs voes du Poétç. Voela commant sç batit l'Euurç Heroiquç e
immortel. Voela commant d'unç Ideç dç sagecç e dç vertu concuç par lç
grand esprit Poétiquç, sç formç lç grand e parfet imagç dç la viç. Voela
commant notrç Virgilç a drecé son grand ouuragç. E etant tout Ilç batimant
si bien dçuise®, si bien fondé e an si belç assietç, qu'il contantç l'eulh an
toutç la montrç: sç faut il ofanser s'il l a quelque parcelç mal an son heu?
sç faut il ebahir, si d'auanturç il s'l voét quelque jour mal donne: ou s'lil
sç trouuçg quelque chapiteau mal pose, voerçg quelque coulonnçg mal
poliç ou mal planteç? dç lui qui souloéçt dirç dç ses vers moins elabourez,
qu'il les auoét mis pour apuier ledificç, cç pendant qu'il fesoét les fermçs
piliers®*? Faut il trouver estrangç, si cç Poétç qui a eté diuin an tant dé
chosçs, s'èt montré hommç an quelqueçs ungs? lequel eingoies exhibçgroet
un trop grand miracç an la naturç, s'il etoét parfet dg tous ses poinz. E
mémç nç sçroét [83] pas lç mondç auquel nous l'auons naguèrs
comparé®*. La terrç n'èt elç pas fertilç a blez e a fruiz an un lieu, e sterilçg
an l'autrç? ici gueç an preriçs ou foréz, alheurs rudç e raboteusç an rochers
e lieux dçsers? ici arroseç dç fonteings e fleuugs: e la sechç e altereç. Ou sç
trouugra-t il ung facondç si multiplç e si diuersç commç an *9 Cf. supra, -
n. 13. 60 Ein., 5, 685. 61 En., 5, 709. 62 Du latin populaire diwisare,
distribuer, ordonner, disposer. Encore usité au XVII° s. 63 Vie de Virgile
citée supra, Liv. I, chap. 1, n. 28: « quaedam imperfecta reliquit, leuissimis
uersibus scripsit, quos per iocum pro tigellis interponi a se dicebat ad
sustinendum opus, donec solidae columnae aduenirent. » (KE. Diehl, Die
Vitae Vergilianae, p. 30). 64 Supra, p. 73.

Dé Viiuure Heroiug : | 207 Virgilg? e la ou mieus réluisét tous les g'anrés dè dirè? Car commè il i ét quatrè generals sortès dè stilè es Orateurs: l'un qui fluè e redondè, qui sè dit Copieus: l'autrè, concis e succint, qui ét Iè Brief: l'un sobrè e sans exquisicion, qui ét apelé Sec: Pautrè ét luculant® e galhard, què les Latins ont nommeé Floridè: certès Virgilè sè trouugra auoér aporté an son Liurè unè eloquancè dè toutès ces especès la®**. Quelè copigè®" sè voét il an ces vers d'Tlioneè au prèmier? léquez nè mè peu ténir dè metrè ici, Quem si fata virum seruant, si vescitur aura Aetherea, nec adhuc crudelibus occubat umbris®s. E an ceus ci dè Pantè, sacerdot®* dè Phebus, au sècond ? Venit summa dies, et ineluctabile tempus Dardaniae: fuimus Troes, fuit Ilium et ingens Gloria Teucrorum: ferus omnia Iuppiter Argos Transtutit. incensa Danaï dominantur in urbe". 65 Transerit du mot latin *luculentus* (brillant, élégant), que Peletier a trouvé dans le texte de Macrobe, cité n. suiv. 66 Tout ce développement est un centon de fragments de Macrobe, Sat., 5, 1, § 19 «...si mundum ipsum diligenter inspicias, magnam similitudinem diuini illius et hujus poetici operis inuenies » ...Sic terra ipsa, hic laeta segetibus et pratis, ibi siluis et rupibus hispida, hic sicca arenis, hic irrigua fontibus... § 20 Intra ipsum enim uisum est ...stilos inter se diuersos hunc unum (Vergilium) permiscuisse... § 7 ...Quatuor sunt... genera dicendi : copiosum... breue... siccum... pingue et floridum. Sed apud unum Maronem haec quatuor genera reperias... § 5 ... Hic fluit et redundat; contra ille breuiter et circumcise dicere affectat : tenuis quidam, et siccus, et subrius amat quamdam dicendi fragilitatem ; alius pingui et luculenta et florida cratione lasciuit. In qua tanta omnium dissimilitudine unus omnino Vergilius inuenitur, qui eloquentiam ex omni genere conflauerit. » Pétrarque, *Rer. mirab.*, 2, 2, avait déjà utilisé ce passage de Macrobe : « De eloquentia quid aliud dicam, nisi quod Macrobius, qui, quatuor eloquentiae generibus collectis... uni Vergilio simul omnia dare non timuit.» (Cf. P. de Nolhac, *Pétrarque et Vhumanisme*, p. 111). 67 Abondance (copia), fréquent au XVI^e s. avec ce sens, 68 Hn., 1, 646-647. 69 Transcrit du latin *sacerdos*. Ronsard, commentant ce même passage de l'Enéide, emploie la forme *sacerdote* (préf. posthume de la *Franciade*, éd. Lem., t. VII, p. 76). 70 En., 2, 824. — Cité par Macrobe, loc. cit., comme exemple de copia.

208 ; Sécond Liurg dg VArt Poétique Puis, quelç brieugte sç pourroét trouver plus grandç quç cç dçmi vers tout connu, au comancémant du troesiémç ? Et campos ubi Troja fut. Mes quel parler plus florigant se pourroét il produire, quç les dis vers auquez ét decrit Cloreç, sacerdot dꝝ Cibele a la fin dg Vonziémç, [34] 3 Forte sacer Cybele Chloreus, olimque sacerdos”. E quant au g’anrç sec dç stilç, il sç voet anuiron lç commancémant du neuuiémç, par ces vers, Turnus ut ante volans tardum praecesserat agment”TM. D’autrç part, vous voyéz un stilé dç grauite e murçte an cetç oreson du Roe Latin a Turng, au commancémant du douziémç, O praestans animi tuuenis. Puis un stilçé contrerçg, ardant, e elçue an ces parolés d’Eneç a Liger, frerç dçé Lucagç au diziémç, haud talia dudum Dicta dabas, morere, et fratrem ne desere fraterTM. Voela commant Virgilçé a distingué son eloquancçé an toutçs fagons, non sans unç certeing preuoyancç e presagç: s’apréntant dç satiferç a tant dç sortçs dç Lecteurs a tant d’apetiz e a tant dé jugçémans. An quoe il a imité cetç grandç ouurierç e merç Naturç, quand il a fét un acord dç tant dç sortçs e dç si diuers tons’[®]. Vrei ét quç nous lç trouuons redçuablç dç la meilleurç TM. Hn., 3, 11. Cité par Macrobe: « Vis audire illum tanta breuitate dicentem ut arctari magis et contrahi breuiter ipsa non possit : Et campos ubi Troia fuit.» 72 Macrobe, Ibid., § 12 : « Hoc idem quo cultu, quam florida oratione, cum libuerit proferetur : Forte sacer Cybelae... (Hn., 11, 768). Cf. Ronsard, préf. posth. de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 76: « ...comme ceste braue et tresexcellente description du Sacerdote de Cybele Cloreus, en l’onziesme liure des Aeneides.» 73 Macrobe, Ibid., § 11: « Cedo nunc siccum illud genus elocutionis . Turnus ut ante... (Hn., 9, 47).» 74 Macrobe, Ibid., § 16: « Vnus (stilus) est maturus et grauis... Hoc Vergilius utitur cum Latinus praecipit Turno : O praestans... (En., 12, 19) .» 75 Macrobe, Ibid., § 18 : « Videsne eloquentiam omni uarietate distinctam? Quam quidem mihi uidetur Vergilius non sine quodam praesagio

Dè VEurçg Heroiqug 209 partiç a Homerç inuanteur, e prèmier
 ecriteur du g'anrç Heroiquç: qui fet què bien souuant nous detournons
 notrç admiracion dg lui: quand nous voyons]è lieu ou il a pris son patron: e
 an referons l'honneur a son origing. Fors què telç foes, quand nous
 trouuons les choses qu'il a prisçs d'autrui, si bien anrichiçs, si bien poligs,
 e acommodeçs, e d'un si grand jugçmant"*: e quand nous voyons cè qui ét
 du sien, si antier, si net, e si bien ag'anse: nous nç pouuons panser, sinon
 què quand il n'ut point t d'examplerç: il n'ut lessé dè ferçg aussi bien'?
 [85] qu'il a fèt. Il ét si excelant, il ét si proprç e si exquis an comparesons:
 si frequant an la rgçpresantacion des choses par resonncè dè moz: qu'il
 n'A bonnçgmant lessé an cet androet aus suiuans, què l'imitacion: laquelç
 ancorgçs samblè étrè dificilé jusquçs a impossibilite. I] a si viugmant decrit
 la péurg amante Didon, e la fèt parler si lamantablçmant a sa mort: què Iç
 bon S. Augustin, commè on dit, nç sç put tènir dè pleurer, lisant ces
 dernierçs parolds, Dulces exuuiaie'*. E ancorçs s'il 4 eté singulier a metrè
 les fez dèuant les yeus: autant la il eté a les dissimuler. Quelç industrig
 montrè il, a couurir Iç fet d'Eneç e dè Didon au quatriémç? Speluncam
 Dido™. | Puis du Dieu forgèr6d avec la belè Deessè, an |' huitiémç ?
 Optatos dedit amplexus, placidumque petiuit Coniugis infusus gremio per
 membra soporem®. E d'autrè part dè quelç perifrasè exprimè il la
 miserablè mort dè la fammè du Roe Latin, au douziémç ?) quo se omnium
 profectibus praeparabat de industria sua permiscuisse... atque adeo non
 alium ducem secutus quam ipsam rerum omnium matrem naturam.)) 76
 Macrobe, Sat., 5, 12, a un chapitre intitulé : « Quos locos ita transtulerit
 Vergilius ut Homero superior uideatur.» 77 Macrobe juge au contraire, Sat.,
 5, 17, que certains passages de Virgile font regretter qu'il ne s'y soit pas
 inspiré d'un modeèle grec. 78 Confessions, 1, 13, 20-21, ot il n'est pas dit
 d'ailleurs que ce soient spécialement les dernières paroles de Didon qui
 aient si vivement ému saint Augustin. 79 En., 4, 165. 80 En., 8, 405.

910 Second Liuré de VArt Poétique Et nodum informis lethi trabe
nectit ab alta®' An sommé, il ét facilité a voér qué les principalgs faueurs e
singuliers presans de Parnasé lui ont été dgépartiz. Quand vous auéz li une
foes quelqué autré Poété: vous cesséz d'an tgenir grand conté, e vous an
réfroedicéz né sé commant votré apetit. Mes Virgilé tant plus vous lé liséz
e antandéz: plus vous l'admiréz e plus lé vouléz rgliéré. Soét donq Virgilé
patron e examplé au Poété futur: céferable auec Homeré plus qué la
Langué Lating ne pett auoér d'equalite avec la Grequé. E soét repute autant
par déssus son sécond suivant: commé son sécond pardéssus le dernier®".
Conclusion, soét pris pour tel qué l'Ampéreur Augusté Va jugé par les
[86] vers tant celebrés qu'il an a féz an exclamacion, Evgéne supremis
potuit vox improba verbis Tam dirum mandare nefas? E préons pour
inutolablé santancé ces parolés, tmperi] diut sub nomine viuat, Laudetur,
placeat, vigeat, relegatur, ametur*®. O ding voes e imperialé! O ding
louangé de ding Suget! O qu'il ' l ut ancorég un Augusté: pour voér s'il sé
pourroét ancoré trouuer un Virgilé !*4 81 En., 12, 603. 82 Peletier se
souvient sans doute du mot de Domitius Afer rapporté par Quintilien, 10, 1,
86 : « Secundus est Vergilius, propior tamen primo quam tertio.» x 83 Sur
ces vers faussement attribués & Auguste, v. supra, Liv. I, chap. 11, n. 30. 84
Souvenir d'une épigramme de Martial, 8, 56, 5 Sint Maecenates, non
deerunt, Flacce, Marones. Cf. Def., p. 240: « Certainement si nous avions
des Mecenes et des Augustes, les Cieux et la Nature ne sont Ponte si
ennemis de nostre siecle, que n'eussions encore desVirgiles.»

Des Licancés Poétiqus iz 211 ' [IX] Des Ligancés Poétiqués.

Combien qu'le mot d' Licancé denoté ung hardiecé par sus Vordinergé permission: si étcé qu' la chose ét deuenug an famiheré usancé aus Poétés: telémant qu' c'ét uné formé d'ornémant d' Poésié, quand elé ét bien amployé: e dont Virgilé a usé a meinz androez, plus par beaute qu' par necessite. Commé sont les vers Hipermetrés ou autrémant Hipercatalectiqués: L'alongémant des silabés brieugs, an la cesuré du vers: la cétraccion d' deus voyelés an ung. Mes par cé qu' nous n'auds usité le vers d' telé sorté qu' les Gréz e les Latins: nous n'auons an quoe user des deus prémierés. D' la dernieré, j' n' suis point d' contr' opinion, qu' le Poète Francoes an puissé user?: Commé mémémant il ét tout' commun d' diré, Cretien dissilabé, pour Cretien trissilabé*. E suis d' auis qu' nous pouuons etandré telé licancé plus auant, en faisant contraccion d' moz an ieus, an ier, e an ion, e s'ili an a d' samblablés*: e diré precieus d' deus silabés, pour precieus dé troes: e Poeté ancorés [87] dissilabé, pour Poète trissilabé: a Vexamplé d' genua labant, e labat artete crebro, dé Virgilé®: 1 On a compté dans Virgile vingt vers hypermètres, c'est-a-dire comptant une syllabe de trop. D' ailleurs cette syllabe, qui est le plus souvent Venclitique - que, s'élide devant la première syllabe du vers suivant qui commence par une voyelle. Le mot hypercatalecticus est employé par le scoliaste Servius. 2 De même Sebillet, A. p., p. 80 et suiv., pour donner au poete des indications sur le compte des syllabes, étudie longuement les diphtongues et dresse une liste de celles qui sont sujettes a « diastole ou division ». 3 Cf. Apologie a L. Meigret, (1550), p. 11: « Nous auons fét Chrestien d' deus sillabégs, qui reguliergmant ét d' troegs. » De tels mots sont en effet le plus souvent trisyllabes dans l'usage du XVI° s. Cf. Ch. Thurot, Pronone., t. I, p. 538 et Brunot, Hist. de la lang. frang., t. II, p. 267. Chrétien est déjà dissylabe dans Marot, éd. P. Jannet, t. III, p. 13. 4 Sebillet, A. p., p. 81, se contente de noter que ces diphtongues peuvent être diastolées. 5 En., 5, 432 et 2, 492. Dans ces passages les mots genua et arvete sont comptés respectivement pour deux et trois syllabes, les semi-voyelles u et 7

912 Second Liurg dé VArt Poétique quand cœ ng seroët pour autrœ chosœ, quœ pour arracher notrœ Poésiœ d'antrœ les meins, ou plus têt d'antrœ les Langugs du commun®. E s'il sœ trouug bien a propos, sœ pourra dœpartir' la silabœ: commœ miel, fiel, hier: mes rargmant e dextrœmant*: a Vexamplœ du Latin dissoliéeve®. Nous dirons tout librœmant donré pour donnœgré: grammant pour grandgmant. Nous dirons ancorœ louré e jouré, non seulgmant par Ligancœ, mes par droet de prononciacion''. I' é usé dœ Gru's e Oe's: pour Grugs e Oegœs, an mon Hyuer!: dœgmandant cœ conge la, e an donnant dœ memœ. Iœ nœ suis pas d'auis pourtant quœ l'on rêtiegnœ la letrœg s an ces moz, je san, je tien, je fœ, e les autrœs: e qu'on diœ, jœ sans, prenant ici la valeur de consonnes. Peletier avait déjà cité le second exemple dans l'Apologie, p. 11: « ...cé mot ariete, Iœquel Virgilé fet dœ troes sillabés par contraction, cObien quœ les Grammeriens estimœt œétrœ un Proteleumatiquœ (sic) ». 6 Sebillet, A. p., p. 84, est beaucoup plus judicieux lorsqu'il déclare ne pouvoir donner de règles certaines pour la division des diphtongues et recommande de suivre l'usage « en cecy et partout ailleurs maistre de Voraizon.» Peletier, toujours préoccupé d'éloigner le langage poétique du vulgaire, est tombé dans l'erreur de remettre le compte des syllabes à l'arbitraire du poète. D'ailleurs en réclamant le droit de contracter les diphtongues, il ne fait que suivre la tendance du langage, contraire & celle de la poésie, qui, le plus souvent, fait la diérèse (cf. Ch. Thurot, Prononce., t. I, p. 530. 7 Sebillet, nous 'avons vu, emploie les mots diastoler et diviser. 8 Sebillet, A. p., p. 81, n. A, signale que Marot a « diastolé» lierre. Mais, ajoute-t-il, « avise qu'il n'y ait plus d'autorité que de raison.» 9 Exemple cité déjà dans VApologie, p. 12: «Iœ preterit dissolière Iœquel Iœ poetœ par licancg fet dg cing sillabœs.» 10 Ces formes syncopées, conformes à la prononciation, sont d'un usage courant au XVI^e s. Palsgrave, p. 392, note donray comme une apocope poétique. Cf. Ronsard, A. p., éd. Lem., t. VII, p. 56: « Tu accourciras aussi (je dis en tant que tu y seras contraint) les verbes trop longs : comme don'ra, pour donnera, saut'ra, pour sautera...» V. Ch. Thurot, op. cit., t. I, p. 151 et F. Brunot, op. cit., t. II, p. 363. 11 Dans les Vers liriques de 1555, Peletier, comme il l'a dit, supra, p. 65, a « raccourcé » son Hiver en s'imposant l'alternance des rimes masculines et féminines. On y lit, p. 147: On prand les Oe's etrangeres On chace aus Gru's passageres.

Des Licances Poétiques 213 jé tiens, jé fes: sinon qu'on lè
pregné pour antiquité!?. Car meintnant què notrè Languè sè reglè, cé
séroét trop defandrè cè què nous voulons commander. E moins ancorè què
lon dig, tu donng, tu emè: pour tu donngs, tu emès. Car cè seroét trop
usurpé, a causè dè la diuersité qui doét ètrè antrè la prèmierè e sècondè
personng'*. E nè sauroét seruir què pour vénir a la Rimè: pour laquelè, nè
conseilhgré point au Poète d'ètrè trop ligancieus. Car il faut gagner cè
point, què la Rimè nè nous facè ferè chose contrè la loe dè l'usagè:
D'autant qu'on l'a estimeè Dans les Huvres poétiques de 1547, p. 96, il
n'avait pas usé de cette licence : Ou lon prend Voye estrangere Et la grue
pasagere. Son usage est d'ailleurs indécis dans *Amour des Amours*, ot, dans
la même page (p. 22), il écrit apui', mais compte pour une syllabe l'e final
de roseè. — Cf. Ronsard, A. p., éd. Lem., t. VII, p. 56: «Si tu veux que ton
poème soit ensemble doux et sauoureux : pour ce tu mettras row', jouw',
nw, contre Vopinion de tous noz maistres qui n'ont de si pres aduisé a la
perfection de ce mestier.» V, Ch. Thurot, op. cit., t. I, p. 176. 12 On admet
généralement que l's de la première personne, étymologique dans des
formes comme puis (<possio), s'est propagé vers la fin du Moyen-Age a
des formes analogues, comme sut, voi, et & tous les radicaux terminés par
une consonne. Les poètes du XVII^e s. emploient couramment a la rime Jes
formes je croz, je vien, je fini et, dans l'intérieur des vers, les formes avec s.
Cf. Peletier, *Dialogue de l'ortographe*, p. 138 « BE millèé autrès moz qu'iz
disoét au tans passe, la ou principalémant iz mettoét la lettrè s quasi
partout... E; dé la ancorès nous sot dègmeuréz beaucoup dè moz qui, peut
ètrè, sè corriggront avec peu dè tans... car dg notré tans nous auons vu
falhir, jé viens, jé tiens, jé prans, e tantot faudra jé connoes, pour jé vien, jé
tien, jé pran, jé connoé, qui s'an vont tous frans e rægus.» 13 Cf: Ronsard,
A. p., éd. Lem., t. VII, p. 61: « Tu n'abuseras des personnes des verbes,
mais les feras servir selon leur naturel, comme plusieurs de nostre temps...
Tu pourras avec licence user de la seconde personne pour la première,
pourueu que la personne se finisse par une voyelle ou diftongue, et que le
mot suyuant s'y commence, afin d'eüter un mauvais son qui te pourroit
offencer... Tu pourras aussi adjouster par licence une s, & la première,
personne, pourueu que la ryme du premier vers le demande ainsi.» Deimier,
Acad., p. 180, donne le principe contraire, mais Malherbe relève partout
dans *Desportes* la suppression de V's & la 2^e personne de l'indicatif présent

des verbes de la 1^o conjugaison. V. Thurot, op. cit., t. II, p. 28 et F. Brunot, La doctrine de Malherbe, p. 409.

214 Sécōnd Liurg d'ég VArt Poétiquée — d' tout tas, suget e
 cOtreint a c' vic' la: le quel blam' lui faut oter tant qu'on pourra. Nous
 suprim'ons quelquefoes les preposicions, ou les ajout'ons'. Commé, il ét
 necesser' parler: pour, il ét necesser' d' parler. E j' d'sir' d'aler: pour, j'
 d'sir' aler, e les samblabl's. Mes il n'ée m' faut étr' log an c' passag':
 d' aut' qu' les [88] Licanc's gis' au bon jug'mant du Poét'. Car il l-
 faut étr' sobr' e discret. 14 L'usage jusqu'au XVII^e* s. est tras indécis et
 Vinfinitif pur alterne avec linfinitif prépositionnel. Cf. H. Chamard, éd. de
 la Deffence, p. 127, n. 1; Brunot, Hist. de la lang. frang., t. II, p. 458;
 Huguet, Syntawxe de Rabelais, p. 350.

Conclusion de V Euarç : 215 Conclusion de l'Euarç: E quelçs condicions doét auoér Iç Poétç?. Voela, Seigneur Gaudart, cç quç nous auions a dirç des anseingmans Poétiquçs. An quoe nous pretandons auoer fét plesir a tous ceus de notrç Francç qui sont de la profession. Car s'il il an a qui soét ja introduiz aus vertuz quçé nous auons donneçs a notrç Poétç: ancorçs leur sçra cçé quelque contantçgmant, quand iz viendront a reconnoétrç an eus mémçs cetç ardeur e impetuosite de couraç, par un acord de leurs opinions avec les notrçs. Aus autrçs qui n'ont ancorçs que les igniculçs? e promessç a la grandeur, j'aure fét singulierç commodite, de les auoér adrçcéz de la Poésiç vulguerç a la vreç armoniçg Musicalç: e de leur auoér appris a dçsirer étrç prçmierçgmant Poétçs, e puis Poétçds Frangoes: c'ét a dirç, a concfçuoér, e puis a exprimer: brief, a panser quç les Languçs deuient grandçs par les concepçions, auquelçs elçs obeissçt: eç quç les cdcepçions sç formçt hautçs sçlon qu'ét Iç couraç*: lçquel certçs nous pansons auoér donne grand, a ceus qui sont néz avec ung genereusç inclinacion a bien: qui leur auons 1 Dans sa conclusion, souvent éloquente, Peletier ne fait guère que rassembler des traits épars dans tout son ouvrage, pour achever de « porterç » le poète. Ses exhortations rappellent celles qui terminent dans la Deffence le chapitre « Du long poème françois » (cf. aussi le poeme de Du Bellay intitulé Des conditions du vrai poète, éd. Chamard, 3, 121). Peut-être notre auteur se souvient-il aussi de ce qu'ont dit Cicéron et Quintilien sur les difficultés de art et la gloire promise 4 l'effort audacieux. 2 Etincelles. Le mot se retrouve dans les Huvres poétiqwes de 1581, fo 40 v^o: Jçé suis de toe quelque igniculç. Ronsard emploie scintilles, dans la préf. posth. de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 77. 3 Peletier résume ici, assez heureusement, la théorie rationaliste sur le développement des langues que Du Bellay a exposée dans le premier chapitre de la Deffence, d'après le Dialogue des Langwes de Sperone Speroni : « ogni loro (il s'agit des langues) vertu nasce al mondo dal voler de mortali ». Cf. P. Villey, Sources de la Déf., p. 182 et 431.

216 Sécōnd Liurç dē VArt Poétique proposé les plus excelans ouuriers a imiter, e expose lē meilleur dē l'ouuragē: e dē tele afeccion, quē peut étrē quelques uns nous estimēront trop rigoreus an precepcions. Mes il faut qu'iz pansēt, quē quiconquē sē mēlē d'anseigner, doet parler lē plus auant qu'il peut imaginer: pour nē limiter la capacite dē per-sonnēg. Lē moyen dē parugnir bien [89] haut, ét d'aspirer au suprēmē. E certes jē prisē tant, e estimē si couteusē la facturē dē cdlui quē j'ē ici institué, c'ēt a dirē d'un Poētē: quē jē lui veu donner a panser, qu'il n'i 4 chosē tant arduē an la Naturē, qu'il nē sē doeugē prometrē, e proposer pour necesserē au meritē dē cē Lorier Delfiquē. Puis, eyant cetē hautece d'antandgēgmant: qu'il nē sē defiē point dē pouuoēr étrē tel quē nous l'auons figure. Croeē donq notrē Poētē, quē lē premier acces a la souuēreinēte, ét par lē couragē. N'estimē son esprit incapablē dē perfeccion: ambraceē par cogitacion l'uniuersē structurē des chosēs: respirē un vouloēr inuinciblē, e un dēsir insaciablēg: e lors s'assurē dē surmonter. Car les Ars e Sciancēs nē samblēt an rien aus aferēs dē dēhors, auquez n'ēt possiblē d'auēnir sans eidē externē, e sans adminiculēs* d'alheurs. Les Ars sont an notrē puissancē, pourut quē nous eyons la faueur dē Naturē: laquelē nous sēcourē® des instrumans conugnablēs. Déquez lē premier ét lintancion. Car ceus la peuugt, qui cuidgēt pouuoēr. Ie n'ē donq pas ici grand bēsoin dē dirē, qu'a notrē Poētē ét necesserē la connoessancē d'Astrologiē, Cosmografiē, Geometriē, Phisiquē*, brief dē toutē ~ 4 Secours,appuis (adminiculum). Peletier avait déjà employé ce mot dans son Aritmetique (1549) éd. de 1552, f° 48 ro sous la forme aminicules. Le Dictionnaire général cite, d'après Godefroy, comme premier emploi de ce mot Montaigne, Hssais, III, 138 et ajoute un ex. de Buffon. — Peletier emploie adminiculum dans son Oratio Pictavii habita, Rev. Ren., V, 1904, p. 297. 5 Et que celle-ci nous secoure. 6 Cf. Ronsard, préf. posth. de la Franciade, éd. Lem., t. VII, p. 80: «„tantost il (le poète) est Philosophe, tantost Medecin, Arboriste, Anatoniste et Jurisconsulte... » Cicéron voulait de même que son orateur possédât des connaissances encyclopédiques et spécialement une sérieuse culture philosophique. Aucun théoricien de l'antiquité n'a eu de pareilles exigences 4 l'égard du poete. La doctrine de Peletier n'est donc peut-être que 'expression de cette « passion de savoir» qui est une des caractéristiques de l'esprit de la Renaissance. Toutefois Macrobe et les

scholiastes de Virgile ont mis en lumière extraordinaire variété de connaissances i

Conclusion de V Ewuré 217 la Philosophie'. Sans lesquels ne seulement ne se comprend aucune perfection: mes anciens et tout timide et honteux celui qui ne les a commandant, n'osant s'aventurer d'entrer en quelque bon passage, quand il se sent coupable de n'en pouvoir sortir, étant dépourvu de cela qui plus illustre un Poème. Il n'y faut point nommer plus, que je l'avertisse que l'art de la guerre lui doit être familier, puis que c'est le principal sujet du Poète Heroïque: et même l'art nautique, et brief les arts mécaniques ne lui doivent [90] être inconnus: Aumoins en doit il savoir les principales adresses, usages, et vocables*: pour en parler dedans ses Ecrits de telle grace, et de si bonne atteinte: qu'il semble bien qu'il ne soit pas ignorant de ce qu'il ne dit pas. Mes en lessant ces avertissements, l'écrivez se peuvent bien recueillir des précédans: nous dirons ici quelques points principaux touchant les conditions que nous requérons en notre Poète: non seulement pour l'achever dont témoigne l'Énéide. — Selon le Quintil Horatian (dans Def., éd. Chamard, p. 227), Mellin de Saint-Gelais aurait réalisé cet idéal d'universelle compétence: « Il soutient diverses personnes et est poète, musicien vocal et instrumental. Voire bien d'avantage est il mathématicien, philosophe, orateur, jurisconsulte, médecin, astronome, théologien, brief panepistemon. » } : Delaudun, A. p., p. 141 a imité ce passage de Peletier: « ...ayant la connaissance de la Logique, Physique et Métaphysique, Médecine, Loix, Géométrie, Cosmographie, Astrologie, sans quoy on ne peut parvenir à la perfection... » Cf. Vauquelin, A. p., 1, 363; 3, 403, 693. 7 Comme au moyen âge, le domaine de la philosophie au XVI^e* s. comprend l'astronomie et les sciences physiques. Cf. Ronsard, éd. Lem., t. IV, p. 263, Hymne de la Philosophie. 8 Cf. Def., p. 303: « Encores te veux-je advertir de hanter quelquesfois, non seulement les scavans, mais aussi toutes sortes d'ouvriers et gens mécaniques... savoir leurs inventions, les noms des matières, des outils, et les termes usitez en leurs arts et métiers, pour tirer de là ces belles comparaisons et vives descriptions de toutes choses. » — Ronsard a exprimé deux fois la même idée, dans l'A. p., éd. Lem., t. VII, p. 48: « Tu pratiqueras les artisans de tous métiers... et de là tireras maintes belles et vives comparaisons, avecques les noms propres des outils, pour enrichir ton cuire et le rendre plus agreable » et préf. posth. de la Franciade, Ibid., p. 87: « Quant aux comparaisons... tu les chercheras des artisans de fer et des veneurs, comme Homere, pescheurs, architectes, massons... » et p. 92: « Tu n'oublieras les

noms propres des outils de tous mestiers et prendras plaisir de t'en enquerre le plus que tu pourras, et principalement de la chasse.»

218 Sçoond Liurç dç VArt Poétiquç dç portrerç: mes aussi sans léquelçs il seroét incapablç des dons quç nous lui auons presantéz: ou quand bien les auroet obtçnuz, iz lui demeurçroét inutilçés. Sachç dong, quiconquç sç voudra ferç profes® dç la religion des Musçs, quç leurs seinz antrçs sont inaccessibleçs a cçlui qui sçra auaricieus d'autrç chosç quç d'honneur?®. E ancorçs cetç auaricç la, nç doét aucunçmant santir © son ambicion. La gloerç ét dç telç sortç, qu'elç fuit ceus qui la cherchèt trop instammant: Elç nç sç veut point auoer par forcç, nomplus quç Ilç rameau d'or™. Estimç Iç Poétç tout un, dç desirer l'honneur e lç meriter. Antandç quç cçlui an a la moindrç part, qui presumç tout auoér: ét un estomac" plein e abundant: non pas ung foes fort, e puis sç lassant a la longuç: ét un esprit qui nç vielhicç point: e qui ét tousjours presantçs les chosçs qu'il a vugs. Songç quand il a ung foes bien fèt, quç cç n'ét qu'unç obligacion a mieus: e qu'il n'a fèt quç Içuer un fes de reputacion, qu'il lui faut soutçnir non seulçmant tel, mes sç proposer qu'il lç faut augmanter, e qu'il faut prandrç tousjours forcç an alant: ét Iç keur a l'eternite: N'ampongnç point un auenir pour mil ni deus mil ans: mes compregnç les Sieclçs jusqués a l'infinite: Sç soet rigoreus soemémç. Nç sç cdtantç dç ses bienfez? [91] quç Iç plus tard e Iç plus difencilgmant qu'il pourra. Pansç quç nulç fautç ng lui sçra pardonneç. Sç reputç eureus d'auoér un ® Ce mot est déjà employé comme substantif dans l'ancienne langue et s'est depuis restreint au sens religieux. 10 H. Chamard, Les origines de la poésie francaise de la Renaissance, p. 192, note que l'amour de la gloire est, avec le culte de l'art et la passion de la science, l'un des sentiments caractéristiques de l'esprit de la Renaissance. Voir sur ce point une étude très approfondie dans H. Franchet, Le pocte et son euvre, p. 115-175. 11 Allusion aux vers de l'Enéide, 6, 146, ot la Sibylle décrit & Enée le rameau d'or qu'il doit cueillir dans le bois sacré pour en faire offrande a& Proserpine : namque ipse uolens facilisque sequetur, si te fata uocant; aliter, non uiribus ullis vincere nec duro poteris conuellere ferro. 12 Poitrine, cour. Très fréquent avec ce sens jusqu'au XVII° s. 13 Au sens du latin bene facta, ce qu'il aura fait de bien. Cf. Du Bellay, Def., p. 67: « privez de la gloire de leurs bien faitz.»

a Conclusion dé VEwurç 219 Emulateur**: e tant plus Iç pregnç a son auantageç, quç plus il lç cénoétrà sauant e vertueus. Car il n'i a chosç qui poussç plus auant, ni qui soet meilleur epçron a bien ferç quç l'emulacion: ni qui temoignç plus certainçmant la felicite d'un tans. Quand Iç Poétç sç vogt né, an ung eureusç seson: il doét panser qu'antrç tant dç singularitez qu'il voét a un coup, il n'i an a qu'unç dçsirablç: qui ét d'exceler. Car les obgez dç vertu qui consistç an la dificulte, doeugt étrç causç qu'on s'eforcç a passer son compagnon. Cç n'ét point d'honneur quç dç dçémeurer an equalite'. E mémç faut qu'il ét tel keur, quç s'il pansç quç ceus dç son agç nç soet assez puissans pour étrç ses emulateurs: il doét prandrç Homerç e Virgilç a partiç: e commç s'iz etoét concurrans avec lui: e doét songer a ferçg aussi bien qu'eus. Autrçmant, s'il dçémeurç inferieur: il dçgmeurçra a la fin rien du tout. Songç quç Iç tans lui a balhe ces deus grans personnaçs pour les egaler, ou mémç pour les surmonter: faisant son profit dé cç qui ét augnu dçpuis leur tans. E qu'an cas d'aprandrç, c'ét un auantageç quç dé vénir apres. Nç sç faschç point d'étrç rçpris, ancorçs quç cç soét a tort: Car reprehansion sért tousjours d'auerticçmant. Sachç ferç discrecion entrç lç vrei loueur e Iç flateur: sç souuçnant du mot d'Antistenç, quç les Corbeaus mangçt les hommes mors: e les flateurs les mangçt tous viz'®. Nç sç fiç an un bruit?' 14 Hmulateur (aemulator) est attesté ds le XIV® s., tandis qu'émule n'apparaît qu'au XVI°, chez Jean Bouchet. 15 Hquwalité est la seule forme usitée au XVI° s. (Hgalité n'apparaît qu'au début du XVII* s.) On la trouve en ancien frangais en même temps que ivelté, egalté, egaleté. Dans tout ce développement, Peletier semble prendre le contre-pied | de Du Bellay, qui dans la Def., p. 239, traduisant Cicéron, Orat., 1, 4, s'attachait a ne pas décourager le futur poète en exigeant trop de lui : « Que si quelqu'un n'a du tout cette grande vigueur d'esprit, cete parfaite intelligence des disciplines, et toutes ces autres commoditez que j'ai nommeées, tienne pourtant le cours tel qu'il pourra. Car c'est chose honneste a celui qui aspire au premier ranc, demeurer au second, voire au troizieme. Non Homere seul entre les Grecz, non Virgile entre les Latins ont aquis loz et reputation.» 16 Te mot est cité par Diogène Laerce, 6, 4 comme d'Antisthène. Athénée, 6, 15, l'attribue & Diogène. Tout le sel est dans le jeu de mots, xdrae/xdoak qui ne peut passer en frangais. — Peletier l'a probablement trouvé dans le Apophtegmes

d'Erasme, lib. VII, 138: «nam corui non comeduat nisi mortuos, adulator etiam uiuos deuorat. » 17 Renommée.

220 Sécōnd Liurç dé VArt Poétiqu qu'il aura tout soudeingmant aquis. E principalmant, pour nœ rien flater, nœ s'assurç sus lœ jugçmant dœ nous autrœs Frangoes: qui sommœs tous couuoeteus'® de nouveautez, [92] prons a admirer: € puis aussi prons a nous dedirç: Vicç quœ jœ trouug an noz Poétœs mémœs: lèquez lout sans propos, pour inconsideremant efacer les nons dœ ceus qu'iz auoét louéz'®. Nœ s'afeccionnœ point : nœé parcializœ?® point. Viug avec les Poétœs dgç son tans, sans anuiçg?!. Car il n'i a chose plus seantœ aus nourrigons des Musœs, quœ la candeur??: ét grandœ industriœ dœ ferç son profit des 18 Couvoiteur ou cowvoiteux est la forme ordinaire en ancien francais. Convoitewr est di & une réaction analogique. 19 Cette remarque, qui n'est pas sans amertume, s'applique fort exactement & Ronsard qui toute sa vie fut grand louangeur en vers, mais prompt 4 se dédire quand il s'apercevait que Véloge n'était pas mérité ou quand dans l'intervalle il s'était fâché avec celui qui en avait été Vobjet. (Cf. P. Laumonier, La we de P. de Ronsard de C. Binet, p. 216). C'est ainsi que plusieurs des Odes de 1550, dédiées a divers amis de l'auteur furent supprimées ou changeèrent de destinataires lors de la seconde édition (1553) ou de la troisieme (1555). Parfois c'est une strophe contenant un nom propre qui fut éliminée. C'est ainsi que disparurent les noms de Charles de Pisseleu, de Maclou de la Haye, de Jacques Bouju.. La pièce A son retour de Gascongne, voiant de loin Paris 01 Ronsard cite Peletier en première ligne parmi les amis qui fêteront son retour, imprimée dans le Boccage de 1550, disparut en 1553. Toutefois Peletier a bénéficié d'une suppression, lorsque Ronsard, dans son Hymne de Henri II (1555) le cite parmi les poètes capables de donner aux grands seigneurs une gloire éternelle, donc parmi les membres de la Pléiade : le nom de Peletier a remplacé celui de .G des Autels, qui figure dans Vépître & Jean de la Peruse (1553). 20 Peletier paraît avoir employé le premier ce mot qui persiste jusqu'au XVIII° s. Vaganay, Pour Vhistoire du Francais moderne, cite comme témoin le plus ancien \Le premier Curieux de Pontus de Tyard (1557). 22 Ronsard, A. p., éd. Lem., t. VII, p. 46: « Tu conuerseras doucement et honnestement avec les Poètes de ton temps.» 22 Le mot est attesté au XV° s. avec le sens de blancheur. On n'a pas signalé pour le sens moral d'exemple plus ancien que celui-ci. Godefroy allègue Du Bellay, Regrets (1558). — Il s'agit ici d'une qualité morale : franchise, simplicité, absence de méfiance dans les relations de société et non, comme l'a cru H.

Franchet, Le poète et son œuvre, p. 22, d'une forme de génie poétique qui consisterait & se livrer sans restriction 2° Enthousiasme.

Conciusion dé VEuré 221 hommès sauans: choesicè la grauite dè l'un, l'erudicion dè Pautrè: la santancieusète dè cètuici, lè jugèmant dè cètuila, e la propriete e lè labeur dè tous**". E apres auoér apris an etudè priue: la premierè chose qu'il fèra, soèt d'aler voér par efet cè qu'il n'a vu qu'an ecriturè. Alhè contapler les viuès imagès des choses dè la Naturè. Autrèmant il n'ecrira james dè hardieccè: e nè fgra dirè dè soe autrè chose, sinon qu'il parlè par la bouchè d'autrui, par keur e a credit. Car cémant sèroèt il possiblè a un hémè dè parler des choses pertinamant, qui n'auroèt fèt què les lirrè***? E certès, il samblè què cètui tans ét eté presanté a noz hommès, eins nos hémès au tans: pour les randrè plus erudiz què noz predecesseurs'®. Quelè facè dè choses voyons 23 Pour la forme de la phrase, cf. Quintilien, 10, 2, 25 : « Quid tamen noceret uim Caesaris, asperitatem Caelii, diligentiam Pollionis, iudicium Calui quibusdam in locis assumere? » 24 Peletier a repris cette idée dans la lettre & son frère Jean, imprimée ala suite de 'Huclide (1557): « Hominum... diuersa consuetudo mihi non parua accessione iudicium confirmauit: et scribendi facultatem comparauit. Nemo enim quicquam laude dignum scribet unquam, nisi. qui rerum uariam cognitionem ad studium illud umbratile adhibendam sibi proposuerit. Quippè quum ad scribendum sit Genius quidam, qui si Jectione tantum foueatur, non etiam experientia et usu roboretur : non consistet, neque ad aetates ferendas idoneus euadet. Atque ea de causa, quae in - Poético genere scripsimus ad temporum memoriam transitura speramus.» Hn affirmant la nécessité pour le poete de se tenir en contact intime avec la vie et de renouveler son art par l'exacte observation de la nature, Peletier est en accord complet avec Ronsard qui a toujours détesté les pédants de cabinet et professé que l'art doit exprimer la vie. Cf. Franchet, Le poete et son euvre, p. 195 et suiv., qui cite, p. 198, n. 2, un poeme de JacquesTahureau A Monsiewr de Saingelays (éd. Blanchemaint L;/p. 92): Les poèmes plus parfaicts Doivent ressembler aux traitz Du bon peintre, qui prend cure De rendre au vif la nature. 25 Cf. Proesme sur le premier livre de VARitmetique (1549) : « Quel temps s'est-il jamais trouvé plus florissant en Philosophie, Poésie, Peinture, Architecture et Inventions nouvelles? » et Dialogue de V Ortographe (1550), p. 136: « Nè voions nous pas les disciplings, les ars liberaus e mecaniquès ...étré reduiz quasi a l'extremite dè cè què l'hommè an peut conprandrèg? Nè voions nous pas les etaz, les magnificancès e somptuositez étré an télé essancè qu'ellès n'an peuuèt

plus?... Brief, ng voions nous pas les espriz si ouuers, e qui commencēt a
vouloer passer si auant,

222 Sécund Liurçg dé VArt Poétique nous? quel examplç nous dçfaut il? guerrçs, aferçs, emutçs dç toutçs pars, dç toutçs sortçs en antrç toutçs nacions. Toutçs sectçs : mes trop diuersçs, e trop deplorablçs: Sinon quç l’homme dç bon esprit fèt son profit dç tout. Sachç sus toutçs choses Iç Poète ferç la preuueçg du jugçmant des hommçs. Soçgt pront a communiquer ses Ecriz a un ami, intimç e choesi’*. E autant qu’il sçra facilç a les ferç voér a un ou a deus: plus il sçra long e tardif a les metrç an vuç publicuçg?’. Car il i a grandissimç difficulte a prandrç la possession dç sa Rçénommeç: e l a certains sécrez [93] qui nç sç peuuèt exprimer, sinon quç lç commancçmant dç toutçs choses ét Iç plus important. La promessç prçmierç quçé donnçg un Poète dç soe, lç coup d’essei qu’on voet dç lui, Iç premier akeulh e aplaudicçmant qu’on lui donnç (dont lç total egard ét au jugçmant des doctçs non afeccionnez) quasi decouurçt toutç sa destineç. Les Bucoliquçs dç Virgilé furçt dç telç rancontrç, qu’au recit d’unçg Egloguç, Ciceron s’ecria, magnæ spes altera Romæ**: sublimçg voes e dç grand presagç vu lç qu’il faut non seulçmant qu’iz dgmeurçgt, mes ancorgs qu’iz reculèt arrierç.» 26 Cf. Du Bellay, Def., p. 303 : « Sur tout nous convient avoir quelque scavant et fidele compaignon, ou un amy bien familier, voire trois ou quatre, qui veillent et puissent congnoitre noz fautes, et ne craignent point blesser nostre papier avecques les ungles.» Le précepte vient d’Horace, Ad Pis., 445 et suiv. Cf. Vida, A. p., 3, 466: Interea fidos addit haud securus amicos... 27 Inspiré du conseil d’Horace, Ad Pis., 388 : ...nouumque prematur in annum membranis intus positus. Trad. de Peletier, f° 20 r°: ! ...Il te faudra sousmettre Au jugement d’un bon poète ou maitre, Et le serrer neuf ans en attendant. 28 Emprunté 4 la Vie de Virgile (éd. Diehl, p. 81): « Bucolica eo successu adidit, ut in scena quoque per cantores creba pronuntiarentur. At cum Cicero quosdam uersus audisset et statim acri iudicio intellexisset non communi uena editos, iussit ab initio totam eglogam recitari. Quam cum accurate pernotasset, in fine ait : magna [var. : magnæ] spes altera Romæ; quæ uerba ipse postea Aeneidi [12, 168] inseruit.»

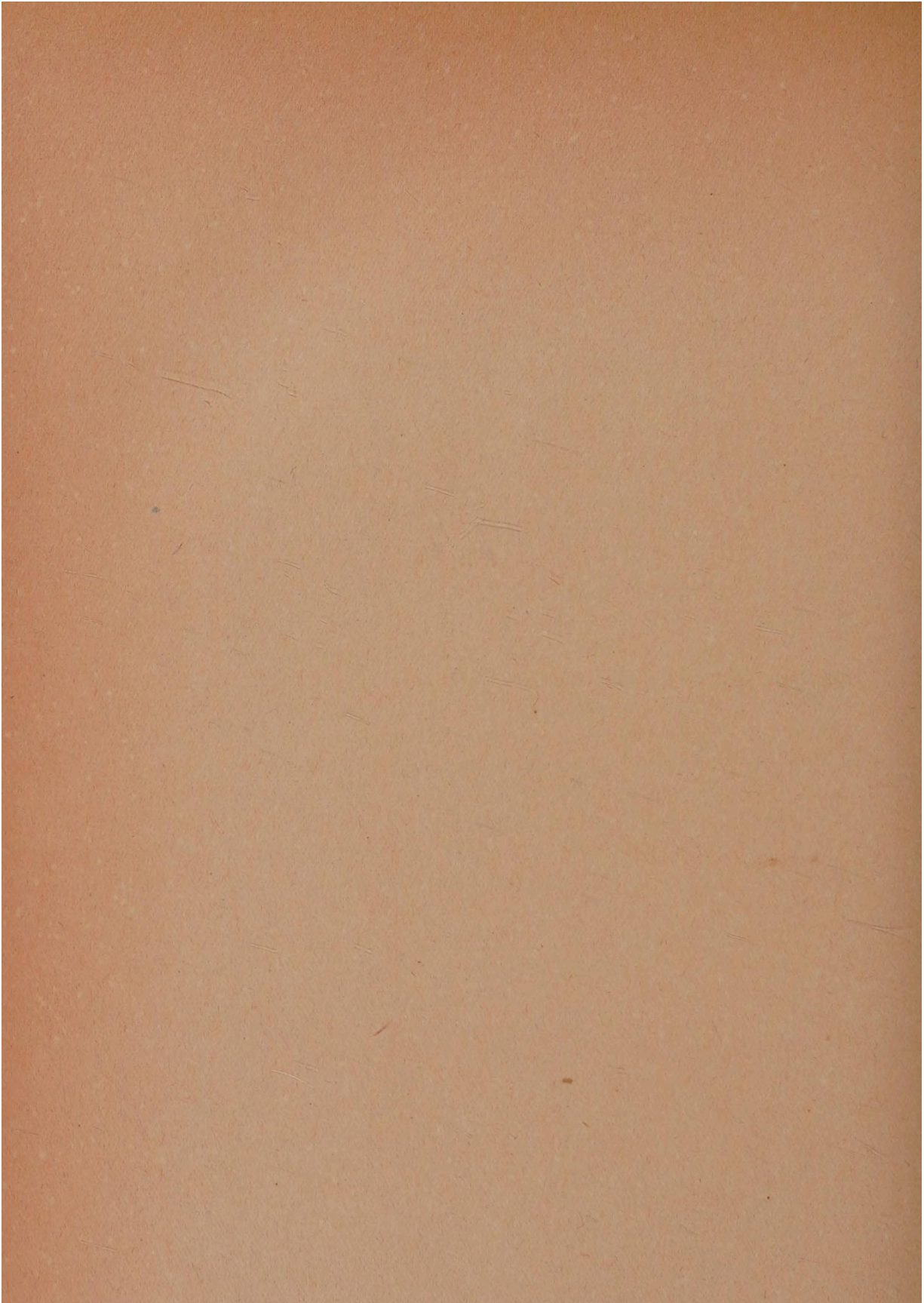
223 Conclusion dé VHuuré A SARI AY SANS CON BET MEL
RT leu dont elçg partoét. E ici donngrons conge a notrç Poétç, si premier
nous Pauertigons, qu'il ét sus toutçs chosçs a considerer, quel rolç il prand
a jouer. C'ét, qu'il sç presantç pour la plus spectablç personnç du Teatrç: e
cç Teatrç ét P'Vniuers?®, * Fin dç l' Art Poétiquç. Sa od 29 Métaphore
analogue dans la dédicace de la Deffence au Cardinal Du Bellay, p. 29 : «
Veu le personnage que tu joues au spectacle de toute l'Europe, voyre de
tout le monde, en ce grand theatre romain... »

224 Extrait des Lettres du Priuilege du Roy. Par grace et priuilege du Roy est permis 4 Ian de Tournes imprimeur et libraire de Lyon, d'imprimer ou faire imprimer un Liure intitulé PArt Poétique de laques Peletier du Mans, Et fait defenses de par ledit Seigneur, 4 tous Libraires, Imprimeurs et personnes quelconques, de non imprimer ne faire imprimer, vendre ne distribuer en ses pais, terres et seigneuries, ledit Liure susnommé, sans le vouloir et consentement dudit de Tournes, sur les peines contenues esdites lettres de Priuelege: et ce jusques au temps et terme de six ans, 4 conter du jour e date des presentes, comme plus a plein est contenu esdites Lettres de Priuelege, sur ce donnees a Fontainebleau le iiij. iour de May, Lan de grace 1555. Signé Fizes. Et seelé du grand seau, en cire iaune a simple queue.

APPENDICE

The text on this page is estimated to be only 28.91% accurate

LS i ; fie 7 ve D, H ips ip Ti}



PREFACE | de VP Art Poétique d' Horace traduit en vers Francois (ed. de 1545). A tres vertueux et noble homme Cretofle Perot Ecuier Seneschal du Maine, Iaques Peletier Salut. Si de bien pres on ueut considerer le stile des escriuains du temps present, Seigneur de renom, on uoirra clairement qu'ilz n'approchent pas de cette copieuse uehemençe et gracieuse proprieté qu'on uoit luire es auteurs anciens. Et toutesfois on ne sauroit raisonnablement dire que ce fut faute de grand esprit: car si nous uoulons mettre en conte les personnages qui ont nagueres flori et florissent encore de present, nous trouuerons que notre secle est en cetui egard de bien peu redeuable a Vancienneté. Mais la principale raison et plus apparente, a mon iugement, qui nous ote le merite du urai hénéur, est le mepris et contennement de notre langue natieue, laquelle nous laissons arriere pour entretenir la langue Grecque et la langue Latine, consumans tout notre téps en l'exercice d'icelles. Au moien dequoi nous en uoions plusieurs, autrement tresingenieus et doctes, lesquelz pour telle inusitation et nonchaloir comettent erreurs lours et insupportables, nd pas en parler quotidien seulement, mais aussi en composition Francoise: si bien qu'ilz semblent prendre plaisir expres a oublier leur propre et principal langage. Ie seroie a bon droit estimé impudent calomniateur, et pour urai depourueu de sens cOmun, si je vouloie deprimer ces deus tat celebres et hdnorables lagues Latine et Grecque, ausquelles sans controuerse et singulierement a la Grecque, nous deuons toute la cognoissance des disciplines et la meilleure part des choses memorables du téps passé. Et tant suis loing de telle intentid, que ie soutiens estre impossible propremet parler ni correctement ecrire notre langue sans aquisition de toutes deux: ou bien, affin que ne soie trop rigoureux estimateur des choses, de la Latine pour le moins: car sans ce que la plus grad partie de notre phrase et de noz termes uulgaires est tiree des langues susdictes, encores quant a l'inuention et disposition, lesquelles

228 Appendice uertuz ne s'acquierent que par long usage et continuation de lire, c'est chose toute receue et certaine qu'homme ne sauroit rien ecrire qui lui peut demeurer a honneur, et uenir en commandation uers la posterité sans l'aide et appui des liures Grecz et Latins. Mais ie ueux bien dire qu'a une langue peregrine il ne faut faire si grand honneur que de la requieillir et priser pour regretter et contenner la sienne domestique. I'ai pour mes garens les anciens Rémoins lesquelz bien qu'ils eussent en singuliere recommandation la langue Greque, toutesfois apres i auoir employé un etude certain, si retioint a leur enseigne, et s'appliquoint a illustrer et enrichir leur demaine hereditaire, redigeans les preceptes philosophiques non en autre langage que le leur propre, et demeurans contens d'entendre la langue aquisitiue. Et tellement exploiterent en leur entreprise, que Ciceron prince d'eloquence Rémaine se vête que la Philosophie qu'ilz auoint empruntée des Grecz, est plus ornément et copieusement ecrute en Latin qu'en Grec. Et lui de sa part s'i gouerna si bien, qu'a peine sauroit-on juger lequel des deux a déné plus de lumiere et de dignité, ou le Latin a la Philosophie, ou la Philosophie au Latin. A semblable Iule Cesar qui fut monarque du monde, n'auoit moindre sollicitude et affectid d'amplifier l'usance de sa langue que de dilater les fins de l'empire Rommain. J'ai mesmemet pour mes auteurs Petrarque et Bocace, deux hommes iadis de grande erudition et sauoir, lesquelz ont uoulu faire temoignage de leur doctrine en escriuat en leur Touscan. Autant en est des souuerains poetes Dante, Sannazar, aussi Italiens: lesquelz bié qu'ils fussent parfondement appris en langue Latine, ont eu neant moins ce iugement qu'il uaut mieux exceller en une fonction, pourueu que de soimesme soit honneste et digne d'homme liberal, qu'en l'abandonnant estre seulement mediocre en un autre bien que plus estimable. Il est bien urai que ces auteurs la ont aussi uoulu ecrire en Latin pour la maiesté et excellence d'icelui: Ce qui ne leur doit moiennier petite louage: car comme c'est une preeminence incomparable d'auoir esprit naturel plus qu'un autre, ainsi doit on reputer l'homme mal né et ingrat a soimesme, lequel se cOgnoissant capable de plusieurs louables professions, ne s'applique seulement qu'a une. Mais quand a ceux qui totalement se uouent et adénent a une langue peregrine (i'entens peregrine pour le respect 'de la domestique) il me semble qu'il ne leur est possible d'atteindre a cette naiue

She fad Sy, aeons Appendice : 929 perfection des anciens nd plus qu'a l'art d'exprimer Nature, quelque ressemblance qu'il i pretende. Partant ne puis non grandement louer plusieurs nobles espriz de notre temps, lesquelz se sont etudiez a faire ualoir notre langue Francoise, laquelle n'a pas longtemps cOmenca a s'anoblir par le moié des Illustratids de Gaule et singularitez de Troie, composees par Ian Le "Maire de Belges, excellent historiographe Francois et digne d'estre leu plus que nul qui ait ecrit ci dauant. Et maintenant elle prend un tresbeau et riche accroissement souz notre treschretie roi Francois, lequel par sa liberalité roiale en faueur des Muses s'efforce de faire renaitre celui secle tresheureux, auquel souz Auguste et Mecenas a Romme florissoient Virgile, Horace, Ouide, Tibulle et autres Poetes Latins: tellement qu'a uoir la fleur ou ell' est de present, il faut croire pour tout seur que si on procede tousiours si bien, nous la uoirrons de brief en bonne maturité, de sorte qu'elle suppeditera la langue Italienne et Espagnole, d'autant que les Francois en religion et bonnes meurs surpassent les autres nations. Et souuerainement cela se pourra parfaire et mettre a chef moiennant notre Poesie Francoise, a laquelle plusieurs ont de cetui temps si courageusement aspiré, qu'il leur eut été facile d'i paruenir ne fut la persuasid qu'ilz ont eue d'l estre desia paruenuz. Or n'i a il meilleur moie d'y atteindre, que de congnoitre les uices d'icelle pour les euitier, et les uertuz pour les observer: cObien qu'a peu pres on se puisse contenter de [un d'iceux: pource que c6gnu |un de deux cétraires, facilemet se congnoit l'autre. Surquoui se semble estre fondé nostre present auteur Horace: car ueritablement i] n'a pas tant cOpris les uertuz et proprietéz d'icelle, céOme les uices et abus, lesquelz il a entierement declairez en cetui liure trop plus precieux -que grand. Et si on le ueut bien gouter et pratiquer, chacun ne sera si hatif de mettre ses ecriz en lumiere sans meure attente et preuoiance. Donques souz espoir d'impetrer quelque faueur, et aucunement meriter enuers ceux qui sont studieux de notre Poesie, i'ai translaté cetui liure intitulé l'Art Poetique, et lai uoulu approprier a icelle notre Poesie Francoise entat qu'ai peu sauuer l'integrite du sens. I] est urai qu'on i trouuera quelques passages qui ne seruent pas beaucoup a notre uulgaire, comme quand il parle du pié Iabe, du chore des Tragedies, et de quelques autres specialitez. Mais l'ai mieuz aimé servir au bien publiq en communicant plusieurs belles traditions, sans lesquelles

930 iy A ppendice n'est aucunement possible d'ouurer en Poesie, que non pas qu'elles demeuraissent cachees pour la sugetion de deux ou trois endroiz, cambie qu'ilz ne soient du tout inutiles: Car si le Lecteur est de bon iugement, il en pourra bien faire son profit en notre Fracois mesme. Ce mien labeur de pieca entrepris, et quelque teps intermis a eté par moi nagueres repris et acheué. Et sur le point de le mettre en euidence, uotre humanité singuliere, noble seigneur, et le plaisir que uous prenez es choses qui concernent |'anoblissement et decoration de l'esprit, selon le loisir que uous ottoient les negoces ciuilz, et urgens exercices de uotre iuridiction, m'ont donné l'auis, confirmé le propos, et augmenté le courage de le uous adresser et dedier. Puis le urai point qui m'asseure qu'il sera de uous fauorablement receu, est que Pinuention prouient d'un auteur lequel par sus tous a escrit exactement et excellé en brieueté sentencieuse comme uotre parfaict iugement pourra congnoitre.

231 A UN POETE QUI N'ESCRIVOIT QU'EN LATIN (Les
CEuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans, 1547) Tescri en langue
maternelle Et tasché a la mettré en ualeur : Affin de la rendré éternelle,
Comme les uieux ont fait la leur : Et soustien que c'est grand malheur Que
son propre bien mespriser Pour Vautruy tant fauoriser. Si les Grecz sont si
fort fameux, Si les Latins sont aussi telz, Pourquoi ne faisons nous cémé
eux, Pour estre commé eux immortelz? Toy qui si fort exercé t'es, Et qui en
latin escriz tant, Qu'es tu sinon qu'un imitant? Crois tu que ton Poemé
approche De ce que Virgilé escriuoit ? Certes non pas (tout sans reproche)
Du moindre qui du temps uiuoit. Mais le Francois est seul qui uoit Ce que
j'escris : et si demeure En la Francé, or i'ay peur qu'il meure Je respons,
quoy que tu escriues Pour l'enuoyer en lointains lieux, Sans ce que les tiens
tu en priues, On pense tousiours que des uieux Le style uaut encore mieux :
Puis nostre langue n'est si lourde, Que bien hault elle ne se sourde. Long
temps y a qu'ellé est congneue En Italiég et en Espagne Et est desia la
bienuenue, En Angleterrg et Allemaigne. Puis si en l'honneur on se baigne,
Mieux uault estré icy des meilleurs Que des mediocres ailleurs. Or pource
qu'ez Latins et Grecz Les ars sont reduiz vet compris, Avec les Naturelz
segretz, C'est bien raison qu'ilz soient appris :

"Mais comme danke she pourpris, i Tout le meilleur il en faut prendre, - Pour en nostre langue le rendre : La ou tout peut estre traité, Pourueu que bien tu te disposes : S'il y a de la pauureté, _ Qui garde que tu ne composes 'Nouueaux motz aux nouuelles choses ? Si mesmç a l'exemple te mires De ceulx la que tant tu admires!?' 1 Comme on le voit, la seule concession A sa « maniere a dibernae ye - que Peletier ait Shtentes de ses imprimeurs en 1547 est Vemploi de l'e barré pour es muet élidé en ae de mot devant voyelle.

Mais comme d'un riche pourpris,
Tout le meilleur il en faut prendre,
Pour en nostre langue le rendre :
La ou tout peut estre traité,
Pourueu que bien tu te disposes :
S'il y a de la pauureté,
Qui garde que tu ne composes
Nouueaux motz aux nouuelles choses?
Si mesm^e a l'exemple te mires
De ceulx la que tant tu admires¹?



INDEX Les noms propres cités dans le texte sont en petites capitales; les matières traitées, en italiques; les mots qui ont donné lieu à un commentaire philologique, en caractère romain. — Les chiffres renvoient aux pages de la présente édition. La pagination de l'édition originale est indiquée dans le texte en chiffres gras. Acatsr, 204. Aonstr, 204. AcuHILiE, 99, 101, 196, 199, 201. aderdrç, 122. adetriz, 67. Adjectif substantivé, 120. — Employé pour Vadver, 120. adminiculçs, 216 afluantç, 67. AGAMEMNON, 202. Agriculture (sujet de poésie), 61. agu, 93. ahan, 133. Agax, 92, 191. Ajax' (tragédie d'Auguste), 70. ALBAINS, ALBIN (Albinus), 114. ALEXANDRE, Alexandrin: (vers), 154, 162. Algèbre (I?) de Peletier, 202. Allégorie, 128. Alphabet, 66. Alternance (des rimes), 166-167. Ambiguïté, 144. amonetç, 85. Amour (sujet de poésie), 83, 177, 182, 183. Amour des amours, poemes de Peletier, 62, 133, 134, 136, 176. ampareg, 172. Amruion, 66, 67. ANACRHON, 69. ANCHISE, 09, 101, 132, 198. ancruher, 1 androet, 73. ANDROMAQUE, 92. anhorter, 178. Anjou (mots a y, 128: antandiblç, 189. Ante, (Entellus), 131, 134. Anténor, 100. 62, 81, ANTIGONE, 69. ANTISTHENE, 219. Antistrophe, 179-180. Antithèse, 136. Antonomasie, 135. antrçluisans, 126. aparoer, 117. aparténancç, 130. apert, 194. Apouton, 66, 102, 129, 180. apostrophe, 13. Appign, 118 aprehansion, 139. apreuuç, 7 a quoe, 115 Aratus, 69. ARCADIB, 136. Archaismes, 121-122. ArcHELAus, 69, 190. ny _ {scours pour) de Cicero: AS et: 103, 201. ARISTARQUE, 98. Arithmétique, 116. Art et Nature, 72-79, 118. Arts, 216. — invention des arts 65. — promotion, 169. Arts mécaniques, 217. Art poétique d'Horace, traduit par Peletier, 140. artificielçs, 107. Artillerie, 170. ASCAGNE, 131. aspiré, 86, 104. assantation, 187. assuiui, 98. ASSYRIENS, 66. Astrologie, 63, Oe 87, 216. ataintç (par), Atticisme, AUGUSTE, '69 0, 89, 141, 210. AvGustiIN (saint), 209. Avuuipe, 197.

234 auannessancø, 195. auier, 123. BABYLONIENS, 66.
 Baccuus, 137. Bair (Jean-Antoine de), Bair ae de), 192. Ballade, 171
 Bermpto, 165. bienfèz, 218. Bienséance, 97, 104, 205. bienueignant, 204.
 Brttas, 204. bondicoét, 198. Cacus, 200. Catyrso, 197. Cammy, 200.
 candeur, 220. CarrHace, 89, 90, 101, 198. Cassanpre, 102. Catastrophe,
 187. Crorivs, 188. cesifø, 99. Césure, 156-159, 211. — du décasyllabe,
 1156; —' du dodécasylla157. — féminine ou surcroissante, L577. Curorevs,
 208. Cheur, 180, 190. Curyrsris, 196. CromRon, 74, 110, 134, 148 188, 29.
 Circonlocution, 137. circuicion, 142. Clarté, 126, 138. CLaupiEn, 104, 117.
 clausø, 88. Clef (du sonnet), 166. cloquø, 123, collision, 156. Comédie,
 156. commèø, 69, 108. communite, 119. companagø, 123-124,
 Comparaisons, 129-130. Comparatif, 121. Composition du poeme, 88-94.
 Composition (de mots) légitime, 20. — mauvaise, 144. comprisø, 129.
 concubiz, 68. conferancø, A IB contanngmant, 171, Contraction (de deux
 voyelles en une), 211. Conversion (apostrophe), 136. Cog a Vane, 184.
 copig, 207. corøg, 180. Cosmographie, 68, 199, 211. Couleur Ni rimes),
 166. culpø, 114. Couplets, 162, 178. L'Art Poétique couuoeteus, 2 cretien
 pedo cos cs Crtvusz, 102, 204. Cumns, 198. CyBzxe, 208. Darire, 134.
 Décasyllabe, 154, 155, 156, 162, 181, 182. declerer, 108. Déclinaisons, 125.
 décliner, 11 17, defraudé, 105. DèreHose, 100. Diétos, 129. DetrHigve
 (laurier), 216. Démocrite, 72, 152. DeENNys DE Syracuse, 69. depiteus,
 203. 'Descriptions, 127. Deshonnètes (mots), 128. Des Masures (Louis), 77.
 Despériers (Bonaventure), 124. desseigner, 199. detou rbiers, 142. døuise,
 206. Dialectauxz (mots), 122-124. Dictys pr Crérez, 100. Dinon, 90, 132,
 203, 204, 209. Diérase, 212. Dignité des personnes, 130-132. Diopimn, 99,
 101, 102. discours, 103. Disposition, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 105.
 dissimulemant, 127. Distique, 162, 182. Dizain, 163. Dodécasyllabe, 154,
 157, 162, 182. Douzain, 162. Drance, 185. Du BELvay, 76. ecrivteur, 63.
 Ecriture (progrès de I'), 170. Eglogues Pe Virgile, 108, 299, =. de Marot,
 Feces 66. eincoes, 148. Elégiaques are ee Flégie., 66, 80, ate Se Exrvs
 'SroroN, ee? Elocution, 88, 89, 90, 91, 105. EMATHIE, 102. Emphase, 135.
 emulateur, 219. Ene, 84, '89, 90, 98, 100, 101, 102, 129) 132, 197, 198, 199,
 200, 204 205. 206, 208. 209. Unéide, 70, 84) 89). 98) (19550 1855 Enfers,
 83, 98, 198, 204. Enntus, 6 69,

Index epergneur, 76. eparsøgmant, 205. epaugs, 67. Epicurisme, 82, 202. Epigramme, 80, 161-163 166, 181. — caractéristique, 161. — forme, 162-163. Epitaphe, 182. -Epitasie, 187. Epithtes superflues, 99. Epitre, 80, 181-182. equalite, 219. erreurs, 87. EscHy ie, 66, 69. eskeus, 66, estimatiug, 76. estomac, 218. estruguer, 123. Eté (L'), poeme de Peletier, 134. etoc is etudø, 76. exemplø, 106. exemplifire, 95. Evcuripz, 61. Buriripg, 69, 92, 190, 191, 192. Euryae, 200, 204. Evanpre, 131, 200. Excès, 144. Fables, 91, 127, 139, 179. Faits de la nature (sujet de poésie), 82. famø, 127. fantesier, 80. Farce, 172 feds, 198. feindrøé (sé), 117. Féminines (rimes), 166-167, 178. festiz, 83. fiel (trissyllabe), 212. Figures, 129, 179. folié, 198. Foudre (La), poeme de Peletier, 134. France, 86, 106, 114, 120, 215. Francois I, 71, 192. Fureur poétique, 69, 73. futilés, 103. Gapks, 137. Gatiqur (Hercule), 86. Gauvus, 183. gammø, 128. Gascons (mots), 123. Gaupart (Zacharie), 59, 215. Genres décrire, 161-210. Genres de style, 207. Géométrie, 216. Géorgiques de Virgile, 102, 158. — traduites par Peletier, 133. Germanicus, 71. Guavous, 99. Gloire, 218. Grioxn, 67, 114. Greos, 88, 99, 100, 114, 124, 148, 188, 191, 197, 201. Guerres (sujet de poésie), 80, 83, 87, 194. guidø, 68. heberger, 122. Hécuse, 92. Hécube d'Euripide, traduite par L. de Baif, 192. Haine, 92, 100, 197, 201. Henri II, 71. Herovuz, 86, 191. Herculéide, 86. Hérox (Antoine), 78. Héroïque (œuvre), 66, 80, 86, 87, ot 104, 172, 179, 190, 184-210, Héroïques (vers), 154, 156. Hésrove, 98. Hezamètre, 156, 158. Hexastique, 162. hier (trissyllabe), 212. Histoire, 84, 128, 184, 190. Hombro, 74, 84, 91, 92, 95, 97, 98, 99, 101, 102, 115, 196, 197, 199, 200, 201, 209, 210, 219. Horace, 66, 72, 90, 91, 102, 107, 108, 140, 148, 144, 152, 158, 174, 180, 181, 183, 188. Huitain, 163. humeur, 129. humilø, 143. Hyperbole, 135. Hypermetres ou ques (vers), 211. Hypotypose, 134 igniculø, 215. InlonkE, 205, 207. illustrøémant, 139. imagø, 76. Imitation, 94, 95-104, 105, 118. Impertinences, 144. impiteus, 201. Imprimerie, 170. Impropiétés, 144. impuissantø, 132. Inpgs, 137. induit, 108. Innovation de mots, 107. — préhypercatalecticeptes généraux, 119, 125. — tirés du latin, 118. — composés artificiellement, 120. Cf, archaïsme, dialectaux, (mots). insculpeø, 68. instruirø, 199. intermis, 61. Invention, 88, 89, 90, 91, 105. IpHIGENIE, 92. Iraure, 93, 195, 199.

236 Irauiens, 164. Ivuxz, 130. J&ROME (saint), 139. Jeux des sli
 172. JODELLE, 77, JUNON, 102, 139, 135, 196. JUPITER, 99, 132, 135,
 205. LAcTANCE, 101. ar, 171. Langue arabe, 114, Langue égyptienne, 114,
 eee. Bigot 64, 65, 81, 112Be, 134, 135, 171 189, 193, Lang we grecque, 65,
 109, 114, 115, 124, 182 210. Langue latine, 65, 109, 113, 115, 118, 123,
 124, 136, 140, 188, 189, 210, 212. Langue native, 113. Langues externes,
 ala ays Latin (le roi Latinus), 131, 199, 205, 208, 209. Latins, 148, 188,
 191, 192, 195, 207. Latins' (écrits) de Péletier, 63. Latium, 199. Lavre, 165.
 Incences poétiques, 214, Lier, 208. Linus, 66. Lrvius Anpronius, 186.
 Louis XII, 118. Lucagus, 208. Luca, 84, 104, 117, 135. Lvucricr, 82, 140.
 luctueusç, 189, luculant, 207. Lyonnais (mots), 123. Lyriques (vers), 181.
 Macrose, 69, 11 4, 179. Macrologie, 142. Maine (mots du), 123. Mans (Le),
 174. Manceaux (mots), 122. Maror (Clément), 78, 81, 158, 156157, 176,
 184, 185. marricons, 197. Mars, 101, 13%, Mars. poeme de Peletier, 133,
 158. Marrzan, 162. Masculines (rimes), 166-167, 178. Mathématiques, 6
 Méomne, 69, Mépkrr, 191. Mé&natoas, 108. Ménkras, 99, 100, 197, 201.
 Mercury, 66, 205. merqug, 123. Mesurées & la lyre (odes), a 178.
 Métamorphoses d'Ovide, 91. 109, 158, 211LArt Poétique Métaphore, 128-
 129. Métonymie, Métrique virgilienne, 108, 1388, 211. Mrune (Jean de),
 122. Muzence, 200. iiel (trissyllabe), 212. Milon (discours pour) de
 Cicéron, 148. Minos, 205. Moralités, 189. Mots, 116-125. Mosss, 66, 75,
 86, 114, 188, 194, 196, 199, 218, 220. Musique, 116. naiuetez, 179. Nature,
 169, 171, 194, 216. — mo dele du poète,, 221. — nature et Ne 72-79.
 nauirç, 85. Navutrs 206. Néologismes, v. mots, Neptune, 132. netçs...
 oreilhçgs, 638 neu, Nroé, 191. Nisus (Roi de Mégare), 1838. Nisus
 (Troyen), 200, 204. Normands (mots), 124. Noumanvs, 131. Obscurité, 126,
 1389, 144. oculerémant, 186. Ode, 153, 369-180. — invention, 172-176. —
 matière, 176-178. — forme, 178-180. Odyssée, 197, 198. Quvres poétiques
 de (1547), 151, 176. ofansçs, 142. Ocyerr, 197. Olympics (Olympiques) de
 PindaOrateur (iP), oratoerç, 119, 149. Ordre des mots, 125. OrestE, 191.
 Ornémant, 150. Ornaments de poésie, 205. — affectés 144. OrrHiér, 66, 67.
 Orthographe, 160. OvipE, 91, 183. PALINURE, 93, 198. PALLANTE, (fils
 @'Evandre), 101. 198, 200. : PaLLaANtEE, 200. Innovations de Peletier,
 traité de Cicéron, 80, 126-137, ou ambitieux, Panparvs, 204.

Index pansa (sø), 89. Pantuus, 207. parcializø, 220. pareruz, 119. Parfaicte Amye (La) poeme d'Hé roet, 78. Paris (Troyen), 201. j ParnasseE, 210. parturir, 171. pastoralite, 81. Pastorale (poésie), 81. Périphraise, : Perse, 140. Personnages (de théâtre), 189. Pérrarqgur, 164. PuHwactens, 101. PuHEzvs, 207. Puitipe (Phillis), 108. PuHiLloctTEtTE, 92. Philosophie, 87, 97, 139, 202, 217. ree comédie de Térence, Physique, 216. Picards (mots), 124, Pinpare, 102, 174, 180. plantureurs, 124. Priaton, 68, 72. Platonisme de Virgile, 202. Pravte, 188. Prine wt' ANCIEN, 66. PLINE LE JEUNE, 182. POPS Le Poésie, antiquité et excellence, 6571. — favorisée par les grands, 69. — sujet de poésie, 80-88, — comparée a la peinture, 80. — a lart oratoire, 78, 88-85, 127, 185, 148, 149. Poésie francaise, 85, 141, 142, 147, 211, 215. Poète, quelles conditions il doit avoir, 215-223. Poètes contemporains, 76, 220. Poétique Came 85, 119. Poitevins (mots), : policg dé la oe aan 6. 169. Potycrate, 69. PoLyPHie, 200, 201. PomPEE, 104. precipu, 182. premonnete, 199. Préposition supprimée, preposterø, 93. prêtémant, 200. Priam, 201. priuaute, 110. 214. ' procheingte, 83. profes, 108, 218. professeurs, 68. Prologue, 187. promocion, 169. 237 Se Mit eg du grec et du latin, Prononciation exprimée r Vorthographe, 212. o: PROPERCE, 182. Propriété des mots, 105. prosopopée, Protasie, 187.. protrez, 80. Provencaux (mots), 123, 124. prouidant, 1381. Psaumes de Cl. Marot, 79, 176. puerilø, 130. PytrHIEn (oracle) gu uantité des ee 160. uatrain, qui, : QuiNnTILIEN, 66, 70, 75, 84, 184, 180, 182, 188, 191. rakeuhl, 64. ramplicøt, 96. rapporteur, 76. Redites, 99, 142, 144, Redondances, 144. Redoublement ou Réduplication, 136. Répugnance (contradiction), 100, 142. repulse, 119. ressentemant, 141. Rhétorique, 127. Be 141, 142, 147-152, 166, 167, 213. — riche, 149-150. Rimeurs, 184. Roger, 103. Rouanp, 103. Romane (Empire romain), 115. Romans ee et ON Romer, 88, 90, Rondeau, 171. rondeurs, 98. Ronsarp, 76, UBT 6 N72" 182s Rossignol a Le), poeme "de Peletier, 134, 153 S maintenu ou supprimé & la premiere et & la seconde personne, 212-218. sacerdot, 207. sacmantoét, 99. Satnt-Genays (Mellin de), 76. Saisons (Les), poeme de Peletier, 176, SarpEpon, 99. Satire, 183-185, 190. Saryres, 183. Sckve (Maurice), 77. Sciences, Scrpion, 69, 129. scurrilite, 188. seammant, 203. seaumø, 79, 176.

238 ségret, 84. Sunzque, 192. SEYSSSEL (Claude ae 118.
 SIBYLLE, 63, 68, 198. Srciiz, 198, 204. signeur, 59. Sinius Iraxicus, 104.
 silogizé, 65. simbolisgront, 110. Srmonipe, 69. Sizain, 162. SooraTe, 202.
 sofistiqué, 171. Soleil (Le), poeme de oo 158. solu (parler), cae ef. 159.
 Somme (dieu), 93. Sonnet, 164-168, 172. — origine, 164. — forme, 166. —
 disposition des rimes, 152. Sonnets de hea 136. SoPHOcLE, ae) 191, 192.
 sousserug, 1 ; spectablçs, 197. Sraor, 104. Strophe, 179-180. Superlatif,
 121. suplimans, 120. Synaléphe, 109. SYRIENS, 66. tabourin, 133.
 TérEeNcE, 187, 188. Tétrastique, 162. THEOCRITE, 98. THESPIS, 66.
 Tumrys, 99. TrBULLE, 182. Tite Live, 142, 199. titurç, 97. TLapoLEME,
 99. tourmans beliques, 171. Traduction, 105-111, — mot & mot, 107, 110.
 — de poètes, 110. Traductions de Peletier, 151. Tragédie, 66, 80, 172, 186,
 189. Translation Gmstaphore), 128. tranlatuiçg, 105. Soins 170. DArt
 Poétique Transnomination (métonymie), 137. trauaIher, 196. Triolet, 171.
 TROIE, '84, 90, 99, 195, 198. TROYENS, 196, 199, 204. truchgman, 89.
 truculant, 191. Tuque (Tucca), 100. Turne, 101, 102, 130, 131, 185, 198,
 199. "200, "204, 208. TyarD (Pontus de), 77. TYRRHENIENNE (mer),
 198. Uxysse, 101, 197, 201. usurpé, 148. VARE (Varius), 100. Varron, 188.
 Vendanges, (Les), Despériers, 124, VENULE, 99. pies 100, 101, 102, 132,
 135, 137, poème de B. Vénus, poème de Peletier, 134. Verres (discours
 contre), "de Cicéron, Vers ' français, 149, 153-160, 211. ae de différentes'
 mesures, 153 Vers grecs, 149, 156, 159, 21. Vers métrifiés " (mesurés a
 l'antique), 159. Vers lating, 149, 156, 158, 159, 211. Vers sans rimes, 159.
 Vesta, 100. Vices de poésie, 138-145. Vilités, 144. Virelat, a iy be Vireite,
 64, 69, 74, 82, 83, 84, 89, 93, 95, 97, 98, 99, 100, 101, "102? 103, 108, 109,
 110, 115, 117, 122 129° 130, 131, 133, 136, 140; 143, 150, 158, 159, 195,
 196, 197-210, 211, 219, 222. Voucarius 'Seprertvs, 189. voulonte, 70.
 Vutoarn, 182, 137, 200.

The text on this page is estimated to be only 38.03% accurate

CORRECTIONS p. 10. — L'appel de note * est a reporter p. 17,
1. 2 apres mathématiques. eM cd Spe Ma sO es lire Nolhac. pi-19, Ns 4s; lo
4 » alt passé. Des2seion t fit. & Dass Othe TL » P. Laumonier. 1S ® pea
mart » Peløtier. D5 Os My 2 rots » Prononciat. | OYSE Oy Faia @ bart ie
tage » parut. pr OSensitoe 1.42 » Sibylle. Poa se 10. t ot » Simple. De
OSpath, “10g. 1: 2 » La Fontaine. P73 7 nl? mo CE He Chamard. D7 yalt
420) chee s3 » livre. Site ae M230. EO). <3 Dae VL: pDuotel is »
Metamorfosø. Degas ws 17k » Euripide. PuO3s Ne 21,272 » unordtly. jae
peg ae hae eRe EI » (privé) ;. “p. 126, Zécre » dé. perenne orl. '8 » oraison.
Pree see) a Shy bs 2 » hypotypose. Pink sOy. Ors lot » traduit. . p. 136; 1,
67; pie » pour. I Pair thy 20 23 chet. Ply 2 te 20, 4: 6 y BAG. A Se Sey Bl
ce Aa » supra. | alag AD eas 6 gay As Bhage +» sont. Palette Ay lis »
cardinal. PhS he 25 ny) SOLVIF. OY 174,18, <1: 5 %, ‘c'est. Beno Gis 1.5
» un petit. p 196,.h. 1c). 0) comoedia. Postion m. 24004. 285p; 9)" Curielx.
PEGS. .n.. Fels. » Turnus. Pp. 208, Tf » Cybelae.



AVANT-PROPOS	Page III
BIBLIOGRAPHIE	Page I
Ouvrages de Jacques Peletier . Bur)	aie 1
IL Bibliographie sommaire sur Jacques Peletier	: 4
INTRODUCTION. I La vie et l'œuvre de Jacques Peletier . i	II L'Art poétique . : 36
III Le système ethos	aha 5 48
FACSIMILE DU TITRE DE L'ÉDITION ORIGINALE	57
Premier Liurg de VArt Poétique. [A Zacarie Gaudart] .	eee 59
CHAPITRE I De l'antiquité e de l'excelance de o	Podsiç . 65
CHAPITRE II De la Nature e de l'Exercice .	ey 524
Ae 72, CHAPITRE III . Du Sujet de Poésieg : BE de la différence du Posigie e de	l'Orateur ; HAN? Pb mA ceeneatebe Bibs 80
CHAPITRE IV De la Composition du Posig an general : rE de Vinuancion, Disposicion e	Elocucion . 88
CHAPITRE V De l'Imitation	95
CHAPITRE VI Des Traduccions .	105
CHAPITRE VII OD 'écrire an sa langue .	112
CHAPITRE VIII Des Moz, e de l'élection e innouacion d'iceus .	116
CHAPITRE IX Des ornemens de Poésie .	126
CHAPITRE X Des vices de Poésie	138
Sécond Liuré de VArt Poétique. CHAPITRE I De la Rimç Poétique .	147
CHAPITRE II Des Vers Francoes .	153
Des Ganrés d'Ecrire. CHAPITRE III De uepipremime 7. yo oye Er Srl ses ne he	161
CHAPITRE IV Du Sonnet .	164
CHAPITRE V De VOde	169
TABLE DES MATIERES	

Ds PEpitrs e dg PElegiçg | :e dg la. aie Dé la Comediç e dç la
Tragedig . De VEuuré Heroiqué. . . . _ Des Ligancgs Poétiquçgs . . PM
PNY 8: oil eo teas Conclusion dç |'Euurç : E quelçs condicions dost auoér
if YG Bose Sh.) SOLAN Ata URED TR a iT Privilege. SoA LN Bas cet Pee
PRU ETA oy APPENDICE. »réface de « LArt Poétique d' Horace traduit en
vers francois ». un poète qui n'escruiroit qu'en latin . Imprimerie & Publicité
Flor Burton (8. A.) Anvers (Belgique). *

CHAPITRE VI	De l'Épître e de l'Elegie : e de la Satire	181
CHAPITRE VII	De la Comedie e de la Tragedie	186
CHAPITRE VIII	De l'Euvre Heroïque	194
CHAPITRE IX	Des Liçances Poétiques	211
CHAPITRE X	Conclusion de l'Euvre : E quelles condicions doit auoir le Poète	215
	Privilege	224

APPENDICE.

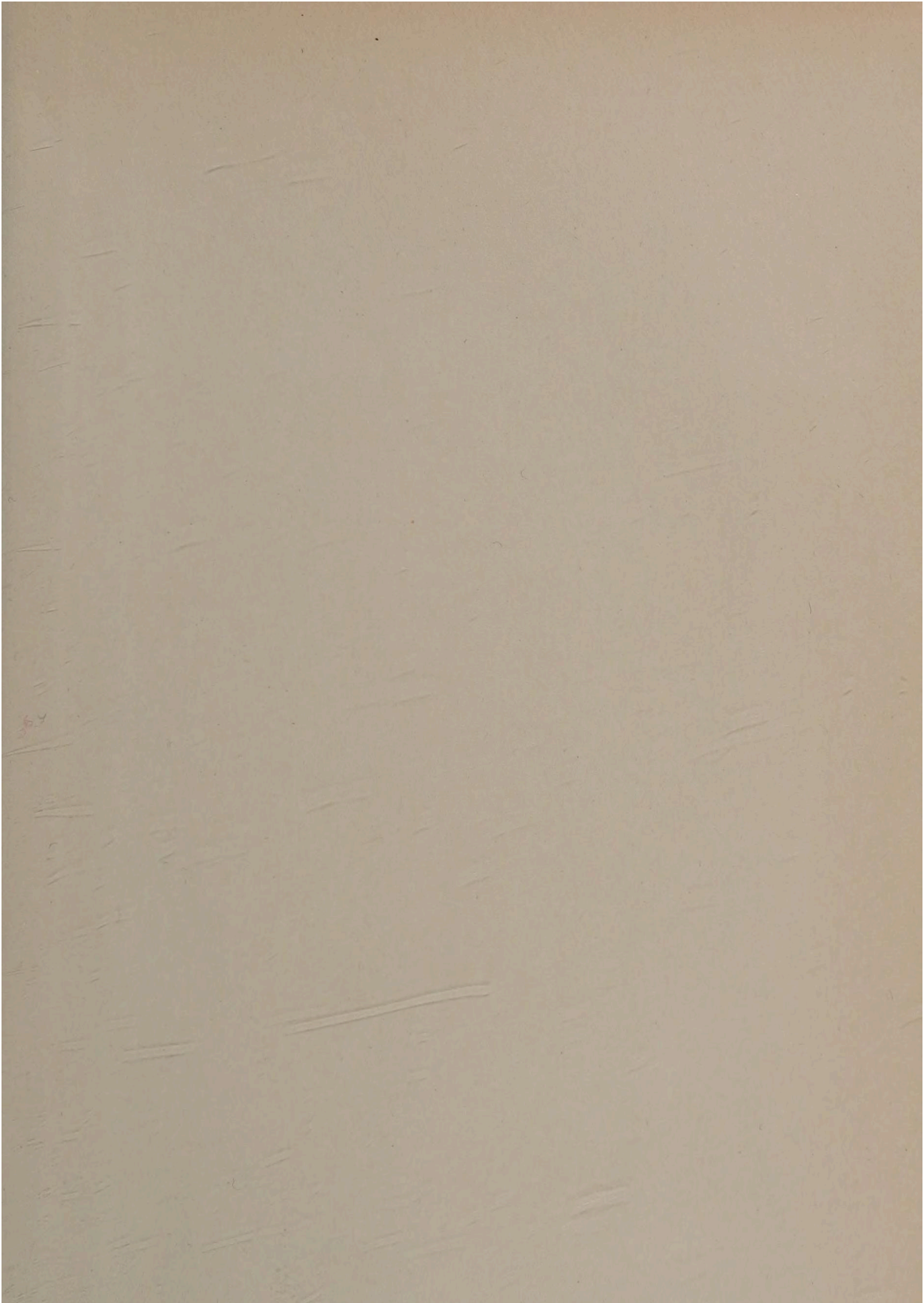
Préface de « L'Art Poétique d'Horace traduit en vers françois ».	227
A un poète qui n'escriuoit qu'en latin	231
INDEX	233

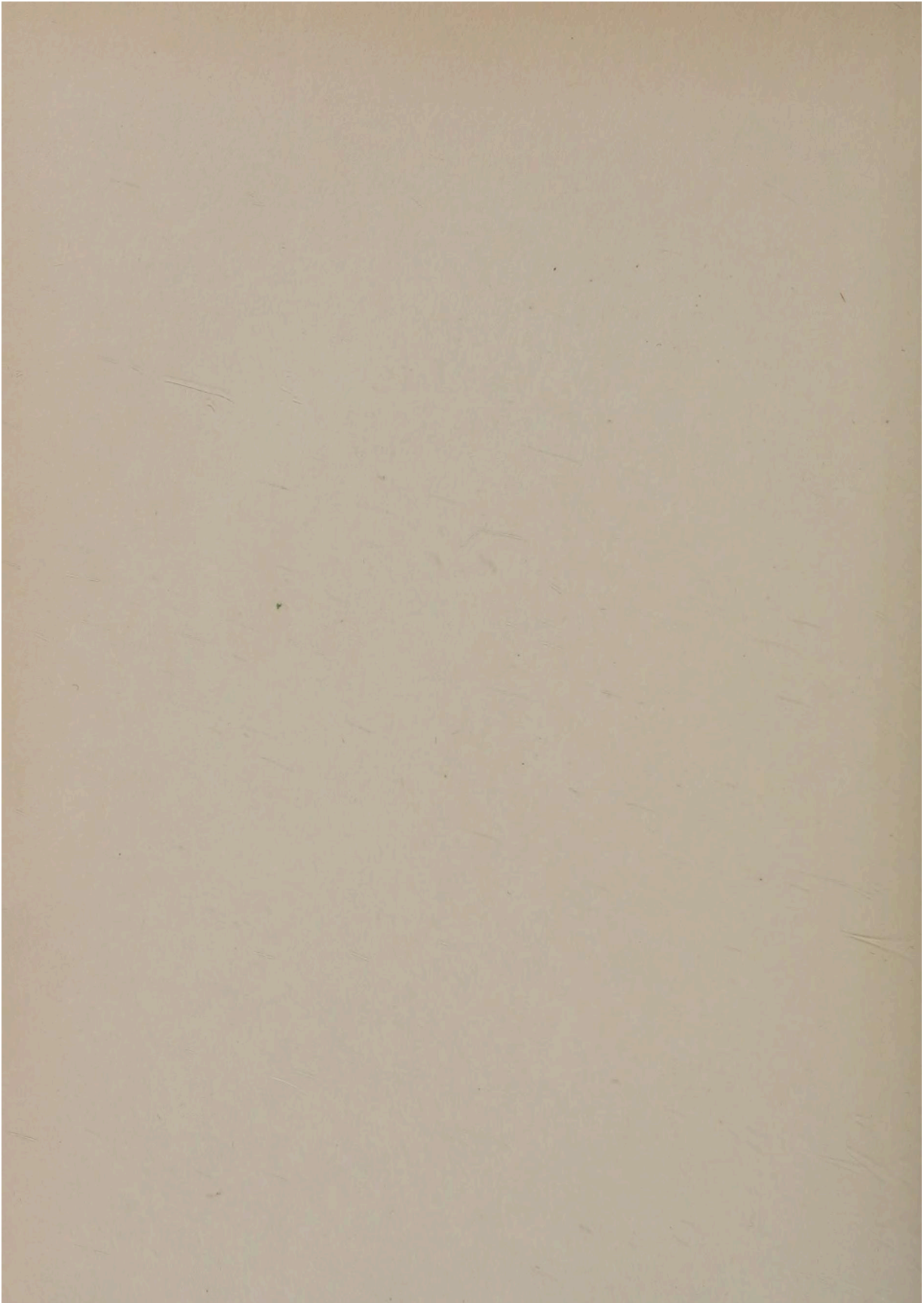
Pane 97 : Fase. 15. M ae CAZAMIAN Le roman et fes idées en Angleterre. — L'influence de la Science: 1860-1890, VIII, 484 pages . 35 fr. Ouvrage couronné par V Académie Britannique de Londres (Prix Rose Fase. 16. Fase. 17. Fase. 18. _ Fase. 19. ~ Fasc. 20. | Mary Crawshay). ~ Ph. LE HARIVEL, Nicolas de 'Bonneville, TED VOB pee i tre R. LEVEQUE, Le Probleme 'de la idles dans la neptocophie de paetaen VIII, 155. pages cee 15 fr. E. CAVAIGNAC. Population a capital dans a6 Monde méditerranéon antique, 163 pages" AO EENS eka Er, "MARO BLOCH, Les Rois tiauniaturces Etude sur la Savane surnaturel attribué & la royaute, particulièrement en France et en Angle _ terre. 540 pages. et 4 planches Bee 60: fr. - Ouvrage cowronné por" PACs. des 'Inscriptions et 'Belles-Lettres Prax Gobert). G. -REUSS, La Grande. Fuite de décembre 1793 et la situation politique aa 30 fr. -et religieuse du Bas-Rhin de 1794 a 1799, 350. p.. Fase. De Fase. 22. 'Fase. 23. Fasc. 24. Fasc. 25. Fasc. 26. Fase. 29. - Fase. 30. "Fasc. 31. Fasc. 32. Fase. 38. tia 384. Mélanges de Littérature et de Philologie elle gel offerts & Charles" Andler par-ses amis et anciens élèves, 458 p. «Oo fr. MAURICE LANGE, Le Comte Arthur de Gobineau Bide biographiguo : : 30 et critique, 1 vol. 293 pages et 1 planche . G. COHEN, Le livre de conduite du régisseur pole le 'Mystère de la Passion, joué a Mons en 1501. 800 pages, 5 planches . 90 fr.. Couronné par VAcadémie des Insorptions et Belles-Lettres, 1926. P. MONTET, Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de Vancien empire, 428 pages, 25 planches et nombreuses figures 100 fr. E. PONS, Le thème et le sentiment de la nature Bane, la ee angiosaxonne, 168 pages. 20- fr. _E. PONS, Swift, Les Années 'de Jounesse et le Conte de 'Tonneau, 409 35: fr. pages et '1 planche ' ey Couronné par V Académie Vee wage. Prix Bordin. 1926. Th. LABANDE-JEANROY, La question de la langue en _ Italie. 264 pages. fr, Couronné par VAcadémie den. "Inscriptions 'et Belles-Lettres (Prix Chavée). -P. COLLOMP, Reotierches sur la chancellerie et ia enloueyate a ~ Lagides, 255 pages et tableaux. . . 30 fr. E. TONNELAT, La Chanson des Nibelungen. Etude sur la corn et Ja formation "du poeme épique, 396 p. . . 35 fr. RODOLPHE REUSS, Soixante années d' activité apientitique ot littéraire 1864-1924, avec une étude biographique, par Chr. eS Doyen de la Faculté des Lettres. 150 pages et 2 'planches ; -E. HGQPFFNER, La Chanson de Ste Foy, Tome 1, Texte et are -taire philologique. 376 pages et 12 planches . Gouronné par VAcadémie des

Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Chavée). 2 Se ALFARIC, Le: FN aaah
 de Ste Foy, Tome 2. Traduction & a ree 'taire historique, 202 ages, 4
 planches . r Couronné par Académie des Inscriptions 'et Belles-Lettres (Prix
 Chavée). A. C, JURET, Systeme de la Syntaxe Latine, 428 p. 40 fr.
 Fase. 35-36. G. ZELLER, La Réunion de Metz a ta FranI06, G satis) [re
 Partie, LL? Occupation, 502 pages . Eg hs Partie, La Protection, 400 pages
 avec index » . gesSONtrs Fase. Be - Couronné par als des ll ae et Belles-
 Lettres (Prix Gobert). ; P. FLOTTES La Pensée politique et sociale d'Alfred
 de EDN Documents inédits, "360 pages. . AO fr, Tass. 38, ai -
 LINCKENHELD, Les stèles faneratres en forme ae maison chez les »
 Médiomatiques et en Gaule, 180 pages; 30 Hewes et 4 Brennen Sed le
 texte; six planches hors-texte: Couronné co PAcadémie des Inscriptions 'et
 Belles-Lettres (pris oe ee

Fase. 39. P. FOUICHE, Etudes de Phonétique générale, 130 pages et figures ~ , 2 2 20 ir. Fasc. 40. Chr. PFISTER, "Pages alsaciennes XXVII, 290 psa SS 1 pk 7 AQ fr. Fasc. 41. G. CHABOT, Les plateaux du Jura central. Etude bea eha ae 6 320 pages, 83. figures dans le texte, 4 planches hors-texte . 60 fr. Fasc. 42. M. PRADINES Le Probleme de la sensation, 270 p. . - - + 30 fr. Fasc. 43. A. GRABAR, Recherches sur les Influences orientales dans. t art balkanique, 152 pages et 16 planches . 40 ir. Fasc. 44. G. LAFOURCADE, La Jeunesse d nis 2 Swinburne, | ta Vie, 272 a 40 fr. Fasc. 45. pes peg * L' wuvre, 620 p. 40 fr. — oe Fasc. 46. G. PARISSET, Etudes d'histoire révolutionnaire et contempo- : raine, 400 p. 'et_1 10) Beaman Kgs 250 Bp as Fase. 47, 48 P. LEVY, Histoire linguistique d' Alsace ot 'de Lorraine, 3 a - Des origines & la Révolution; T. II. De la Révolution 4 nos jours 90 fr. Fasc. 49. J. HATT, Les colloques français et allemands de Daniel Martin 25 fr. — Fasc. 50-51. M. GUEROULT.. 'L'évolution et la structure de la Doctrine de la Science chez Fichte, I, 384 p.; II, 254 p. chaque vol. ..- +40: fr. Fase. 52. W. G. MOORE, La Réforme allemande et la littérature française, ies cherches sur la notoriété de Luther en France, 512 p. .. 60 £ DEUXIEME SURIE. — In-16 carré Sees: Vol. 1.8. ROCHEBLAVE, 'Louis de Fourcaud et le mouvement artistique en France de 1875 a 1914. AN0 piert=pl25 as - RON 15 fr. Vol. 2. G. MAUGAIN, Ronsard en, Italie, 345 biuee ee he: fee Vol. 3. H. GILLOT rede iets I Homme, ses Easeal son Euvre, 400 P. et 4 *planches'. .. O22) Sr: Vol. 4. H. TRONCHON, Renan. = l'étranger roa 20 fr. Vol. 5. P. ALFARIC, Laromiguiere et son 'ool, Binde boosie a 324 pages et 4 planches . . : 20 fr. Vol. 6. H. TRONCHON, Romantisme et 'Préromantisme ARMAS Nee Gt Soto bn 8 SERIE INITIATION ET MATHODES fagh os oat La Papyrologie, par PAUL COLLOMP, 38 p. et 2 pl. . . . 6 fr. Exercices Cartographiques, "par H. BAULIG, 64 ps Oe .. Wecae eiee Le Verbe allemand, par M>"GAHEN = 95° p70 0 nots a ee "8 fr. La Phonétique latine, par A. JURET, (G5 55 Pineal 8 fr. Principes de Métrique grecque et latine, par A. JURED, 56 x fo he ee HORS SERIE = | BIBLIOGRAPHIE ALSACIENNE, Revue critique des aes SES "concernant ye Alsace pe un groupe de oe ets et ae savents. ome 1928-1921. 362. ees is pa pley enn rea eo. Tome II. 1922-1924; 500 = SSS SRS ALS igs "bate Cee OIE Ee Tome III. 1925-1927, 364 p~ .. SoS eM a ee 8 Ss 40 frees 'Tome IV. 1928- 1930, En prépar ation. Chr. PFISTER, Les Schweighaeuser et la Chaire de age

wit. greeque de l'Université de Strasbourg, 60 p. et 2 pl. Bees eS 5. fr, 8
BULLETIN de LA FACULTÉ DE LITTÉRATURES de STRASBOURG
Mensuel, paraissant le premier de chaque mois de novembre & mai.
Abonnement annuel (donnant droit au Livret de l'Étudiant). Prix = 10 fr
Chacune des années écoulées depuis 1922-1923... Numéro spécial
du BULLETIN consacré aux COURS DE VACANCES | Premier LIVRET-
GUIDE DE L'ÉTUDIANT en Lettres a été tenu à jour jusqu'à nos jours et donnant les
programmes de l'année... etc.







The text on this page is estimated to be only 8.50% accurate

aoe +=.

